



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

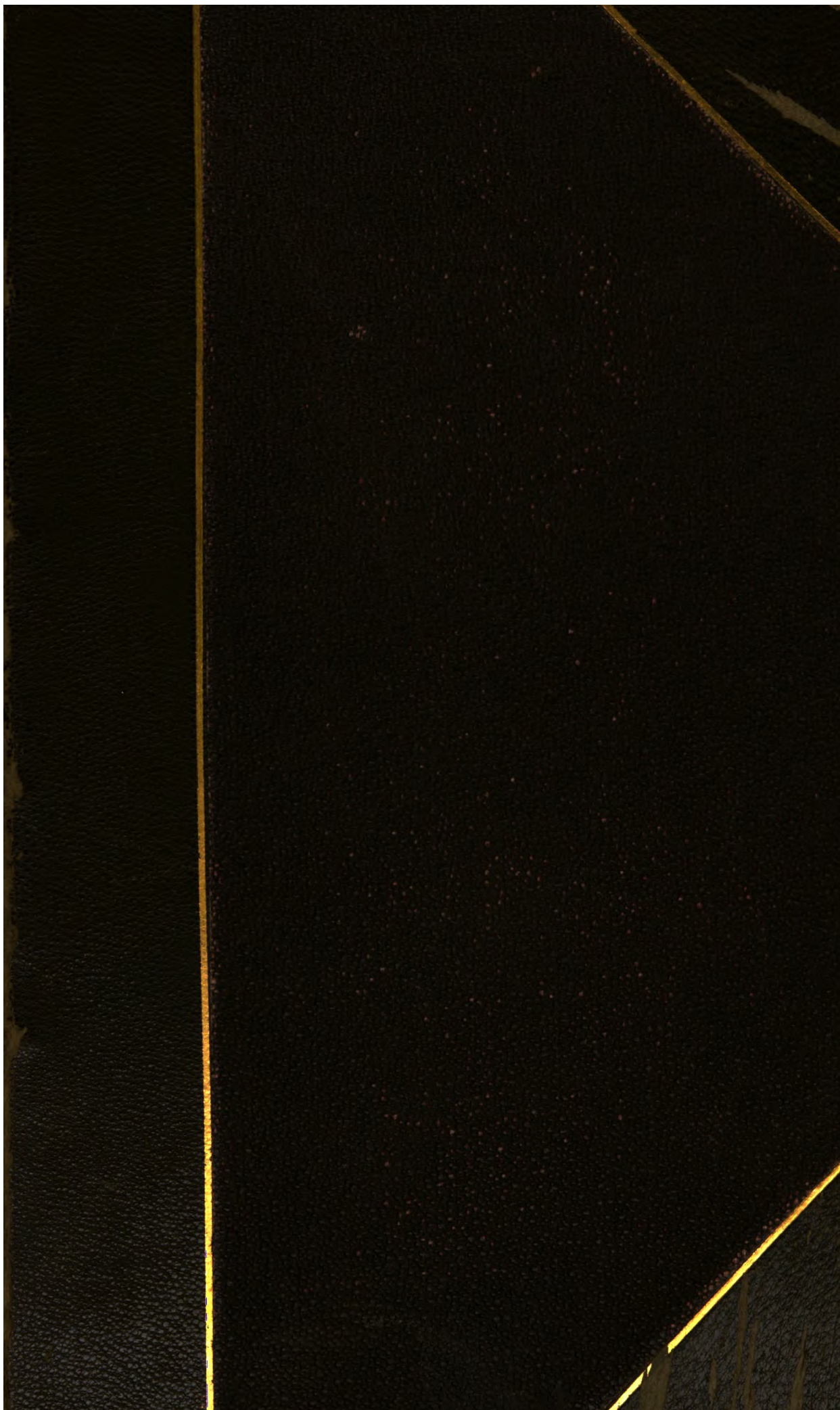
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





TNR. 7448

~~D/C 6580 A. 6~~





LES
GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION

DE M. AD. REGNIER

Membre de l'Institut

OEUVRES
DE
LA ROCHEFOUCAULD

APPENDICE DU TOME PREMIER

PARIS — IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

OEUVRES
DE
LA ROCHEFOUCAULD

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS
ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, de tables particulières
pour les *Maximes*, les *Mémoires* et les *Lettres*, d'un lexique des mots
et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc.

PAR

MM. D. L. GILBERT ET J. GOURDAULT

APPENDICE DU TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1883



AVANT-PROPOS.

Cet *Appendice* de notre tome I des *Oeuvres de la Rochefoucauld* est relatif, presque en entier, à la critique et constitution du texte des *Maximes* et à la bibliographie. Ce qui y a donné lieu, ce sont, d'une part, des découvertes postérieures à la publication de ce tome I, qui a paru il y a quinze ans, en 1868, et, d'autre part, une difficulté qui s'est élevée pour nous, à notre grande surprise, quand nous avons eu à examiner comparativement, à l'occasion de deux de ces découvertes, les variantes du manuscrit cité par M. Gilbert dans son commentaire.

Le contenu de ce petit volume annexe est :

Pour les *Maximes*,

I^o Le triple relevé des variantes :

a) du manuscrit autographe qui est aujourd'hui à Liancourt¹ et appartient au chef de la famille, M. le duc de la Rochefoucauld ;

b) de la copie portant la date de 1663, qui est à la Bibliothèque nationale ;

c) de l'édition de Hollande de 1664, que M. Willems a le premier fait connaître.

II^o Les *Maximes* inédites que fournissent ces trois sources.

III^o L'étude de M. Willems sur l'édition de 1664.

IV^o Les leçons, corrigées dans les exemplaires de second état des *Maximes*, ou, au moyen de cartons, dans ceux de premier état.

V^o Des tableaux de concordance rendant possible et facile la comparaison des divers textes.

VI^o Pour les *Réflexions diverses*, les variantes et une longue addition inédite à la *Réflexion xvii*, que nous a données la collation d'un manuscrit, non mis à profit jusqu'à présent, qui appartient à M. le duc de la Roche-Guyon, et qui a été trouvé, tout récemment, dans sa bibliothèque du château de ce nom.

VII^o Trois autres morceaux, tirés du même manuscrit, que nous croyons également inédits, et qui sont probablement de l'auteur des *Maximes*.

VIII^o Une rédaction inédite, trouvée à la Bibliothèque nationale, du *Portrait du cardinal de Retz* (tome I, p. 15-21) ; et un petit nombre de variantes, sans importance, fournies aussi par le manuscrit de la Roche-Guyon, pour le même *Portrait*, dont l'attribution à la Roche-

1. Nous le désignons souvent, dans les comparaisons qui vont suivre, par l'abréviation Ms. L. ou simplement L., et ceux, dont il va être question, que MM. de Barthélemy et Gilbert appellent chacun leur « manuscrit autographe de la Roche-Guyon », par Ms. B., Ms. G. ou simplement B., G.

foucauld serait encore confirmée, s'il en était besoin, par l'insertion d'une copie de cette pièce dans ce volume manuscrit qui paraît bien ne contenir que de ses écrits.

IX^o La *Notice bibliographique* de toutes les *OEuvres*. Nous l'ajoutons à cet *Appendice*, avec lequel elle cadre bien, parce qu'elle eût trop grossi le tome I, où notre premier dessein avait été de la mettre à la suite de la *Notice biographique*.

X^o Les *Additions et Corrections* pour tous les volumes des *OEuvres*.

Ce que nous avons à dire sur la partie la plus importante de la section I de l'énumération qui précède, à savoir au sujet des *Variantes du manuscrit autographe*, étonnera sans doute le lecteur et nous a fort étonnés nous-mêmes. Nous n'avons rien négligé pour parvenir à élucider les faits, mais n'avons pu y réussir comme nous l'aurions voulu. Nous allons les exposer avec toute la netteté que laisse possible l'obscurité énigmatique de ce que nous avons à dire.

Il se trouve qu'il y a trois manuscrits honorés chacun du nom de « manuscrit autographe, » un par M. le comte Édouard de Barthélemy, un par feu M. Gilbert, et un par nous. Les deux manuscrits employés par eux diffèrent l'un de l'autre et plus encore du nôtre, de celui que nous nommons, du lieu où il est maintenant, « de Liancourt ».

M. Gilbert mentionne dans ses notes, comme données par son *autographe*, 100 maximes qui manquent au nôtre, et ne dit mot de 87 autres que celui-ci contient et qu'il est impossible de supposer absolument identiques, dans sa source à lui, avec le texte définitif : ce qui seul pourtant nous en pourrait expliquer l'omission. Pour celles qui sont dans les deux sources, la sienne et la nôtre, les dissemblances de texte sont très-nombreuses et très-notables : il sera facile d'en apprécier et la quantité et l'importance en comparant son commentaire du tome I avec le relevé, qui suit cet *Avant-propos*, des variantes du manuscrit de Liancourt. Nous ne parlons pas de l'ordre où les maximes sont rangées : M. Gilbert ne l'indique point.

La source où a puisé M. de Barthélemy ne nous intéresse point ici pour les mêmes motifs que celle de l'éditeur de notre tome I, M. Gilbert. Mais, en qualité de bibliographes et d'historiens du texte des *Maximes*, nous avons à en tenir compte comme ayant fourni une édition antérieure à la nôtre et curieuse à comparer avec notre source, à nous, le manuscrit de Liancourt. Les divergences sont considérables ; elles consistent : 1^o dans le nombre des maximes ; le manuscrit de M. de Barthélemy lui en a donné 259¹, et à nous le nôtre 275 ; il a trouvé dans le sien, de plus que nous dans le nôtre, 5 maximes, et, de moins que nous, 21² ; 2^o dans l'ordre où elles sont

1. Il marque, par inadvertance, deux maximes du chiffre 99 ; mais, par compensation, il répète, sous les chiffres 24 et 233, une même maxime.

2. Nous avons, pour notre travail de rapprochement, fait dresser des tableaux comparatifs, propres à nous répondre de l'exactitude de nos calculs.

rangées¹; 3^o, un peu moins toutefois que pour celui de M. Gilbert, dans de fort nombreuses et souvent fort grandes diversités de texte.

Quelques chiffres et quelques exemples suffiront à donner une idée de la différence. Nous avons relevé, dans les cinquante premières maximes de M. de Barthélemy, en n'y comprenant pas sa 16^e (notre DLXIII^e), 56 dissemblances, et, dans sa 16^e seule, 22. Nous nous bornerons à citer comme exemples les cinq maximes que voici, choisies de côté et d'autre dans tout l'ouvrage :

Pour notre *Maxime* VIII, le Ms. L. (n^o 121) a de plus que le ms. B. (n^o 19) toute cette fin de phrase : « et l'homme le plus simple qui sent persuade mieux que celui qui n'a que la seule éloquence. »

De même, pour notre *Maxime* CCXXXVI (B. 223), il manque à M. de Barthélemy (qui fait suivre de points les mots *et plus*, comme trouvant dans son texte une phrase inachevée) cette fin du Ms. L. (n^o 48) : « [et plus] abondant; c'est un désintéressement qu'il met à une furieuse usure; c'est enfin un ressort délicat avec lequel il remue, il dispose et tourne tous les hommes en sa faveur. »

Maxime XVII (Ms. L. 72) : « La modération dans la bonne fortune est le calme de notre humeur adoucie par la satisfaction de l'esprit. » — Ms. B. (n^o 35) : « La modération des personnes heureuses est le calme de leur humeur adoucie par la possession du bien. »

Maxime LXXXVIII (Ms. L. 102) : « car nous voyons un amoureux, agité de la rage où l'a mis un visible oubli ou infidélité découverte, conjure[r] le Ciel et les Enfers contre sa maîtresse, et néanmoins, etc. » — Ms. B. (n^o 197) : « car nous voyons un amoureux, agité de la rage où l'a mis l'oubli et l'infidélité de ce qu'il aime, méditer pour sa vengeance tout ce que cette passion inspire de plus violent. Néanmoins, etc. »

Maxime DLXIII (Ms. L. 89) : « Il (l'amour-propre) passe même dans le parti des gens de piété qui lui font la guerre.... Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint à la plus sévère piété.... Quand on pense qu'il quitte son plaisir, il le change seulement en satisfaction. » — Ms. B. (n^o 16) : « Il passe même dans le parti des gens qui lui font la guerre.... Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint quelquefois à la plus rude austérité.... Quand on pense qu'il quitte son plaisir, il ne fait que le suspendre ou le changer. »

Si maintenant nous comparons entre elles la source de M. Gilbert et celle de M. Barthélemy, le premier donne les variantes de 97 maximes qui manquent chez le second et ne fait nulle mention

1. Voici la concordance ou plutôt la non-concordance de l'ordre et du numérotage des dix premières :

Barth.	Lianc.	Barth.	Lianc.
1.	3	6.	113
2.	242	7.	184
3.	66	8.	152
4.	12	9.	92
5.	217	10.	43

Et les différences continuent ainsi jusqu'au bout.

de 88 des 259 de celui-ci. Des maximes qu'ils donnent tous deux, 91 sont de texte identique et 87 différent. Nous n'avons point à entrer ici dans tout le détail des dissemblances. Il y en a çà et là qu'on peut dire énormes. Ainsi, pour notre *Maxime* ccli (B. 231), le texte de M. Gilbert est : « Il y a des personnes.... qui sont dégoûtantes malgré toutes les bonnes qualités; » celui de M. Barthélemy : « disgraciées de leurs bonnes qualités; » pour notre *Maxime* xxii (B. 48), M. Gilbert : « La philosophie ne fait des merveilles que contre les maux passés ou contre ceux qui ne sont pas prêts d'arriver, mais elle n'a pas grande vertu contre les maux présents; » et M. de Barthélemy : « La philosophie triomphe aisément des maux passés et de ceux qui ne sont pas près d'arriver, mais les maux présents triomphent d'elle; » pour notre *Maxime* ccxli (B. 227), M. Gilbert : « La coquetterie est le fond et l'humeur de toutes les femmes, mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte ou par la raison; » et M. de Barthélemy : « La coquetterie est le fond de l'humeur de toutes les femmes, mais toutes en ont l'exercice, parce que la coquetterie de quelques-unes est arrêtée et renfermée par leur tempérament et par leur raison ».

Pour ces trois maximes, le texte de M. de Barthélemy est conforme à celui des nos 98, 174 et 124 de Liancourt, à deux variantes près dans la dernière (ccxli) : « en ont l'exercice » pour « n'en ont pas l'exercice, » leçon impossible; et « renfermée » au lieu d'« enfermée ». Pour la première et la seconde (ccli et xxii), le texte de M. Gilbert n'est nulle part que chez lui; pour la troisième (ccxli), sa source est conforme, sauf « le fond et l'humeur » pour « le fond de l'humeur, » à l'édition définitive de 1678.

Nous croyons en avoir dit plutôt trop que pas assez pour mettre hors de doute que les trois textes, celui de l'édition de M. de Barthélemy, un second à constituer d'après les variantes relevées en note par M. Gilbert dans notre tome I, et enfin celui du manuscrit de Liancourt, sortent de trois sources bien distinctes. La comparaison avec les nombreux autographes qui ont été conservés de la Rochefoucauld nous permet d'affirmer que le manuscrit de Liancourt est bien de sa main. MM. de Barthélemy et Gilbert affirment, de leur côté, que les leurs sont également de son écriture.

J'ai coutume, malgré ma confiance en mes collaborateurs, de tenir à me bien rendre compte par moi-même et de mes yeux, pour peu qu'il soit possible, de la constitution des textes, à examiner de près les originaux collationnés. Mais, dans le temps de l'impression des *Maximes*, après la collation faite par M. Gilbert, il m'eût paru indiscret de demander au possesseur d'alors du précieux manuscrit, M. le duc de la Rochefoucauld, aïeul du chef actuel de la famille et père de M. le duc de la Roche-Guyon, une communication nouvelle, qui, à ses yeux, eût été une grande et inutile faveur impliquant, sans motif, un défiant besoin de contrôle. Je devais, et le fis, m'en rapporter à M. Gilbert de la comparaison de l'autographe avec notre texte définitif, de 1678, et accessoirement avec l'édition de M. de Barthélemy.

D'après ce que m'avait dit le feu duc de la Rochefoucauld que je viens de nommer, quand, dans une visite dont je vais parler, il me montra le manuscrit de Liancourt, et ce que confirment aujourd'hui, comme étant la tradition de la famille, son fils puîné M. le duc de la Roche-Guyon et, puis-je ajouter, Mme la duchesse, ainsi que leur fils aîné M. le comte Pierre de la Rochefoucauld, j'étais bien convaincu, et devais l'être, qu'il n'existait qu'un seul manuscrit des *Maximes* écrit de la main de l'illustre auteur antérieurement à l'impression : rien absolument ne pouvait me faire ou laisser supposer qu'il y en eût deux autres.

Or il y a, je l'atteste, toute certitude que ce manuscrit qui m'avait été déclaré unique et montré comme tel, et dont l'authenticité est rendue indubitable par les rapprochements, dont j'ai parlé, avec d'autres autographes, et par une note écrite en tête du volume par une personne évidemment bien informée, que ce manuscrit, dis-je, est bien celui que, depuis l'impression de notre tome I, M. le duc actuel de la Rochefoucauld a eu, par deux fois, la bonté de nous communiquer et dont nous avons tiré les variantes données dans cet *Appendice*. Il a été transporté, en 1870, de la Roche-Guyon à Liancourt, où, il y a plusieurs années, dans la visite mentionnée plus haut, je l'avais, sans en rapprocher alors le texte des notes de M. Gilbert, attentivement examiné au dedans et au dehors, pris copie de la note initiale, rédigé une description minutieusement exacte, lesquelles sont reproduites ci-après, note et description, dans la *Notice bibliographique*. C'est pour pouvoir le comparer de près à l'édition hollandaise de 1664 que j'ai, il y a peu de temps, témoigné le désir, qui a été obligeamment satisfait, d'avoir le respectable volume à ma disposition pendant quelques jours; et alors j'en ai tout reconnu entièrement conforme à mes souvenirs, intérieur et extérieur, la note initiale, la suite des morceaux, l'écriture, la reliure de parchemin, tout, en un mot, tel qu'il est décrit ci-après, p. 107-108. Et, de son côté, M. le comte Pierre de la Rochefoucauld nous dit se rappeler très-bien qu'il le voyait, ainsi relié en vieux parchemin, enfermé dans une vitrine placée au milieu de la table de la bibliothèque de la Roche-Guyon, et sur laquelle son grand-père prenait plaisir à attirer son attention.

Voilà donc tout parfaitement éclairci au sujet du manuscrit que nous nommons « de Liancourt » et d'où est extraite la première série de variantes de cet *Appendice*. Il reste maintenant à se demander : « Que sont et où sont les manuscrits de MM. de Barthélemy et Gilbert ? » Aidés de toute la bonne volonté des nobles propriétaires de Liancourt et de la Roche-Guyon, nous n'avons rien négligé pour retrouver ces deux textes. Tout récemment, mon fils est allé successivement à l'un et l'autre château et y a cherché dans les bibliothèques et partout, vu un à un tous les volumes : à Liancourt, libéralement autorisé par M. le duc de la Rochefoucauld, et en compagnie d'un de nos collaborateurs; à la Roche-Guyon, avec M. le comte Pierre de la Rochefoucauld, qui a bien voulu diriger lui-même la recherche. Dans les deux endroits, l'enquête a été abso-

lument vaine : on n'a trouvé de manuscrit des *Maximes* que le nôtre, le manuscrit nommé par nous « de Liancourt, » nul autre autographe, nulle autre copie de cet ouvrage.

A supposer, ce qui est, nous dit-on, on ne peut plus invraisemblable, que les deux volumes, deux bien distincts, jadis collationnés à la Roche-Guyon par M. de Barthélemy et ensuite par M. Gilbert, aient depuis disparu, aient été soit détruits, soit dérobés, il demeure toujours, d'abord bien étonnant que la famille ait possédé, et cela sans le savoir, sans qu'elle en ait gardé nul souvenir, une triple rédaction autographe des *Maximes*, puis à peu près inexplicable que, par hasard, sans dessein de faire une différence dans les communications, l'un des deux manuscrits aujourd'hui introuvables ait été communiqué à M. de Barthélemy¹, l'autre à M. Gilbert, et enfin à nous un autre encore, un troisième, qui heureusement, avec tous les caractères, nous l'avons dit, de parfaite authenticité, est toujours visible et tangible et d'existence bien actuelle.

Malgré cet étonnement, cette difficulté d'expliquer, il est impossible de révoquer en doute ce fait, que ces deux honorables érudits ont eu à leur disposition deux textes différents du nôtre et différents entre eux, d'où l'un a tiré son édition, l'autre ses variantes; et nous nous trouvons réduits à dire qu'il y a là une singulière énigme : en vain nous en avons cherché, en cherchons encore le mot; nous serions heureux que de façon ou d'autre le jour se fît.

Nous n'avons pas à nous étendre sur la plupart des autres parties de l'*Appendice*. Ce qui est à en dire se trouve soit dans l'énumération par laquelle commence cet *Avant-propos*, soit dans les courtes notices et dans les notes qui accompagnent chacune de ces parties. Nous ne nous arrêterons un peu que sur les sections VI et VII, les *Morceaux que nous croyons inédits*.

Pour achever d'abord ce qui concerne la section I, les *Variantes des Maximes*, on a vu qu'il y en avait un triple relevé. Outre le manuscrit autographe de Liancourt, dont nous ne savons point la date, mais dont la rédaction a suivi probablement d'assez près le temps des billets échangés avec Mme de Sablé qui sont dans la 1^{re} partie du tome III et qui pourraient bien être, pour la plupart, de 1659, 1660, 1661, il nous a paru intéressant de donner le moyen de rapprocher de la 1^{re} édition, de 1665, deux textes portant les dates des deux années immédiatement précédentes, l'un, manuscrit, de 1663, l'autre, imprimé, de 1664², dates qui sans doute ne marquent

1. On a tiré, nous écrit-il, le manuscrit, pour le mettre, sur place, à sa disposition, de cette vitrine dont, de son côté, nous a parlé M. le comte Pierre de la Rochefoucauld.

2. Voyez, au sujet de l'un et de l'autre de ces anciens textes, la *Notice bibliographique*, p. 110 (n° 4) et 117, et, pour le second, la section III de cet *Appendice*. — Le manuscrit de 1663 est plein de fautes, mais de fautes qui, sauf certaines omissions, sont faciles à corriger et ne cachent ni ne dénaturent l'ancienne rédaction dont il est la copie et qui, du

pas le temps de la composition de chacun d'eux, mais nous font remonter, ainsi que le volume autographe de Liancourt, au delà de l'impression avouée et voulue par la Rochefoucauld. Ils appartiennent donc tous trois à l'époque que nous pouvons nommer de première élaboration, et, par les différences qui les distinguent, nous montrent combien l'auteur a travaillé sa pensée et son style, quelle peine il avait à se contenter. C'est, au reste, ce que confirment, comparées entre elles, les cinq éditions mises au jour par l'auteur, de 1665 à 1678.

Nous avons une autre preuve de sa sévère attention, de son besoin de perfection, dans les remaniements et les tirages divers d'une même édition, les changements faits pendant l'impression, les exemplaires de premier et de second état de 1665 (un de premier état de 1675), les corrections au moyen de cartons, en un mot dans l'espèce de variantes qui fait l'objet de notre IV^e section (ci-après, p. 61-65).

Nous croyons qu'on nous saura gré de la III^e, qui est la reproduction de l'étude de M. Willems sur une de nos sources de variantes, l'édition hollandaise de 1664, qu'il a le premier, nous l'avons dit, fait connaître¹. Il nous a gracieusement autorisé à réimprimer cette étude. Elle garde un véritable intérêt et demeure un modèle en son genre, bien que la substitution du manuscrit de Liancourt à celui de M. Gilbert y puisse paraître désirable, et que, tout au moins, le compte à tenir maintenant de cet autographe nouvellement collationné rende opportunes quelques modifications et additions que l'auteur a bien voulu nous permettre de faire en note².

reste, ainsi que celle de 1664, a beaucoup de ressemblance avec celle du manuscrit de Liancourt.

1. Voyez ci-après la *Notice bibliographique*, p. 117, note 1.

2. A l'occasion de cette étude de M. Willems, il convient d'en mentionner une autre que M. F.-A. Aulard, professeur à la Faculté de Poitiers, a insérée dans le 1^{er} numéro (janvier 1883) du *Bulletin mensuel* de cette faculté, sous ce titre : *La Première édition des Maximes de la Rochefoucauld, étude bibliographique et littéraire*. Ce n'est pas le lieu d'examiner les conjectures de M. Aulard sur le *Discours préliminaire* de l'édition de 1665; l'étude est intéressante à lire, et l'on ne peut que savoir très-bon gré à l'auteur d'avoir appelé l'attention des étudiants sur l'utilité de la bibliographie, sur « les renseignements précis » qu'elle peut apporter à la critique (p. 26). Seulement je lui demanderai si lui-même croit avoir été précis, et juste, ajouterai-je, lorsqu'il reproche, comme une « erreur grave, » à M. Gilbert d'avoir ignoré, en 1868, l'édition elzevirienne de 1664, sans ajouter combien cette ignorance était alors pardonnable. C'est en 1879 que M. Willems, dans le petit *Mémoire* que nous réimprimons, a le premier révélé l'existence du livret hollandais, que, l'année suivante, il a enregistré, sous le n^o 889 (p. 222), dans son magnifique ouvrage des *Elzevier* (Bruxelles, 1880). Jusqu'ici on ne connaît ou du moins n'a fait connaître que deux exemplaires de cette édition^a. M. Rochebilière a fait mystère du sien à nous, à tous peut-être, et par aucun autre possesseur, s'il en est, on n'avait absolument rien appris, au moment où pa-

^a Cela était vrai quand j'écrivais cet *Avant-propos*. Le catalogue mensuel de la librairie Durel, de mars 1883, en a annoncé un troisième, qui, je le sais, est déjà vendu.

Demeurée vaine pour son objet, la recherche, dont nous avons parlé, faite au château de la Roche-Guyon, a eu un fruit inattendu, dont il est dit un mot déjà au commencement de cet *Avant-propos*, au sujet des sections VI à VIII de l'*Appendice*. Mon fils a eu la bonne fortune d'y trouver une copie, non mise à profit jusqu'ici, des *Réflexions diverses*, complète moins deux. Sans parler des variantes et d'une curieuse addition inédite, sur le projet de mariage de Mademoiselle et de Lauzun, qu'elle nous fournit pour ces *Réflexions*, elle nous donne, outre une transcription du *Portrait de Retz*, avec quelques leçons différant de notre texte du tome I, trois morceaux dont l'attribution à la Rochefoucauld est rendue bien vraisemblable par leur présence dans ce volume où il n'y a rien du reste qui ne soit de lui, et où il nous semble qu'ils ne font disparate ni par la nature et le tour des idées ni par le style. M. le duc de la Roche-Guyon a bien voulu nous permettre d'en enrichir notre édition. Nous les croyons inédits et, les ayant communiqués à deux érudits qui, plus que personne, ont pratiqué le dix-septième siècle et connaissent ce qui nous en reste, MM. de Boislisle et Tamizey de Larroque, ils nous ont dit ne pas se souvenir de les avoir rencontrés ailleurs. Notre collaborateur et ami M. Paul Mesnard, dont la mémoire a aussi, en

raissait notre tome I^{er}. C'est, je le suppose, ce que M. Aulard ne savait pas ; le sachant, il l'eût dit et excusé l'inévitable inexactitude qu'il relevait.

Qu'il me permette de lui signaler aussi, au début de son étude (p. 27), ce passage, qui n'est pas non plus juste, ce me semble, et même doit mal rendre sa pensée : « Dire que les *Maximes* parurent en 1665, comme on le lit presque partout, même dans le *la Rochefoucauld* de la collection des *Grands Écrivains*, c'est donner une idée peu juste de l'époque exacte où ces *Maximes* furent composées, connues et même, comme on va le voir, imprimées. » Dater de 1665 la première édition de l'ouvrage, et en 1868 M. Aulard l'eût datée de même, est-ce dire, ce que sa phrase donne à penser, que cet ouvrage n'a été composé et connu que cette année-là ? M. Gilbert remettait à la *Notice biographique* l'histoire de la composition des *Maximes*, qui avait tenu une si grande place dans la vie de l'auteur ; mais, dès la courte préface dont elles sont précédées dans notre tome I, il avait renvoyé aux billets qui devaient être insérés, et l'ont été, dans la 1^{re} partie du tome III, aux papiers de Mme de Sablé, et M. Gourdauld, qui a écrit, après la mort de M. Gilbert, la biographie, a soin de dire là (p. LXXII) qu'« il y avait bien six ou sept ans que la Rochefoucauld travaillait à ses *Maximes* lorsqu'il se résolut à les publier. » M. Aulard me saura gré, je pense, de rectifier, en le complétant, un autre endroit (p. 34). A la manière dont il parle de la 2^{de} partie mise en vente par Barbin en 1678, il est impossible de deviner que les 107 maximes nouvelles qu'elle contient ne se trouvent pas là seulement, mais aussi, chacune à sa place, dans la 5^e édition publiée en cette même année 1678, que le volume supplémentaire n'est point une addition à cette dernière, mais un complément honnêtement offert par le libraire aux possesseurs des deux précédentes, la 3^e, de 1671, et la 4^e, de 1675 : voyez les nos 466 et 467 du Catalogue de la vente Rochebilière par M. Claudin, et la *Notice bibliographique*, ci-dessous, p. 121, à la suite du n^o 5. Il existe des exemplaires de la 3^e édition (1671) où, à l'époque même, a été joint le supplément de 1678 ; tels sont les nos 461 et 462 du même catalogue.

ce qui touche cette époque, grande autorité, ne se rappelle pas non plus les avoir vus. Comme son goût n'en a pas moins, nous lui avons demandé s'il pensait, comme nous, qu'ils fussent de la Rochefoucauld. Il nous a envoyé, en réponse, un avis fort bien motivé, que nous nous félicitons de pouvoir reproduire :

« Le volume manuscrit où se trouvent les trois morceaux ne contenant que des écrits de la Rochefoucauld, on ne pourrait douter qu'il en soit l'auteur que si le style n'en était pas digne de lui. Loin de là, il n'y a qu'un excellent écrivain qui puisse s'exprimer en si bon langage. Il faut reconnaître une des premières plumes du dix-septième siècle; et à quelle autre qu'à celle de la Rochefoucauld serait-il possible de penser ici ?

« Il se peut qu'il ait écrit deux de ces pièces, celles de *Mme de Montespan* et du *Comte d'Harcourt*, avec intention de les insérer dans la *Réflexion xvii, des Événements de ce siècle*. La date un peu tardive (1675) de la retraite de Mlle de la Vallière aux Carmélites, dont il est parlé dans la première, n'est point une objection, puisqu'il s'agit dans cette *Réflexion xvii* d'événements de 1677 et de 1678. La maligne interprétation de cette retraite, attribuée à la faiblesse plus qu'à la dévotion, et le trait final, dont la pointe est finement aiguisée, semblent bien déceler la main de l'auteur des *Maximes* et confirmer la vraisemblance de l'attribution.

« Les *Remarques sur les commencements de la vie du cardinal de Richelieu*, qui a déjà son article, tout autre, dans la *Réflexion xvii* (tome I, p. 334 et 335), sont d'un esprit habitué à fronder, et d'un homme qui regardait volontiers les actions humaines du moins beau côté.

« Mais le morceau où la Rochefoucauld paraît avoir le plus évidemment imprimé son cachet, est celui du *Comte d'Harcourt*. Outre qu'il devait parler ainsi d'un des chefs du parti contraire, tout ce qui est dit de la fortune, cette manière de la personnifier, le rôle qui lui est donné dans les affaires humaines, sont bien aussi de l'auteur des *Maximes* et des *Mémoires*, et rappellent plus d'un passage des tomes I et II. » Nous les indiquerons dans les notes dont nous accompagnerons cette pièce.

A la section VII nous joignons, en addition à la 1^{re} partie de notre tome III, une *Lettre à Mlle de Scudéry*, récemment publiée : voyez ci-après, p. 98, la notice que nous avons placée en tête.

Dans la IX^e section, *Notice bibliographique*, toute la première partie, relative aux manuscrits, est le fruit de nos propres recherches. La plupart des éléments de la seconde, celle des imprimés, ont été réunis, sauf ce qui concerne les premiers numéros des *Mémoires* et des *Maximes*, par M. Pauly, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale, que nous avons eu déjà à remercier, plus d'une fois, de semblable collaboration, et dont on connaît la compétence en pareille matière et la soigneuse exactitude. On verra ce que nous devons, pour les plus anciennes éditions, à M. Willems, et le profit que nous avons tiré du catalogue, rédigé par M. Claudin

et qui lui fait grand honneur, de la vente Rochebilière. Notre liste des traductions des *Maximes* a été enrichie d'un bon nombre de titres par d'obligeantes communications de M. Emile Picot, par l'opuscule de M. le marquis de Granges de Surgères dont on trouvera l'intitulé complet ci-après, p. 144, n° 20, et par l'article que M. Picot a consacré à cet opuscule dans le numéro du 23 avril de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, p. 330-332.

Nous regrettons fort que cet *Appendice* ait été rendu, en partie, nécessaire par l'énigme, longuement exposée plus haut, que présente et laisse à deviner, non, grâce à Dieu, notre texte des *Maximes*, très-exactement constitué, tant pour les définitives que pour les posthumes et les supprimées, mais le commentaire de M. Gilbert, ou, pour mieux dire, seulement, dans ce commentaire, les citations empruntées à ce qu'il appelle « le manuscrit autographe. » Ce regret exprimé, on reconnaîtra avec nous, je pense, que du mal est sorti un bien, et que ce fascicule annexé aux œuvres, intéressant, à divers égards, par son contenu, forme un utile ensemble de critique et de bibliographie.

Juin 1883.

Ad. REGNIER.

Cet *Avant-propos* était imprimé, n'attendant plus que le bon à tirer, lorsque nous avons appris l'existence d'un manuscrit appartenant à M. Damascène Morgand, libraire-éditeur, et contenant une copie, du dix-huitième siècle, 1^o des *Maximes* de la Rochefoucauld, 2^o de ses *Réflexions diverses*, 3^o d'un petit traité intitulé *de l'Inconsistance*, que l'on ne peut pas attribuer à notre auteur et qui pourrait bien être l'œuvre du président Denis Talon.

M. Morgand, que nous prions d'agréer nos sincères remerciements, a bien voulu mettre ce manuscrit à notre disposition, en nous autorisant à le collationner et en tirer tout le parti que nous jugerions utile pour notre édition. Nous le décrivons dans notre *Notice bibliographique* (ci-après, p. 108 et 109, B, n^o 2; et p. 111, C, n^o 3), et disons là le résultat de notre collation en ce qui touche le texte soit des *Maximes*, soit des *Réflexions diverses*. Nous nous contenterons d'avertir ici d'avance que la comparaison ne nous a rien fourni qu'il eût été important de noter, soit au tome I, soit dans les sections de l'*Appendice* qui se rapportent à ces deux textes. Ce qui donne un grand prix à ce manuscrit, c'est que sa première partie est la seule copie dont jusqu'ici nous ayons eu connaissance, et une copie très-fidèle, du manuscrit autographe des *Maximes* que nous nommons de « Liancourt, » et dont les variantes sont relevées dans la section I de cet *Appendice*.

I

VARIANTES DE TROIS TEXTES DES MAXIMES
ANTÉRIEURS A LA 1^{re} ÉDITION PUBLIÉE PAR L'AUTEUR EN 1665,
*c'est-à-dire du manuscrit autographe de Liancourt, d'une copie de 1663
et de l'édition hollandaise de 1664.*

N. B. — Les chiffres placés au-dessus des maximes sont ceux de notre édition, qui reproduit, pour les 504 premières, le numérotage de 1678.

Les chiffres manquants sont ceux qui se rapportent soit à des maximes qui ne se trouvent dans aucun des trois textes, soit à des maximes sans variantes. Au moyen des tableaux de concordance, il sera facile de distinguer les unes des autres, comme aussi pour laquelle de ces deux causes il y a non mention, sous un chiffre, de tel ou tel desdits textes.

1^o *Variantes se rapportant aux Maximes définitives,*
c'est-à-dire conservées dans l'édition de 1678, la dernière donnée par l'auteur.
(Voyez tome I, p. 31-215.)

VI

MANUSCRIT AUTOGRAPHE (de Liancourt). — La passion fait souvent du plus habile homme un sot et rend quasi toujours les plus sots habiles.

MANUSCRIT-COPIE DE 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf l'omission de *toujours* après *quasi*.

ÉDITION DE 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

VII

Ms. AUT. — Les grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux des hommes sont représentées par les politiques comme les effets des grands intérêts, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avoient de se rendre maîtres du monde, étoit un effet de la jalousie.

Ms. 1663. — Les grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme des états des grands intérêts, au lieu que ce sont d'ordinaire des états¹ de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition d'être maîtres du monde, étoit un effet de jalousie.

1. *États*, pour *effets*, fautes évidentes les deux fois.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes, identiques, la 1^{re} et la 3^e, avec celles de 1663 : « Les grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées » ; « au lieu qu'ils sont d'ordinaire les effets de », et « étoit un effet de jalousie. »

VIII

Ms. AUT. — Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles ; et l'homme le plus simple qui sent persuade mieux que celui qui n'a que la seule éloquence.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « et l'homme le plus simple les persuade mieux que ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « comme un art dans la nature », et « infaillibles. Par elle[s] l'homme le plus simple persuade mieux que ne fait le plus habile avec toutes les fleurs de l'éloquence. »

IX

Ms. AUT. — Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui fait qu'elles offensent et blessent toujours, même lorsqu'elles parlent raisonnablement et équitablement. La charité a seule le privilège de dire quasi tout ce qui lui plaît et de ne blesser jamais personne.

Ms. 1663¹. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « La charité assure le privilège à dire tout ce qui lui plaît et de ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

X

Ms. AUT. — Comme dans la nature il y a une éternelle génération, et que la mort d'une chose est toujours la production d'une autre, de même il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement d'une autre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « est toujours le rétablissement de l'autre. »

XI

Ms. AUT. — Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la physique ; mais je sais bien qu'elle est fautive dans la morale, et que les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires : ainsi l'avarice produit quelquefois la libéralité, et la libéralité l'avarice ; on est souvent ferme de faiblesse, et l'audace naît de la timidité.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette omission : « ainsi l'avarice produit quelquefois la libéralité ; on est souvent ferme de ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

1. La maxime en forme deux dans cette copie.

XII

Ms. AUT. — Quelque industrie que l'on ait à cacher ses passions sous le voile de la piété et de l'honneur, il y en a toujours quelque coin qui se montre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « qu'on ait à cacher », et « quelque endroit qui se montre. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « il y a toujours quelque endroit qui se montre. »

XIV

Ms. AUT. — Les François ne sont pas seulement sujets, comme la plupart des hommes, à perdre également le souvenir des bienfaits et des injures ; mais ils haïssent ceux qui les ont obligés. L'orgueil et l'intérêt produit partout l'ingratitude. L'application à récompenser le bien et à venger du mal, leur paroît une servitude à laquelle ils ont peine de s'assujettir.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre également le souvenir des bienfaits et des injures ».

XV

Ms. AUT. — La clémence des princes est une politique dont ils se servent pour gagner l'affection des peuples.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Voyez, ci-après, la maxime xvi.

XVI

Ms. AUT. — La clémence, c'est un mélange de gloire, de paresse et de crainte, dont nous faisons une vertu.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « La clémence est un mélange ».

EDIT. 1664. — Cette édition a, pour cette maxime et la maxime xv, réunies, la variante que voici (conforme, pour le commencement de xvi, à la copie de 1663) : « La clémence est un mélange de gloire, de paresse et de crainte, dont nous faisons une vertu, et chez les princes, c'est une politique dont ils se servent pour gagner l'affection des peuples. »

XVII ET XVIII¹

Ms. AUT. — La modération dans la bonne fortune est le calme de notre humeur adoucie par la satisfaction de l'esprit. C'est aussi la crainte du blâme et du mépris qui suivent ceux qui s'enivrent de leur bonheur ; c'est une vaine ostentation de la force de notre esprit ; et enfin, pour la définir intimement, la modération des hommes dans leurs plus hautes élévations est une ambition de paroître plus grands que les choses qui les élèvent.

1. Les deux n'en forment qu'une dans les trois textes.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ce début : « C'est¹ le calme de notre humeur », et cette variante : « dans leurs plus hautes élévations, c'est une ambition de ».

XX

Ms. AUT. — La constance des sages n'est qu'un art avec lequel ils savent enfermer dans leur cœur leur agitation.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « un art avec laquelle ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « ils savent renfermer dans leur âme leur agitation. »

XXI

Ms. AUT. — Ceux qu'on exécute affectent quelquefois des constances, des froideurs et des mépris de la mort, pour ne pas penser à elle et pour s'étourdir : de sorte qu'on peut dire que ces froideurs et ces mépris font à leur esprit ce que le mouchoir fait à leurs yeux.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « Ceux qu'on exécutent », et cette variante : « ce qu'un mouchoir fait à leurs yeux. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

XXII

Ms. AUT. — La philosophie triomphe aisément des maux passés et de ceux qui ne sont pas prêts d'arriver, mais les maux présents triomphent d'elle.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

XXIII

Ms. AUT. — Peu de gens connoissent la mort : on la souffre, non par la résolution, mais par la stupidité et par la coutume, et la plupart des hommes meurent parce qu'on meurt.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « mais par la stupidité, par la coutume, et ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « non par résolution, mais par stupidité et par coutume, et ».

XXIV

Ms. AUT. — Les grands hommes s'abattent et se démontent à la fin par la longueur de leurs infortunes ; cela ne veut pas dire qu'ils fussent

1. La maxime est, dans cette édition, jointe à notre maxime DLXV (voyez ci-après, p. 44).

forts quand ils les supportoient, mais seulement qu'ils se donnoient la gêne pour le paroître, et qu'ils soutenoient leurs malheurs par la force de leur ambition, et non pas par celle de leur âme; cela fait voir manifestement qu'à une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf un article omis : « leurs malheurs par [la] force de leur ambition ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « s'abattent et se démontrent », et l'orthographe : « gehenne » pour « gêne ».

XXVII

Ms. AUT. — Quoique toutes les passions se dussent cacher, elles ne craignent pas néanmoins le jour; la seule envie est une passion timide et honteuse qu'on ne peut jamais avouer.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

XXVIII

Ms. AUT. — La jalousie est raisonnable en quelque manière, puisqu'elle ne cherche qu'à conserver un bien qui nous appartient ou que nous croyons nous devoir appartenir, au lieu que l'envie est une fureur qui nous fait toujours souhaiter la ruine du bien des autres.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « est raisonnable et juste en quelque manière, parce qu'elle ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante, identique avec le texte de 1663 : « est raisonnable et juste ».

XXIX

Ms. AUT. — Le mal que nous faisons aux autres ne nous attire point tant la persécution et leur haine que les bonnes qualités que nous avons.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « leur persécution ».

XXX

Ms. AUT. — La maxime s'y trouve sous ces deux formes :

Rien n'est impossible de soi : il y a des voies qui conduisent à toutes choses, et si nous avons assez de volonté nous aurions toujours assez de moyens.

On peut toujours ce qu'on veut, pourvu qu'on le veuille bien.

Ms. 1663. — Conforme à la première des deux variantes données par le manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme à la première des deux variantes données par le manuscrit autographe, sauf ces mots omis : « de soi ».

XXXI

Ms. AUT. — Si nous n'avions point de défauts, nous ne serions pas si aisés d'en remarquer aux autres.

XXXII

Ms. AUT. — La jalousie ne subsiste que dans les doutes, et ne vit que dans de nouvelles inquiétudes; l'incertitude est sa matière.

XXXIII

Ms. AUT. — L'orgueil se dédommage toujours, et il ne perd rien lorsqu'il renonce à la vanité.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

XXXV

Ms. AUT. — L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de différence qu'en la manière de le mettre au jour.

XXXVII

Ms. AUT. — L'orgueil a bien plus de part que la charité aux remontrances que nous faisons à ceux qui commettent des fautes, et nous les en reprenons bien moins pour les en corriger, que pour persuader que nous en sommes exempts.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces deux variantes, la 1^{re} évidemment fautive : « et nous les représentons bien moins pour les en corriger, que pour les persuader que ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette double variante : « et nous les reprenons bien moins pour les en corriger, que pour les persuader que nous en sommes exempts¹. »

XXXIX

Ms. AUT. — Ce manuscrit qui donne, de la maxime, notre leçon définitive (sauf, les deux fois, « toute sorte » au singulier), en offre de plus ailleurs (p. 4 et maxime 15 du manuscrit) cette variante : « L'intérêt fait jouer toute sorte de personnages, et même celui de désintéressé. »

Ms. 1663. — Conforme aux deux leçons du manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme à la seconde leçon du manuscrit autographe.

XL

Ms. AUT. — L'intérêt, à qui on reproche d'aveugler les uns, est ce qui fait toute la lumière des autres.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « est tout ce qui fait la lumière des autres. »

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

1. La variante est suivie, dans cette édition, de la leçon définitive de notre maxime xxxiv, rattachée par la conjonction « et ».

XL I

Ms. AUT. — Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses peuvent difficilement s'appliquer assez aux grandes, parce qu'ils consomment toute leur application pour les petites, et même, en la plupart des hommes, c'est une marque qu'ils n'ont aucun talent pour les grandes¹.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

XL II

Ms. 1663. — Nous n'avons pas assez de force pour suivre notre raison.

EDIT. 1664. — Nous n'avons presque jamais assez de force pour suivre toute notre raison.

XL III

Ms. AUT. — L'homme est conduit lorsqu'il croit se conduire, et pendant que par son esprit il vise à un endroit, son cœur l'achemine insensiblement à un autre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

XL IV

Ms. AUT. — La foiblesse de l'esprit est mal nommée; c'est, en effet, la foiblesse du cœur, qui n'est autre chose qu'une impuissance d'agir et un manque de principe de vie.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « mal nommée; c'est un effet de la foiblesse du tempérament, qui n'est ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « mal nommée; c'est, en effet, la foiblesse du tempérament, qui n'est ».

XL V

Ms. AUT. — Le caprice de l'humeur est encore plus bizarre que celui de la fortune.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette orthographe : « bigearre »².

XL VI

Ms. AUT. — Le desir de vivre ou de mourir sont des goûts de l'amour-propre, dont il ne faut non plus disputer que des goûts de la langue ou du choix des couleurs.

1. Rapprochez cette variante, de notre maxime DLXIX.

2. La maxime, dans cette édition, suit une variante à notre maxime CCXCVII (voyez ci-après, p. 39), à laquelle elle est rattachée par la conjonction « et ».

XLVIII

Ms. AUT. — La félicité est dans le goût, et non pas dans les choses, et c'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non pas par avoir ce que les autres trouvent aimable.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « et c'est pour avoir ce qu'on aime ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces deux variantes, dont la copie de 1663 n'a que la 1^{re} : « et c'est pour avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non pas pour avoir ».

XLIX

Ms. AUT. — Les biens et les maux sont plus grands dans notre imagination qu'ils ne le sont en effet, et on n'est jamais si heureux ni si malheureux que l'on pense¹.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

L

Ms. AUT. — Ceux qui se sentent du mérite se piquent toujours d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont de véritables héros, puisque la mauvaise fortune ne s'opiniâtre jamais à persécuter que les personnes qui ont des qualités extraordinaires (*sic*).

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « des véritables héros », et « ne s'opiniâtre jamais à pressentir que les personnes ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe².

LI

Ms. AUT. — Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mêmes que de voir que nous avons été dans des états et dans des sentiments que nous désapprouvons à cette heure.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « dans les états et dans les sentiments que ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

LII

Ms. AUT. — Quelque différence qu'il y ait entre les fortunes, il y a pourtant une certaine proportion de biens et de maux qui les rend égales.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

1. Voyez ci-après, p. 45, notre maxime DLXXII.

2. La variante est, dans cette édition, suivie du texte définitif de notre maxime DLXXIII, rattachée par ces mots : « De là vient qu'[on se] ».

LIII

Ms. AUT. — Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle, mais la fortune qui fait les héros.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

LIV

Ms. AUT. — Le mépris des richesses dans les philosophes étoit un desir caché de...; c'étoit un secret qu'ils avoient trouvé pour se dédommager de l'avilissement de la pauvreté; c'étoit enfin un chemin détourné pour aller à la considération que les richesses donnent.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « de l'avilissement de la pauvreté, pour aller à la considération qu'ils ne pouvoient avoir par les richesses. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « de l'avilissement de la pauvreté; c'étoit un chemin détourné pour aller à la considération qu'ils ne pouvoient avoir par les richesses. »

LV

Ms. AUT. — La haine qu'on a pour les favoris n'est autre chose que l'amour de la faveur; c'est aussi la rage de n'avoir point la faveur, qui se console et s'adoucit un peu par le mépris des favoris; c'est enfin une secrète envie de les détruire, qui fait que nous leur ôtons nos propres hommages, ne pouvant pas leur ôter ce¹ qui leur attire ceux de tout le monde.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « c'est aussi la rage que de n'avoir point de faveur »; « une secrète envie de la détruire », et « ne pouvant pas leur ôter ceux de tout le monde. »

EDIT. 1664. — La haine qu'on a pour les favoris n'est autre chose que l'amour de la fortune et de la faveur; c'est aussi la rage de n'avoir point de faveur, qui se console et s'adoucit un peu par le mépris des favoris; c'est enfin une secrète envie de les détruire, qui fait que nous leur ôtons nos propres hommages, ne pouvant² pas leur ôter les qualités qui leur attirent ceux du monde.

LVI

Ms. AUT. — Pour s'établir dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroître établi.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

LVII

Ms. AUT. — Quoique la vanité des ministres se flatte de la grandeur de leurs actions, elles sont bien souvent les effets du hasard ou de quelque petit dessein.

1. Dans le manuscrit : « ceux qui leur attire (*sic*) ceux ».

2. Dans cette édition, par mégarde : « ne peuvent ».

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante :
« Quoique la grandeur des ministres se forme par la grandeur de ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante :
« Quoique la prudence des ministres se flatte de la grandeur de ».

LVIII

Ms. AUT. — Il semble que plusieurs de nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses, aussi bien que nous, d'où dépend une grande partie de la louange ou du blâme qu'on leur donne.

LIX

Ms. AUT. — On pourroit dire qu'il n'y a point d'heureux ni de malheureux accidents, parce que les habiles gens savent profiter des mauvais, et que les imprudents tournent bien souvent les plus avantageux à leur préjudice.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante :
« qu'il n'est point d'heureux ni de malheureux accident ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

LXII

Ms. AUT. — La sincérité, c'est une naturelle ouverture de cœur. On la trouve en fort peu de gens, et celle qui se pratique d'ordinaire n'est qu'une fine dissimulation, pour arriver à la confiance des autres.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante :
« La sincérité est une ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette double variante : « La sincérité est une naturelle ouverture du cœur. »

LXIII

Ms. AUT. — La vérité qui fait les gens véritables est une imperceptible ambition qu'ils ont de rendre leur témoignage considérable, et d'attirer à leurs paroles un respect de religion.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante :
« La vérité qui fait les gens véritables est une perceptible ambition ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

LXIV

Ms. AUT. — Le vrai ne fait pas tant de bien dans le monde que le vraisemblable y fait de mal.

LXV

Ms. AUT. — On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorte d'éloge qu'on ne lui donne; elle est la règle de nos actions et de nos conduites; elle est la maîtresse de la fortune; elle fait le destin des empires; sans

elle, on a tous les maux ; avec elle, on a tous les biens ; et, comme disoit autrefois un poëte, quand nous avons la prudence, il ne nous manque aucune divinité, pour dire que nous trouvons dans la prudence tous les secours que nous demandons aux Dieux. Cependant la prudence la plus consommée ne sauroit nous assurer du plus petit effet du monde, parce que, travaillant sur une matière aussi changeante et inconnue qu'est l'homme, elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets ; Dieu seul, qui tient tous les cœurs des hommes entre ses mains, et qui, quand il lui plaît, en accorde les mouvements, fait aussi réussir les choses qui en dépendent : d'où il faut conclure que toutes les louanges dont notre ignorance et notre vanité flatte (*sic*) notre prudence sont autant d'injures que nous faisons à sa Providence.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « jusques au ciel », et « aussi changeante et aussi peu connue qu'est l'homme ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « jusques au ciel » ; « elle fait le déclin¹ des empires », et « aussi changeante et aussi commune qu'est l'homme ».

LXVI

Ms. AUT. — Un habile homme doit savoir régler le rang de ses intérêts, et les conduire chacun dans son ordre ; notre avidité le trouble souvent, en nous faisant courir à tant de choses à la fois ; de là vient que pour désirer trop les moins importantes, nous ne les faisons pas assez servir à obtenir les plus considérables.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces fautes : « Un habile homme dit savoir » ; « les rangs de ses intérêts », et « pour désirer trop les moins importants ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « nous ne faisons pas assez pour obtenir les plus considérables. »

LXVIII

Ms. AUT. — Il est malaisé de définir l'amour, et tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans l'âme, c'est une passion de régner ; dans les esprits, c'est une sympathie ; et dans le corps, ce n'est qu'une envie cachée et délicate de jouir de ce que l'on aime après beaucoup de mystères.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Il est malaisé de définir l'amour ; tout ce qu'on peut dire est que, dans l'âme, c'est », et « de jouir de ce que l'on aime après beaucoup de misères. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Il est malaisé de définir l'amour ; tout ce qu'on peut dire », et « dans les corps ».

LXIX

Ms. AUT. — Il n'y a point d'amour pure et exempte du mélange de nos autres passions, que celle qui est cachée au fond du cœur, et que nous ignorons nous-mêmes.

1. D'éclin (*sic*).

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « d'amour pur et exempt... que celle qui est cachée ».

EDIT. 1664. — Il n'y a point d'amour pur et exempt du mélange de nos autres passions. — Le reste manque.

LXXII

Ms. AUT. — Si l'on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « Si on jugeoit de ».

LXXIII

Ms. AUT. — Il y a beaucoup de femmes qui n'ont jamais fait de galanterie ; mais je ne sais s'il y en a qui n'en aient jamais fait¹ qu'une.

Ms. 1663. — On peut trouver des femmes qui n'ont jamais fait des galanteries, mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais fait qu'une.

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663, sauf ces variantes : « de galanteries », et « qui n'en ait jamais fait qu'une. »

LXXVI

Ms. AUT. — Il est de l'amour comme de l'apparition des esprits, *etc.*

LXXVII

Ms. AUT. — L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, où il n'a souvent guère plus de part que le Doge² en a à ce qui se fait à Venise.

LXXVIII

Ms. AUT. — L'amour de la justice n'est que la crainte de souffrir l'injustice.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — L'amour de la justice, dans les bons juges qui sont modérés, n'est que l'amour de leur élévation ; dans la plupart des hommes, ce n'est que la crainte de souffrir l'injustice, et qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient. De là vient cette considération et ce respect pour tous les intérêts du prochain, et cette scrupuleuse application à ne lui faire aucun préjudice. Sans cette crainte, qui retient l'homme dans les bornes des biens que sa naissance ou la fortune lui a donnés, pressé par la violente passion de se conserver, il feroit des courses continuellement sur les autres³.

1. Dans le manuscrit, *fait est*, les deux fois, corrigé en *eu* par la main étrangère qui, devant un assez grand nombre de maximes, a placé à la marge les lettres initiales du mot dominant (voyez, ci-après, dans la *Notice bibliographique*, la description du manuscrit autographe).

2. La Rochefoucauld a, dans le manuscrit, laissé en blanc le mot *Doge*, qu'a rétabli la même main étrangère dont nous venons de parler.

3. Cette leçon contient, avec variantes, outre notre maxime LXXVIII, nos maximes DLXXVIII et DLXXXIX (voyez ci-après, p. 46).

LXXX

Ms. AUT. — Ce qui rend nos amitiés si légères et si changeantes, c'est qu'il est aisé de connoître les qualités de l'esprit, et difficile de connoître celles de l'âme.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

LXXXII

Ms. AUT. — La réconciliation avec nos ennemis, qui se fait au nom de la sincérité, de la douceur et de la tendresse, n'est qu'un desir de rendre sa condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « de quelques mauvais événement (*sic*). »

LXXXIII

Ms. AUT. — L'amitié la plus sainte et la plus sacrée n'est qu'un trafic où nous croyons toujours gagner quelque chose.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « L'amitié la plus sainte et la plus sincère ».

LXXXV

Ms. AUT. — Nous nous persuadons souvent d'aimer les gens plus puissants que nous ; l'intérêt seul produit notre amitié, et nous ne leur promettons pas selon ce que nous leur voulons donner, mais selon ce que nous voulons qu'ils nous donnent.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « Nous nous persuadons souvent mal à propos d'aimer ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663, sauf cette variante : « selon ce que nous voulons leur donner ».

LXXXVIII

Ms. AUT. — Comme si ce n'étoit pas assez à l'amour-propre d'avoir la vertu de se transformer lui-même, il a encore celle de transformer ses objets, ce qu'il fait d'une manière fort étonnante, car non-seulement il les déguise si bien qu'il y est lui-même abusé, mais aussi, comme si ses actions étoient des miracles, il change l'état et la nature des choses soudainement : en effet, lorsqu'une personne nous est contraire, et qu'elle tourne sa haine et sa persécution contre nous, c'est avec toute la sévérité de la justice que notre amour-propre juge² ses actions ; il

1. *Luy*, écrit en interligne, corrige *elle*.

2. Après *juge* est biffé *de*.

donne même une étendue à ses défauts qui les rend énormes, et met ses bonnes qualités dans un jour si désavantageux, qu'elles deviennent plus dégoûtantes que ses défauts. Cependant, dès que cette même personne nous devient favorable, ou que quelqu'un de nos intérêts l'a réconciliée avec nous, notre seule satisfaction rend aussitôt à son mérite le lustre que notre aversion venoit d'effacer. Tous ses avantages en reçoivent un fort grand des biais dont nous les regardons; toutes ses mauvaises qualités disparaissent, et nous appelons même toute notre indulgence pour la forcer à justifier la guerre qu'elles nous ont faite¹. Quoique toutes les passions montrent cette vérité, l'amour la fait voir plus clairement que les autres, car nous voyons un amoureux, agité de la rage où l'a mis un visible oubli ou infidélité découverte, conjure² le Ciel et les Enfers contre sa maîtresse; et néanmoins, aussitôt qu'elle s'est présentée et que sa vue a calmé la fureur de ses mouvements, son ravissement rend cette beauté innocente, il n'accuse plus que lui-même; il condamne ses condamnations, et, par cette vertu miraculeuse de l'amour-propre, il ôte la noirceur aux actions mauvaises de sa maîtresse, et en sépare le crime, pour en charger ses soupçons.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « il a encore celle de transformer des objets » ; « que notre amour-propre juge les actions » ; « lorsque personne ne nous est contraire » ; « du biais dont nous les regardons », et « car nous voyons un amoureux agité de la rage où l'a mis un visible oubli ou l'infidélité découverte, conjure (*sic*) le Ciel et les Enfers. Et néanmoins aussitôt qu'elle (*sic*) s'est présentée, et que la vue a calmé la fureur de ces mouvements sans (*sic*) ravissement rend ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « de transformer les objets » ; « contre nous, c'est notre amour-propre qui juge ses actions; il donne même » ; « la réconcilie avec nous, notre seule satisfaction » ; « le lustre que notre aversion venoit de lui ôter. Tous ses avantages en reçoivent un fort grand du biais dont nous les regardons; toutes ses mauvaises qualités » ; « pour la forcer de justifier la guerre qu'elle nous ont fait (*sic*). Quoique toutes les passions montrent cette vérité, l'amour le fait voir plus clairement que les autres; car nous voyons un amoureux agité de la rage où l'a mis un visible oubli, ou pour une infidélité découverte, conjurer le Ciel et les Enfers, et néanmoins aussitôt que sa maîtresse s'est présentée, et que sa vue a calmé », et « pour en changer ses soupçons³. »

XCVII

Ms. AUT. — Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit; on peut dire la même chose de son étendue, de sa profondeur, de son discernement, de sa justesse, de sa droiture et de sa délicatesse. L'étendue de l'esprit est la mesure de sa lumière; la profondeur est celle qui découvre le fond des choses; le discernement les compare et les distingue; la justesse ne voit que ce qu'il faut voir; la droiture prend toujours le bon biais des choses; la délicatesse aperçoit les imper-

1. *Faites*, par mégarde, dans le manuscrit.

2. Ainsi, pour « conjurer », à moins, ce qui n'est guère probable, qu'on ne doive suppléer « que » devant un amoureux. Nous verrons, onze lignes plus bas, que la copie de 1663 a la même faute.

3. La maxime en forme, dans cette édition, deux qui sont ainsi fautivement coupées : « ... et la nature des choses soudainement en effet.

« Lorsqu'une personne, etc. »

ceptibles, et le jugement prononce ce qu'elles sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, lequel, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler.

Ms. 1663¹. — Le jugement n'est autre chose...² de son étendue, de sa profondeur, de son discernement, de sa justesse, de sa droiture et de sa délicatesse. L'étendue de l'esprit est la mesure de sa lumière; la profondeur est celle qui découvre le fond des choses; le discernement compare et distingue les choses.³ La justesse ne voit que ce qu'il faut voir; la droiture prend toujours le bon droit des choses; la délicatesse aperçoit les choses perceptibles, et le jugement prononce ce que les choses sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, lequel voyant tout, rencontre dans la plénitude de ces lumières tous les avantages dont nous venons de parler.

EDIT. 1664. — La véritable justice (*sic*) ne voit que ce qu'il faut voir; la droiture prend tout le bon droit des choses; la délicatesse aperçoit les choses imperceptibles, et le jugement prononce ce que les choses sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ses qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, lequel voit en toutes rencontres, dans la plénitude de ses lumières, tous les avantages dont nous venons de parler.⁴ Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit; on peut dire la même chose de son étendue et de sa profondeur, de son discernement, de sa justice, de sa droiture et de sa délicatesse. L'étendue de l'esprit est la mesure de la lumière, la profondeur est celle qui découvre le fond des choses, le discernement compare et distingue les choses.

XCIX

Ms. AUT. — La politesse de l'esprit est un tour de l'esprit par lequel il pense toujours des choses agréables, honnêtes et délicates.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « La politesse est un tour de l'esprit par lequel [il] pense ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663, moins la faute de « il » omis.

C

Ms. AUT. — La galanterie de l'esprit est un tour de l'esprit par lequel il pénètre et conçoit les choses les plus flatteuses, c'est-à-dire celles qui sont le plus capables de plaire aux autres.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « il pénètre les choses », et « les plus capables de ».

EDIT. 1664. — La galanterie est un tour de l'esprit, par lequel il pénètre les choses les plus flatteuses, c'est-à-dire celles qui sont les plus capables de plaire.

1. La maxime, qui en forme deux dans cette copie, y offre de très-grands rapports avec la leçon du manuscrit autographe, mais a aussi d'assez nombreuses variantes pour que nous croyions devoir la reproduire intégralement.

2. Ces points et cette lacune sont au manuscrit.

3. La maxime est coupée ici.

4. Comme dans la copie de 1663, la maxime en forme deux dans cette édition; elle y est coupée après « de parler. »

CI

Ms. AUT. — Il y a de jolies choses que l'esprit ne cherche point, et qu'il trouve toutes achevées en lui-même, de sorte qu'il semble qu'elles y soient cachées, comme l'or et les diamants dans le sein de la terre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf un mot : « Il y a des jolies choses ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CII

Ms. 1663. — L'esprit est toujours la dupe de l'esprit.

CIII

Ms. AUT. — On peut connoître son esprit, mais qui peut connoître son cœur ?

CIV

Ms. AUT. — Les affaires et les actions des grands hommes ont, comme les statues, leur point de perspective : il y en a qu'il faut voir de près, pour en discerner toutes les circonstances, et il y en a d'autres dont on ne juge jamais si bien que quand on en est éloigné.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « que quand on est éloigné. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CV

Ms. AUT. — Celui-là n'est pas raisonnable qui trouve la raison, mais celui qui la connoît, qui la goûte et qui la discerne.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CVI

Ms. AUT. — Pour savoir, il faut savoir le détail des choses, et, comme il est presque infini, de là vient que si peu de gens sont savants, et que nos connoissances sont superficielles et imparfaites, et qu'on décrit les choses, au lieu de les définir. En effet, on ne les connoît et on ne les fait connoître qu'en gros, et par des marques communes : de même que si quelqu'un disoit que le corps humain est droit, et composé de différentes parties, sans dire le nombre, la situation, les fonctions, les rapports et les différences de ces parties.

Ms. 1663. — On ne sauroit exempter toutes les espèces de vanité¹ ; et,

1. Ces premiers mots sont, avec une variante fautive, notre maxime DVI (voyez ci-après, p. 40), à laquelle la maxime CVI est jointe par *et*, avec un texte fort peu correct, dans la copie de 1663.

pour les savoir, il faut savoir le détail des choses, et, comme il est presque infini, de là vient que si peu de gens sont savants, et que nos connoissances sont si particulières, et qui¹, par faute d'écrire les choses au lieu de les définir en état, on ne les connoît et on ne les fait connoître qu'en gros et par des marques communes; c'est comme si quelqu'un disoit que ce corps humain est droit, et composé de différentes parties, sans dire le nombre, la situation, les fonctions, les rapports et les différences de ces parties.

EDIT. 1664. — On ne sauroit compter toutes les espèces de vanité²: pour cela il faut savoir le détail des choses, et comme il est presque infini, de là vient que si peu de gens sont savants, et que nos connoissances sont superflues et imparfaites. On décrit les choses, au lieu de les définir. En effet [on] ne les connoît et on ne les peut connoître qu'en gros, et par des marques communes. C'est comme si quelqu'un disoit que le corps humain est droit, et composé de différentes parties, sans dire la matière, la situation, les fonctions, les rapports et les différences de ses parties.

CXIV

Ms. AUT. — On est au désespoir d'être trompé par ses ennemis, et trahi par ses amis, et on est toujours satisfait de l'être par soi-même.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf la variante *souvent pour toujours*.

CXV

Ms. AUT. — Il est aussi aisé de se tromper soi-même, etc.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CXVI

Ms. AUT. — Rien n'est plus divertissant que de voir deux hommes assemblés, l'un pour demander conseil, et l'autre pour le donner: l'un paroît avec une déférence respectueuse, et dit qu'il vient recevoir des conduites et soumettre ses sentiments; et son dessein, le plus souvent, est de faire passer les siens, et de rendre celui qu'il fait maître de son avis, garant de l'affaire qu'il lui propose. Quant à celui qui conseille, il paye d'abord la sincérité de son ami d'un zèle ardent et désintéressé qu'il lui montre, et cherche en même temps dans ses propres intérêts des règles de conseiller, de sorte que son conseil lui est bien plus propre qu'à celui qui le reçoit.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes: « qu'il vient recevoir des conseils et soumettre », et « Quant à celui qui conseille, il appuie d'abord la sincérité de son avis d'un zèle ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes: « deux hommes s'assembler, l'un pour demander conseil, et l'autre pour le donner: l'un paroît avec une indifférence respectueuse »; « et son

1. Entassement de fautes: *qui* pour *que*, *d'écrire* pour *de décrire*; puis *état* pour *effet*, comme à la maxime VII, ci-dessus, p. 1; sans parler de « par faute », qui est sans doute pour « par la faute ».

2. Voyez la note de la page 16.

desir, le plus souvent, est » ; « Quant à celui qui est conseillé¹, il » ; « d'un zèle ardent et déintéressé (*sic*) », et « de sorte que son conseil lui devient plus propre ».

CXVII

Ms. AUT. — La plus déliée de toutes les finesses est de savoir bien faire semblant de tomber dans les pièges que l'on nous tend ; on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « est de faire semblant de tomber ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

CXIX

Ms. AUT. — La coutume que nous avons de nous déguiser aux autres, pour acquérir leur estime, fait qu'enfin nous nous déguisons à nous-mêmes.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « qu'enfin nous nous déguisons nous-mêmes. »

CXX

Ms. AUT. — La faiblesse fait commettre plus de trahisons que le véritable dessein de trahir.

Ms. 1663. — La faiblesse fait connoître (*sic*) plus de trahisons que les véritables desseins de trahir.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CXXI

Ms. AUT. — On fait souvent du bien pour pouvoir faire du mal impunément.

CXXIV

Ms. AUT. — Rien n'est si dangereux que l'usage des finesses, que tant de gens d'esprit emploient communément ; les plus habiles affectent de les éviter toute leur vie, pour s'en servir en quelque grande occasion et pour quelque grand intérêt.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « les plus habiles affectant de les rejeter toute leur vie, pour s'en servir en quelque grand intérêt. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « dans quelque grande occasion ».

1. Faut-il lire : « qui est conseiller », ou « qui est consulté » ? Plutôt, ce semble, « qui conseille », ce qui est la leçon du manuscrit autographe, de la copie de 1663, et des éditions de 1665-1678.

CXXV

Ms. AUT. — Comme la finesse est l'effet d'un petit esprit, il arrive quasi toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit, se découvre en un autre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Comme elles¹ sont l'effet d'un petit esprit, il arrive quasi toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir (*sic*) en un endroit, se découvre en un autre.

CXXVI

Ms. 1663. — Si on étoit assez habile, on ne feroit jamais de finesse ni de trahisons.

EDIT. 1664. — Chacun pense être plus fin que les autres², et si l'on étoit habile, on ne feroit jamais de finesse ni de trahison.

CXXVIII

Ms. AUT. — La subtilité est une fausse délicatesse, et la délicatesse est une solide subtilité.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « une subtilité solide. »

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

CXXXII

Ms. AUT. — On est sage pour les autres; personne ne l'est assez pour soi-même.

CXXXV

Ms. AUT. — Chaque homme n'est pas plus différent des autres hommes qu'il l'est souvent de lui-même.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CXXXVII

Ms. AUT. — Quand la vanité ne fait point parler, on n'a pas envie de dire grand'chose.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

1. Pour « Comme les finesse », — Cette maxime et la précédente se suivent immédiatement dans cette édition, ainsi que dans toutes celles qu'a publiées l'auteur et dans nos manuscrits.

2. Voyez ci-après, p. 39, la maxime cccxciv et la note qui s'y rapporte.

CXXXVIII

Ms. AUT. — On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « On n'aime mieux dire ».

CXXXIX

Ms. AUT. — Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paroissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a quasi personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit, et que les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même emps que l'on voit, dans leurs yeux et dans leur esprit, un égarement et une précipitation de retourner à ce qu'ils veulent dire, au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire ou de persuader les autres, de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Dans leur[s] yeux et dans leurs esprits », et « c'est une des grandes perfections qu'on puisse avoir. »

CXL

Ms. AUT. — Un homme d'esprit seroit souvent embarrassé sans la compagnie des sots.

EDIT. 1664. — Un homme d'esprit seroit bien souvent embarrassé sans la compagnie des sots.

CXLI

Ms. AUT. — On se vante souvent mal à propos de ne se point ennuyer, et l'homme est si glorieux qu'il ne veut pas se trouver de mauvaise compagnie.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « l'honneur » pour « l'homme ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CXLII

Ms. AUT. — Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre avec peu de paroles beaucoup de choses, les petits esprits, en revanche, ont l'art de parler beaucoup, et de ne dire rien.

CXLIII

Ms. AUT. — C'est plutôt par l'estime de nos sentiments que nous exagérons les bonnes qualités des autres, que par leur mérite; et nous nous louons en effet lorsqu'il semble que nous leur donnons des louanges.

TROIS ANCIENS TEXTES DES *MAXIMES*. 21

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « et nous nous l'avons en effet », au lieu de : « et nous nous louons en effet ».
EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe¹.

CXLIV

Ms. AUT. — Conforme à la leçon définitive, sauf un mot : « l'un la prend comme la récompense de ».

Ms. 1663. — Conforme à la leçon définitive, sauf un mot : « on la prend comme une récompense de ».

CXLV

Ms. AUT. — Nous choisissons souvent des louanges empoisonnées qui découvrent, par contre-coup, des défauts en nos amis, que nous n'osons divulguer².

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf la variante *souvent* pour *toujours*.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CXLVI

Ms. AUT. — On ne loue que pour être loué.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

CXLVII

Ms. AUT. — Peu de gens sont assez sages pour aimer mieux le blâme qui leur sert que la louange qui les trahit.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLV

Ms. AUT. — Comme il y a de bonnes viandes qui affadissent le cœur, il y a un mérite fade, et des personnes qui dégoûtent avec des qualités bonnes et estimables.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « Comme il y a des bonnes viandes ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLVI

Ms. AUT. — Il y a des gens dont le mérite...

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

1. Voyez ci-après, p. 47, la maxime DXXCVI et la note qui s'y rapporte.

2. Voyez la maxime CXXCVIII, ci-après, p. 26 et note 1.

CLIX

Ms. 1663. — Ce n'est pas assez d'avoir des grandes qualités, *etc.*

CLX

Ms. AUT. — On se mécompte toujours dans le jugement que l'on fait de nos actions, quand elles sont plus grandes que nos desseins.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLXI

Ms. AUT. — Il faut une certaine proportion entre les actions et les desseins qui les produisent, sans laquelle les actions ne font jamais tous les effets qu'elles doivent faire.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf trois mots oubliés : « sans laquelle » et « jamais ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf deux mots oubliés : « sans laquelle ».

CLXII

Ms. AUT. — On admire tout ce qui éblouit, et l'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités dérobe l'estime, et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « dérobe l'estime qui donne ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette autre faute : « plus de réputation que de véritable mérite. »

CLXIII

Ms. AUT. — Il y a une infinité de conduites qui ont un ridicule apparent, et qui sont, dans leurs raisons cachées, très-sages et très-solides.

CLXVI

Ms. AUT. — Le monde, ne connoissant point le véritable mérite, n'a garde de pouvoir le récompenser : aussi n'élève-t-il à ses grandeurs et à ses dignités que des personnes qui ont de belles qualités apparentes, et il couronne généralement tout ce qui luit, quoique tout ce qui luit ne soit pas de l'or.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « ne soit point de l'or. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « la récompenser », et cette orthographe : « n'élève il à » (comparez tome III, 1^{re} partie, p. 58, l. 2).

CLXVIII

Ms. AUT. — L'espérance, toute vaine et toute trompeuse qu'elle est

d'ordinaire, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un beau chemin.

CLXIX

Ms. AUT. — La honte, la paresse et la timidité ont souvent toutes seules le mérite de nous retenir dans notre devoir, pendant que notre vertu en a tout l'honneur.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « pendant que notre vertu en a tiré l'honneur. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLXX

Ms. AUT. — Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé net, sincère et honnête, est plutôt un effet de probité que d'habileté.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé est net, sincère et honnête.

CLXXI

Ms. AUT. — Toutes les vertus des hommes se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf, les deux fois, « se portent » au lieu de « se perdent ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLXXIII

Ms. AUT. — La curiosité n'est pas, comme l'on croit, un simple amour de la nouveauté : il y en a d'intérêt, qui fait que nous voulons savoir les choses pour nous en prévaloir, et il y en a une autre d'orgueil, qui nous donne envie d'être au-dessus de tous ceux qui ignorent les choses, et de n'être pas au-dessous de ceux qui les savent.

CLXXV

Ms. AUT. — La constance en amour est... : de sorte que cette constance n'est que notre inconstance arrêtée et renfermée dans un sujet.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Toute constance en amour est », et « de sorte que cette constance n'est qu'une inconstance arrêtée et ».

CLXXVI

Ms. AUT. — La durée de l'amour, et ce qu'on appelle ordinairement constance, sont deux choses bien différentes : la première vient de ce que l'on trouve sans cesse dans la personne¹ que l'on aime, comme dans une

1. Après le mot *personne*, il y a quelques lettres biffées.

source inépuisable, de nouveaux sujets d'aimer, et l'autre vient de ce qu'on se fait un honneur de tenir sa parole.

Ms. 1663. — Il y a deux sortes de constances en amour : l'une vient de ce que l'on trouve sans cesse des nouveaux sujets d'aimer en la personne que l'on aime, comme en une source inépuisable, et l'autre vient de ce que l'on se fait un honneur de tenir sa parole.

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663, sauf ces variantes : « constance », au singulier ; « de nouveaux sujets d'aimer », et « de ce qu'on se fait honneur de tenir sa parole. »

CLXXVII

Ms. AUT. — La persévérance n'est digne de blâme, ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte ni qu'on ne se donne.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLXXVIII

Ms. AUT. — Ce qui nous fait aimer les connoissances nouvelles n'est pas tant la lassitude que l'on a des vieilles, ni le plaisir de changer, que le dégoût que nous avons de n'être pas assez admirés de ceux qui nous connoissent trop, et l'espérance de l'être davantage de ceux qui ne nous connoissent guère.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « l'espérance que nous avons de l'être davantage ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

CLXXX

Ms. AUT. — Notre repentir ne vient point de nos actions, mais du dommage qu'elles nous causent.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLXXXI

Ms. AUT. — Il y a deux sortes d'inconstances : l'une qui vient de la légèreté de l'esprit, qui, à tout moment, change d'opinion, ou plutôt de la pauvreté de l'esprit, qui reçoit toutes les opinions des autres ; l'autre, qui est plus excusable, vient de la [fin]¹ du goût des choses que l'on aimoit.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « à tous moments », et « l'autre, qui n'est (*sic*) plus excusable, vient de la fin du goût des choses que l'on aimoit. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Il y a deux sortes d'inconstances : la première vient de la légèreté de l'esprit, qui à tous moments », et « la seconde, qui est plus excusable, vient de la fin du goût des choses que l'on aimoit. »

1. Au lieu de ce mot, il y a un blanc au manuscrit.

CLXXXII

Ms. AUT. — Les vices entrent dans la composition des vertus, comme es poisons entrent dans la composition des plus grands remèdes de la médecine; la prudence les assemble, elle les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « dans la composition des remèdes de la médecine », et « la prudence les assemble et les tempère, et elle ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

CLXXXIV

Ms. AUT. — Nous avouons nos défauts, pour réparer le préjudice qu'ils nous font dans l'esprit des autres, par l'impression que nous leur donnons de la justice du nôtre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLXXXV

Ms. 1663. — Le crime a ses héros ainsi que la vertu¹.

EDIT. 1664. — Conforme à cette variante de la copie de 1663.

CLXXXVI

Ms. AUT. — On hait souvent les vices, mais on méprise toujours le manque de vertu.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CLXXXVIII

Ms. AUT. — La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps; et quelque éloignés que nous paroissions être des passions que nous n'avons pas encore ressenties, il faut croire toutefois que l'on n'y est pas moins exposé qu'on l'est à tomber malade quand on se porte bien.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « du corps; quelque éloignés que ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CXCI

Ms. AUT. — On pourroit presque dire qu'ils² nous attendent sur le

1. Outre cette variante, qu'il joint, sous cette forme, à la maxime DCVIII (voyez ci-après, p. 49), ce manuscrit donne ailleurs, à part, la leçon définitive de cette maxime CLXXXV.

2. C'est-à-dire « les vices », les deux maximes CXCI et CXCI n'en faisant qu'une dans ce manuscrit, et y étant interverties.

cours ordinaire de la vie, comme des hôtelleries où il faut successivement loger; et je doute que l'expérience même nous en pût garantir, s'il nous étoit permis de faire deux fois le même chemin.

CXCII

Ms. AUT. — Quand les vices nous quittent, nous voulons croire que c'est nous qui les quittons.

CXCIII

Ms. AUT. — On n'est pas moins exposé aux rechutes des maladies de l'âme que de celles du corps; nous croyons être guéris, bien que, le plus souvent, ce ne soit qu'un relâche, ou un changement de mal.

CXCIV

Ms. AUT. — Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps : quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paroît toujours, et elles se peuvent toujours rouvrir.

CXCVI

Ms. AUT. — Quand il n'y a que nous qui sachions nos crimes, ils sont bientôt oubliés.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « qui sachons ».

CXCVIII

Ms. AUT. — Nous élevons même¹ la gloire des uns pour abaisser par là celle des autres, et on loueroit moins Monsieur le Prince et M. de Turenne, si on ne vouloit pas les blâmer tous les deux.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « Nous élevons la gloire ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

CXCIX

Ms. AUT. — Le desir de paroître habile empêche souvent de le devenir, parce qu'on songe plus à paroître aux autres qu'à être effectivement ce qu'il faut être.

CCII

Ms. AUT. — Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent la corruption de leur cœur aux autres et à eux-mêmes; les vrais honnêtes

1. Cette maxime, dans ce manuscrit, comme dans les deux autres textes, suit immédiatement la maxime CXLV, dont les variantes sont données ci-dessus, p. 21.

gens sont ceux qui la connoissent parfaitement, et la confessent aux autres.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCIII

Ms. AUT. — Le vrai honnête homme, c'est celui qui ne se pique de rien.

CCIV

Ms. AUT. — La sévérité des femmes, c'est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. C'est comme un prix dont elles augmentent le leur; c'est enfin un attrait fin et délicat, et une douceur déguisée.

Ms. 1663. — La sévérité des femmes, c'est un ajustement et un fard qu'elles ajustent à leur beauté. C'est enfin un attrait fin et délicat, et une douceur déguisée.

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663, sauf ces variantes : « La sévérité des femmes est un ajustement », et « qu'elles ajoutent à leur beauté. C'est enfin ».

CCV

Ms. AUT. — La chasteté des femmes est l'amour de leur réputation et de leur repos.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCVI

Ms. AUT. — C'est être véritablement honnête homme que de vouloir bien être examiné des honnêtes gens, en tous temps, et sur tous les sujets qui se présentent.

CCVII

Ms. AUT. — L'enfance nous suit dans tous les temps de la vie. Si quelqu'un paroît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune.

EDIT. 1664. — Conforme à la leçon définitive, sauf cette variante : « de la vie; et si quelqu'un ».

CCVIII

Ms. AUT. — Il y a des gens niais qui se connoissent niais, et qui emploient habilement leur niaiserie.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe¹.

1. Il semble que le copiste ait mal lu, et écrit, sans chercher un sens : « qui se connoissent *mais*, et qui ».

EDIT. 1664. — Il y a des gens niais qui se connoissent fort sots, et qui emploient habilement leurs sottises.

CCIX

EDIT. 1664. — Les plus sages le sont dans les choses indifférentes, mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires¹; et qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.

CCXI

Ms. AUT. — Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles, que tout le monde chante un certain temps, quelques (*sic*) fades et dégoûtants qu'ils soient.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette orthographe : « vaux de villes », et un mot : « quelques *fats* et ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « à des vaudevilles ».

CCXII

Ms. AUT. — La plupart des gens ne voient dans les hommes que la vogue qu'ils ont, et le mérite de leur fortune.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXIII

Ms. AUT. — L'amour de la gloire, et plus encore la crainte de la honte, le dessein de faire fortune, le desir de rendre notre vie commode et agréable, et l'envie d'abaisser les autres, font cette valeur qui est si célèbre parmi les hommes.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « le dessein de faire fortune, le dessein de rendre notre vie », et « font naître cette valeur ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « font naître cette valeur ».

CCXIV

Ms. AUT. — La valeur, dans les simples soldats, est un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXV

Ms. AUT. — La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont des extrémités où on arrive rarement. L'espace qui est entre-deux est vaste,

1. Ce commencement est notre maxime DXXI.

et contient toutes les autres espèces de courage : il n'y a pas moins de différence entre eux qu'il y en a entre les visages et les humeurs; cependant ils conviennent en beaucoup de choses. Il y a des hommes qui s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent aisément par sa durée; il y en a qui sont assez contents quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de choses au delà. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres d'eux-mêmes; d'autres se laissent quelquefois entraîner à des épouvantes générales; d'autres vont à la charge, pour n'oser demeurer dans leurs postes; enfin il s'en trouve à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage, et les prépare à s'exposer à de plus grands. Outre cela, il y a un rapport général que l'on remarque entre tous les courages des différentes espèces dont nous venons de parler, qui est que, la nuit augmentant la crainte et cachant les bonnes et les mauvaises actions, leur donne la liberté de se ménager. Il y a encore un autre ménagement plus général qui, à parler absolument, s'étend sur toute sorte d'hommes : c'est qu'il n'y en a point qui fassent tout ce qu'ils seroient capables de faire dans une occasion, s'ils avoient une certitude d'en revenir : de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose à leur valeur, et diminue son effet.

Ms. 1663¹. — La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont des extrémités où l'on arrive rarement. L'espace qui est entre les deux est vaste, et contient toutes les autres espèces de courage : il y a plus de différence entre elles qu'il y en a entre les visages et les humeurs; cependant elles conviennent en beaucoup de choses. Il y a des hommes qui s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent aisément par sa durée; il y en a qui sont assez contents quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de choses au delà. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres de leur peur; d'autres se laissent quelquefois emporter à des épouvantes générales; d'autres vont à la charge, pour n'oser demeurer dans leurs postes; enfin il s'en trouve à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage, et les prépare à s'exposer à des plus grands. Outre cela, il y a un rapport général que l'on remarque entre tous les courages des différentes espèces dont nous venons de parler, qui est que, la nuit augmentant la crainte et cachant les bonnes et mauvaises actions, leur donne la liberté de se ménager. Il y a encore un autre ménagement plus général qui, à parler plus absolument, s'étend sur toutes sortes d'hommes : c'est qu'il n'y en a point qui fassent ce qu'ils seroient capables de faire dans une occasion, s'ils avoient une certitude d'en revenir : de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose à leur valeur, et diminue son effet.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « des extrémités où l'on arrive rarement »; « se relâchent et se rebutent aisément pour sa durée. Il y en a qui sont assez constants quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de chose au delà. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres de leur peur; d'autres se laissent quelquefois emporter à des épouvantes générales; d'autres vont à la charge, pour n'oser demeurer dans leur poste; enfin », et « de se ménager. Il y a encore un autre ménagement plus général qui, à parler absolument, s'étend sur toutes sortes d'hommes : c'est qu'il n'y en a

1. Quoique, pour cette maxime, le texte de la copie de 1663 soit, dans son ensemble, assez conforme à celui du manuscrit autographe, il y a cependant d'assez nombreuses différences de détail, pour que nous la reproduisions en entier.

point qui fassent tout ce qu'ils seroient capables de faire dans une action, s'ils ».

CCXVI

Ms. AUT. — La pure valeur, s'il y en avoit, seroit de faire sans témoins ce qu'on est capable de faire devant le monde.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXVII

Ms. AUT. — L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme, par laquelle elle empêche les troubles, les désordres et les émotions que la vue des grands périls a accoutumé d'élever en elle. Par cette force les héros se maintiennent dans un état paisible, et conservent l'usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus terribles et les plus surprenants. Cette intrépidité doit soutenir...¹.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXIX

Ms. AUT. — La plupart des hommes s'exposent assez à la guerre...

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXX

Ms. AUT. — La vanité, et la honte, et surtout le tempérament, fait la valeur des hommes et la chasteté des femmes, dont chacun mène tant de bruit.

Ms. 1663. — La vanité, et la honte, et surtout le tempérament, font la valeur des hommes, dont on fait tant de bruit.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante de 1663 : « dont on fait tant de bruit. »

CCXXI

Ms. AUT. — On ne veut point perdre la vie, et on veut acquérir de la gloire; de là vient que, quelque chicane qu'on remarque dans la justice, elle n'est point égale à la chicane des braves².

Ms. 1663. — On ne veut point perdre la vie, et on veut acquérir de la gloire : de là vient que les braves ont plus d'adresse et d'esprit pour éviter la mort, que les gens de chicane pour conserver leurs biens.

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

1. Voyez ci-après, p. 49, la maxime DCXIV.

2. Une main étrangère, probablement celle dont nous avons parlé ci-dessus (p. 12, notes 1 et 2), a écrit, au crayon, dans les interlignes du manuscrit, la leçon définitive, avec cette variante a fin : « pour acquérir des biens. »

CCXXIII

Ms. AUT. — Il est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands : elle soutient le commerce, et nous ne payons pas pour la justice de payer, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf l'omission des deux mots : « de payer ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « par la justice de payer ».

CCXXIV

Ms. AUT. — Plusieurs personnes s'acquittent des devoirs de la reconnaissance, quoiqu'il soit vrai de dire que personne n'en a effectivement.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « des devoirs de la récompense ».

CCXXV

Ms. AUT. — Ce qui fait tout le mécompte que nous voyons dans la reconnaissance des hommes, c'est que l'orgueil, *etc.*

Ms. 1663. — Ce qui fait tant de mécompte dans la reconnaissance qu'on attend des grâces qu'on a faites¹, c'est que l'orgueil, *etc.*

CCXXVI

Ms. AUT. — On se souvient reconnaissant par principe d'ingratitude.

CCXXX

Ms. AUT. — Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui ne produisent infailliblement leurs pareils. L'imitation des biens vient de l'émulation, et celle des maux de l'excès de la malignité naturelle, qui, étant comme tenue en prison par la honte, est mise en liberté par l'exemple.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « leur pareil. L'imitation d'agir honnêtement vient de...², et celle des maux de ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « leurs pareils. L'imitation d'agir honnêtement vient de l'émulation, et l'imitation des maux vient de », et « qui étant comme tenue en prison par la bonté, est mise en liberté par l'exemple. »

CCXXXII

Ms. AUT. — Quelque prétexte que nous donnions à nos afflictions, ce n'est que l'intérêt et la vanité qui les causent.

1. *Fait (faict)*, sans accord, dans cette copie.

2. Ces points sont au manuscrit; à la suite, *en* pour *et*.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.
 EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXXXIII

Ms. AUT. — Il y a une espèce d'hypocrisie dans les afflictions ; car, sous prétexte de pleurer une personne qui nous est chère, nous pleurons les nôtres, c'est-à-dire la diminution de notre bien, de notre plaisir, ou de notre considération. De cette manière, les morts ont l'honneur des larmes qui coulent pour les vivants. J'ai dit que c'est une espèce d'hypocrisie, parce que, par elle, l'homme se trompe seulement lui-même. Il y en a une autre, qui n'est pas si innocente, et qui impose à tout le monde : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Car le temps, qui consomme tout, l'ayant consommée, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs ; elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader, par toutes leurs actions, qu'elles égaleront la durée de leur déplaisir à leur propre vie. Cette triste et fatigante vanité se trouve pour l'ordinaire dans les femmes ambitieuses, parce que, leur sexe leur fermant tous les chemins à la gloire, elles se jettent dans celui-ci, et s'efforcent à se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable douleur. Outre ce que nous avons dit, il y a encore quelques autres espèces de larmes qui coulent de certaines petites sources, et qui, par conséquent, s'écoulent incontinent : on pleure pour avoir la réputation d'être tendre ; on pleure pour être pleuré, et on pleure enfin de honte de ne pas pleurer.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « ou de notre considération, en la personne que nous pleurons. De cette manière, les morts ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour ceux qui les pleurent. J'ai dit que c'étoit » ; « la durée de leurs pleurs à leur propre vie » ; « tous chemins à la gloire » ; « et se forcent à se rendre célèbres » ; « d'être tendres », et la faute « afin » pour « enfin ».

EDIT. 1664. — Il y a une espèce d'hypocrisie dans les afflictions ; car, sous prétexte de pleurer une personne qui nous est chère, nous pleurons la diminution de notre bien, de notre plaisir, de notre considération, en la personne que nous avons perdue. De cette manière les morts ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour ceux qui les pleurent. J'ai dit que c'étoit une espèce d'hypocrisie, parce que par elle l'homme se trompe seulement lui-même. Il y en a une autre, qui n'est pas si innocente, et qui impose à tout le monde : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Car le temps, qui consomme tout, ayant consommé ce qu'elles pleurent, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes, et leurs soupirs : elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader, par toutes leurs actions, qu'elles égaleront la durée de leurs pleurs à leur propre vie. Cette triste...¹.

CCXXXV

Ms. AUT. — Nous ne sommes pas difficiles à consoler des disgrâces de nos amis, lorsqu'elles servent à nous faire faire quelque belle action.

1. Le texte de toute la suite del a maxime est conforme à celui du manuscrit autographe ; seulement la dernière phrase : « Outre ce que... », forme une seconde maxime dans l'impression de 1664.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « point difficiles » ; « lorsqu'elles aident à », et « quelques belles actions. »

CCXXXVI

Ms. AUT. — Qui considérera superficiellement tous les effets de la bonté qui nous fait sortir de nous-même, et qui nous immole continuellement à l'avantage de tout le monde, sera tenté de croire que, lorsqu'elle agit, l'amour-propre s'oublie et s'abandonne lui-même, et même qu'il se laisse dépouiller et appauvrir sans s'en apercevoir, en sorte qu'il semble que la bonté soit la niaiserie et l'innocence de l'amour-propre. Cependant la bonté est en effet le plus prompt de tous les moyens dont l'amour-propre se sert pour arriver à ses fins ; c'est un chemin dérobé par où il revient à lui-même plus riche et plus abondant ; c'est un désintéressement qu'il met à une furieuse usure ; c'est enfin un ressort délicat avec lequel il remue, il dispose et tourne tous les hommes en sa faveur.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « en sorte qu'il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté. Cependant la bonté est en¹ effet le plus propre de tous les moyens dont », et « avec lequel il réunit, il dispose »².

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes, dont trois reproduisent le texte de 1663 : « tous les efforts de la bonté qui » ; « en sorte qu'il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté. Cependant » ; « le plus propre de tous les moyens dont », et « avec lequel il réunit, et dispose et tourne tous les hommes en sa faveur. »

CCXXXVII

Ms. AUT. — Nul ne mérite d'être loué de bonté, s'il n'a la force et la hardiesse de pouvoir être méchant : toute autre bonté n'est en effet qu'une privation de vice, ou plutôt la timidité des vices, et leur endormissement.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Nul ne mérite être loué », et « une privation de vices, et leur endormissement. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante de 1663 : « une privation de vices, et leur endormissement. »

CCXXXIX

Ms. AUT. — Rien ne nous plaît tant que la confiance des grands et des personnes considérables par leurs emplois, par leur esprit ou par leur mérite ; elle nous fait sentir un plaisir exquis et élève merveilleusement notre orgueil, parce que nous la regardons comme un effet de notre fidélité ; cependant nous serons remplis de confusion, si nous considérons l'imperfection et la bassesse de sa naissance, car elle vient de la vanité, de l'envie de parler et de l'impuissance de retenir les secrets, de sorte qu'on peut dire que la confiance est comme un relâchement de l'âme causé par le nombre et par le poids des choses dont elle est pleine.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « nous serions remplis de confusion, si nous considérions ».

1. Un pour en, par mégarde.

2. Voyez ci-après, p. 37, la maxime CCLXIV.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes, dont la première est de 1663 : « nous serions remplis de confusion, si nous considérions », et « que la confiance est un relâchement de ».

CCXL

Ms. AUT. — Je ne sais si on peut dire de l'agrément, séparé de la beauté, que c'est une symétrie dont on ne sait pas les règles, et un rapport secret des traits ensemble, et des traits avec les couleurs et l'air de la personne.

CCXLI

Ms. AUT. — La coquetterie est le fond de l'humeur de toutes les femmes ; mais toutes n'en ont pas l'exercice, parce que la coquetterie de quelques-unes est arrêtée et enfermée par leur tempérament et par leur raison.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXLII

Ms. AUT. — On incommode toujours les autres, quand on est persuadé de ne les pouvoir jamais incommoder.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, si ce n'est que des points remplacent le mot : « autres ».

CCXLIV

Ms. AUT. — La souveraine habileté consiste à bien connoître le prix de chaque chose.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCXLVI

Ms. AUT. — La générosité, c'est un desir de briller par des actions extraordinaires ; c'est un habile et industrieux emploi du désintéressement, de la fermeté en amitié, et de la magnanimité, pour aller promptement à une grande réputation.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « un industrieux emploi de désintéressement, de la fermeté¹ de l'amitié, et de la magnanimité, pour ».

CCXLVII

Ms. AUT. — La fidélité est une invention rare de l'amour-propre, par laquelle l'homme, s'érigeant en depositaire des choses précieuses, se rend lui-même infiniment précieux. De tous les trafics de l'amour-propre, c'est

1. Ce texte de 1664 n'a pas de virgule après « désintéressement », mais il y en a une après « fermeté ».

celui où il fait moins d'avances et de plus grands profits; c'est un raffinement de sa politique, car il engage les hommes, par leurs biens, par leur honneur, par leur liberté, et par leur vie, qu'ils sont forcés de confier, en quelques occasions, à élever l'homme fidèle au-dessus de tout le monde.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « car il engage les hommes par leur liberté, et », et « en quelque occasion ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes, dont la seconde est de 1663 : « où il fait moins d'avance », et « car il engage les hommes par leur liberté, et ».

CCXLIX

Ms. AUT. — Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix que dans le choix des paroles.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCL

Ms. AUT. — La vraie éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « et ne dire que ce qu'il faut. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCLI

Ms. AUT. — Il y a des personnes à qui leurs défauts siéent¹ bien, et d'autres qui sont disgraciés de leurs bonnes qualités.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Il y en a même² à qui leurs défauts siessent (*sic*) bien, et d'autres qui sont disgraciés de leurs bonnes qualités.

CCLII

Ms. AUT. — Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts qu'il est rare de voir changer les inclinations.

CCLIII

Ms. AUT. — L'intérêt donne toute sorte de vertus et de vices.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf le pluriel « toutes sortes ».

CCLIV

Ms. AUT. — L'humilité est une feinte soumission, que nous employons pour soumettre effectivement tout le monde; c'est un mouvement de l'orgueil, par lequel il s'abaisse devant les hommes, pour s'élever sur eux; c'est son plus grand déguisement et son premier stratagème. Certes, comme il

1. Après « siéent » est biffé « souvent » et « disgraciés » est bien au masculin (*disgratiés*).

2. Cette maxime vient après une qui commence par « Il y a des gens ».

est sans doute que le Protée des fables n'a jamais été, il est un véritable dans la nature, car il prend toutes les formes, comme il lui plaît; mais, quoiqu'il soit merveilleux et agréable à voir sur toutes ses figures et dans toutes ses industries, il faut pourtant avouer qu'il n'est jamais si rare ni si plaisant que lorsqu'on le voit sous la forme et sous l'habit de l'humilité; car alors on le voit les yeux baissés; sa contenance est modeste et reposée, ses paroles douces et respectueuses, pleines de l'estime des autres et de dédain pour lui-même: il est indigne de tous les honneurs, il est incapable d'aucun emploi, et ne reçoit les charges où on l'élève que comme un effet de la bonté des hommes et de la faveur aveugle de la fortune.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes: « Et comme il est sans doute comme le Protée des fables n'a jamais été, il est certain aussi que l'orgueil en est un véritable dans la nature, car »; « à voir sous toutes ses figures », et « qu'il n'est jamais si rare ni si extraordinaire que lorsqu'on le voit les yeux baissés; sa contenance ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes: « Et comme il est sans doute que le Protée des fables n'a jamais été, il est certain aussi que l'orgueil en est un véritable dans la nature, car »; « agréable à voir dans toutes les figures »; « qu'il n'est jamais si rare ni si extraordinaire que lorsqu'on le voit les yeux baissés »; « sa contenance [est] modeste et », et « des charges où l'on l'élève ».

CCLV

Ms. AUT. — Les pensées et les sentiments ont chacun un ton de voix, une action et un air de visage qui leur sont propres; c'est ce qui fait les bons et les mauvais comédiens, et c'est ce qui fait aussi que les personnes plaisent ou déplaisent.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette leçon autive: « que les personnes plaisants¹ et déplaisants. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante: « une action et un air qui leur sont propres »².

CCLVI

Ms. AUT. — Dans toutes les professions et dans tous les arts, chacun se fait une mine et un extérieur qu'il met en la place de la chose dont il veut avoir le mérite, de sorte que tout le monde n'est composé que de mines, et c'est inutilement que nous travaillons à y trouver les choses.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute: « Dans toutes les perfections et dans ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe³.

CCLX

Ms. AUT. — La civilité est une envie d'en recevoir; c'est aussi un désir d'être estimé poli.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

1. Faut-il, peut-être, suppléer « sont » ?

2. La maxime en forme deux dans cette édition; elle est coupée après « propres ».

3. Dans cette édition, les maximes LVI (ci-dessus, p. 9) et CCLVI sont réunies; LVI est en tête.

CCLXI

Ms. aut. — L'éducation qu'on donne aux princes est un second amour-propre qu'on leur inspire.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCLXIII

Ms. aut. — Il n'y a point de libéralité, et ce n'est que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCLXIV

Ms. aut. — La pitié est un sentiment de nos propres maux dans un sujet étranger; c'est une prévoyance habile des malheurs où nous pouvons tomber, qui nous fait donner des secours aux autres, pour les engager à nous les rendre dans de semblables occasions, de sorte que les services que nous rendons à ceux qui sont accueillis de quelque infortune sont, à proprement parler, des biens anticipés que nous nous faisons.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « dans de semblables actions »¹.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCLXV

Ms. aut. — La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté. On ne croit pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons.

CCLXVI

Ms. aut. — On s'est trompé quand on a cru, après tant de grands exemples, que l'ambition et l'amour triomphoient toujours des autres passions; c'est la paresse, toute languissante qu'elle est, qui en est le plus souvent la maîtresse : elle usurpe insensiblement sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie, et enfin elle é mousse et éteint toutes les passions et toutes les vertus.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « que l'amour et l'ambition triomphent », et « de la vie; elle y détruit et y consomme toutes les passions et toutes les vertus. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « On s'est trompé quand on a cru que l'amour et l'ambition triomphoient toujours des autres passions », et « elle usurpe insensiblement l'empire sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie; elle y détruit et y consomme toutes les passions et toutes les vertus. »

1. Cette maxime est suivie, dans ce manuscrit, de la maxime CCXXXVI (voyez ci-dessus, p. 33) et n'en forme qu'une avec elle.

CCLXVII

Ms. AUT. — La promptitude avec laquelle nous croyons le mal, sans l'avoir assez examiné, est aussi bien un effet de paresse que d'orgueil : on veut trouver des coupables, mais on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes.

CCLXVIII

Ms. AUT. — Nous récusons tous les jours des juges pour les plus petits intérêts, et nous commettons notre gloire et notre réputation, qui est la plus importante affaire de notre vie, aux hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur malignité, ou par leur préoccupation, ou par leur sottise, ou par leur injustice; et c'est pour obtenir d'eux un arrêt en notre faveur que nous exposons notre vie, et que nous la condamnons à une infinité de soucis, de peines et de travaux.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « pour le plus petit intérêt ».

CCLXXI

Ms. AUT. — La jeunesse est une ivresse continuelle : c'est la fièvre de la santé, c'est la folie de la raison.

CCLXXIII

Ms. AUT. — Il y a des hommes que l'on estime, qui n'ont pour toutes vertus que des vices qui sont propres à la société et au commerce de la vie.

CCLXXV

Ms. AUT. — La nature, qui se vante d'être toujours sensible, est, dans la moindre occasion, étouffée par l'intérêt.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « étouffée par un intérêt. »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

CCLXXXV

Ms. AUT. — La magnanimité est assez définie par son nom; on pourroit dire toutefois que c'est le bon sens de l'orgueil, et la voie la plus noble qu'il¹ ait pour recevoir des louanges.

CCXCIII

Ms. AUT. — Qui ne riroit de la modération, et de l'opinion qu'on a conçue d'elle? Elle n'a garde, ainsi qu'on croit, de combattre et de soumettre l'ambition, puisque jamais elles ne se peuvent trouver ensemble, la modération n'étant véritablement qu'une paresse, une langueur et un manque de courage : de manière qu'on peut justement dire que la modération est la bassesse de l'âme, comme l'ambition en est l'élévation.

1. « Qu'il » corrige « qu'elle ».

TROIS ANCIENS TEXTES DES *MAXIMES*. 39

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette faute : « une langueur et une marque de courage ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Qui ne riroit de cette vertu¹, et de l'opinion qu'on a conçue d'elle? Elle n'a garde, ainsi qu'on le croit de ».

CCXCVII

Ms. AUT. — Nous ne nous apercevons que des emportements et des mouvements extraordinaires de nos humeurs, comme de la violence de la colère, etc.² ; mais personne quasi ne s'aperçoit que ces humeurs ont un cours ordinaire et réglé, qui meut et tourne doucement et imperceptiblement notre volonté à des actions différentes ; elles roulent ensemble, s'il faut ainsi dire, et exercent successivement leur empire, de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions, dont nous croyons être les seuls auteurs.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « de nos humeurs et de notre tempérament, comme », et « elles veulent (*sic*) ensemble ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Nous nous apercevons des emportements et des mouvements extraordinaires de nos humeurs et de notre tempérament, comme de la violence de la colère ; mais », et « de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions, dont nous croyons être les seuls auteurs ; et le caprice de l'humeur est encore plus bizarre que celui de la fortune³ ».

CCCXCIV

Ms. AUT. — Chacun pense être plus fin que les autres⁴.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

DIV

Ms. AUT. — On peut rapprocher d'une partie de cette maxime les deux suivantes du manuscrit :

Rien ne prouve davantage combien la mort est redoutable, que la peine que les philosophes se donnent pour persuader qu'on la doit mépriser.

Rien ne prouve tant que les philosophes ne sont pas si bien persuadés qu'ils disent, que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour éterniser leur réputation.

1. La maxime, dans cette édition, vient immédiatement après celle qui commence par : « La modération dans la bonne fortune » : voyez ci-dessus, p. 3-4, les variantes des maximes xvii et xviii, réunies en une seule dans les trois textes.

2. Cet « etc. » est dans ce manuscrit et dans la copie de 1663.

3. C'est, depuis « le caprice », avec une légère variante : « de l'humeur », et l'orthographe, que nous avons déjà notée : « bigearre », la maxime xlv : voyez ci-dessus, p. 7.

4. Entre ce texte et celui de la maxime définitive cccxciv, c'est à peine s'il y a assez de rapport de sens pour justifier le rapprochement. Dans l'édition de 1664, cette phrase précède, jointe par *et*, la variante de la maxime cxxvi (ci-dessus, p. 19).

2° *Variantes se rapportant aux Maximes posthumes.*

(Voyez tome I, p. 223-235.)

DV

Ms. AUT. — Dieu a mis des talents différents dans l'homme, comme il a planté de différents arbres dans la nature, en sorte que chaque talent, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets qui lui sont tous particuliers. De là vient que le poirier le meilleur du monde ne sauroit porter les pommes les plus communes, et que le talent le plus excellent ne sauroit produire les mêmes effets des talents les plus communs ; de là vient encore qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des sentences, sans en avoir la graine en soi, que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes, quoiqu'on n'y ait point semé les oignons.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « planté des différents arbres » ; « chaque talent est (*sic*), de même que chaque arbre a » ; « que le poirier le meilleur du monde ne sauroit porter des pommes les plus communes, et que le talent le plus excellent ne sauroit porter les effets des talents les plus communs ; de là vient qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des semences, sans avoir de la graine, que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes, quoiqu'on [n'] y ait pas semé de ses oignons. »

Edr. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « de différents arbres dans [la] nature » ; « des pommes les plus communes », et « de là vient encore qu'il est ridicule¹ de vouloir faire des semences, sans avoir la graine en soi, que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes, quand on n'y a pas planté des oignons. »

DVI

Ms. 1663. — On ne sauroit exempter (*sic*, pour *compter*) tous les excès de vanité².

DVII

Ms. AUT. — Tout le monde est plein de pelles qui se moquent des fourgons.

DVIII

Ms. AUT. — Ceux qui prisent trop leur noblesse ne prisent d'ordinaire pas assez ce qui en est l'origine.

1. Tel est le texte, sans « aussi ».

2. Dans la copie de 1663 et dans l'édition de 1664, cette maxime n'en fait qu'une avec notre CVI^o, qui la suit, jointe par *et* : voyez ci-dessus, p. 16 et 17.

DX

Ms. AUT. — Conforme à notre texte, sauf cette variante : « de là vien le soudain assoupissement ».

DXI

EDIT. 1664. — Nous craignons toutes choses comme mortels, et nous les desirons toutes comme si nous étions immortels.

DXIII

Ms. AUT. — Ce qui nous fait croire si facilement que les autres ont des défauts, c'est la facilité que l'on a de croire ce qu'on souhaite.

DXIV

Ms. AUT. — Le remède de la jalousie est la certitude de ce qu'on craint...; c'est un cruel remède, mais il est plus doux que les doutes et les soupçons.

DXVI

Ms. AUT. — Il ne faut pas s'offenser que les autres nous cachent la vérité, puisque nous nous la cachons si souvent nous-mêmes.

DXVII

Ms. 1663. — Ce qui nous empêche souvent de bien juger des sentences qui prononce[nt] la fausseté des vertus, e[s]t que nous voyons qu'elles sont véritables en nous.

DXIX

Ms. AUT. — La fin du bien est un mal, la fin du mal est un bien.

DXX

Ms. AUT. — Les philosophes ne condamnent les richesses que par le mauvais usage que nous en faisons; il dépend de nous de les acquérir et de nous en servir sans crime; et au lieu qu'elles nourrissent et accroissent les vices, comme le bois entretient et augmente le feu, nous pouvons les consacrer à toutes les vertus, et les rendre même par là plus agréables et plus éclatantes.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « par les mauvais usages ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « sans crime; au lieu qu'elles ».

DXXII

Ms. AUT. — Comme la plus heureuse personne du monde est celle à qui peu de choses suffit, les grands et les ambitieux sont en ce point les plus misérables, [puis]qu'il leur faut l'assemblage d'une infinité de biens pour les rendre heureux.

Ms. 1663. — Les grands et les ambitieux sont plus misérables que les médiocres : il faut moins pour contenter ceux-ci que ceux-là.

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

DXXIII

Ms. AUT. — Une preuve convaincante que l'homme n'a pas été créé comme il est, c'est que, plus il devient raisonnable, et plus il rougit en soi-même de l'extravagance, de la bassesse et de la corruption de ses sentiments et de ses inclinations.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « c'est que, plus il est raisonnable ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

DXXVII

Ms. AUT. — L'homme est si misérable, que tournant toutes ses conduites à satisfaire ses passions, il gémit incessamment sous leur tyrannie : il ne peut supporter ni leur violence, ni celle qu'il faut qu'il se fasse pour s'affranchir de leur joug ; il trouve du dégoût non-seulement dans ses vices, mais encore dans leurs remèdes, et ne peut s'accommoder ni des chagrins de ses maladies, ni du travail de sa guérison.

3° *Variantes se rapportant aux Maximes supprimées.*

(Voyez tome I, p. 243-267.)

DLXIII

Ms. AUT. — Conforme au texte définitif sauf ces variantes : « L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi ; il rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendroit les tyrans des autres, si la fortune leur en ouvrait les moyens » ; « de la métamorphose » ; « et il y conçoit » ; « il en forme même quelquefois de si monstrueuses » ; « n'avoir plus d'envie de courir quand il se repose » ; « a une magie qui lui est propre » ; « timide et audacieux, etc.¹ » ; « qui le² tournent et le dévouent pour l'ordinaire à la gloire, ou aux richesses, ou aux plaisirs ; il en change » ; « et outre les changements qui lui viennent des causes étrangères » ; « de son propre fonds, car il est naturellement inconstant de toutes manières : il est inconstant d'inconstance » ; « et on le voit quelquefois travailler avec la dernière application, et avec des travaux incroyables, à » ; « nuisibles, et qu'il poursuit seulement parce qu'il les veut. Il est bizarre » ; « il vit partout, il vit de tout, et il vit de rien » ; « il passe même dans le parti des gens de piété qui lui font la guerre » ; « il se hait lui-même, avec eux³ il conjure sa perte, il travaille même à sa ruine » ; « Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint à la plus sévère piété, et s'il » ; « quand on pense qu'il quitte son plaisir, il le change seulement en satisfaction, et lors même qu'il » ; « on le retrouve dans le triomphe de sa défaite », et « trouve dans la violence de ses vagues continuelles une ».

Ms. 1663. — Conforme au texte définitif, sauf ces variantes (dont la plupart sont, sans les fautes, dans le manuscrit autographe) : « Il ne repose jamais hors de soi » ; « On ne peut en sonder la profondeur » ; « il en forme quelquefois de si monstrueuses » ; « n'avoir plus d'envie de courir quand il se repose » ; « a une magie qui lui est propre » ; « un (*sic*) peu de temps et sans effort » ; « plutôt que par les beautés et par le mérite » ; « que c'est après lui-même qu'il court, lorsqu'il suit les choses qui sont à son gré. Il est tout le contraire » ; « timide et audacieux, etc. » ; « qui le tournent et le dénouent (*sic*) pour l'ordinaire à la gloire, et aux richesses ou aux plaisirs » ; « et outre les changements qui lui viennent des causes étrangères » ; « de légèreté d'amour, de nouveautés » ; « travailler avec la dernière application, et avec des travaux incroyables, à » ; « et conserve sa fierté » ; « il vit partout, il vit de tout, et il vit de rien, et il s'accommode » ; « il passe même dans le parti des gens de piété qui lui font la guerre » ; « et, pourvu qu'il soit, veut bien être son ennemi » ; « Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint à la plus sévère piété, et s'il » ;

1. L' « etc. » est dans ce manuscrit, ainsi que dans la copie de 1663.

2. « Les », par mégarde, dans le manuscrit.

3. Le manuscrit a bien ainsi une virgule après « lui-même », et il n'y en a pas après « avec eux ».

« dans le même temps qu'il [se] ruine en un endroit, il se rétablit » ; « quand on pense qu'il quitte son plaisir, il se change seulement en satisfaction » ; « on le retrouve dans les triomphes de sa défaite », et « trouve dans la violence de ses vagues continuelles une ».

EDIT. 1664. — Conforme au texte définitif, sauf ces variantes : « L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi. Il est plus habile que le plus habile homme du monde¹. Il rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendroit » ; « Il ne repose jamais hors de soi » ; « On ne peut sonder la profondeur de ses projets, ni en percer les ténèbres » ; « il en forme quelquefois de si monstrueuses » ; « qui les couvre » ; « n'avoir plus envie de courir quand il se repose, et pense avoir perdu » ; « en quoi il est raisonnable² à nos yeux » ; « dans ses plus grands intérêts et ses plus importantes affaires » ; « a une magie qui lui est propre » ; « que c'est après lui-même qu'il court et qu'il suit son gré. Il est tous les contraires » ; « et le dévouent pour l'ordinaire à la gloire, ou aux richesses, ou aux plaisirs » ; « qui lui viennent des causes étrangères » ; « il est inconstant d'inconstance, de légèreté d'amour de nouveauté³, de lassitude » ; « travailler avec la dernière application, et avec des travaux incroyables, à » ; « Il est bigearre⁴ » ; « il vit partout, il vit de tout, et il ne vit de rien, et il s'accommode » ; « il passe même par pitié⁵ dans le parti des gens qui lui font la guerre » ; « enfin il ne se soucie que d'être, pourvu qu'il soit : il veut bien⁶ » ; « s'il se joint à la plus sévère pitié, et s'il » ; « quand on pense qu'il quitte son plaisir, il le change seulement en satisfaction » ; « on le retrouve dans les triomphes de sa défaite », et « trouve dans la violence de ses vagues continuelles une ».

DLXV

Ms. AUT. — La modération dans la bonne fortune n'est que la crainte de la honte qui suit l'emportement, ou la peur de perdre ce que l'on a.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe⁷.

DLXVII

Ms. 1663. — Tout le monde trouve à redire en autrui ce qu'il trouve à redire en lui.

DLXVIII

Ms. AUT. — Enfin l'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses métamorphoses, après avoir joué tout seul les personnages de la comédie humaine, se montre avec son visage naturel, et se découvre....

1. Cette phrase est notre maxime iv.

2. Ainsi, pour « semblable ».

3. Ponctué ainsi dans cette édition.

4. Voyez ci-dessus, p. 39 et note 3.

5. Ainsi, là et deux lignes après, pour « pitié ».

6. Ainsi ponctué.

7. Voyez ci-dessus, p. 3-4, les maximes xvii et xviii.

DLXIX

Ms. AUT. — Rapprochez de cette maxime la variante donnée ci-dessus, p. 7, de la maxime *XLI*.

DLXXI

Ms. AUT. — Quand on ne trouve point son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

DLXXII

Ms. AUT. — On n'est jamais si malheureux qu'on craint, ni si heureux qu'on espère.

Ms. 1663. — On n'est jamais si malheureux qu'on croit, ni si heureux qu'on espère.

EDIT. 1664. — On n'est jamais ni si malheureux qu'on pense, ni si heureux qu'on espère.

DLXXIII

Ms. AUT. — On se console souvent d'être malheureux en effet par un certain plaisir qu'on trouve à le paroître.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « pour certain plaisir ».

DLXXIV

Ms. AUT. — Comment peut-on se répondre si hardiment de soi-même, puisqu'il faut auparavant se pouvoir répondre de sa fortune ?

DLXXVI

EDIT. 1664. — L'amour est en l'âme de celui qui aime ce que l'âme est au corps qui l'anime (*sic*).

DLXXVII

Ms. AUT. — Comme on n'est jamais libre d'aimer ou de cesser d'aimer, on ne peut se plaindre avec justice de la cruauté de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette omission fautive : « de sa maîtresse, ni de la légèreté ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « Comme on n'est jamais libre d'aimer ou de n'aimer pas », et « de la cruauté d'une maîtresse ».

DLXXVIII

Ms. AUT. — La justice n'est qu'une vive appréhension qu'on nous ôte ce qui nous appartient; de là vient cette considération et ce respect pour tous les intérêts du prochain, et cette scrupuleuse application à ne lui faire aucun préjudice. Sans cette crainte qui retient l'homme dans les bornes des biens que la naissance ou la fortune lui a donnés¹, pressé par la violente passion de se conserver, comme par une faim enragée, il ferait des courses continuellement sur les autres.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « qu'on ne nous ôte »; « de² cette scrupuleuse application », et « des biens que la naissance ou la fortune lui ont donné[s] ».

EDIT. 1664. — Voyez ci-dessus, p. 12, comment, dans cette édition, cette maxime et la suivante se combinent avec la LXXVIII^o.

DLXXIX

Ms. AUT. — La justice dans les bons juges qui sont modérés n'est que l'amour de l'approbation; dans les ambitieux, c'est l'amour de leur élévation.

Ms. 1663. — La justice dans les bons juges qui sont modérés n'est que l'amour dans (*sic*) leur élévation.

EDIT. 1664. — L'amour de la justice dans les bons juges qui sont modérés n'est que l'amour de leur élévation. (Voyez ci-dessus, p. 12, la variante de la maxime LXXVIII.)

DLXXX

Ms. AUT. — On blâme l'injustice, non pas par la haine qu'on a pour elle, mais par le préjudice qu'on en reçoit.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « mais pour le préjudice ».

DLXXXIV

Ms. AUT. — Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pu le garder nous-mêmes?

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

DLXXXV

Ms. AUT. — L'aveuglement des hommes est le plus dangereux effet de leur orgueil : il sert encore à le nourrir et à l'augmenter, et c'est pour manquer de lumières que nous ignorons toutes nos misères et tous nos défauts.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « il sert à le nourrir et à l'augmenter, et c'est bien pour manquer de lumière que ».

1. « Données », par mégarde, dans le manuscrit.

2. Ainsi, pour « et »; à la ligne suivante, « donné », sans accord.

DLXXXVI

Ms. 1663. — On a plus de raison quand on espère plus d'en trouver aux autres¹.

DLXXXIX

EDIT. 1664. — Conforme au texte définitif, sauf cette variante : « aux bâtiments de l'orgueil. »

DXCV

Ms. AUT. — On n'oublie jamais si bien les choses que quand on s'est lassé d'en parler.

DXCVI

EDIT. 1664. — La modestie qui semble les refuser², n'est en effet qu'un désir d'en avoir de plus délicates.

DXCIX

Ms. AUT. — L'approbation que l'on donne à l'esprit, à la beauté et à la valeur, les augmente, et les perfectionne, et leur fait faire de plus grands effets qu'ils n'auroient été capables de faire d'eux-mêmes.

DCI

Ms. AUT. — On ne fait point de distinction dans la colère, bien qu'il y en ait une légère et quasi innocente, qui vient de l'ardeur de la complexion, et une autre très-criminelle, qui est, à proprement parler, la fureur de l'orgueil et de l'amour-propre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « dans les espèces de colère ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « dans les espèces de colères », et « qui est, proprement parler, la ».

DCII

Ms. AUT. — Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertu, mais celles qui ont seulement de plus grandes vues.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « de vertus », et « celles qui seulement ont ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf la variante « de vertus ».

1. Ainsi, sans les deux négations.

2. Qui semble refuser les louanges. — La maxime est, dans cette édition, réunie à la maxime CXLIII : voyez ci-dessus, p. 21.

DCIII

Ms. AUT. — Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie : ils les font valoir ce qu'ils veulent, et on est forcé de les recevoir selon leur cours et non pas selon leur véritable prix.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « leurs cours », et « leurs véritables prix. »

DCIV

Ms. AUT. — Peu de gens sont cruels de cruauté, mais tous les hommes sont cruels et inhumains d'amour-propre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « de cruauté, mais les hommes sont ».

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « de cruauté, mais l'on peut dire que la plupart des hommes sont ».

DCV

Ms. AUT. — Dieu seul fait les gens de bien, et on peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poète a dit de l'honnêteté des femmes :

.... *L'essere honesta*

Non è, se non un'arte de parer honesta.

Ms. 1663. — Cette copie est conforme, pour la partie française, au manuscrit autographe, mais elle omet la citation italienne.

DCVI

Ms. AUT. — La vertu est un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête, pour faire impunément ce qu'on veut.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « La vertu des gens du monde est un fantôme », et « pour faire impunément ce qu'on peut. »

DCVII

Ms. AUT. — Nous sommes préoccupés de telle sorte en notre faveur, que ce que nous prenons le plus souvent pour des vertus ne sont en effet que des vices qui leur ressemblent, et que l'orgueil et l'amour-propre nous ont déguisés.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes : « que ce que nous prenons souvent pour des vertus n'est en effet qu'un nombre de vices qui ».

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663, sauf cette variante : « ce que nous prisons souvent pour des vertus ».

DCVIII

Ms. AUT. — Les crimes deviennent innocents, et même glorieux,

par leur nombre et par leurs¹ excès ; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que les massacres des provinces entières sont des conquêtes.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « des habiletés, et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes. Le crime a ses héros ainsi que la vertu². »

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe, sauf ces variantes, dont la seconde, ainsi que l'addition finale, sont dans la copie de 1663 : « innocents, même glorieux par leur nombre et par leurs qualités » ; « des habiletés, et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes, » et : « Le crime a ses héros, etc. »

DCXIV

Ms. AUT. — Cette intrépidité doit soutenir le cœur dans les conjurations, au lieu que la seule valeur lui fournit toute la fermeté qui lui est nécessaire dans les périls de la guerre.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe³.

DCXV

EDIT. 1664. — Conforme au texte définitif, sauf cette variante : « une infinité d'actions qui, au lieu de l'avoir pour but, regarde seulement. »

DCXVIII

Ms. 1663. — L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplaît, et les seules choses charment qui sont naturelles.

DCXIX

Ms. AUT. — Nous ne regrettons pas la perte de nos amis selon leur mérite, mais selon nos besoins et l'opinion que nous croyons leur avoir donnée de ce que nous valons.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « suivant leurs mérites », et l'omission, par inadvertance, de *nous* devant *valons*.

DCXX

Ms. AUT. — Il est bien malaisé de distinguer la bonté répandue et générale pour tout le monde, de la grande habileté.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

DCXXII

Ms. AUT. — La confiance de plaire est souvent le moyen de plaire infailliblement.

1. Dans le manuscrit *leux*, calque à remarquer d'une prononciation du pluriel *eurs* (leçon de l'édition Suard : voyez au tome I, note 1 de la page 258).

2. Voyez ci-dessus, p. 25, la note 1.

3. Cette maxime, dans les trois textes, suit la maxime CCXVII et n'en fait qu'une avec elle.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe, sauf cette variante : « est souvent un moyen. »

EDIT. 1664. — Conforme à la copie de 1663.

DCXXIII

Ms. AUT. — Voyez ci-dessus, p. 37, la variante de la maxime CCLXV dont la DCXXIII^e est la seconde phrase, jointe par *et* dans le texte définitif.

DCXXVI

Ms. AUT. — La vérité est le fondement et la raison de la perfection et de la beauté¹ ; car il est certain qu'une chose, de quelque nature qu'elle soit, est belle et parfaite, si elle est tout ce qu'elle doit être, et si elle a tout ce qu'elle doit avoir.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — La vérité est le fondement et la justification de la raison, de la perfection et de la beauté ; car il est certain qu'une chose, de quelque nature qu'elle soit, est belle et parfaite, si elle est tout ce qu'elle doit être, et si elle a tout ce qu'elle doit avoir.

DCXXIX

Ms. AUT. — La politesse des États est le commencement de leur décadence, parce qu'elle applique tous les particuliers à leurs intérêts propres, et les détourne du bien public.

Ms. 1663. — Conforme au manuscrit autographe.

EDIT. 1664. — Conforme au manuscrit autographe.

DCXXX

Ms. AUT. — De toutes les passions, celle qui est la plus inconnue, c'est la paresse ; elle est la plus violente et la plus maligne... ; c'est le petit poisson qui a la force d'arrêter les plus grands navires ; c'est une bonace... et les plus grandes tempêtes. Le repos de la paresse est un charme secret de l'âme... ses plus ardentes poursuites et ses² plus opiniâtres résolutions, et enfin, pour donner la véritable idée de cette passion, il faut dire que la paresse est une béatitude de l'âme, qui la console de toutes ses pertes, et la fait renoncer à toutes ses prétentions.

DCXXXI

Ms. AUT. — De plusieurs actions diverses que la fortune arrange comme il lui plaît, il s'en fait plusieurs vertus.

1. Dans le manuscrit autographe et dans la copie de 1663, ce commencement est déjà plus haut, comme maxime distincte, sous cette forme : « La vérité est le fondement et la justification de la (sa, 1663) beauté. »

2. « Ses » est écrit en interligne, au-dessus de « les » biffé.

II

MAXIMES INÉDITES,

FOURNIES PAR LES TROIS TEXTES ANTÉRIEURS A L'ÉDITION DE 1665, LA 1^{re} DONNÉE
PAR L'AUTEUR.

Le manuscrit autographe (de Liancourt) contient une maxime inédite (c'est son n^o 237); la copie de 1663, une aussi, qui se retrouve dans l'édition hollandaise de 1664 (ce sont les n^{os} 2 de celle-là et 6 de celle-ci); sept autres sont propres à l'édition de 1664 (ce sont ses n^{os} 108, 109, 110, 153, 154, 155 et 156).

Manuscrit autographe (de Liancourt).

Il est difficile de comprendre combien est grande la ressemblance et la différence qu'il y a entre tous les hommes.

Copie de 1663 et édition de 1664.

Si on avoit ôté à ce qu'on appelle force, le desir de conserver et la crainte de perdre, il ne lui resteroit pas grand'chose.

Édition de 1664.

La familiarité est un relâchement presque de toutes les règles de la vie civile, que le libertinage a introduit dans la société, pour nous faire parvenir à celle qu'on appelle commode.

C'est un effet de l'amour-propre, qui, voulant tout accommoder à notre foiblesse, nous soustrait à l'honnête sujétion que nous imposent les bonnes mœurs, et, pour chercher trop les moyens de nous les rendre commodes, les fait dégénérer en vices.

Les femmes ayant naturellement plus de mollesse que les hommes, tombent plus tôt dans ce relâchement, et y perdent davantage; l'autorité du sexe ne se maintient pas; le respect qu'on lui doit diminue, et l'on peut dire que l'honnête y perd la plus grande partie de ses droits.

La raillerie est une gaieté agréable de l'esprit, qui enjoue la con-

versation, et qui lie la société, si elle est obligeante, ou qui la trouble si elle ne l'est pas.

Elle est plus¹ pour celui qui la fait, que pour celui qui la souffre.

C'est toujours un combat de bel esprit, que produit la vanité : d'où vient que ceux qui en manquent pour la soutenir, et ceux qu'un défaut reproché fait rougir, s'en offensent également, comme d'une défaite injurieuse qu'ils ne sauroient pardonner.

C'est un poison qui, tout pur, éteint l'amitié et excite la haine, mais qui, corrigé par l'agrément de l'esprit et la flatterie de la louange, l'acquiert ou la conserve; et il en faut user sobrement avec ses amis et avec les foibles.

1. Ainsi : voyez ci-après, p. 56, note 1.

III

ÉTUDE DE M. WILLEMS

sur la 1^{re} édition des *Maximes* de la Rochefoucauld,
imprimée par les Elzevier, en 1664.

(Voyez ci-dessus, l'*Avant-propos*, p. VII; et ci-après, la *Notice bibliographique*,
au commencement des IMPRIMÉS, B, *Maximes*.)

Nous n'avons pas besoin d'avertir que, dans cette étude publiée en 1879, les mots manuscrit (autographe) désignent la source ainsi nommée par M. Gilbert. M. Willemms n'a pu connaître que par ce que nous lui en avons récemment appris le manuscrit d'incontestable authenticité dont nous donnons plus haut la très-complète collation, et que, dans les notes ajoutées par nous entre crochets, nous nommons, comme partout dans cet Appendice, le « Manuscrit de Liancourt ».

On sait que la Rochefoucauld fit imprimer pour la première fois ses *Maximes* en 1665. Dans un *Avis au lecteur*, en tête du volume, l'auteur, ou le Sosie qui parle en son nom, rend compte en ces termes du motif qui l'a déterminé à publier son livre : « Il y a apparence que l'intention du peintre n'a jamais été de faire paroître cet ouvrage, et qu'il seroit encore renfermé dans son cabinet, si une méchante copie qui en a couru, et qui a passé même, depuis quelque temps, en Hollande, n'avoit obligé un de ses amis de m'en donner une autre, qu'il dit être tout à fait conforme à l'original. » L'histoire de cette copie n'avait jamais été éclaircie, et le dernier éditeur de la Rochefoucauld supposait que c'était un simple prétexte dont l'auteur s'était servi pour donner son livre au public. « Car, fait-il observer judicieusement, si une copie avait couru jusqu'en Hollande, on n'eût pas manqué de l'y imprimer immédiatement, comme on s'était hâté de faire, en 1662, pour les *Mémoires* de notre auteur; or il ne reste pas trace d'une édition hollandaise antérieure à la première édition française¹. »

La Rochefoucauld n'en a pas fait accroire à ses lecteurs : cette édition hollandaise, vainement cherchée jusqu'ici, existe, et nous avons réussi à en retrouver un exemplaire. C'est un mince volume de 79 pages, imprimé en gros caractères et dans le format petit in-8°. Le titre porte : SENTENCES ET MAXIMES DE MORALE. *A la Haye, chez Jean et Daniel Steucker*, cl^o 100 LXIV. L'édition est donc antérieure d'un an à la première édition française. Une circonstance la rend doublement précieuse : elle sort des presses elzeviriennes de Leyde. Sur le frontispice se voit la marque typographique des Elzevier : un orme embrassé par un cep chargé de raisins, avec le Solitaire et la devise *Non Solus*; en tête de la page 3, le fleuron connu sous le nom de la Sirène; p. 79, un cul-de-lampe qui se vérifie sur une foule d'elzeviers signés, entre autres sur le *Nouveau Testament* hollandais de 1659. Depuis la mort de Jean Elzevier, en 1661, la maison de Leyde avait renoncé à imprimer pour son compte particulier, et ne travaillait plus que pour

1. Page 26 de l'édition de M. Gilbert dans la Collection des *Grands écrivains*. [Sur une mention, découverte dans un manuscrit du commencement de ce siècle, de cette impression de 1664, voyez ci-après, à l'endroit cité de la *Notice bibliographique*.]

les libraires. En cette même année 1664, la veuve et les héritiers de Jean imprimaient pour les mêmes Steucker une jolie édition du *Nouveau Testament* d'Olivet, suivi des *Psaumes* de Marot et de Bèze¹.

Les frères Steucker, qui allaient bientôt se montrer les émules des Elzevier dans l'art typographique, n'étaient alors que de simples libraires, tenant boutique dans la grand'salle du Palais des États à la Haye. C'étaient des hommes ingénieux et avisés, qui, à peine établis, avaient su se mettre hors de pair. Ils avaient à Paris des agents ou correspondants très-bien au fait des choses littéraires, qui leur faisaient passer sous main des pièces historiques ou autres dont la publication n'eût pas été autorisée par la censure. Ainsi les Steucker avaient trouvé moyen de se procurer le texte inédit des *Mémoires* de Bassompierre, dont ils confiaient l'exécution aux Elzevier de Leyde (1665). Presque en même temps, ils donnaient, par parties détachées, mais dans un format uniforme, l'édition originale de Brantôme, qu'ils faisaient imprimer par les plus habiles typographes du temps, les Elzevier d'Amsterdam, les Hackius et les Foppens (1665-66).

S'il est à peine question d'eux dans les livres de bibliographie, c'est que le plus souvent ils ont gardé l'anonyme, et qu'on a confondu leurs productions avec celles de leurs rivaux. Pour établir la part qui leur revient dans ce qu'on est convenu d'appeler la collection elzevirienne, il faut procéder à un minutieux travail d'enquête et de comparaison. Ce travail, nous l'avons fait, et nous en publions peu le résultat. On pourra se convaincre que la part des Steucker est très-considérable, et suffit à leur assurer un des premiers rangs parmi les imprimeurs et libraires de leur pays, à côté ou non loin des Blaeu, des Hackius et des Elzevier.

Les *Maximes* de la Rochefoucauld furent peut-être leur début dans la carrière d'éditeur; car nous ne connaissons d'eux aucun livre antérieur à celui-là. Pour n'avoir pas à revenir sur la question bibliographique, nous ajouterons ici un mot sur une particularité qui nous avait beaucoup intrigué, et dont la découverte que nous venons de faire nous fournit l'explication. Il existe deux réimpressions hollandaises des *Maximes*, parues en 1676 et 1679 dans le format petit in-12, et attribuées erronément aux Elzevier par tous les bibliographes². La première fois qu'elles nous passèrent sous les yeux, ce fut avec une vive surprise que nous constatâmes qu'elles sortaient des presses des Steucker. Nous savions par expérience que les publications de ces imprimeurs rentrent presque toutes dans la classe des livres historiques. Il ne fallut rien moins que le témoignage irrécusable de la sphère, des fleurons et du matériel typographique, pour nous décider à accoler le nom des Steucker au titre d'un écrit qui s'écarte si complètement de leur genre habituel. Aujourd'hui tout s'explique. Si les Steucker n'ont point laissé à tel de leurs collègues dont c'était la spécialité, par exemple Wolfgang ou Daniel Elzevier, le soin de réimprimer cet ouvrage, c'est qu'ils avaient ou croyaient avoir une sorte de droit de priorité. On conçoit également qu'ils aient tardé onze ans à reproduire les *Maximes* malgré la vogue qu'elles avaient eue en France: sans doute ils attendaient que leur propre édition fût entièrement écoulée. Notons enfin un détail bizarre, mais qui s'explique par ce qui précède. Lorsque, en 1676, les Steucker se décidèrent à réimprimer le volume, quatre éditions s'étaient succédé en France, et le texte avait subi de notables modifications. Au lieu de s'attacher à reproduire la quatrième et dernière édition, comme l'eût fait à leur place tout autre libraire, les Steucker préférèrent s'en tenir au texte primitif, c'est-à-dire à leur propre texte révisé une première fois par l'auteur,

1. Le Nouveau Testament, c'est-à-dire la nouvelle alliance de nostre Seigneur Jésus-Christ (le *Non Solus*). A la Haye, chez Jean et Daniel Steucker, 1664, 2 parties en 1 vol. in-12.

2. Réflexions ou sentences et maximes morales (la Sphère). Suivant la copie imprimée à Paris, clo 10c LXXVI, petit in-12, de 20 ff. limin. y compris le frontispice gravé et le titre imprimé, 104 pp. de texte et 4 ff. de table. Les bibliographes ne citent que l'édition de 1679, qui est une réimpression textuelle de celle de 1676.

et qui depuis lors sans doute était demeuré à leurs yeux le seul texte officiel et consacré. Les deux éditions de 1676 et de 1679 sont une copie pure et simple de celle de 1665.

Revenons à notre volume, et commençons par donner une idée exacte de ce qu'il contient. Les maximes y sont au nombre de cent quatre-vingt-neuf; elles forment chacune un alinéa spécial, sans autres marques ni signes distinctifs. L'ordre dans lequel elles se suivent diffère essentiellement de celui qui a été adopté plus tard. Nous indiquons par un numéro la place qu'elles occupent dans l'excellente édition publiée par M. Gilbert pour la Collection des *Grands écrivains de la France*. Le soin qu'a pris M. Gilbert de recueillir en note toutes les variantes fournies soit par le manuscrit autographe conservé au château de la Roche-Guyon, soit par les diverses éditions données par l'auteur, nous a mis à même d'indiquer pour chaque maxime celle des versions dont elle se rapproche le plus¹....

Dix de nos maximes ont été dédoublées plus tard, et ont fourni la matière de onze maximes nouvelles. Par contre, il en est six autres qui n'en forment que trois dans l'édition définitive : en sorte que le volume de 1664 renferme en réalité 197 maximes, au lieu de 317 que contient l'édition originale de 1665.

Sur ces 197 maximes, il y en a sept données comme posthumes dans l'édition de M. Gilbert, où elles figurent sous les n^{os} 505, 511, 517, 520, 522, 523 et 529. Elles sont, en général, conformes à la rédaction du manuscrit autographe, à l'exception du n^o 522, qui offre un texte tout différent². Dorénavant ces pensées devront être reléguées, non plus parmi les posthumes, mais dans la catégorie de celles que l'auteur a retranchées³.

Huit sont complètement inédites, et, à ce titre, nous croyons devoir les reproduire :

(P. 5.) Si on avoit ôté à ce qu'on appelle force, le desir de conserver et la crainte de perdre, il ne lui resteroit pas grand'chose⁴.

(P. 49.) La familiarité est un relâchement presque de toutes les règles de la vie civile, que le libertinage a introduit dans la société, pour nous faire parvenir à celle qu'on appelle commode.

C'est un effet de l'amour-propre, qui voulant tout accommoder à notre faiblesse, nous soustrait à l'honnête sujction que nous imposent les bonnes mœurs, et pour chercher trop les moyens de nous les rendre commodes, les fait dégénérer en vices.

Les femmes ayant naturellement plus de mollesse que les hommes, tombent plutôt dans ce relâchement, et y perdent davantage; l'autorité du sexe ne se maintient pas; le respect qu'on lui doit diminue, et l'on peut dire que l'honnête y perd la plus grande partie de ses droits.

(P. 67.) La raillerie est une gaieté agréable de l'esprit, qui enjoue la conversation et qui lie la société, si elle est obligeante, ou qui la trouble, si elle ne l'est pas.

[1. Nous omettons le tableau comparatif dressé par M. Willems et placé par lui à la suite de ces mots. Il ferait, en ce qui touche l'édition de 1664, double emploi avec nos tableaux de concordance (ci-après, p. 66-82); et d'ailleurs, comme on peut le voir dans notre *Avant-propos*, ce qui se rapporte à la source inconnue, non retrouvée, de M. Gilbert, a perdu beaucoup de son importance et de sa valeur.]

[2. Si, au lieu de rapprocher le texte de 1664 du manuscrit de M. Gilbert, nous le comparons avec celui de Liancourt, cette phrase est à modifier ainsi : « Trois (517, 523 et 529) sont conformes à la rédaction du manuscrit autographe, les quatre autres (505, 511, 520 et 522) offrent des variantes assez considérables. »]

[3. Les chiffres de M. Willems dans ces deux derniers paragraphes ne sont pas tout à fait conformes à ceux que donne le résumé dont nous avons fait suivre nos tableaux de concordance. Ce sont là des différences qu'on s'explique aisément dans un travail qui demande une si minutieuse attention.]

[4. Cette première maxime inédite est la seule des huit qui se trouve ailleurs que dans l'édition de 1664; c'est la seconde de la copie de 1663 (voyez ci-dessus, p. 51).]

Elle est plus pour celui qui la fait que pour celui qui la souffre¹.

C'est toujours un combat de bel esprit, que produit la vanité; d'où vient que ceux qui en manquent pour la soutenir, et ceux qu'un défaut reproché fait rougir, s'en offensent également, comme d'une défaite injurieuse qu'ils ne sauroient pardonner.

C'est un poison qui, tout pur, éteint l'amitié et excite la haine, mais qui, corrigé par l'agrément de l'esprit et la flatterie de la louange, l'acquiert ou la conserve; et il en faut user sobrement avec ses amis et avec les foibles².

Quelques-unes de ces pensées méritaient peut-être de rester en oubli, et l'auteur a bien fait de les répudier. Mais de ce qu'elles sont inférieures aux autres et accusent une certaine négligence de style, ne nous hâtons pas de conclure qu'elles soient moins authentiques. Bon nombre de celles qui se lisent dans le manuscrit autographe et dans la première édition sont pareillement dans ce cas. Si profond penseur, si parfait écrivain qu'il soit, la Rochefoucauld n'a pas été toujours également heureux dans le choix de ses pensées et de ses expressions. Et ici nous nous retranchons derrière l'auteur lui-même, qui, durant quinze ans, n'a pas cessé de manier et de remanier son œuvre, modifiant sans cesse et élaguant tout ce qui lui paraissait manquer de justesse quant au fond ou de précision dans la forme. Par combien de retouches successives ce petit livre des *Maximes* n'a-t-il point passé avant d'atteindre au point de perfection où il s'offre dans la rédaction définitive? Ceux-là le savent bien qui ont pris la peine de comparer entre elles les diverses éditions.

Toujours est-il que ce n'est pas peu de chose que de nous avoir conservé quelques lignes de plus d'un maître en l'art d'écrire. Mais là n'est pas le seul, ni même, à nos yeux, le principal mérite de notre livret. Ce qui lui donne un intérêt exceptionnel, ce sont les variantes très-nombreuses et souvent très-précieuses qu'il renferme. Dans la liste qui précède, nous avons dû nous borner, pour chaque maxime, à indiquer sommairement le texte offrant le plus d'analogie avec le nôtre. Mais il est rare qu'il y ait conformité entière, et, à notre avis, l'avantage n'est pas toujours du côté de la version reçue.

Quelques-unes de ces variantes sont purement littéraires :

Max. 83 : *L'amitié la plus sainte et la plus sincère* (le manuscrit³ porte *la plus sainte et la plus sacrée*)....

Max. 255 : *Les pensées et les sentiments* (dans le ms. : *les peines*⁴ et *les sentiments*) *ont chacun un ton de voix, une action et un air de visage qui leur sont propres*....

Max. 21 : *Ceux qu'on condamne au supplice affectent quelquefois une constance et un mépris de la mort qui n'est en effet que la crainte de l'envisager : de sorte qu'on peut dire que cette constance et ce mépris sont à leur esprit ce que le mouchoir est à leurs yeux*⁵. Toutes les éditions portent : ce que le *bandeau* est à leurs yeux. *Mouchoir* n'était pas du style noble. Alfred de Vigny fait remarquer quelque part que la muse tragique française a été quatre-vingt-dix-huit ans avant de se décider à dire tout haut *un mouchoir*, elle qui disait *chien* et *éponge*, très-franchement. Et M. de Vigny avait ses raisons pour parler de la sorte, car c'est ce même

1. Il est évident que le typographe a omis un mot. L'auteur doit avoir écrit : *Elle est plus malaisée pour celui qui la fait*..., ou quelque chose d'analogue.

2. Le fond de ces pensées sur la raillerie se retrouve dans la 16^e des *Réflexions diverses*, intitulée *De la différence des esprits* (p. 328 de l'édition de M. Gilbert).

[3. Non pas seulement le manuscrit de M. Gilbert, mais aussi celui de Liancourt et la copie de 1663 : voyez ci-dessus, p. 13.]

[4. Cette mauvaise leçon du manuscrit de M. Gilbert, et du texte de M. de Barthélemy, n'est pas dans le manuscrit de Liancourt : voyez ci-dessus, p. 36.]

[5. M. Willems a cité des deux maximes précédentes le texte de 1664; pour cette troisième, il donne le texte définitif de 1678, en n'y changeant que *bandeau* en *mouchoir*. Le manuscrit de Liancourt et ceux de MM. Gilbert et de Barthélemy portent aussi *mouchoir*, et de même la copie de 1663, qui substitue seulement *ce qu'un* à *ce que le*. Pour la variante totale de la maxime, voyez ci-dessus, p. 4.

mot, employé dans un cas où il était indispensable et ne comportait pas d'équivalent, qui fut la principale cause de l'insuccès de sa tragédie d'*Othello*¹. Ici la variante est de peu de conséquence, mais il est bon de la recueillir, ne fût-ce que pour faire voir à quels scrupules de style l'auteur s'est cru tenu d'obéir.

En voici une autre plus importante. L'édition de 1665 contient la maxime suivante : *La confiance de plaire est souvent un moyen de déplaire infailliblement* (max. 622). Je ne sais si je m'abuse, mais, exprimée de la sorte, cette pensée me fait l'effet d'un axiome banal, assez peu digne d'être enchâssé dans le recueil des *Maximes*. Notre édition porte : *La confiance de plaire est souvent un moyen de plaire infailliblement*. C'est précisément le contre-pied de la leçon reçue, mais ce n'est pas moins vrai, et surtout c'est plus original, plus piquant, plus dans le tour d'esprit habituel de ce raffiné et de ce railleur. Et, de fait, la substitution était tellement indiquée, que deux des éditeurs, Brotier et M. de Barthélemy, ont pris sur eux de la faire, en dépit du texte qu'ils avaient sous les yeux².

Tout le monde connaît cette désolante pensée, une de celles qui résument toute la doctrine du livre : *La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes* (max. 220). Dans la première édition cette réflexion n'avait trait qu'à la valeur des hommes, et ne s'étendait pas à la vertu des femmes. On en a conclu que le dernier bout de phrase avait été ajouté postérieurement. C'est une erreur. De tout temps l'auteur a cru que la vertu chez les femmes et la valeur chez les hommes se comportent de même façon, et obéissent aux mêmes mobiles. Il n'a jamais varié sur ce point, car notre texte dit bel et bien : *La vanité et la honte, et surtout le tempérament, fait la valeur des hommes et la chasteté des femmes, dont on fait tant de bruit*³. On voit que s'il s'est corrigé plus tard, c'est uniquement pour atténuer sa pensée et lui ôter ce qu'elle avait de trop général et de trop absolu.

Passons à une autre maxime, où l'altération est plus manifeste. Nous lisons dans notre texte : *L'éducation qu'on donne aux princes est un second amour-propre qu'on leur inspire*. Veut-on savoir ce que cette pensée est devenue dans les éditions postérieures? *L'éducation que l'on donne d'ordinaire aux jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire* (max. 261)⁴. On conviendra qu'il ne

[1. M. Gustave Frédéric, dans un article remarquable, tout à l'éloge de M. Willems, publié dans *l'Indépendance belge* du 25 février 1879, rectifie en ces termes ce passage : « Ce mot audacieux, *mouchoir*, n'a pas été « la principale cause de l'insuccès « de l'*Othello* de M. de Vigny. » Voici comment M. de Vigny raconte lui-même le succès de son audace [dans sa *Préface*, édition de 1839, p. 32] : « En 1829, grâce à « Shakespeare, elle (la tragédie française) a dit le grand mot, à l'épouvante et éva- « nouissement des faibles, qui jetaient ce jour-là des cris longs et douloureux, mais à « la satisfaction du public qui, en grande majorité, a coutume de nommer un mou- « choir : *mouchoir*. Le mot a fait entrée; ridicule triomphe! » *Triomphe*, dit M. de Vigny. Ce n'est donc pas ce mot hardi, de style trop peu noble, qui a précipité la chute de la pièce. » — L'observation de M. Frédéric s'applique également à ce qui est dit, d'après M. Willems, dans la *Préface* du tome III, 2^{de} partie, p. xxvii.]

[2. *Plaire* est la leçon du manuscrit de Liancourt, dont la seule variante dans cette maxime est *un moyen pour le moyen*; c'est aussi celle de la copie de 1663 (voyez ci-dessus, p. 49-50); M. de Barthélemy ne nous avertissant point qu'il ait fait un changement, nous devons croire que son texte la lui donne également; et, en ce cas, les mots « ont pris sur eux » ne seraient justes qu'en ce qui touche Brotier, qui, lui, paraît bien, d'après tout ce qu'il nous dit, n'avoir pas connu d'impression antérieure à celle de 1665.]

[3. Même texte dans le manuscrit de Liancourt (voyez ci-dessus, p. 30), avec, à la fin, cette seule différence qui n'importe pas à ce que dit ici M. Willems : « dont chacun mène tant de bruit. »]

[4. Là aussi il y a identité entre le manuscrit de Liancourt, la copie de 1663 et l'édition de 1664^a; et de même pour la maxime 186 dont il est parlé un peu plus

[^a Nous aurons à noter un peu plus loin (p. 63) la même conformité de texte de la maxime 261 avec l'impression de 1664, dans une variante de 1^{er} état de l'édition de 1665.]

s'agit plus ici d'une nuance de pensée, ou d'un changement de rédaction. La Rochefoucauld a craint évidemment qu'on ne prit sa maxime pour une épigramme et qu'on n'en fit l'application. Il eût mieux fait peut-être de la supprimer, il a préféré la tourner contre l'éducation en général. C'était le moyen de ne mécontenter personne en censurant tout le monde. Qui sait si cette malencontreuse maxime sur l'éducation des princes n'est pas la cause de l'extrême rareté du volume? La conjecture paraîtra moins téméraire, si l'on considère que deux ans plus tard, en 1666, l'auteur demandait la place de gouverneur du Dauphin. N'avait-il pas un intérêt capital à supprimer l'édition, pour éviter qu'on ne lui mit sous les yeux une sentence qui cadrerait si mal avec l'emploi qu'il sollicitait¹?

Continuons notre examen, et comparons encore, au hasard, quelques maximes, celle-ci par exemple : *On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu* (max. 186 de l'édition définitive), avec celle de notre texte : *On hait souvent les vices, mais on méprise toujours le manque de vertu*.

Ou bien cette autre : *Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles* (max. 30); dans la rédaction primitive : *Rien n'est impossible : il y a des voies qui conduisent à toutes choses; et si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens*².

Ou bien encore la maxime 185 : *Il y a des héros en mal comme en bien*³, avec celle-ci que l'auteur a condamnée, peut-être parce qu'elle affecte la forme d'un vers alexandrin⁴ : *Le crime a ses héros, ainsi que la vertu*.

Notez que, dans notre texte, cette dernière pensée vient à la suite de la maxime 608⁵, dont elle forme la conclusion logique. Tel est assez souvent le cas dans notre édition, et c'est encore un mérite sur lequel on nous permettra d'insister. Bon nombre de pensées que l'auteur a disséminées plus tard dans son livre se suivent ici dans leur liaison naturelle. En veut-on un exemple frappant? La Rochefoucauld a dit quelque part : *La folie nous suit dans tous les temps de la vie. Si quelqu'un paroît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune* (max. 207). Laharpe qualifie cette maxime d'exagération qui ne peut passer que dans une satire. « Il serait assez difficile de nous dire, ajoute-t-il, quelles étaient les folies de Sully⁶ ou du chancelier de l'Hôpital;

loin. Pour la maxime 261, sur l'éducation, il y a un curieux rapprochement à faire entre elle et la maxime posthume 518, qui n'est donnée que par MM. de Barthélemy et Gilbert : « La dévotion qu'on donne aux princes est un second amour-propre » : voyez ci-dessus, p. 37 et 41.]

[1. On verra, dans la section IV de cet *Appendice* (p. 63), que les exemplaires de premier état, non cartonnés, de l'édition de 1665, ont aussi le mot *princes*, et que cette leçon a été remplacée au moyen d'un carton par la prudente leçon définitive.]

[2. Dans le manuscrit de Liancourt et dans la copie de 1663 : « Rien n'est impossible de soi; » du reste, même texte que dans l'édition de 1664 : voyez ci-dessus, p. 5.]

[3. Le manuscrit de Liancourt a ici déjà le texte définitif de 1678, et de même la copie de 1663, qui, en outre, donne, à la fin de la maxime supprimée 608, comme aussi d'ailleurs l'édition de 1664, la version première : « Le crime a ses héros, ainsi que la vertu » : voyez ci-dessus, p. 25 et note 1.]

4. Il n'y a qu'un mot à changer, et l'on aura le vers bien connu :

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

Mais le texte de la Rochefoucauld est antérieur; car ce vers est tiré de la *Phèdre* de Racine, qui ne parut qu'en 1677.

[5. Voyez ci-dessus, la note 3.]

[6. Voici ce que M. Frédérix, dans son article déjà mentionné (p. 59, note 1), oppose à cette critique de Laharpe appuyée de l'exemple de Sully : « Ouvrons Tallentant des Réaux [tome I, p. 417]; voici ce que nous y lisons sur M. de Sully : « Ce bon homme, plus de vingt-cinq ans après que tout le monde avoit cessé de porter des chaînes et des enseignes de diamants, en mettoit tous les jours pour se parer, et se promenoit en cet équipage sous les porches de la Place Royale, qui est près

et comment accorder cette maxime avec celle-ci : *Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit* (209^e) ? Il y a donc des gens qui n'ont point de folie, et de plus on n'est pas très-sage pour n'en pas avoir. Tout cela est-il bien clair et bien conçu, et au lieu de chercher à se faire deviner, ne vaudrait-il pas mieux s'assurer de ce qu'on veut dire ? »

Laharpe a mille fois raison : il y a contradiction évidente entre les deux maximes 207 et 209. Mais la contradiction cesse si l'on consulte la rédaction primitive, parce qu'ici les deux pensées sont fondues en une seule, au moyen d'une phrase intermédiaire, qui sert à la fois de transition et de correctif :

La folie nous suit dans tous les temps de la vie ; et si quelqu'un paroît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune.

Les plus sages le sont dans les choses indifférentes, mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires¹ : et qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.

A mesure que les éditions de son livre se succédaient, la Rochefoucauld s'ingéniait de plus en plus à condenser ses réflexions sous la forme d'aphorismes : il ne visait plus qu'à frapper des médailles. Toutes les pensées qui ne se prêtaient pas à être resserrées en quelques lignes, étaient impitoyablement sacrifiées. Le plus beau morceau du recueil, la description de l'amour-propre, a été éliminé parce qu'il était trop long et avait cessé d'être en proportion avec le reste : si bien qu'on a pu dire des *Maximes* qu'elles ne sont qu'une suite d'épigrammes qui frappent l'esprit comme un trait et qui tombent aussitôt². Ce défaut, si c'en est un, est moins sensible dans la première version. Ici la pensée est plus ample, l'expression plus abondante, ou, ce qui revient souvent au même, les maximes se succèdent dans leur relation immédiate. Bornons-nous à un dernier exemple, car nous risquerions de tout citer :

TEXTE DE 1664.

Ceux qui se sentent du mérite se piquent toujours d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont de véritables héros, puisque la mauvaise fortune ne s'opiniâtre jamais à persécuter que les personnes qui ont des qualités extraordinaires : de là vient qu'on se console souvent d'être malheureux, par un certain plaisir qu'on trouve à le paroître³.

RÉDACTION DÉFINITIVE.

Maxime 50.

Ceux qui croient avoir du mérite se font un honneur d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont dignes d'être en butte à la fortune.

Maxime 573.

On se console souvent d'être malheureux par un certain plaisir qu'on trouve à le paroître.

« de son hôtel. Tous les passants s'amusaient à le regarder. A Sully, où il s'étoit retiré sur la fin de ses jours, il avoit quinze ou vingt vieux paons, et sept ou huit vieux reîtres de gentilshommes qui, au son de la cloche, se mettoient en haie pour lui faire honneur, quand il alloit à la promenade, et puis le suivoient ; je pense que les paons suivoient aussi. » La peinture est excellente, et l'on voit les ridicules pompeux du grand ministre. Ce sont là d'assez naïves folies du sage Sully. Et cela prouve qu'il est imprudent de vouloir prendre en défaut la sagacité de la Rochefoucauld. Ce sont les noms qu'on invoque pour contester l'absolue vérité de son observation, que nous pouvons reprendre pour montrer que cette observation a touché le fond commun de la nature humaine. »]

[1. Ces deux maximes, y compris la phrase intermédiaire de l'édition de 1664 : « Les plus sages... leurs plus sérieuses affaires », en forment, dans le manuscrit de Liancourt, comme dans notre édition, trois absolument distinctes, ses nos 1, 96, 194, nos maximes 207, 581 et 209 (voyez ci-après les tableaux de concordance, p. 72 et 79). Dans le manuscrit, au commencement de la première (207), au lieu de : « La folie nous suit », on lit, différence importante : « L'enfance nous suit ».]

2. M. Sylvestre de Sacy, *Variétés littéraires*, tome I, p. 323.

[3. On peut voir aux tableaux de concordance, ci-après, p. 67 et 78, que les deux maximes ne sont ainsi réunies dans aucun autre texte que celui de 1664.]

Nous pourrions nous étendre longuement encore au sujet de cette *méchante copie* hollandaise qui scandalisait tant la Rochefoucauld. Pas si méchante¹ en somme, puisqu'elle ne contient pas un mot qui ne soit sorti de sa plume. Nous croyons en avoir dit assez pour la recommander aux futurs éditeurs des *Maximes*. Mais au fait, est-il si nécessaire de tant la recommander? Ne contient-il ni une ligne inédite, ni une variante nouvelle, n'est-ce pas un titre suffisant pour ce petit livre, que d'avoir décidé la Rochefoucauld à donner ses pensées au public, et d'avoir contribué de la sorte à doter les lettres françaises d'un écrit qui dure autant que la langue?

1. Il faut tout dire. Elle est méchante en ce sens qu'elle est passablement incorrecte. Par exemple on lit :

Maxime	14°	<i>déclin</i>	pour	<i>destin.</i>
		<i>commune</i>	—	<i>inconnu.</i>
—	19°	<i>indifférence</i>	—	<i>déférence.</i>
—	46°	<i>bonté</i>	—	<i>honte.</i>
—	60°	<i>semences</i>	—	<i>sentences.</i>
—	19°	<i>qui l'anime</i>	—	<i>qu'elle anime.</i>
—	146°	<i>superflues</i>	—	<i>superficielles.</i>

Ce sont toutes fautes de transcription, ce qui prouve que la copie de l'imprimeur était assez peu lisible.

La faute *semences* pour *sentences* se retrouve également dans le texte d'Amelot. M. Gilbert se demande où cet éditeur a trouvé la pensée 505, qui ne figure dans aucune autre impression. On le sait maintenant. Évidemment Amelot a eu notre volume sous les yeux. [La comparaison des notes de M. Gilbert sur nos maximes DCXI et DCXX avec les variantes de l'édition de 1664 fortifie de deux autres preuves cette conjecture affirmative.]

IV

VARIANTES FOURNIES, POUR LE TEXTE DES *MAXIMES*,

PAR LA COMPARAISON D'EXEMPLAIRES

*qui sont totalement ou partiellement de premier état, avec les exemplaires de second état*¹.1. *Première impression originale, de 1665.*

On verra à la *Notice bibliographique* (IMPRIMÉS, n° 1 des *Maximes*) que les impressions de 1665 se divisent en deux classes : l'une originale, à pages de 23 lignes; l'autre, de contrefaçons, à pages de 22. Nous n'appliquons les mots « de 1^{er} et de 2^d état » qu'à la classe de 23 lignes. Pour elle, nous nommons « de 1^{er} état » les exemplaires d'un premier tirage de 1665, partout où ils n'ont pas été modifiés au moyen de cartons; et « de 2^d état », d'une part, les exemplaires de ce premier tirage, là où ils ont des cartons, et, d'autre part, les exemplaires d'un second tirage de la même année où l'on a introduit les changements que portent les cartons. Voyez les nos 445 à 450 du *Catalogue Claudin*. Le n° 445 n'a absolument aucun carton, ainsi que nous avons pu le vérifier nous-mêmes, grâce à l'obligeance du possesseur actuel, M. le baron de Ruble. M. Daguin a dans sa précieuse bibliothèque trois exemplaires de l'édition originale de 1665, qu'il a bien voulu nous communiquer aussi très-gracieusement. L'un d'eux ne diffère de l'exemplaire non cartonné de M. de Ruble que par deux dissemblances que nous signalons ci-dessous aux pages 64-65, à la fin du relevé, qui suit, des variantes fournies par la comparaison des deux états de 1665. On verra dans ce relevé même que, parmi les onze autres exemplaires à 23 lignes dont nous avons eu connaissance, et que nous avons tous eus à notre disposition sauf les nos 446 à 450 du *Catalogue Claudin*, il s'en trouve de mixtes, c'est-à-dire qui sont en partie de 1^{er} état et en partie de 2^d.

Pour les impressions à 22 lignes de 1665, qui, comme l'a prouvé le premier M. Claudin, sont des contrefaçons, voyez les nos 451 et 452 de son *Catalogue*, et l'endroit où nous venons de renvoyer de notre *Notice bibliographique*.

a) CXLV et CXCVIII (149)².1^{er} ÉTAT : que nous n'osons découvrir autrement. (Nos 445, 450.)

1. Ce relevé est dressé, presque tout entier, d'après l'excellent Catalogue de la vente Rochebilière, rédigé par M. Claudin (Paris, 1882, in-18).

2. Les chiffres romains sont ceux qu'ont les maximes dans notre tome I, et les chiffres arabes entre parenthèses ceux des éditions de 1665 ou 1675. — A la suite du 1^{er} état nous indiquons les nos du *Catalogue Claudin* qui nous le donnent. Nous étendons la comparaison jusqu'aux changements d'orthographe; il nous a semblé que plus d'un pouvait avoir aussi son intérêt. — Une remarque finale collective dira ci-

2^d ÉTAT : que nous n'osons découvrir autrement; nous élevons la gloire des uns pour abaisser par là celle des autres, et on loueroit moins Monsieur le Prince et Monsieur de Turenne, si on ne les vouloit point blâmer tous deux.

Dans le 1^{er} état la maxime 149 est conforme à la définitive CXLV; le 2^d état ajoute à celle-ci toute la CXCVIII^o. On a fait place à l'addition en serrant la composition typographique.

b) CLV (162).

1^{er} ÉTAT : qualitez bonnes et inestimables. (N^{os} 445, 450.)

2^d ÉTAT : qualitez bonnes et estimables.

c) CCXV (228).

1^{er} ÉTAT : sont des extremitez.... L'espace qui est entre les deux.... Il n'y a pas moins de difference entr'-eux qu'il y a entre les visages et les humeurs, cependant ils conviennent.... relachent.... ne sont pas également (*sic*) maistres.... épouvantes (*sic*). (N^o 445.)

2^d ÉTAT : sont deux extremitez.... l'espace qui est entre deux.... il n'y a pas moins de difference entr'elles qu'il y en a entre les visages et les humeurs, cependant elles conviennent.... relaschent.... ne sont pas toujours également maistres.... espouvantes.

1^{er} ÉTAT : s'exposer à de plus grands; outre cela, il y a un raport general que l'on remarque entre tous les courages de diferentes especes, dont nous venons de parler, qui est que la nuit augmentant.... (N^o 445.)

2^d ÉTAT : s'exposer à de plus grands; il y en a encore qui sont braves à coups d'espée, qui ne peuvent souffrir les coups de mousquet, et d'autres y sont assurez, qui craignent de se battre à coups d'espée. Outre cela, il y a un raport general (*la suite comme dans le 1^{er} état*).

1^{er} ÉTAT : tout ce qu'ils seroient capables de faire dans une occasion. (N^o 445.)

2^d ÉTAT : tout ce qu'ils seroient capables de faire dans une action.

1^{er} ÉTAT : de sorte que la crainte. (N^o 445.)

2^d ÉTAT : de sorte qu'il est visible que la crainte.

d) CCXLI (263).

1^{er} ÉTAT : La cocquetterie est le fonds de l'humeur de toutes les femmes; mais toutes ne coquent pas parce que la coquetterie de quelques-unes...¹. (N^o 445.)

2^d ÉTAT : La cocqueterie est le fonds et l'humeur de toutes les femmes; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la cocqueterie de quelques-unes....

e) CCXLIII (265 et 272).

1^{er} ÉTAT, 265 : Il y a peu de choses impossibles d'elles-mesmes, et l'aplication pour les faire reüssir nous manque bien plus que les moyens. (N^{os} 445, 446, 449.)

— 272 : Il y a peu de choses impossibles d'elles-mesmes, et l'on trouve plus de voyes que l'on ne pense pour y arriver. Et si nous avons assez

après, p. 64-65, les ressemblances et différences qui ont été trouvées dans les exemplaires de texte mixte, de 1665, comparés à ceux de MM. de Ruble et Daguin.

1. Les variantes de 1^{er} état de cette maxime CCXLI et de la CCLXI^o (ci-après, p. 63) avaient été déjà signalées, comme le dit M. le marquis de Granges de Surgères (*Revue de Bretagne et de Vendée*, août 1882, p. 160), par M. J. le Petit dans les *Miscellanées bibliographiques*, Paris, Rouveyre, 1879, p. 49.

ÉDITIONS ORIGINALES DE 1^{er} ET DE 2^d ÉTAT. 63

d'application et de volonté, nous aurions toujours assez de moyens. (N^{os} 445, 446, 449.)

2^d ÉTAT, 265 : Il y a peu de choses impossibles d'elles-mêmes, et l'application pour (*la suite comme dans le 1^{er} état*).

On voit qu'à notre maxime CCXLIII il en correspond deux (265 et 272) dans le 1^{er} état, et une seule (265) dans le 2^d. — Comparez ci-après *f* CCXLIX.

f) CCXLIX (272 et 274).

1^{er} ÉTAT, 274 : Il y a une éloquence dans les yeux et dans l'air de la personne, qui ne persuade pas moins que celle de la parole. (N^{os} 445, 446, 449.)

2^d ÉTAT, 272 : Il n'y a pas moins d'éloquence (*sic*) dans le ton de la voix, que dans le choix des paroles.

— 274 : Il y a une éloquence dans les yeux (*la suite comme dans le 1^{er} état*).

Donc à notre maxime CCXLIX il n'en correspond qu'une (274) dans le 1^{er} état, et deux (272 et 274) dans le 2^d. — Rappelons ici, une fois pour toutes, que nos tableaux de concordance ont été dressés d'après le 2^d état.

g) CCLXI (284).

1^{er} ÉTAT : L'éducation que l'on donne aux Princes, est un second amour propre qu'on leur inspire. (N^{os} 445, 446, 449.)

2^d ÉTAT : L'éducation que l'on donne d'ordinaire (*sic*) aux jeunes gens¹, est un second orgueil qu'on leur inspire.

h) CCLXII (285 2^d état).

1^{er} ÉTAT : *N'a pas cette maxime.* (N^{os} 445, 446, 449.)

2^d ÉTAT : Il n'y a point de passion ou (*sic*) l'amour de soy-même regne si puissamment que dans l'amour, et on est tous-jours plus disposé de sacrifier tout le repos de ce qu'on aime que de perdre la moindre partie du sien.

A cette maxime (285) du 2^d état correspond, dans le 1^{er}, comme l'on va voir à *m*) DIV, une variante de l'une des phrases de la réflexion sur la mort.

i, j, k, l) CCLXXXV à CCLXXXVIII.

(313 à 316 2^d état).

1^{er} ÉTAT : *N'a pas ces quatre maximes.* (N^{os} 445, 446.)

2^d ÉTAT : *On les a ajoutées telles qu'elles se lisent dans notre tome I (p. 148 et note 5, p. 149 et notes 2 et 3).*

Notons, au sujet de ces maximes additionnelles 313 à 316, que la Table des exemplaires de 2^d état n'a pas été modifiée et par conséquent n'y renvoie pas.

m) DIV (285 1^{er} état).

1^{er} ÉTAT : Rien ne prouve tant que les Philosophes ne sont pas si persuadés qu'ils disent que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour établir l'immortalité de leur nom par la perte de la vie. (N^{os} 445, 446, 449.)

2^d ÉTAT : *N'a pas cette maxime, qui est, nous venons de le dire à h) CCLXII, une variante de l'une des phrases de la réflexion sur la mort, non numérotée dans l'édition de 1665.*

1. Au sujet de ce changement très-significatif, voyez ci-dessus (p. 58 et note 1), l'Étude de M. Willems sur l'édition hollandaise de 1664.

n) DXCIII (135 et 259).

1^{er} ÉTAT, 135 et 259 : La sobriété est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup.

2^d ÉTAT, 135 : *Conforme au 1^{er} état.*

Dans le 1^{er} état, cette maxime est répétée, comme on le voit, sous deux n^{os} différents (135 et 259), tandis qu'elle n'existe plus qu'une fois (135) dans le 2^d; pour la maxime substituée, dans celui-ci, à la 259^e du 1^{er} état, voyez ci-après, o) DCXXV.

o) DCXXV (259 2^d état).

1^{er} ÉTAT : *N'a pas cette maxime; voyez ci-dessus n) DXCIII.*

2^d ÉTAT : Il y a une révolution générale qui change le goût des Esprits, aussi bien que les fortunes du monde.

Il est à remarquer que, tout en corrigeant par un carton, dans le 2^d état, le double emploi que faisaient, dans le 1^{er}, les n^{os} 135 et 259, on n'a, pas plus que pour *i, j, k, l*, modifié la Table, qui, dans l'un et l'autre, renvoie aux deux dits n^{os} pour le mot SOBRIÉTÉ.

p) DCXXXIV (300).

1^{er} ÉTAT : Il est moins impossible de prendre de l'amour quand on n'en a pas que de s'en d'effaire (*sic*) quand on en a. (N^{os} 445, 449.)

2^d ÉTAT : Il est plus facile de prendre de l'amour quand on n'en a pas, que de s'en deffaire quand on en a.

q) DCXXXV (301).

1^{er} ÉTAT : les femmes entreprenantes.... quoy qu'elles. (N^{os} 445, 449.)

2^d ÉTAT : les hommes entreprenants.... quoy qu'ils.

Ainsi qu'on le voit, les différences qui existent entre les deux états de l'édition originale, à pages de 23 lignes, de 1665, consistent : ou en variantes proprement dites (maximes marquées *b, c, d, g, p* et *q*); ou en additions, soit de maximes (*f, h, i, j, k, l, o*), soit à des maximes (*a, e*); ou en retranchements (*e, m*). Nous ne parlons pas de la maxime *n*) DXCIII, répétée, sous deux chiffres, dans le 1^{er} état.

Les autres différences sont purement d'orthographe, ou corrections et modifications typographiques. Ainsi :

CXLIV (148), 1^{er} état : *delicatte.... differemment*; 2^d état : *delicate.... differement*. — CXLVIII (153), 1^{er} état : *louënt*; 2^d état : *louët*. — CLVI (163), 1^{er} état : *sottises.... gasteroient*; 2^d état : *sotises.... gâteroient*. — CCXL (261), 1^{er} état : *simetrie*; 2^d état : *symetrie*. — CCLXXV (299), 1^{er} état : *toujours*; 2^d état : *tousiours*. — DCXXXVI (302), 1^{er} état : *N'aymer guere.... aymé*; 2^d état : *N'aimer gueres.... aimé*.

Il a fallu aussi, dans les impressions de 2^d état, serrer parfois le texte, pour faire place aux additions (nous en avons relevé un exemple à *a*) CXLV et CXCVIII), et, dans ces sortes de changements, il s'est glissé quelques fautes, pour lesquelles, ainsi que pour les dissemblances de numérotage, nous renvoyons à ce qu'en dit le *Catalogue Claudin* les bibliophiles curieux de ces petits faits.

Sont conformes au n^o de 1^{er} état (445 de ce catalogue) qui appartient à M. de Ruble :

1^o A deux différences près que nous allons dire, le plus précieux des exemplaires de M. Daguin : ces différences sont, d'une part, que dans les pages 141-143 sont

ÉDITIONS ORIGINALES DE 1^{er} ET DE 2^d ÉTAT. 65

ajoutées les quatre maximes *i, j, k, l*, qui, dans le 2^d état, précèdent la réflexion sur la mort et manquent dans le 1^{er}; d'autre part, que, pour donner place à ces maximes, il a fallu augmenter le nombre des pages; il y en a deux de plus, ce que dissimule l'absence de deux chiffres (145 et 146) qui ont été, sans lacune de texte, sautés dans le numérotage de la pagination du 1^{er} état, laquelle passe de 144 à 147, et, tout en finissant, comme le 2^d état, par la page 150, n'en a en réalité que 148;

2^o Sauf pour nos maximes *b, c*, qui y sont de 2^d état, l'exemplaire de la Bibliothèque nationale coté Z # 1784, lequel offre d'ailleurs cette particularité que, pour le compléter par l'addition des maximes *i, j, k, l*, on y a intercalé, après la page 144 (de 1^{er} état), les pages 141, 142, 143 et 144 (de 2^d), de sorte qu'il a dans cette partie les deux états ensemble.

Un second exemplaire de la bibliothèque de M. Daguin est de 1^{er} état, pour la fin du volume seulement, à partir de la page 141; les autres n^{os} du *Catalogue Claudin* et tous les exemplaires que nous avons pu voir de 1665, à 23 lignes la page (Bibl. nat. Z # 1784 A; bibl. Cousin 10817; Arsenal 1779, et un troisième de M. Daguin), sont partout de 2^d état, c'est-à-dire ont les neuf cartons jusqu'ici découverts.

2. Quatrième impression originale, édition de 1675.

CLXXXVI (186).

M. Claudin nous apprend que les n^{os} 463 et 464 de son catalogue ont chacun, aux pages 67 et 68, un même carton, qui, pour cette maxime, donne le texte définitif de 1678. Le 1^{er} état donnait, pour elle, très-probablement celui des 2^{es} et 3^{es} éditions (1666 et 1671); pour toutes les autres maximes de ces deux pages, 1671 et 1675 sont identiques. Il ressort de la note de M. Gilbert au tome I (p. 105, note 2) que l'exemplaire dont il s'est servi devait avoir aussi ce carton. Ceux de la Bibliothèque nationale Z 1784 et de la bibliothèque Cousin 10821 ont également le texte définitif, donc le carton.

Ne nous occupant que des éditions originales, nous nous bornons à renvoyer pour les remarques auxquelles donne lieu le texte de quelques autres, au *Catalogue Claudin*, particulièrement aux n^{os} 453 et 459, dont le premier se rapporte à une contrefaçon, de texte mixte, datée de Paris 1665, mais faite probablement en province; et le second à un exemplaire d'une impression datée de Rouen 1672, dans lequel le texte de cinq maximes a été modifié au moyen de cartons.

V

TABLEAUX DE CONCORDANCE.

A. — TABLEAU COMPARANT A L'ÉDITION DÉFINITIVE DES *MAXIMES*,
DE 1678,

1° LES QUATRE AUTRES ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR,

2° TROIS TEXTES ANTÉRIEURS,

et indiquant l'ordre où les maximes sont rangées, les additions successives et, par des astérisques, les maximes qui ont des variantes.

Il va sans dire que l'absence de chiffre marque absence de la maxime dans le texte dont la colonne où il manque donne le numérotage.

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
				1*	1*	1	1
			2	2	2	2	2
			3*	3*	3	3	3
12	18	105	4	4	4	4	4
217	5	86	5	5	5	5	5
113*	125*	69*	6*	6	6	6	6
120*	132*	102*	7*	7	7	7	7
121*	133*	45*	8*	8	8	8	8
158*	171*	82*	9*	9	9	9	9
	172*						
168*	182*	64*	10*	10	10	10	10
169*	183*	65*	11*	11	11	11	11
173*	187*	84*	12*	12	12	12	12
				13	13	13	13
8*	14*	13*	14*	14	14	14	14
78*	91*	7*	15*	15	15	15	15
211*	3*			16*	16	16	16
			19*	17	17	17	17
72*	85*	26*	20*	18*	18*	18*	18

TABLEAUX DE CONCORDANCE.

67

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
5	11		22	19	19	19	19
16*	22*	8*	23*	20*	20*	20*	20
144*	156*	48*	24*	21	21	21	21
174*	188*	85*	25*	22	22	22	22
182*	196*	49*	26*	23	23	23	23
195*	209*	134*	27*	24	24	24	24
			28*	25	25	25	25
			29	26	26	26	26
268*	32*	87*	30*	27	27	27	27
269*	33*	104*	31*	28	28	28	28
100*	112*		32*	29	29	29	29
14*							
245*	20*	21*		30	30*	30*	30
253*			34*	31*	31	31	31
235*			35*	32*	32	32	32
21*	27*	140*	36*	33	33	33	33
153	166	138*	38	34	34	34	34
205*			39	35	35	35	35
			40*	36	36	36	36
2*	8*	138	41*	37	37	37	37
4	10	16	42	38	38	38	38
15*	21*						
171*	185*	157*	43*	39	39	39	39
186*	200*	161*	44*	40	40	40	40
80*	92*		45	41	41	41	41
132	144*	77*	46	42	42*	42*	42
19*	25*		47*	43	43	43	43
68*	81*	20*	49	44	44	44	44
141*	153*	137*	50	45	45	45	45
239*			52*	46*	46	46	46
				47	47	47	47
23*	29*	123*	54*	48*	48	48	48
97*	109*	126*	56*	50*	49*	49*	49
123*	135*	128*	57*	51	50	50	50
131*	142*	76*	58*	52	51	51	51
270*	34*	127*	61*	53*	52*	52*	52
26*	39*	122*	62*	54	53	53	53

TEXTES ANTERIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
				92	91	91	91
				93*	92	92	92
			106	94	93	93	93
				95	94	94	94
				96	95	95	95
							96
36*	49*	38*	107*	98*	97	97	97
37*	50*	39*					
			108	99	98	98	98
63*	76*	182*	109*	100	99	99	99
64*	77*	181*	110*	101	100	100	100
127*	139*	183*	111*	102	101	101	101
172	186*	83	112	103	102	102	102
229*			113*	104	103	103	103
55*	68*	103*	114*	105	104	104	104
58*	71*	23*	115	106	105	105	105
117*	129*	146*	116	107	106	106	106
				108	107	107	107
				109	108	108	108
				110	109	109	109
			117*	111	110	110	110
				112	111	111	111
				113	112	112	112
				114	113	113	113
10*	16*	17*	119*	115	114	114	114
13*	19*	18*	120*	116	115	115	115
52*	65*	19*	118*	117*	116	116	116
59*	72*	169*	121*	118	117	117	117
90	102		122	119	118	118	118
96*	108*		123*	120	119	119	119
129*	143*	173*	124	121	120	120	120
227*			125*	122	121	121	121
				123	122	122	122
				124	123	123	123
43*	56*	167*	126*	125	124	124	124
44*	57*	168*	127*	126	125	125	125
	163*	170*	128*	127	126	126	126
			129*	128	127	127	127

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
156*	169*	51*	130*	129	128	128	128
			131*	130	129	129	129
				131	130	130	130
				132	131	131	131
243*			133*	133	132	132	132
				134*	133	133	133
216	4	15	136	135	134	134	134
94*	106*	70*	137*	136	135	135	135
				137	136	136	136
38*	51*	145*	139*	138	137	137	137
91*	103*		140*	139	138	138	138
101*	113*	179*	141*	140*	139	139	139
125*	137	72*	142	141	140	140	140
136*	148*	80*	143	142	141	141	141
248*			145*	143	142	142	142
18*	24*	147*	146*	144	143	143	143
271*	35*	148	148	145	144	144	144
272*	36*	149*	149*	146	145	145	145
148*	160*		150*	147	146	146	146
155*	168*	151*	152*	148	147	147	147
187	201	152	153	149	148	148	148
228			154	150	149	149	149
				151	150	150	150
				152	151	151	151
			158*	153	152	152	152
74	87	125	160	154	153	153	153
				154	154	154	154
160*	174*	53*	162*	155	155	155	155
177*	191	57*	163*	156	156	156	156
			169*	157	157	157	157
							158
188	202*	56	166	159	159	159	159
190*	204*	67*	167*	160	160	160	160
191*	205*	68*	168*	161	161	161	161
179*	193*	54*	164*	162	162	162	162
255*			170*	163	163	163	163
			171*	164	164	164	164
			172	165	165	165	165

TABLEAUX DE CONCORDANCE.

71

TEXTES ANTERIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
159*	173*	52*	173	166	166	166	166
				167	167	167	167
209*			175	168	168	168	168
142*	154*	5*	177*	169	169	169	169
149*	161*	158*	178*	170	170	170	170
198*	212*	3*	180*	171	171	171	171
							172
225*			182*	173	173	173	173
			183*	174	174	174	174
109*	121*	100*	184	175	175	175	175
222*	217*	99*	185*	176*	176*	176*	176
73*	86*	40*	186	177	177	177	177
133*	145*	78*	187*	178	178	178	178
			188	179	179	179	179
87*	99*	33*	189*	180	180	180	180
81*	93*	101*	190*	181	181	181	181
223*	1*	1*	191*	182	182	182	182
							183
77*	90*	24*	193*	184	184	184	184
88	100						
	45*	4*	194	185	185	185	185
112*	124*	187*	195*	186*	186*	186	186
			196	187	187	187	187
138*	150*	81*	197*	188	188	188	188
			199*	189	189	189	189
197	211	131	198	190	190	190	190
214*			202*	191	191	191	191
213*			203*	192	192	192	192
212*			204	193	193	193	193
267*			205	194	194	194	194
			206	195	195	195	195
162*	176*		207*	196*	196*	196*	196
			209*	197	197	197	197
273*	37*	150*	149*	198	198	198	198
234*			210	199	199	199	199
			211*	200	200	200	200
			212	201	201	201	201
9*	15*	177*	214*	202	202	202	202

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
34*	47	178*	215	203	203	203	203
70*	83*	10*	216*	204	204	204	204
83*	95*	28*	217*	205	205	205	205
238*			218	206	206	206	206
1*	7	171*	219	207	207	207	207
114*	126*	59*	220	208	208	208	208
194	208	172	221	209	209	209	209
256			222	210	210	210	210
167*	181*	62*	223*	211*	211*	211*	211
196*	210*	130*	224*	212	212	212	212
28*	41*	112*	226*	213	213	213	213
31*	44*	118*	227*	214	214	214	214
50*	63*	114*	228*	215	215	215	215
60*	73*	115*	229*	216	216	216	216
61*	74*	116*	230*	217	217	217	217
				218	218	218	218
147*	159*	119*	233	219	219	219	219
176*	190*	113*	234*	220*	220*	220*	220
30*	43*	117*	235*	221	221	221	221
				222	222	222	222
95*	107*	12*	237*	223	223	223	223
164*	178*		238	224	224	224	224
175*	189*		239*	225	225	225	225
226*			240	226	226	226	226
							227
			242	228	228	228	228
			243*	229*	229*	229*	229
105*	117*	46*	244*	230	230	230	230
				231	231	231	231
17*	23*	174*	246*	232	232	232	232
53*	66*	175*	247*	233*	233*	233*	233
		176*					234
161*	175*		249*	235	235	235	235
48*	61*	35*	250*	236	236	236	236
106*	118*	36*	251*	237	237	237	237
240			253	238	238	238	238
45*	59*	142*	255*	239*	239*	239*	239

TABLEAUX DE CONCORDANCE.

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
254*			261	240	240	240	240
124*	136*	180*	263*	241*	241*	241*	241
119*	131*		264*	242	242	242	242
			265*	243	243	243	243
150*	162*	186*	266*	244	244	244	244
			267*	245	245	245	245
35*	48*	121*	268*	246	246	246	246
85*	97*	31*	269*	247	247	247	247
250			270	248	248	248	248
146*	158*	44*	272*	249*	249*	249*	249
			274*	258*	258*	258*	
122*	134*	43*	273	250	250	250	250
98*	110*	58*	281	251	251	251	251
275*			275*	252	252	252	252
163*	177*		276*	253	253	253	253
49*	62*	25*	277*	254	254	254	254
126*	138*	73*	278*	255	255	255	255
		74*					
166*	180*	61*	279*	256	256	256	256
69	82	9	280	257	257	257	257
				259	259	259	258
				259	259	259	259
75*	88*	185*	283*	260	260	260	260
86*	98*	32*	284*	261	261	261	261
			285*	262*	262*	262*	262
27*	40*	29*	286*	263	263	263	263
47*	61*	22*	287*	264	264	264	264
231*			288*	265	265	265	265
79*	58*	94*	289*	266	266	266	266
264*			291*	267*	267*	267*	267
42*	55*		292*	268	268	268	268
				269	269	269	269
185	199	63	294	270	270	270	270
246*			295*	271*	271	271	271
							272
199*			297	273	273	273	273
							274
193*	207*	163*	299*	275	275	275	275

APPENDICE DU TOME I.

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	1678.
			302	276	276	276	276
			304*	277*	277	277	277
			306*	278	278	278	278
			307*	279	279	279	279
			308*	280	280	280	280
				281	281	281	281
			310	282	282	282	282
			311*	283	283	283	283
			312*	284	284	284	284
210*			313*	285	285	285	285
			314	286	286	286	286
			315*	287	287	287	287
			316*	288	288	288	288
				289	289	289	289
				290	290	290	290
				291	291	291	291
				292	292	292	292
65*	78*	27*	17*	293	293	293	293
				294	294	294	294
				295	295	295	295
				296	296	296	296
46*	60*	137*	48*	297	297	297	297
				298	298	298	298
				299	299	299	299
				300	300	300	300
				301	301	301	301
.....
.....
107*	119*	170*				394	394
.....
.....
201* }				302*	341*	413*	504
202* }							

On voit que les textes antérieurs à 1665 ont tous trois une des maximes qui suivent la 297^e, et le manuscrit autographe une seconde, qui y est divisée en deux, la 504^e et dernière de 1678.

Si nous n'avons pas continué le tableau jusqu'à la fin sans interruption, c'est que, pour la partie finale, il suffit de faire remarquer que :

A l'édition de 1665, il manque les maximes 298 à 503 de l'édition de 1678 (la 504^e et dernière de celle-ci y est déjà, mais non numérotée, ce qui fait que nous ne la portons pas à notre tableau);

A celle de 1666, il manque les maximes 302 à 503 de l'édition de 1678 ;

A celle de 1671, les maximes 341 à 503 de l'édition de 1678 ;

Et à celle de 1675, les maximes 413 à 503 de l'édition de 1678; de plus, à la place des deux maximes 372 et 375 de celle-ci, l'édition de 1675 a nos deux dernières posthumes 640 et 641.

A partir de 289, il y a identité de chiffres entre les quatre éditions antérieures à l'édition définitive de 1678 : jusqu'à 301 pour l'édition de 1666, jusqu'à 340 pour celle de 1671, et, aux deux exceptions près que nous venons de noter (372 et 375), jusqu'à 413 pour celle de 1675¹.

Il y a aussi presque entière identité de texte; les deux éditions avant-dernières (1671 et 1675) offrent une seule variante dans la maxime 331, et l'avant-dernière (1675) une en outre dans la maxime 399.

1. Pour ne rien omettre au sujet de l'édition de 1675, ajoutons qu'à notre maxime 350 correspond sa maxime 450, ainsi numérotée par erreur pour 350; et que, dans la même édition encore, il n'y a pas de maxime 377, mais deux maximes 380 : de sorte que notre 377^e correspond à sa 378^e; notre 378^e à sa 379^e; et nos 379^e et 380^e à ses deux 380^{es}.

B. — TABLEAU DE CONCORDANCE DES *MAXIMES POSTHUMES*,

c'est-à-dire de celles qui n'ont point paru du vivant de l'auteur.

Le mot *posthumes* manque maintenant de justesse pour les huit maximes qui se trouvent dans l'édition de 1664 dont l'existence est restée si longtemps ignorée.

Les chiffres marqués d'un astérisque sont, comme au tableau précédent, ceux des maximes dont le texte diffère du nôtre, lequel, pour les posthumes, reproduit celui du tome II des Portefeuilles Vallant, ou du Supplément de l'édition de 1693, ou enfin des additions et variantes tirées par M. Gilbert de la source qu'il nomme « le manuscrit autographe ». Pour les maximes 505, 507, 508, 510, 513, 514, 516, 518, 519, 520, 522, 523 et 527, les seules où il y ait lieu, ce tableau fournit le moyen de substituer à son texte celui que donne (ci-dessus, p. 40, 41, 42) le relevé des variantes du manuscrit autographe de Liancourt collationné par nous.

Manuscrit autographe de Liancourt.	Copie de 1663.	Portefeuilles Vallant (tome II).	Édition de 1664.	Notre édition.
184*	198*		60*	505
116	128*		146	506
115*				507
233*				508
252		fol. 236		509
266*		fol. 159		510
154	167		50*	511
203				512
265*		fol. 169*		513
236*				514
257		fol. 168*		515
200*				516
137	149*		189	517

TABLEAUX DE CONCORDANCE.

77

Manuscrit autographe de Liancourt.	Copie de 1663.	Portefeuilles Vallant (tome II).	Édition de 1664.	Notre édition.
86*	98*			518
204*				519
57*	70*		164*	520
92	104			521
33*	46*		120*	522
189*	203*		66*	523
241		fol. 236		524
263		fol. 169		525
206				526
251*				527
224				528
40	53		166	529
		fol. 124		530
		fol. 158		531
		fol. 158		532
		fol. 158		533

Vingt-huit des maximes qui viennent après ces vingt-neuf premières, dans notre édition, à savoir 534-561, sont tirées du Supplément de l'édition de 1693. Les dix-huit premières, c'est-à-dire 534 à 551, sont les numéros 1 à 18; la concordance des six suivantes, 552 à 557, est :

Édition de 1693 :

21
28
33
37
39
46

Notre édition :

552
553
554
555
556
557

Les lacunes entre les chiffres de la première de ces deux colonnes sont comblées par des maximes qu'on a données à tort comme inédites, dans l'édition de 1693 (voyez la notice des *Maximes posthumes*, tome I, p. 219). Nos quatre maximes 558 à 561 répondent ensuite, sans interruption, aux numéros 47 à 50 du Supplément de celle-ci. Le n° 562 est tiré, nous l'avons dit (tome I, p. 221, et 235, note 2), de Saint-Évremond.

C. — TABLEAU DE CONCORDANCE DES MAXIMES SUPPRIMÉES,

c'est-à-dire de celles qui, imprimées antérieurement, ont été omises par l'auteur dans son édition définitive de 1678.

Pour ces maximes supprimées, notre texte du tome I reproduit toujours le dernier qu'en a publié l'auteur. Les chiffres avec astérisques marquent, comme dans les deux tableaux antérieurs, celles où il y a des variantes dans les textes dont nous comparons le numérotage au nôtre.

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				Notre édition.
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	
89*	101*	105*	1				563
247			13				564
66*	79*	26*	18				565
			21				566
	127*	71	33				567
62*	75	144	37				568
80*			51				569
			53				570
24*	30	188*	55	49			571
135*	147*	129*	59				572
178*	192*	128	60				573
208*			70				574
			74				575
219	6	91*	77				576
221*	214*	96*	81	72	71	71	577
103*	115*	37*	88				578
104*	116*		89				579

TABLEAUX DE CONCORDANCE.

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR.				Notre édition.
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	
139*	151*		90				580
			96*	84*	83	83	581
			97				582
			99				583
56*	69*		100*	88	87	87	584
108*	120*	141*	102				585
143	155*		103				586
				91	90	90	587
			104				588
54	67	143*	105				589
				97	96	96	590
11	17	172	132				591
			134				592
82	94	30	135				593
			138				594
207*			144				595
20	26	147*	147				596
151	164	162	151				597
			155				598
130*	141		156				599
			157				600
25*	31*	136*	159				601
134*	146*	79*	161				602
180*	194*	55*	165	158	158	158	603
170*	184*	111*	174				604
41*	54*		176				605
181*	195*	2*	179				606
3*	9*	139*	181*	172	172	172	607
32*	45*	4*	192	183	183	183	608
			200				609
			201				610
			208				611
			213				612
			225				613
61*	74*	116*	231				614
71	84	135*	232				615
			236				616

TEXTES ANTÉRIEURS aux édit. données par l'auteur.			ÉDITIONS DONNÉES PAR L'AUTEUR..				Notre édition.
Ms. aut. (de Lian- court).	Copie de 1663.	Édition de 1664.	1665.	1666.	1671.	1675.	
			241*	227	227	227	617
183	197*	47	245				618
110*	122*		248*	234	234	234	619
118*	130*	34*	252				620
			254				621
128*	140*	75*	256				622
232*			257				623
244			258				624
			259				625
152*	165*	42*	260				626
157*	170*		262				627
			271				628
67*	80*	184*	282				629
249*			290				630
242*			293				631
			296*	272	272	272	632
			298	274	274	274	633
			300				634
			301				635
			302				636
			303				637
			305				638
			309				639
						372	640
						375	641

Si nous partageons en totaux divers les chiffres des tableaux qui précèdent, nous trouvons que :

1° Des 504 maximes de l'édition définitive de 1678, il y en a 106 qui n'existent que là, c'est-à-dire ne sont dans aucun des textes antérieurs; 152 sont communes à tous les textes que nous comparons; 40 de plus, c'est-à-dire en tout 192, aux seules cinq éditions données par l'auteur;

2° Au manuscrit autographe, il manque 300 de ces 504 maximes; il en a 204; et 25 des maximes posthumes; 45 des supprimées;

A la copie de 1663, il en manque 335; elle en a 169; et 10 des posthumes; 38 des supprimées;

A l'impression hollandaise de 1664, il en manque 350; elle en a 154; et 8 des posthumes; 31 des supprimées;

A l'édition de 1665, il en manque 262; elle en a 242; et 75 des supprimées;

A l'édition de 1666, il en manque 216; elle en a 288; et 13 des supprimées;

A l'édition de 1671, il en manque 176; elle en a 328; et 12 des supprimées;

A l'édition de 1675, il en manque 106; elle en a 398; et 14 des supprimées;

3° Des 398 maximes antérieures à 1678, il y en a 216 où la comparaison des divers textes offre des variantes, légères, il est vrai, pour la plupart, et 182 où elle n'en offre pas. Des 152 communes à tous les manuscrits et éditions que nous comparons, 11 seulement ont un texte entièrement identique partout.

Des 182 maximes sans variantes, 68 ont paru pour la première fois dans l'édition de 1675;

38 dans celle de 1671;

39 dans celle de 1666;

10 dans celle de 1665.

De ces mêmes 182, nous en avons 16 dans nos textes antérieurs à 1665, c'est-à-dire à la 1^{re} édition donnée par l'auteur.

Ces 16 sont toutes dans le manuscrit autographe,

10 des 16 dans la copie de 1663,

10 dans l'impression hollandaise de 1664.

Voici les totaux des maximes de chacun des sept textes antérieurs au texte définitif de 1678, où il y en a, avons-nous dit, 504 :

(Ces totaux ne sont pas tout à fait d'accord, à chacun nous dirons pourquoi, avec les chiffres donnés ci-dessus, à 2°.)

Manuscrit autographe, 275.

Si l'on additionne les 204 maximes définitives, les 25 posthumes et les 45 supprimées contenues dans le manuscrit autographe, on trouve 274; et 275 en y ajoutant la maxime inédite, ce qui est le total exact. Les doublements et dédoublements de maximes se compensent, en effet, ainsi qu'il suit : à chacune de nos

maximes 30, 39, 97 et 504, correspondent deux maximes dans le manuscrit autographe, et une seule, au contraire, à nos maximes 17 et 18, 41 et 569, 217 et 614, 261 et 518.

Copie de 1663, 217.

Si l'on additionne les 169 maximes définitives, les 10 posthumes et les 38 supprimées contenues dans la copie de 1663, on trouve 217; et 218 en y ajoutant la maxime inédite. Les doublements et dédoublements de maximes expliquent la différence d'une entre ce total 218 et le total réel, 217, de cette copie : à chacune de nos maximes 9, 39, 97 et 185, correspondent deux maximes dans le manuscrit de 1663, et une seule au contraire à nos maximes 17 et 18, 185 et 608, 217 et 614, 236 et 264, 261 et 518.

Impression hollandaise de 1664, 189;

Si l'on additionne les 154 maximes définitives, les 8 posthumes et les 31 supprimées contenues dans l'édition hollandaise de 1664, on trouve 193; et 201 en y ajoutant les huit maximes inédites. Les doublements et dédoublements de maximes expliquent la différence de douze entre ce total 201 et le total réel, 189, de cette édition : à chacune de nos maximes 88, 97, 233 et 255, correspondent deux maximes dans l'édition de 1664, et une seule au contraire à nos maximes 4 et 563; 15 et 16; 17, 18 et 565; 34 et 37; 45 et 297; 50 et 573; 56 et 256; 78, 578 et 579; 106 et 506; 126 et 394; 143 et 596; 185 et 608; 209 et 591; 217 et 614.

Édition de 1665, 318;

Pour l'édition de 1665, on trouve exactement le total 318 (en tenant compte d'ailleurs de la réflexion sur la mort, que nous n'avons pas portée au tableau de concordance, parce qu'elle n'est pas numérotée dans les exemplaires de cette édition). Il y a un double numéro 302, mais deux maximes en revanche correspondent à notre 249°.

Édition de 1666, 302;

Édition de 1671, 341;

Édition de 1675, 413;

Pour les éditions de 1666, 1671 et 1675, on trouve 301, 340 et 412 maximes, au lieu de 302, 341 et 413, totaux réels, parce que, dans chacune de ces éditions, deux maximes correspondent à notre 249°, comme dans l'édition de 1665.

VI

RÉFLEXIONS DIVERSES.

(Tome I, p. 269-348 ; voyez ci-dessus l'*Avant-propos*, p. VIII, IX, X, et ci-après la *Notice bibliographique*, C, 2, p. 111.)

*Variantes du manuscrit 325^{bis} de la bibliothèque
du château de la Roche-Guyon.*

Ce manuscrit contient, comme nous l'avons dit, dix-sept de nos dix-neuf *Réflexions diverses*. Nous suivons l'ordre où elles y sont rangées ; c'est le même que le nôtre, à une exception près : les *Événements du siècle* sont placés tout à la fin, après les réflexions de l'*Inconstance* et de la *Retraite*, qu'ils précèdent (voyez tome I, p. 275 et note 1) dans le manuscrit A (163) de la Roche-Guyon d'où nous avons tiré notre texte du tome I. Les deux réflexions VI et XII, qui manquent dans le manuscrit 325^{bis}, sont biffées dans le manuscrit A (163), et, en tête de chacune d'elles, sont écrits ces mots : « à retrancher » ; les deux phrases omises, comme il est dit ci-après, dans la réflexion III, y sont également effacées : voyez au tome I, p. 276, note 1, et p. 289, note 1.

I. — DU VRAI (fol. 1 du ms. ; page 279 de notre tome I).

Page 279, lignes 12-13 : comparables l'un à l'autre, en tant qu'ils sont véritablement.

Ibidem, ligne 14 : le législateur et le peintre, etc.

Page 281, ligne 2 : mais le degré de cruauté exercé sur.

Ibidem, ligne 8 : elles ne s'effacent point l'une l'autre.

Ibidem, ligne 9 : Liancourt, bien qu'il y ait infiniment plus.

II. — DE LA SOCIÉTÉ (fol. 3 du ms. ; page 282 de notre tome I).

Page 282, ligne 21 : faire son plaisir et celui des autres.

Page 283, ligne 14 : ils doivent les faire apercevoir.

Ibidem, ligne 19 : sans sujétion ; se divertir ensemble, et.

Page 284, ligne 10 : il faut souvent éviter.

Ibidem, ligne 11 : choqué, et on doit.

Page 285, ligne 4 : ne peuvent plaire longtemps.

Ibidem, ligne 21 : beaucoup de mesures.

III. — DE L'AIR ET DES MANIÈRES (fol. 6 du ms. ; page 286 de notre tome I).

Page 286, ligne dernière : que la nature leur a données.

Page 287, ligne 5 : et d'incertain dans cette imitation.

Page 288, ligne 9 : avec nos propres qualités, qui les étendent ;

Ibidem, ligne 12 : et à des dignités au-dessus de nous.

Page 289, lignes 9-14. Les deux phrases : « Combien... à paroître maréchaux de France! » et « Combien... se donnent l'air de duchesses! » sont omises.

IV. — DE LA CONVERSATION (fol. 7 v° du ms. ; page 290 de notre tome I).

Page 291, ligne 6 : et faire voir que c'est plus par choix.

Ibidem, lignes 8-9 : faire rarement des questions inutiles, ne laisser jamais.

Page 294, ligne 1 : mais s'il y a beaucoup d'art à parler, il n'y en a pas moins à se taire.

Ibidem, lignes 4-5 : il y a des airs, des tours et des manières qui.

V. — DE LA CONFIANCE (fol. 10 v° du ms. ; page 294 de notre tome I).

Page 296, ligne 8 : ni intérêt. Je sais bien qu'il est.

Ibidem, ligne 17 : et on s'acquitte avec ceux-ci.

Ibidem, ligne 18 : et en les payant de légères confiances.

Page 297, ligne 1 : On doit ne leur rien cacher.

Ibidem, ligne 2 : se montrer à eux toujours vrai, dans nos.

Ibidem, ligne 5 : de demies (*sic*) confiances ; elles embarrassent.

Ibidem, ligne 8 : de ce qu'on veut cacher ; on augmente.

Ibidem, ligne 12 : quand on a commencé de parler.

Ibidem, ligne 20 : le plus souvent que nous-même.

Ibidem, ligne 22 : et le scrupule de le révéler.

Page 298, lignes 6-7 : dans ce qu'on nous a confié. Ils ont peut-être même quelque intérêt de le savoir.

Ibidem, ligne 8 : et on se voit réduit.

Ibidem, ligne 14 : son premier devoir est de conserver indispensablement ce dépôt.

VII. — DES EXEMPLES (fol. 13 du ms. ; page 300 de notre tome I).

Page 300, ligne 23 : de philosophes importants (*sic*).

VIII. — DE L'INCERTITUDE DE LA JALOUSIE (fol. 14 du ms. ; page 301 de notre tome I).

Page 301, ligne 20 : et ne la conduit.

Page 302, ligne 1 : de la montagne, et on s'efforce.

Ibidem, ligne 2 : on est (*sic*) pas assez heureux.

Ibidem, ligne 3 : Ce qu'on souhaite.

IX. — DE L'AMOUR ET DE LA VIE (fol. 15 du ms. ; page 302 de notre tome I).

Page 303, ligne 6 : une partie de nous-même.

Ibidem, ligne 8 : nous serions cruellement touchés de le perdre, mais nous ne sommes plus sensible (*sic*) au.

X. — DU GOÛT (fol. 16 v° du ms. ; page 304 de notre tome I).

Page 304, ligne 7 (titre) : DES GOÛTS.

Ibidem, ligne 9 : que d'esprit. Il y a plus de.

Page 305, ligne 15 : par la légèreté.

Page 306, ligne 8 : de bon goût qui fait donner le prix.

Page 306, ligne 15 : la préoccupation la trouble.
Ibidem, ligne 16 : tout ce qui a du rapport à nous nous paroît.

XI. — DU RAPPORT DES HOMMES AVEC LES ANIMAUX (fol. 18 v° du ms. ;
 page 307 de notre tome I).

Page 307, ligne 11 : en gardant quelques apparences de.
Ibidem, ligne 21 : qui n'ont de qualité.
Ibidem, ligne 23 : mordent quelquefois ; et il y a même.
 Page 308, ligne 6 : qui ne sont recommandables que par leur ramage,
 ou par leurs couleurs.
Ibidem, ligne 10 : ne vivent que de rapine.
 Page 309, ligne 7 : qui s'épouvantent et rassurent.
Ibidem, ligne 13 : Combien d'oiseaux passagers, qui vont si souvent
 d'un bout du monde à l'autre, et qui.
Ibidem, ligne 17 : de papillons, qui cherchent le feu qui les brûlent (*sic*).
 Page 310, ligne 3 : ceux qui sont touchés de leur plainte.

XIII. — DU FAUX (fol. 20 v° du ms. ; page 311 de notre tome I).

Page 312, ligne 5 : quelque droiture dans le goût, et il y en a qui.
Ibidem, ligne 18 : notre amour-propre est flattée (*sic*) de.
Ibidem, ligne 20 : plusieurs sortes de biens qui.
 Page 313, ligne 13 : et s'y attacheroient par raison.
Ibidem, ligne 20 : se faire valoir par des qualités qui.
 Page 314, ligne 4 : et l'entêtement de certaines sciences ne lui convien-
 nent (*sic*) jamais, et est.
Ibidem, ligne 7 : aux choses, et qu'elles déterminent.
Ibidem, ligne 8 : qu'elles méritent et qui nous convient de.
Ibidem, ligne 9 : mais presque tous les hommes se trompent.
 Page 315, lignes 1-2 : qui ne voulut disputer du prix.
Ibidem, ligne 15 : dans un si juste dessein. Le desir.

XIV. — DES MODÈLES DE LA NATURE ET DE LA FORTUNE (fol. 23 du ms. ;
 page 315 de notre tome I).

Pages 317, ligne dernière, et 318, ligne 1 : elle le fait naître parti-
 culier.
 Page 318, ligne 3 : qu'elle eut (*sic*) jamais produit. La fortune choisit
 parmi eux.
 Page 319, ligne dernière : si on l'ose dire.
 Page 320, ligne 21 : toujours plus grands par leurs disgrâces.
 Page 322, ligne 16 : exerçant des vertus paisibles, soutenu de sa propre
 gloire? Et brille-t-il.

XV. — DES COQUETTES ET DES VIEILLARDS (fol. 27 v° du ms. ;
 page 323 de notre tome I).

Page 323, ligne 14 : dans leur misère.
 Page 324, ligne 9 : il gagne croyance vers les maris.
Ibidem, ligne 17 : des grâces et des faveurs, et plus il est.
Ibidem, ligne 21 : contre tant d'apparences.
 Page 325, ligne 17 : Je ne sais même si cette tromperie.

XVI. — DE LA DIFFÉRENCE DES ESPRITS (fol. 29 v° du ms. ;
page 325 de notre tome I).

- Page 326, ligne 18 : insinuant, fait éviter.
Ibidem, ligne 22 : il avance et établit les siens.
 Page 329, ligne 17 : mais comme les tons et les manières ne se peuvent.
 Page 330, ligne 9 : n'en marquer aucunes distinctement.
 Page 331, ligne 3 : toutes les beautés. Il y en a d'autres qui.
Ibidem, ligne 5 : et tant de grâces.

XVIII. — DE L'INCONSTANCE (fol. 33 v° du ms. ; page 343 de notre tome I).

- Page 344, ligne 1 : il y a une première fleur d'agrément.
Ibidem, ligne 14 : on suit encore les engagements.
Ibidem, ligne 23 : quelque nouveau plaisir. La constance.
Ibidem, ligne dernière : que les premières faveurs.
 Page 345, ligne 8 : plus égale et plus sévère, elle ne pardonne rien.

XIX. — DE LA RETRAITE (fol. 35 du ms. ; page 345 de notre tome I).

- Page 346, ligne 1 : il ne peut plus être flatté de plusieurs.
Ibidem, ligne 14 : de véritables, mais.
Ibidem, lignes 19-20 : Ils n'ont plus de part au premier bien qui ont (*sic*) d'abord rempli leurs imaginations.
 Page 348, ligne 1 : d'incertitudes et de foiblesse.
Ibidem, ligne 2 : tantôt par pitié (*sic*), tantôt par raison.

XVII. — DES ÉVÉNEMENTS DE CE SIÈCLE (fol. 37 du ms. ; page 331 de notre tome I).

- Page 332, ligne 3 : et son royaume plusieurs années.
Ibidem, ligne 8 : veuve de Henri IV^e.
Ibidem, ligne 9 : par le Roi, son fils, et par la haine du cardinal de Richelieu.
Ibidem, ligne 17 : tant d'avantage pour.
 Page 333, ligne dernière : Vasconchellos.
 Page 334, ligne 15 : St-Mars.
 Page 335, ligne 3. Voyez ci-dessous l'*Addition à la Réflexion XVII*.
Ibidem, ligne 5 : jeune, sans bien et.
 Page 338, lignes 1-2 : contre leur roi légitime.
 Page 339, lignes 2-3 : avec fermeté, depuis six ans.
Ibidem, ligne 8 : maître absolu d'Angleterre.
Ibidem, ligne 11 : mais dans le temps qu'il reçoit.
Ibidem, lignes 20-21 : à l'Allemagne (*sic*).
 Page 341, ligne 1 : dernières campagnes. Et il s'appliquoit.
Ibidem, ligne 4 : prendre d'autres mesures. Et une aventure.
Ibidem, ligne 16 : l'alliance d'Angleterre.
Ibidem, ligne 18 : tant de puissance (*sic*) contre nous.
 Page 342, ligne 9 : par la protection d'Angleterre.

En rapprochant ces variantes de celles que M. Gilbert a notées dans son commentaire du tome I, on voit que, des 108 que nous avons relevées dans le manuscrit 325^{bis} de la Roche-Guyon, il y en a 13 qui se trouvent, parmi d'autres que n'a point ce manuscrit, dans toutes les éditions antérieures à celle de M. de Barthélemy (1863); 20 sont dans cette dernière; 4 ne sont que dans une des impressions plus anciennes,

et 1 est donnée par deux. On ne peut supposer que M. de Barthélemy, qui, comme il nous le dit, a suivi, pour son texte, le même manuscrit que nous, A (163), ait connu le manuscrit 325 bis : il n'en eût pas tiré, sans avertir le lecteur, 20 leçons, dont plus d'une est caractéristique (voyez par exemple p. 309, 339, 346 de son édition). Il est vrai que son texte diffère de celui de son manuscrit par bien d'autres dissemblances dont il nous laisse également ignorer la source.

Addition à la Réflexion XVII : DES ÉVÉNEMENTS

DE CE SIÈCLE.

(Fol. 39 v°-43 v° du manuscrit; ce morceau y est intercalé entre deux alinéas : « Le cardinal de Richelieu... » et « Alphonse, roi de Portugal... », dont l'un finit à la ligne 2 et l'autre commence à la ligne 3 de la page 335, dans notre tome I.)

[PROJET DE MARIAGE DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER AVEC LAUZUN¹.]

On doit sans doute trouver extraordinaire que Anne-Marie-Louise d'Orléans², petite-fille de France, la plus riche sujette de l'Europe, destinée pour les plus grands rois, avare, rude et orgueilleuse, ait pu former le dessein, à quarante-cinq ans, d'épouser Puyguilhem³, cadet de la maison de Lauzun, assez mal fait de sa personne⁴, d'un esprit médiocre, et qui n'a, pour

1. Sur ce mariage projeté, presque conclu, entre la petite-fille de Henri IV et un cadet de Gascogne, nous nous bornerons à renvoyer, d'abord et surtout aux *Mémoires de Mademoiselle*, édition de M. Chéruel, tome IV, p. 160-254; à l'extrait du *Journal d'Olivier d'Ormesson* et au petit roman des *Amours de Mademoiselle et de Lauzun*, formant l'appendice IX du même tome, p. 562-627; aux fameuses *lettres de Mme de Sévigné* des 15, 19, 24 et 31 décembre 1670 (tome II, p. 25-29 et p. 33-36); aux *Souvenirs de Mme de Caylus*, édition Michaud, p. 491; aux *Mémoires de Saint-Simon*, édition de 1873, tome I, p. 40 et 41, et tome XIX, p. 175.

2. Mademoiselle de Montpensier, dite Mademoiselle et la Grande Mademoiselle, fille du frère de Louis XIII, Gaston, duc d'Orléans, et de sa première femme la duchesse de Montpensier; née le 29 mai 1627, elle mourut le 5 avril 1693. A la date de son projet de mariage avec Lauzun, décembre 1670, elle avait donc non pas quarante-cinq ans comme il est dit deux lignes plus loin, et comme Segrais le dit de même dans ses *Mémoires-Anecdotes (Oeuvres diverses de M. de Segrais, Amsterdam, 1723, p. 121)*, mais seulement quarante-trois ans et demi. Elle dit au reste elle-même qu'elle avait alors quarante-trois ans (tome IV de ses *Mémoires*, p. 284).

3. Dans le manuscrit *Puyguillem*; Mademoiselle écrit *Péguilin*. — Antonin-Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, comte, puis (1692) duc de Lauzun, était, depuis 1669, capitaine d'une compagnie des gardes du corps. Il était né en mai 1633 et mourut, en novembre 1723, à l'âge de quatre-vingt-dix ans et six mois. Il avait donc, en décembre 1670, trente-sept ans et sept mois.

4. Ce n'est pas l'avis de Mademoiselle. « C'étoit, dit-elle (tome III, p. 542), le plus joli garçon de la cour, le plus beau, le mieux fait et du meilleur air. » Voyez en outre l'autre portrait, fort détaillé, qu'elle fait de lui, au tome IV, p. 249. Saint-Simon (tome XIX, p. 169) n'admire pas comme Mademoiselle, mais toutefois contredit le *mal fait de sa personne* : « Un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de

toute bonne qualité, que d'être hardi et insinuant. Mais on doit être encore plus surpris que Mademoiselle ait pris cette chimérique résolution par un esprit de servitude et parce que Puyguilhem étoit bien auprès du Roi; l'envie d'être femme d'un favori lui tint lieu de passion, elle oublia son âge et sa naissance, et, sans avoir d'amour¹, elle fit des avances à Puyguilhem qu'un amour véritable feroit à peine excuser dans une jeune personne et d'une moindre condition. Elle lui dit un jour qu'il n'y avoit qu'un seul homme qu'elle pût choisir pour épouser. Il la pressa de lui apprendre son choix; mais n'ayant pas la force de prononcer son nom, elle voulut l'écrire avec un diamant sur les vitres d'une fenêtre. Puyguilhem jugea sans doute ce qu'elle alloit faire, et espérant peut-être qu'elle lui donneroit cette déclaration par écrit, dont il pourroit faire quelque usage, il feignit une délicatesse de passion qui pût plaire à Mademoiselle, et il lui fit un scrupule d'écrire sur du verre un sentiment qui devoit durer éternellement. Son dessein réussit comme il desiroit, et Mademoiselle écrivit le soir dans du papier : « C'est vous. » Elle le cacheta elle-même; mais, comme cette aventure se passoit un jeudi et que minuit sonna avant que Mademoiselle pût donner son billet à Puyguilhem, elle ne voulut pas paroître moins scrupuleuse que lui, et craignant que le vendredi ne fût un jour malheureux, elle lui fit promettre d'attendre au samedi à ouvrir le billet qui lui devoit apprendre cette grande nouvelle². L'excessive fortune que cette déclaration faisoit

physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposoit, mais sans agrément dans le visage. » Pour l'esprit, malgré ce qu'il vient de dire de la physionomie, il ajoute : « sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, » ce qui n'est pas, il est vrai, la même chose que *d'un esprit médiocre*. « C'est un des plus petits hommes, pour l'esprit aussi bien que pour le corps, que Dieu ait jamais fait, » dit Mme de Sévigné en 1689, tome VIII, p. 451.

1. Segrais dit encore plus (p. 34) : « C'est par foiblesse qu'elle s'attacha à M. de Lauzun. Elle n'avoit pas la moindre inclination pour lui. Elle le regardoit seulement par le grand crédit qu'il avoit à la cour. » Le marquis de la Fare s'exprime ainsi : « Mademoiselle devint passionnée de Lauzun, autant, je crois, parce qu'il étoit favori du Roi que par les qualités aimables qui étoient médiocres en lui et en petit nombre. » (*Mémoires*, édition Michaud, p. 271.) Cette dernière opinion, avec les mots : « devint passionnée, » se concilie mieux, ce semble, avec ces pages, qui paraissent sincères, où Mademoiselle raconte que, l'envie de se marier l'ayant prise, elle s'aperçut que « c'étoit M. de Lauzun qu'elle aimoit, qui s'étoit glissé dans son cœur, etc. » (l'ome IV, p. 92 et suivantes.)

2. Toute cette histoire du billet est aux pages 172-174 du même tome IV, avec ces deux différences : Mademoiselle ne veut pas écrire le nom avec un diamant « sur es vitres d'une fenêtre, » mais, ce qui est plus vraisemblable, elle dit à Lauzun : « Je m'en vais souffler contre le miroir et je l'écrirai. » D'autre part, elle n'écrira pas le jeudi (20 novembre), mais le vendredi (21) : les dates se déduisent de la suite des

envisager à Puyguilhem ne lui parut point au-dessus de son ambition. Il songea à profiter du caprice de Mademoiselle, et il eut la hardiesse d'en rendre compte au Roi¹. Personne n'ignore qu'avec si grandes et éclatantes qualités nul prince au monde n'a jamais eu plus de hauteur, ni plus de fierté. Cependant, au lieu de perdre Puyguilhem d'avoir osé lui découvrir ses espérances, il lui permit non-seulement de les conserver, mais il consentit que quatre officiers de la couronne² lui vinsent demander son approbation pour un mariage si surprenant, et sans que Monsieur, ni Monsieur le Prince en eussent entendu parler. Cette nouvelle se répandit dans le monde, et le remplit d'étonnement et d'indignation. Le Roi ne sentit pas alors ce qu'il venoit de faire contre sa gloire et contre sa dignité. Il trouva seulement qu'il étoit de sa grandeur d'élever en un jour Puyguilhem au-dessus des plus grands du Royaume, et, malgré tant de disproportion, il le jugea digne d'être son cousin germain, le premier pair de France, et maître de cinq cent mille livres de rente ; mais ce qui le flatta le plus encore, dans un si extraordinaire dessein, ce fut le plaisir secret de surprendre le monde, et de faire, pour un homme qu'il aimoit, ce que personne n'avoit encore imaginé. Il fut au pouvoir de Puyguilhem de profiter, durant trois jours, de tant de prodiges que la fortune avoit faits en sa faveur, et d'épouser Mademoiselle ; mais, par un prodige plus grand encore, sa vanité ne put être satisfaite s'il ne l'épousoit avec les mêmes cérémonies que s'il eût été de sa qualité : il voulut que le Roi et la Reine fussent témoins de ses noces, et qu'elles eussent tout l'éclat que leur présence y pouvoit donner³. Cette présomption sans exemple lui fit employer à de

Mémoires, qui montre que ce jeudi étoit le second avant le premier dimanche de l'aveug, lequel tombait, en 1670, au 30 novembre.

1. Mademoiselle ne rapporte point que Lauzun ait rendu compte au Roi, mais elle a un mot (*ibidem*, p. 182) qui laisse entendre qu'elle le soupçonne de l'avoir fait : « Il me disoit fort qu'il ne lui en avoit point parlé. »

2. « Il (Lauzun) me dit que le lundi (15 décembre), MM. les ducs de Créquy, de Montausier, le maréchal d'Albret et Guitry iroient trouver le Roi de ma part pour le supplier de trouver bon que l'affaire s'achevât. » (*Ibidem*, p. 193.) — Ils étoient officiers de la couronne, en qualité, le duc de Créquy, de premier gentilhomme de la chambre du Roi ; le duc de Montausier, de gouverneur du Dauphin ; d'Albret, comte de Mirossens, de maréchal de France ; et le marquis de Guitry, de grand maître de la garde-robe du Roi.

3. « M. de Montausier dit (à Mademoiselle) : « Avez-vous cru vous marier en « cérémonie, comme si c'étoit un roi, et a-t-il cru que l'affaire se traiteroit de « couronne à couronne ? » (*Ibidem*, p. 221.) — Mme de Caylus (p. 410) emploie la même expression : « M. de Lauzun... voulut que le mariage se fit de couronne à couronne. » — Voyez, en outre, un passage de la page 175 du tome XIX de Saint-Simon, à laquelle nous avons renvoyé plus haut.

vains préparatifs et à passer son contrat tout le temps qui pouvoit assurer son bonheur. Mme de Montespan, qui le haïsoit, avoit suivi néanmoins le penchant du Roi et ne s'étoit point opposée à ce mariage. Mais le bruit du monde la réveilla; elle fit voir au Roi ce que lui seul ne voyoit pas encore; elle lui fit écouter la voix publique; il connut l'étonnement des ambassadeurs, il reçut les plaintes et les remontrances respectueuses de Madame douairière¹ et de toute la maison royale. Tant de raisons firent longtemps balancer le Roi, et ce fut avec un[e] extrême peine qu'il déclara à Puyguilhem qu'il ne pouvoit consentir ouvertement à son mariage. Il l'assura néanmoins que ce changement en apparence ne changeroit rien en effet; qu'il étoit forcé, malgré lui, de céder à l'opinion générale, et de lui défendre d'épouser Mademoiselle, mais qu'il ne prétendoit pas que cette défense empêchât son bonheur. Il le pressa de se marier en secret, et il lui promit que la disgrâce qui devoit suivre une telle faute ne dureroit que huit jours. Quelque sentiment que ce discours pût donner à Puyguilhem, il dit au Roi qu'il renonçoit avec joie à tout ce qui lui avoit² permis d'espérer, puisque sa gloire en pouvoit être blessée, et qu'il n'y avoit point de fortune qui le pût consoler d'être huit jours séparé de lui. Le Roi fut véritablement touché de cette soumission; il n'oublia rien pour obliger Puyguilhem à profiter de la foiblesse de Mademoiselle, et Puyguilhem n'oublia rien aussi, de son côté, pour faire voir au Roi qu'il lui sacrifioit toutes choses. Le désintéressement seul ne fit pas prendre néanmoins cette conduite à Puyguilhem: il crut qu'elle l'assuroit pour toujours de l'esprit du Roi, et que rien ne pourroit à l'avenir diminuer sa faveur. Son caprice et sa vanité le portèrent même si loin, que ce mariage si grand et si disproportionné lui parut insupportable, parce qu'il ne lui étoit plus permis de le faire avec tout le faste et tout l'éclat qu'il s'étoit proposé. Mais ce qui le détermina le plus puissamment à le rompre, ce fut l'aversion insurmontable qu'il avoit pour la personne de Mademoiselle, et le dégoût d'être son mari. Il espéra même de tirer des avantages solides de l'emportement de Mademoiselle, et que, sans l'épouser, elle lui donneroit la souveraineté de Dombes et le duché de Montpensier³. Ce fut dans cette vue qu'il refusa d'abord

1. Marguerite de Lorraine, morte en 1672, veuve, depuis 1660, de Gaston, duc d'Orléans, et belle-mère de Mademoiselle.

2. Tel est le texte. Faut-il lire: « ce qu'il lui avoit »?

3. La principauté de Dombes (Ain) et le duché de Montpensier (Puy-de-Dôme) étoient revenus en 1538 et 1560 à la maison de Bourbon, et, à la mort de Mademoi-

toutes les grâces dont le Roi voulut le combler ; mais l'humour avare et inégale de Mademoiselle, et les difficultés qui se rencontrèrent à assurer de si grands biens à Puyguilhem, rendirent ce dessein inutile, et l'obligèrent à recevoir les bienfaits du Roi. Il lui donna le gouvernement de Berry et cinq cent mille livres. Des avantages si considérables ne répondirent pas toutefois aux espérances que Puyguilhem avoit formées¹. Son chagrin fournit bientôt à ses ennemis, et particulièrement à Mme de Montespan, tous les prétextes qu'ils souhaitoient pour le ruiner. Il connut son état et sa décadence, et, au lieu de se ménager auprès du Roi avec de la douceur, de la patience et de l'habileté, rien ne fut plus capable de retenir son esprit âpre et fier. Il fit enfin des reproches au Roi ; il lui dit même des choses rudes et piquantes, jusqu'à casser son épée en sa présence, en disant qu'il ne la tireroit plus pour son service ; il lui parla avec mépris de Mme de Montespan, et s'emporta contre elle avec tant de violence² qu'elle douta de sa sûreté, et n'en trouva plus qu'à le perdre. Il fut arrêté bientôt après³, et on le mena à Pignerol⁴, où il éprouva par une longue et dure prison la douleur d'avoir perdu les bonnes grâces du Roi, et d'avoir laissé échapper par une fausse vanité tant de grandeurs et tant d'avantages que la condescendance de son maître et la bassesse de Mademoiselle lui avoient présentés.

selle, le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, hérita du duché de Montpensier ; elle avait fait don de la principauté de Dombes, dès 1681, au duc du Maine.

1. « Avec des enfants de ce mariage, dit Saint-Simon (tome XIX, p. 185), quel vol n'eût pas pris Lauzun, et qui peut dire jusqu'où il seroit arrivé ? »

2. Sur l'intervention de Mme de Montespan, l'emportement de Lauzun contre elle, l'épée brisée, voyez Saint-Simon, *ibidem*, p. 172-174, et les *Mémoires-Anecdotes de Segrais* (p. 138 et 139). Saint-Simon raconte le fait de l'épée brisée à l'occasion du refus fait à Lauzun par le Roi de la charge de grand maître de l'artillerie.

3. Le 25 novembre 1671 : voyez les *Mémoires de Mademoiselle*, tome IV, p. 309.

4. Ville forte du Piémont, à cinquante-cinq kilomètres S. O. de Turin, que la France posséda par échange de 1631 à 1696. La citadelle était une prison d'État, où le surintendant Foucquet avait été conduit en 1664 et où il mourut en mars 1680. Voyez la lettre de Mme de Sévigné du 23 décembre 1671 (tome II, p. 437 et 438). Lauzun y demeura jusqu'en 1681 (*Mémoires de Mademoiselle*, tome IV, p. 445). La Rochefoucauld étant mort en mars 1680, peu de jours avant Foucquet à Pignerol, la suite : « où il éprouva par une longue et dure prison, etc. » s'applique, si le morceau est vraiment de notre auteur, à un emprisonnement qui durait encore, et, à y bien regarder, rien dans les mots n'empêche qu'il en soit ainsi.

VII

1^o MORCEAUX, QUE NOUS CROYONS INÉDITS, CONTENUS
DANS LE MANUSCRIT 325^{bis} DE LA ROCHE-GUYON.2^o ADDITION A LA CORRESPONDANCE.(Voyez ci-dessus l'*Avant-propos*, p. I, II, VIII et IX.)PORTRAIT DE MME DE MONTESPAN¹.(Fol. 49 v^o-50 r^o du ms.)

Diane² de Rochechouart est fille du duc de Mortemart et femme du marquis de Montespan. Sa beauté est surprenante ; son esprit et sa conversation ont encore plus de charme que sa beauté³. Elle fit dessein de plaire au Roi et de l'ôter à la Vallière⁴ dont il étoit amoureux. Il négligea longtemps cette conquête, et il en fit même des railleries⁵. Deux ou trois années se passèrent sans qu'elle fit d'autres progrès que d'être dame du palais attachée particulièrement à la Reine⁶, et dans une étroite familiarité avec le Roi et la Vallière. Elle ne se rebuta pas néanmoins, et se confiant à sa beauté, à son esprit, et aux offices de Mme de Montausier⁷, dame d'honneur

1. Voyez au tome III, 1^{re} partie, p. 202, la note 3 de la lettre 99 de la Rochefoucauld, le seul endroit des *OEuvres* où se trouve le nom de Mme de Montespan.

2. L'auteur confond pour le prénom la fille avec la mère. Celle-ci s'appelait *Diane* ; mais la marquise de Montespan, *Françoise-Athénaïs*.

3. Spanheim, dans sa *Relation de la cour de France* (p. 13), dit « qu'elle contribua (à la durée de l'amour du Roi) autant par les charmes de son esprit, de son entretien, que par ceux de sa beauté. »

4. Louise-Françoise de la Baume-le-Blanc de la Vallière, née en 1644, titrée en 1667 duchesse de Vaujours et de la Vallière, était devenue maîtresse du Roi en 1661. Elle mourut en 1710.

5. Saint-Simon (tome XII, p. 85) ne prête pas à Mme de Montespan ce dessein préconçu de plaire. Lorsqu'elle s'aperçut que le Roi était touché de sa beauté, « elle pressa, dit-il, vainement son mari de l'emmener en Guyenne ; une folle confiance ne voulut pas l'écouter. Elle lui parloit alors de bonne foi. » Mademoiselle (tome IV, p. 49) rapporte d'elle ce discours : « Dieu me garde d'être la maîtresse du Roi ! Mais si je l'étois, je serois bien honteuse devant la Reine. »

6. Lorsqu'une fois elle « disposa seule, comme dit Saint-Simon (tome cité, p. 86), du maître et de sa cour, » elle eut la charge de chef du conseil et surintendante de la maison de la reine Marie-Thérèse.

7. La célèbre Julie-Lucine d'Angennes, marquise de Rambouillet, née en 1607, mariée en 1645 à Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier. Elle fut nommée en 1664 dame d'honneur de la Reine, et mourut en 1671. Spanheim dit (p. 40) que

de la Reine, elle suivit son projet sans douter de l'événement. Elle ne s'y est pas trompée : ses charmes et le temps détachèrent le Roi de la Vallière, et elle se vit maîtresse déclarée. Le marquis de Montespan sentit son malheur avec toute la violence d'un homme jaloux. Il s'emporta contre sa femme ; il reprocha publiquement à Mme de Montausier qu'elle l'avoit entraînée dans la honte où elle étoit plongée¹. Sa douleur et son désespoir firent tant d'éclat qu'il fut contraint de sortir du Royaume pour conserver sa liberté². Mme de Montespan eut alors toute la facilité qu'elle desiroit, et son crédit n'eut plus de bornes. Elle eut un logement particulier dans toutes les maisons du Roi ; les conseils secrets se tenoient chez elle. La Reine céda à sa faveur comme tout le reste de la cour, et non-seulement il ne lui fut plus permis d'ignorer un amour si public, mais elle fut obligée d'en voir toutes les suites sans oser se plaindre, et elle dut à Mme de Montespan les marques d'amitié et de douceur qu'elle recevoit du Roi³. Mme de Montespan voulut encore que la Vallière fût témoin de son triomphe⁴, qu'elle fût présente et auprès d'elle à tous les divertissements publics et particuliers ; elle la fit entrer dans le secret de la naissance de ses enfants dans les temps où elle cachoit son état à ses propres domestiques. Elle se lassa enfin de la présence de la Vallière, malgré ses soumissions et ses souffrances, et cette fille simple et crédule fut réduite à prendre l'habit de carmélite⁵, moins par dévotion que par

M. de Montausier « fut préféré à d'autres compétiteurs (pour la place de gouverneur du Dauphin, 1668), tant par la faveur de la duchesse sa femme..., alors la confidente des amours du Roi pour Mme de Montespan, que par, etc. »

1. Voyez les *Mémoires de Mademoiselle*, tome IV, p. 153 et 154. Elle rapporte le récit même que lui a fait Mme de Montausier : « Elle me dit : « M. de Montespan est entré ici comme une furie, et m'a dit rage de Madame sa femme, et à moi toutes les insolences imaginables. »

2. « Il fut mis à la Bastille, dit Saint-Simon (au tome cité, p. 86), puis relégué en Guyenne. »

3. On peut voir, dans la *lettre de Mme de Sévigné* du 10 novembre 1673 (tome III, p. 268), une de « ces marques de douceur » reçues du Roi grâce à Mme de Montespan, et l'humble protestation de reconnaissance de la Reine.

4. Saint-Simon rappelle, à l'occasion de la mort de la Vallière (tome VIII, p. 43), « ce qu'elle souffrit du Roi et de Mme de Montespan. » — « Elle disoit souvent à Mme de Maintenon, avant de quitter la cour : « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir, » en parlant du Roi et de Mme de Montespan. » (*Souvenirs de Mme de Caylus*, p. 491.)

5. Elle fit profession aux Carmélites de la rue Saint-Jacques le 3 juin 1675, sous le nom de sœur Marie de la Miséricorde ; elle s'y étoit retirée depuis le 20 avril de l'année précédente. En février 1671, elle s'étoit déjà réfugiée aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, où le Roi envoya Lauzun la chercher, et antérieurement aux Bénédictines de Saint-Cloud, où le Roi alla en personne se la faire rendre (voyez *Saint-Simon*, *ibidem*). De la prise d'habit de la Vallière il suit que ce morceau sur Mme de

foiblesse, et on peut dire qu'elle ne quitta le monde que pour faire sa cour¹.

REMARQUES SUR LES COMMENCEMENTS DE LA VIE
DU CARDINAL DE RICHELIEU².

(Fol. 52 v°-54 v° du ms.)

Monsieur de Luçon³, qui depuis a été cardinal de Richelieu, s'étant attaché entièrement aux intérêts du maréchal d'Ancre⁴, lui conseilla de faire la guerre⁵; mais après lui avoir donné cette pensée et que la proposition en fut faite au Conseil⁶, Monsieur de Luçon témoigna de la désapprouver et s'y opposa pour ce que M. de Nevers, qui croyoit que la paix fût avantageuse pour ses desseins, lui avoit fait offrir le prieuré de la Charité⁷ par le P. Joseph⁸, pourvu qu'il la fit résoudre au Conseil. Ce changement d'opinion de Monsieur de Luçon surprit le maréchal d'Ancre, et l'obligea de lui dire

Montespan est au plus tôt de 1675. On peut voir, dans notre tome I, p. 274, note 4, que les *Réflexions diverses* mentionnent un autre fait de la même année et même un de 1678.

1. Comparez à la dureté et à la sécheresse de cette fin l'indulgente émotion avec laquelle Saint-Simon, dans l'endroit deux fois cité (tome VIII, p. 43), parle de la Vallière à la date de sa mort, en 1710.

2. Armand-Jean du Plessis de Richelieu, né à Paris en septembre 1585 et mort dans la même ville en décembre 1642, entra au conseil du Roi en novembre 1616, comme secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères, en sortit à l'assassinat du maréchal d'Ancre, en 1617, fut nommé cardinal en 1622, devint chef du Conseil en avril 1624, et duc en 1631.

3. Dans le manuscrit, *Lusson*. — Richelieu fut évêque de Luçon de 1607 à 1624. Il avait succédé dans ce siège à son frère aîné Alphonse-Louis, qui s'était démis en 1605 et fait chartreux en 1606.

4. Concino Concini, né à Florence, venu en France, en 1600, à la suite de Marie de Médicis, femme de Henri IV, épousa la favorite de la Reine, Leonora Dori, dite *Galigai*. En 1610, il acheta le marquisat d'Ancre et devint maréchal de France en 1614. Il fut assassiné, le 24 avril 1617, sur le pont-levis du Louvre.

5. Il s'agit de la guerre contre les princes et les seigneurs révoltés qui, avec ses vicissitudes de prises d'armes et de négociations, agita la régence de Marie de Médicis, et à laquelle eut grande part Charles de Gonzague-Clèves, duc de Nevers, qui fut investi du duché de Mantoue en 1630 et mourut en 1637.

6. Ce tour, où *après* est suivi d'abord d'un infinitif, puis de *que*, est un exemple à joindre à ceux des variétés de dépendances d'un même mot qui sont cités dans l'*Introduction grammaticale* du *Lexique*, XI, 1° (tome III, seconde partie, p. LXXXVI et suivantes).

7. Le prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre), de l'ordre de Cluny, dans le duché de M. de Nevers.

8. François le Clerc du Tremblay, dit le P. Joseph, né en 1577, mort en 1638, qui, après avoir fait la guerre, se fit capucin en 1599 et devint le confident et l'actif et sûr agent du cardinal de Richelieu.

avec quelque aigreur qu'il s'étonnoit de le voir passer si promptement d'un sentiment à un autre tout contraire : à quoi Monsieur de Luçon répondit ces propres paroles, que les nouvelles rencontres¹ demandent de nouveaux conseils. Mais jugeant bien par là qu'il avoit déplu au maréchal, il résolut de chercher les moyens de le perdre ; et un jour que Déageant² l'étoit allé trouver pour lui faire signer quelques expéditions, il lui dit qu'il avoit une affaire importante à communiquer à M. de Luynes³, et qu'il souhaitoit de l'entretenir. Le lendemain, M. de Luynes et lui se virent, où⁴ Monsieur de Luçon lui dit que le maréchal d'Ancre étoit résolu de le perdre, et que le seul moyen de se garantir d'être opprimé par un si puissant ennemi étoit de le prévenir. Ce discours surprit beaucoup M. de Luynes, qui avoit déjà pris cette résolution, ne sachant si ce conseil qui lui étoit donné par une créature du maréchal⁵ n'étoit point un piège pour le surprendre et pour lui faire découvrir ses sentiments. Néanmoins Monsieur de Luçon lui fit paroître tant de zèle pour le service du Roi et un si grand attachement⁶ à la ruine du maréchal, qu'il disoit être le plus grand ennemi de l'État, que M. de Luynes, persuadé de sa sincérité, fut sur le point de lui découvrir son dessein, et de lui communiquer le projet qu'il avoit fait de tuer le maréchal ; mais, s'étant retenu alors de lui en parler, il dit à Déageant la conversation qu'ils avoient eue ensemble et l'envie qu'il avoit de lui faire part de son secret : ce que Déageant désapprouva entièrement, et lui fit voir que ce seroit donner un moyen infaillible à Monsieur de Luçon de se réconcilier, à ses dépens, avec le maréchal, et de se joindre plus étroitement que jamais avec lui, en lui découvrant une affaire de cette conséquence : de sorte que la chose s'exécuta, et le maréchal d'Ancre fut tué,

1. *Rencontres* au sens de « circonstances ».

2. Dans le manuscrit : *du Agent*. — Guichard Déageant de Saint-Marcellin, mort en 1639 (selon Moréri), commis du contrôleur général, « homme d'esprit habile et de facile conscience... que le sieur de Luynes avait débauché, » dit Bazin dans son *Histoire de France sous Louis XIII*, tome I, p. 382 et 303. Il eut une part active aux intrigues de la cour dans les premières années du règne.

3. Le célèbre favori de Louis XIII, Charles d'Albert, duc de Luynes (1619), comte de France (avril 1621), né en 1578, mort en décembre 1621.

4. C'est-à-dire, « dans laquelle entrevue, et dans cette entrevue », tournure fort claire, mais à remarquer et à mettre au *Lexique* dans l'article de l'adverbe conjonctif *Où*.

5. « La maréchale d'Ancre, dit Bazin (au tome cité, p. 276), goûtait fort Richelieu, et le maréchal l'avait, dit-on, plusieurs fois désigné comme un habile homme qui en savait plus déjà que « tous les barbons » du vieux ministère. »

6. Emploi à noter du mot *attachement* et à joindre au *Lexique*.

sans que Monsieur de Luçon en eût connoissance¹. Mais les conseils qu'il avoit donnés à M. de Luynes, et l'animosité qu'il lui avoit témoigné d'avoir contre le maréchal le conservèrent, et firent que le Roi lui commanda de continuer d'assister au Conseil², et d'exercer sa charge de secrétaire d'État, comme il avoit accoutumé : si bien qu'il demeura encore quelque temps à la cour, sans que la chute du maréchal qui l'avoit avancé nuisît à sa fortune. Mais, comme il n'avoit pas pris les mêmes précautions envers les vieux ministres qu'il avoit fait auprès de M. de Luynes, M. de Villeroy³ et M. le président Jeannin⁴, qui virent par quel biais il entroit dans les affaires, firent connoître à M. de Luynes qu'il ne devoit pas attendre plus de fidélité de lui qu'il en avoit témoigné pour le maréchal d'Ancre, et qu'il étoit nécessaire de l'éloigner, comme une personne dangereuse et qui vouloit s'établir par quelques voies que ce pût être : ce qui fit résoudre M. de Luynes à lui commander de se retirer à Avignon⁵. Cependant la Reine, mère du Roi, alla à Blois, et Monsieur de Luçon, qui ne pouvoit souffrir de se voir privé de toutes ses espérances, essaya de renouer avec M. de Luynes, et lui fit offrir que, s'il lui permettoit de retourner auprès de la Reine, qu'il se serviroit du pouvoir qu'il avoit sur son esprit pour lui faire chasser tous ceux qui lui étoient désagréables, et pour lui faire faire toutes les choses que M. de Luynes lui prescrirait. Cette proposition fut reçue, et Monsieur de Luçon, retournant, pro-

1. C'est ce que Bazin confirme dans son *Histoire* (tome I, p. 299), de manière à écarter absolument tout le soupçon de cette espèce de complicité qu'on avait voulu donner à Richelieu « dans la mort du maréchal d'Ancre, sur la foi de quelques mémoires. »

2. Richelieu « ne réitéra pas, dit Bazin (*ibidem*, p. 205), la tentative de reparaître au Conseil. Après y avoir fait une fois acte de présence, il s'effaça prudemment devant les gens du nouveau pouvoir, laissant en doute s'il était maintenu ou renvoyé. » Voyez encore au même tome, p. 298-299.

3. Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, d'Alincourt, etc., né en 1542, mort en 1617, était alors secrétaire d'État. Il l'avait été sous Henri IV, Henri III, et, dès l'âge de vingt-quatre ans, sous Charles IX. L'évêque de Luçon lui avait été donné pour adjoint dans sa charge en novembre 1616 : voyez *Bazin*, tome I, p. 277.

4. Pierre Jeannin, né en 1540, mort en 1622, président au parlement de Dijon, ancien ministre de Henri IV. La Reine mère lui avait ôté, en mai 1616, le contrôle général des finances.

5. L'ordre d'exil à Avignon est du 7 avril 1618, et postérieur de près d'un an à la retraite de la Reine mère à Blois (3 mai 1617), où Richelieu, comme il nous l'apprend lui-même (*Mémoires*, tome I, livre VIII, p. 171), l'accompagna. « J'en voulus avoir, dit-il, une permission expresse du Roi par écrit. » Le prélat fut rappelé et chargé d'une négociation auprès de Marie de Médicis, un an après, en avril 1619. Pour toute sa conduite après le meurtre du maréchal d'Ancre et les événements de sa vie durant la période dont il s'agit ici, voyez ses *Mémoires* à l'endroit cité, et l'*Histoire* de Bazin, au tome I, p. 306, 328 et 329, 341 et 342, 351.

duisit l'affaire du Pont-de-Cé¹, en suite de quoi il fut fait cardinal, et commença d'établir les fondements de la grandeur où il est parvenu².

[LE COMTE D'HARCOURT³.]

(Fol. 55 r° et v° du ms.)

Le soin que la fortune a pris d'élever et d'abattre le mérite des hommes, est connu dans tous les temps, et il y a mille exemples du droit qu'elle s'est donné de mettre le prix à leurs qualités, comme les souverains mettent le prix à la monnaie, pour faire voir que sa marque leur donne le cours qu'il lui plaît⁴. Si elle s'est servie des talents extraordinaires de Monsieur le Prince et de M. de Turenne pour les faire admirer, il paroît qu'elle a respecté leur vertu, et que, toute injuste qu'elle est, elle n'a pu se dispenser de leur faire justice. Mais on peut dire qu'elle veut montrer toute l'étendue de son pouvoir, lorsqu'elle choisit des sujets médiocres pour les égaler aux plus grands hommes. Ceux qui ont connu le comte d'Harcourt conviendront de ce que je dis, et ils le regarderont comme un chef-d'œuvre de la fortune⁵, qui a voulu que la

1. Le Pont ou les Ponts-de-Cé, ville d'Anjou (Maine-et-Loire), à sept kilomètres S. E. d'Angers, sur trois îles de la Loire, que relie une série de ponts. — L'armée du Roi enleva la ville, le 7 août 1620, aux troupes de la Reine mère et des mécontents; la paix y fut signée le 13. — Les mots : « Monsieur de Luçon.... produisit l'affaire du Pont-de-Cé, » manquent de justice et de justesse. Voyez encore, sur toute cette affaire, Bazin, tome cité, p. 363-369.

2. Tout ce morceau sur les commencements de Richelieu est loin d'être bienveillant et même impartialement exact. Ce n'est pas là une raison qui rende invraisemblable l'attribution que nous en croyons pouvoir faire à l'auteur des *Maximes*. Sans parler de son peu de penchant à croire au bien, nous voyons dans ses *Mémoires* qu'il avait eu fort à se plaindre du Cardinal. La vérité le force à lui rendre justice, avec admiration, dans le jugement qui en termine la première partie (tome II, p. 47 et 48); mais, dans le cours du récit, il applique à sa domination des mots tels qu'*odieux* et *affreux* (p. 20 et 38), et nous parle de la *haine* que Richelieu avait pour lui (p. 41), et lui pour l'administration de Richelieu (p. 39).

3. Nous ajoutons ce titre. Le morceau n'en a pas dans le manuscrit. — Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, né en 1601, mort en 1666, second fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Pendant la plus grande partie de la Fronde, il resta fidèle à la Reine mère. Voyez au tome II, p. 176, note 3.

4. La Rochefoucauld se sert de la même comparaison dans sa maxime DCIII (tome I, p. 256), qu'il a supprimée dans sa dernière édition seulement (1678) : « Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie : ils les font valoir ce qu'ils veulent, et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix. »

5. Lorsque, dans ses *Mémoires*, notre auteur parle du comte d'Harcourt, le nom de *fortune* vient aussitôt sous sa plume : voyez tome II, p. 340 et 348. Mademoiselle dit

postérité le jugeât digne d'être comparé dans la gloire des armes aux plus célèbres capitaines. Ils lui verront exécuter heureusement les plus difficiles et les plus glorieuses entreprises. Les succès des îles Sainte-Marguerite, de Casal, le combat de la Route, le siège de Turin, les batailles gagnées en Catalogne¹, une si longue suite de victoires étonneront les siècles à venir. La gloire du comte d'Harcourt sera en balance avec celle de Monsieur le Prince et de M. de Turenne², malgré les distances que la nature a mises entre eux; elle aura un même rang dans l'histoire, et on n'osera refuser à son mérite ce que l'on sait présentement qui n'est dû qu'à sa seule fortune.

A ces morceaux nous joignons, comme appendice à notre tome III, 1^{re} partie, une lettre intéressante de la Rochefoucauld à Mlle de Scudéry. Cette lettre, dont l'original autographe appartenait à Rochebilière, a été publiée tout récemment par M. Pauly, à la suite de la réimpression de l'édition hollandaise des *Maximes* de 1664 (Paris, Damascène Morgand, 1883). M. Pauly a bien voulu nous permettre, et nous l'en remercions ici, de la reproduire d'après son texte.

Pour dater cette lettre, il y aurait à résoudre deux ou trois problèmes pour lesquels nous ne pouvons offrir que des conjectures fort douteuses. Quels sont et de quel temps ces bienfaits du Roi au sujet desquels Mlle de Scudéry a écrit la lettre de remerciement dont elle parle? L'éloge que la Rochefoucauld fait de cette lettre et pour l'intelligence duquel il faudrait avoir la pièce même sous les yeux et savoir en quelles circonstances elle fut écrite, ne paraît point aisément applicable à celle que Rathery a insérée dans son recueil des *Lettres de Mlle de Scudéry* (p. 287-289), et qu'il date avec vraisemblance d'octobre 1663. D'autre part, nous ne trouvons nulle

de lui (*Mémoires*, tome I, p. 318) : « Le comte d'Harcourt... est le plus heureux et le plus brave homme du monde. »

1. Sur la victoire des îles Sainte-Marguerite (24 mars-16 mai 1637), celle de Casal (29 avril 1640), la prise de Turin (10 mai à 22 septembre 1640), les victoires en Catalogne (juin à octobre 1645), voyez l'*Histoire de Bazin*, tomes II, p. 431, et III, p. 48-52, 307 et 308; et les *Mémoires de Montglat*, p. 58-59, 96-100, et 173-174. Dans ces mêmes *Mémoires de Montglat* (p. 85 et 86) est le récit du combat de la Route (22 novembre 1639), qui tire son nom du passage ainsi appelé, « où le comte d'Harcourt, contre toute apparence, battit les Espagnols, » dans sa retraite de Quiers ou Chieri, ville de Piémont, à dix kilomètres S. E. de Turin.

2. Il y a un rapprochement semblable du comte d'Harcourt avec Turenne dans une lettre, de 1675, de Mme de Sévigné à Bussy Rabutin et dans la réponse de celui-ci (tome IV des *Lettres de Mme de Sévigné*, p. 11 et 41-42); mais ils sont loin, de même que « la postérité, » de les mettre « en balance ».

trace d'une publication de la célèbre Sapho interrompue par ordre. Avait-elle entrepris, de 1661 à 1666, quelque défense ou quelque supplique en faveur de son ami Pellisson, alors à la Bastille, ou même de Foucquet ? En avait-elle envoyé le début à la Rochefoucauld, en lui disant qu'elle ne continuerait pas, qu'elle ne pourrait ou n'oserait ? C'est une supposition sur laquelle nous nous garderons d'insister, ne sachant et n'ayant découvert absolument rien sur quoi elle puisse se fonder et qui vraiment la confirme. En remontant plus haut et voyant une partie d'*Artamène* ou le *Grand Cyrus* se publier en pleine Fronde (l'ouvrage entier parut de 1649 à 1653), on pourrait être tenté de se demander si, après avoir fait arrêter Condé, qui demeura emprisonné du 6 janvier 1650 à février 1651, Mazarin n'avait pas, un moment, défendu de continuer l'impression du roman écrit à la gloire du prince. Mais l'envoi d'un volume de cet ouvrage à la Rochefoucauld est fort improbable à cette époque. A lui supposer dès lors avec l'auteur des relations par lesquelles cet envoi s'expliquerait, il était, dans le temps même où l'interdiction de publier eût été le plus vraisemblable, soit dans son gouvernement du Poitou, soit à Bordeaux, fort étranger aux choses littéraires, tout entier aux intrigues politiques, à la guerre civile.

LÉTTRE DE LA ROCHEFOUCAULD

à Mlle de Scudéry.

Je suis encore trop ébloui de tout ce que je viens de recevoir de votre part pour entreprendre de vous en rendre les très-humbles remerciements que je vous dois. On n'a jamais fait un si beau présent de si bonne grâce, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire passe encore tout ce que vous m'avez envoyé. Je suis très-affligé, par l'intérêt public et par le mien particulier, de ne pouvoir plus espérer de voir la suite de ce qui étoit si bien commencé : je ne sais néanmoins si on voudra soutenir jusqu'au bout ce qu'on vient de faire là-dessus ; si la liberté est rétablie, j'oserai vous demander la continuation de vos bienfaits. Je crois, Mademoiselle, que M. de Corbinelli vous a témoigné combien j'ai pris de part à ceux que vous avez reçus du Roi : le remerciement que vous lui avez fait est bien digne de lui et de vous ; il me semble qu'il sied toujours bien d'écrire ainsi quand on le peut faire et qu'il ne sied pas toujours bien d'écrire de belles lettres : c'est un grand art que de le savoir si bien déguiser. Au reste, Mademoiselle, vous avez tellement embelli quelques-unes de mes dernières maximes qu'elles vous appartiennent bien plus qu'à moi. Je souhaiterois passionnément que vous voulussiez bien faire la même grâce aux autres. Faites-moi, s'il vous

plaît, celle de croire, Mademoiselle, que rien ne me sera jamais si cher que la part que vous m'avez fait l'honneur de me promettre dans votre amitié et que personne ne l'estime ni ne la desire si véritablement que votre très-humble et très-obéissant serviteur

LA ROCHEFOUCAULD.

Le 3 de décembre.

A Mademoiselle
Mademoiselle de Scudéry.

VIII

PORTRAIT DU CARDINAL DE RETZ.

(Tome I, p. 19-21 ; voyez ci-dessus l'*Avant-propos*, p. I, II et VIII.)

1°

Copie d'une redaction inedite, évidemment antérieure à celle qui est donnée au tome I.

Cette copie nous a été indiquée par M. de Boislesle, qui l'a trouvée à la Bibliothèque nationale dans le manuscrit Clairambault 1136 (*Ordre du Saint-Esprit*, 26, fol. 170). Comparée au texte inséré par le chevalier de Perrin dans la *Lettre de Mme de Sévigné* du 19 juin 1675 (tome III, p. 486-488), elle présente de nombreuses et très-notables différences ; c'est une peinture beaucoup moins sévère et malveillante, et qui pourrait bien être celle-là même que Mme de Sévigné avait envoyée à sa fille. Elle rend plus croyable, ce que dit la Marquise, que le Cardinal « trouva le même plaisir qu'elle à voir que c'étoit ainsi que la vérité forçoit à parler de lui, quand on ne l'aimoit guère. »

Paul de Gondy, cardinal de Retz, naquit avec beaucoup d'élévation et d'étendue d'esprit, et de grandeur de courage. Il eut une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, une docilité admirable à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, peu de piété, beaucoup de religion. Il parut plus ambitieux qu'il ne l'étoit en effet ; la vanité seule lui a fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession ; il a suscité les plus grands désordres de l'État, mais il songeoit moins à occuper la place du cardinal Mazarin, qu'à lui paroître redoutable et à le faire repentir du mépris qu'il avoit fait de son entremise dans le temps des barricades. Il se servit ensuite, avec beaucoup d'habileté, des malheurs publics pour se faire cardinal ; il a souffert la prison avec fermeté et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. Sa paresse autant que sa force ont soutenu avec gloire dans l'obscurité d'une vie errante pendant six années. Il ne s'est jamais démis de l'archevêché de Paris qu'après la mort du cardinal Mazarin, et n'a point fait de conditions avec le Roi. Il est entré dans divers conclaves et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle étoit l'oisiveté ; il travailloit néanmoins dans les

grandes affaires comme s'il ne pouvoit souffrir de repos, et il se reposoit quand elles étoient¹ finies, comme s'il ne pouvoit souffrir le travail. Il avoit une grande présence d'esprit, et il savoit tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offroit, qu'il sembloit qu'il les eût prévues et désirées. Il étoit incapable d'envie et d'avarice; il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devoit espérer de leur pouvoir rendre, néanmoins il s'est acquitté envers eux avec toute la justice et la fidélité qu'il leur devoit. Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie, elle prouva sa foi et sa religion. Il se démit de sa dignité de cardinal; il partagea ce qui lui restoit de bien avec ses amis, ses domestiques et les pauvres; mais, en renonçant à tout, il demeura encore exposé à la malignité des jugemens du monde, et il laissa en doute si la piété seule ou la foiblesse humaine lui a fait entreprendre un si grand dessein.

2°

Variantes du manuscrit 325 bis de la Roche-Guyon, fol. 50 v°.

Page 20, ligne 3 : Il a su profiter néanmoins avec habileté.

Ibidem, ligne 5 : il a souffert la prison.

Ibidem, ligne 17 : il a une présence d'esprit.

Page 21, ligne 1 : à sa réputation, c'est de savoir.

Ibidem, ligne 3 : quelque soin qu'il ait pris.

Ibidem, ligne 4 : d'envie ni d'avarice.

Ibidem, ligne 5 : soit par vertu, ou par inapplication.

Ibidem, ligne 6 : qu'un particulier ne devoit espérer.

1. Après étoient, il y a dans la copie faites, biffé.

IX

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

C'est pour nous un devoir, et un devoir dont nous nous acquittons on ne peut plus sincèrement au début de cette notice, d'exprimer notre vive gratitude des facilités que les possesseurs des manuscrits de la Rochefoucauld ont bien voulu nous donner pour leur étude. Feu M. le duc de la Rochefoucauld et feu Mme la duchesse nous avaient très-obligeamment communiqué ceux des *Mémoires* et des *Réflexions diverses* dans la bibliothèque du château de la Roche-Guyon ; et à Liancourt celui qui contient une première rédaction autographe des *Maximes*. Depuis, non moins libéralement, M. le duc de la Roche-Guyon, leur fils puîné, nous a permis, par trois fois, de revoir les deux premiers de ces manuscrits pour des vérifications, et leur petit-fils (par feu leur aîné), M. le duc actuel de la Rochefoucauld, nous a donné communication nouvelle et réitérée de celui des *Maximes*. Voyez ci-dessus l'*Avant-propos*, p. iv et v. — C'est ici le lieu de nommer aussi Mme veuve Coppinger, à qui nous offrons nos remerciements dans l'avertissement du tome II, pour nous avoir envoyé de Dinard ses deux précieux manuscrits des *Mémoires*.

Nous avons dit plus haut, p. ix, ce que nous devons à M. Pauly pour la partie relative aux imprimés.

I. — MANUSCRITS.

A. — MÉMOIRES¹.

En tête du tome II, aux pages de la *Notice sur les Mémoires* auxquelles nous allons renvoyer pour ceux des manuscrits qui nous ont servi à constituer notre texte, on trouvera ce qu'il importait le plus, quant à cette constitution, de dire de chacun d'eux, particulièrement au sujet de leur valeur et autorité, et de leur contenu.

1. — Manuscrit D (165) de la bibliothèque du château de la Roche-Guyon, contenant les *Mémoires* complets et définitifs, tels que nous les publions de la page 1 à la page 431 du tome II. — Voyez, à ce même tome II, les pages XLIII-XLIX de la *Notice*².

Petit in-folio, sur papier du dix-septième siècle, et d'une fort belle écriture du temps, relié en maroquin rouge, 2 pages écrites, 1 blanche,

1. C'est à cause des dates respectives de publication que les *Mémoires* de la Rochefoucauld précèdent, dans cette notice bibliographique, son ouvrage plus célèbre des *Maximes*.

2. Un examen de révision de ce manuscrit nous a donné, pour la page XLIV de la *Notice sur les Mémoires*, les petites rectifications suivantes : Ligne 10, de la même

415 numérotées, puis 2 blanches. — Il y a, en marge, des titres de subdivisions que nous donnons en note aux pages 1, 49, 130, 237, 291 et 341 du tome II, et d'après lesquels nous avons coupé les *Mémoires* en VI sections.

2. — Premier manuscrit Coppinger, qui contient les *Mémoires* complets, et dont Petitot s'est servi pour son édition de 1826. — Voyez, au tome II, p. xxxii et xxxiii de la *Notice*; p. 552 de l'*Appendice*.

In-4°, relié en veau fauve, 396 pages. — La 1^{re} partie (nos sections I et II des *Mémoires*) est d'une autre écriture que la 2^{de} (III-VI), qui a grande ressemblance avec la première rédaction du manuscrit Harlay, dont la notice suit immédiatement celle-ci (sous le n° 3).

On a collé sur la garde un extrait du *Catalogue Bourdillon* (de 1830), ainsi conçu : « *Mémoires de M. le duc de la Rochefoucault*, divisés en 2 parties. In-4, v. f. — Ms. sur papier, d'une écriture du dix-septième siècle. Le feuillet après le titre est occupé par la note suivante, de la même écriture que le volume : « Ces *Mémoires* sont les « véritables de M. D. L. R. F., et différents de ceux qui ont été imprimés en Hollande, soit pour la beauté du style, soit pour l'ordre « des choses et la vérité de l'histoire. Les imprimés ont été com- « pilés par Cerizay pendant qu'il étoit son domestique, et partie « de ces pièces, qui sont assez mal cousues ensemble, sont de M. de « Vineuil, partie de M. de Saint-Évremond ; le reste a été pris dans « les manuscrits de M. D. L. R. F., mais ceux-ci sont entièrement de « lui. » — Un cartouche gravé en taille-douce et imprimé sur le premier feuillet de ce volume prouve qu'il a appartenu à M. Louis le Bouthillier de Pont-Chavigny, dont il représente les armes, le même Chavigny souvent cité dans ces *Mémoires*¹. — M. Petitot, éditeur de la collection des *Mémoires* sur l'histoire de France, s'est servi de ce manuscrit pour la réimpression des *Mémoires* de la Rochefoucault [1826] dans cette collection, et l'a fait précéder d'une dissertation qui en révèle l'importance. »

Voyez, à la page xxxii du tome II, ce que Renouard dit d'un autre manuscrit, de 657 pages, contenant aussi nos VI sections et qui lui a fourni, en 1817, sa publication complémentaire des sections I et II.

3. — Manuscrit Harlay de la Bibliothèque nationale (fonds français 15 256, ancien fonds Harlay, n° 352), qui contient de nos sections III à VI des *Mémoires* (il n'a pas I et II) une double rédaction, dont l'une est, en général, conforme au texte des imprimés de la seconde série, et dont l'autre, sous forme de corrections interlinéaires, est une version non encore définitive, mais tenant le milieu entre la première de l'auteur et sa dernière, celle du manuscrit D de la Roche-Guyon. — Voyez, au tome II, les pages xxxvi, xli, xlii, xlix, l.

In-folio, relié en maroquin rouge, 194 feuillets numérotés et un

main, lisez d'une autre *main*; ligne 22, pour le nombre, lisez par le nombre; de même, à la note 5, pour l'exactitude, lisez par l'exactitude; enfin, ligne 24, au lieu de page 112, lisez page 113.

1. C'est une grosse erreur du *Catalogue Bourdillon*. Ce Louis le Bouthillier de Pont-Chavigny était non pas le ministre même, Léon de Chavigny, dont parlent souvent les *Mémoires*, mais un de ses petits-fils : voyez au tome II, p. xxxii, note 4.

feuillelet supplémentaire où est écrite, de la main du correcteur, une addition d'une demi-page (voyez la note 1 de notre page 361 des *Mémoires*). En tête du manuscrit le même correcteur a mis cette note : « *Mémoires de Monsieur de la Rochefoucault*, tels qu'il les advoue. Il y a quelques fautes dans l'écriture faciles à cognoistre. »

4. — Second manuscrit Coppinger, duquel Renouard, dont il porte l'*ex libris*, s'est servi pour son édition de 1804. Il ne contient, comme notre n° 3 (Harlay), dont il nous offre, en général, la seconde version, c'est-à-dire la rédaction corrigée, que nos sections III à VI. — Voyez, au tome II, p. xxvii et note 2, xxviii, xli, xlii, lv; et, à l'*Appendice* du même tome, p. 553-557, le relevé de soixante-dix-huit corrections, qu'on peut croire, avec assez de vraisemblance, de la main de la Rochefoucauld.

Petit in-folio, relié en maroquin rouge, 204 pages de texte des *Mémoires*, et 10 feuillets numérotés 118 à 127, contenant un fragment qu'une note, en marge du premier de ces feuillets, attribue à Bas-sompierre. — On lit sur un feuillet blanc du commencement du volume : « Ces *Mémoires* ont été donnés à M. d'Andilly¹ par M. de la Rochefoucauld lui-même, manuscrit infiniment curieux, étant original et le seul. » Un peu plus bas est écrit : « Cette note est de M. de la Rochefoucauld, marquis de Surgères². » En tête du manuscrit et reliés avec lui sont deux portraits de la Rochefoucauld, dont l'un est une gravure de Choffard, de 1779, d'après un émail de Petitot, l'autre une gravure de Saint-Aubin, d'après un dessin de Monsiau.

5. — Manuscrit C (164) de la Roche-Guyon, ne renfermant, comme les deux précédents, que la seconde partie des *Mémoires* (sections III-VI). Son texte est presque toujours celui du manuscrit Harlay, non corrigé. — Voyez au tome II, p. xli, xliii, xlix, l.

Petit in-folio, relié en maroquin rouge, 180 feuillets numérotés, le dernier blanc. Une note, que nous avons reproduite à la page citée l, dit que « ce manuscrit n'a rien de précieux ni de recommandable. »

6. — Au manuscrit autographe des *Maximes* est jointe, dans l'ancien volume A de la Roche-Guyon, une copie de la première rédaction du commencement de la section II des *Mémoires* (voyez ci-après, p. 107, n° 1). C'est la pièce 1 de notre *Appendice* du tome II, p. 471-481.

7. — Manuscrit 162 (sans cote ancienne par lettre) de la Roche-Guyon, contenant la pièce III, *Mémoires de Vineuil*, de notre *Appendice* du tome II, p. 500-551.

Petit in-folio, relié en parchemin, 80 pages, 2 blanches en tête, autant à la fin; belle mise au net, revue; corrections soigneusement faites, avec grattage et sandaraque.

Il existe dans les bibliothèques, soit publiques, soit privées, de

1. Voyez au tome II, p. viii et note 3, et à la page xxvii déjà citée.

2. *Ibidem*, p. xxvii et notes 3 et 4.

nombreuses copies des *Mémoires*, à qui toutes manque, comme aux nos 3, 4, 5 et 6, le commencement de l'ouvrage, et qui contiennent, ou complètement ou partiellement, les sections III à VI, diversement intitulées, diversement rangées, et précédées, dans quelques-uns de ces manuscrits, comme dans notre n° 6, d'une première rédaction du commencement de la section II. La plupart ont, en outre, plus ou moins d'annexes qui ne sont point de la Rochefoucauld et qui se trouvent également dans la plupart des anciennes éditions.

La Bibliothèque nationale possède, sans compter le manuscrit Harlay (notre n° 3), quatorze¹ de ces copies, la plupart du dix-huitième siècle. Ce sont les nos du fonds français 5822, 6701, 10323, 13724, 13725, 13726, 17470, 17492, 20867, 23250, 23316, 23317; et les nos 436 et 505 du fonds Clairambault.

Le n° 17470 (ancien fonds Saint-Germain, n° 1032), le plus pauvre de ces manuscrits par le contenu, porte, collées sur un feuillet liminaire, les lignes suivantes, imprimées : *Ex bibliotheca Mss. Coislinaiana, olim Segueriana, quam Illustr. Henricus du Cambout, Dux de Coislin, par Franciæ, episcopus Metensis, etc. Monasterio S. Germani a Pratis legavit, anno MDCXXXII.* Le volume a, au dos, ce titre fautif : « Mémoires des règnes d'Henry 3 (pour Louis 13) et Louis 14. » — Au n° 6701 est écrit, sur le plat de la couverture : « L'abbé de Noailles. » — Le n° 17492 (ancien fonds Saint-Germain, n° 1032) porte sur le plat de cette note : *Ex Dono D. Vallant. Ex bibliotheca S. Germani a Pratis*, 1686; et le n° 13724, sur le folio 1 : *Bibliotheca Recollectorum Parisiensium.* — Le n° 5822 est l'ancien 58 du fonds Lancelot. — Les nos 13725, 13726, 23250, 23317, 13724 et Cl. 436 ont des titres nommant l'auteur; les deux derniers, dans des notes d'écriture ancienne, mais d'une date postérieure à celle des manuscrits, mentionnent, le premier plusieurs impressions du recueil, le second la seule édition de Cologne 1669. — Le n° 20867 porte, à la table des matières : « Tout ce qui suit jusqu'à la fin du volume est imprimé dans les *Mémoires du duc de la Rochefoucauld*, à Cologne, chez Dyck, 1667, suivant l'imprimé de 1662. Fol. 436. » La même note est reproduite en tête de ce folio 436 (actuellement 416). Le texte (y compris les *Mémoires de Vineuil*) va jusqu'au folio 521 (actuel) et dernier. Des pièces de sujets tout différents occupent les 435 feuillets (anciens) qui précèdent. — Les nos 23317 et Cl. 436, outre ce qu'ils ont des *Mémoires* de la Rochefoucauld, contiennent, comme divers imprimés, l'opuscule intitulé : *Discours ou Mémoires du marquis de la Châtre* (sur sa destitution de la charge de colonel général des Suisses). Dans le premier (23317), sur un feuillet liminaire, on lit après le titre : « Ms. de la bibliothèque de M. le P[résident] Bouhier. B. 71. M DCC XXI, » et à la suite est une table des « Morceaux de la Rochefoucauld ».

A la bibliothèque de l'Institut nous avons vu cinq copies, cotées 356, 357, 358^a, 358^b, 358^c. La seconde et la troisième (357 et 358^a) donnent, celle-ci en tête, celle-là au folio 68, le nom de la Rochefoucauld; elles renferment toutes deux les *Mémoires de la Châtre*; le n° 358^a attribue au « S^r de Saint-Evremont » (fol. 208) la pièce annexe qui se trouve dans mainte copie et maint imprimé sous le titre d'*Apologie de M. de Beaufort*.

Deux copies sont à la bibliothèque de l'Arsenal, cotées 3881 et

1. Nous avons dit « douze » dans la *Notice sur les Mémoires*, au tome II, p. xxxix. Depuis nous en avons vu deux de plus.

3885, ayant, l'une et l'autre, au titre, le nom de la Rochefoucauld, et contenant, toutes deux aussi, les *Mémoires de la Châtre*; la première sans autres pièces annexes, la seconde (voyez notre tome II, p. XL) avec toutes celles qui se trouvent dans les textes imprimés les plus riches en appendices.

Une copie est à la bibliothèque Mazarine, cotée 2789, intitulée : « Guerre de Guyenne, avec la dernière de Paris, en 1652, par le duc de la Rochefoucauld. » Elle contient, sans aucune division, la partie des *Mémoires* qui va de la page 341 à la page 431 de notre tome II.

Feu M. Gilbert avait vu en outre une copie faisant partie de la bibliothèque du Prytanée militaire de la Flèche.

Des copies qui se trouvent dans les bibliothèques privées, trois nous ont été communiquées, que nous avons mentionnées au tome II, page XL.

B. — MAXIMES.

1. — Manuscrit autographe de 275¹ des *Maximes* (dont une inédite²), faisant jadis partie de la bibliothèque de la Roche-Guyon, et maintenant de celle de Liancourt. Les *Maximes*, écrites, presque toutes, de la main de l'auteur, sont précédées (voyez ci-dessus, p. 105, n° 6) de la première rédaction, copiée d'une autre main, du commencement de la section II des *Mémoires*, que nous avons donnée à l'*Appendice* du tome II (p. 471-481). Avant ce morceau, il y avait autrefois, sur des feuillets (au nombre de 19, croyons-nous) qui ont été arrachés, une copie de l'*Apologie de M. le prince de Marcillac*, imprimée à la fin du même tome II (p. 439-468).

Petit in-folio, de papier doré sur tranche, relié en parchemin; 2 feuillets blancs (dont 1 détaché); puis extrémités longitudinales, prises dans la reliure, des 19 feuillets arrachés de l'*Apologie*; 14 autres feuillets, blancs, sauf le 1^{er} (lequel porte un long avertissement que nous reproduisons quelques lignes plus bas); à la suite, le morceau des *Mémoires*, sur 21 pages numérotées, la dernière de 14 lignes seulement avec un verso blanc; enfin sur 91 pages, également chiffrées, dont la dernière n'a que 2 lignes et demie avec un verso blanc, sont les *Maximes*, suivies encore de 14 feuillets blancs. — Le dos du manuscrit porte : APOLOGIE. MAXIMES, plus la trace de deux chiffres ou deux lettres à peu près indéchiffrables. — Sur la couverture de parchemin, au recto extérieur, est ce titre développé : « Manuscrit des *Maximes du duc de la Rochefoucauld* légué à M. le duc de Liancourt³ par M^{de} la marq^{se} de Castellane, sa tante.

« Paris, 26 décembre 1840. »

1. De la façon qu'elles sont divisées dans le manuscrit, on en compterait davantage, car une est coupée en deux et deux autres en de nombreux paragraphes.

2. Voyez la section II de l'*Appendice*, ci-dessus, p. 51.

3. Ce titre est écrit de la main dudit duc de Liancourt, depuis duc de la Rochefoucauld, grand-père du possesseur actuel. Mme de Castellane, en premières noces duchesse de la Rochefoucauld, possédait ce manuscrit par suite de l'abolition des substitutions. Jusqu'à elle, il avait toujours appartenu, comme faisant partie de la substitution, à l'aîné de la famille.

Sur le premier des feuillets qui suivent les 19 arrachés on lit, d'une écriture et d'une orthographe anciennes, l'avertissement suivant : « Manuscrit A. — Ce manuscrit contenoit originairement trois ouvrages, dont le premier, écrit de la main du secrétaire de M. le duc de la Rochefoucauld, occupoit une vingtaine de feuillets, qui ont été arrachés, comme on peut le voir ci à côté.

« Le second ouvrage, contenant 21 pages, et écrit de la même main, est le petit morceau, intitulé dans les *Mémoires* imprimés : *Mémoires de la régence d'Anne d'Autriche, etc.* La seule observation qu'il y ait à faire sur ce morceau, c'est que, depuis, l'auteur l'a totalement refondu, comme on peut le voir dans les *Mémoires* non imprimés, volume D¹.

« Le 3^e ouvrage, écrit de la main de l'auteur même, est un premier brouillon des *Maximes*. Il en est peut-être d'autant plus précieux. On aime à voir les premières pensées d'un écrivain de génie, comme les premières esquisses d'un grand peintre. On trouve ici des pensées foibles que l'auteur a retranchées. On en trouve de foiblement exprimées qu'il a resserrées² et rendues avec plus d'élégance ou plus de force. Quelques-unes se sont présentées à lui tout armées de leur expression et n'ont éprouvé depuis aucun changement. La plupart sont trop générales et trop dures; il les a restreintes et adoucies, parce qu'il a senti que, quoique généralement vraies, elles ne l'étoient pas sans exception. Une partie de ces changements ont été faits avant la première édition, et une partie depuis. »

Dans les 91 pages des *Maximes* tout est de la main de la Rochefoucauld, sauf, p. 26, la maxime 63 (notre 99^e), qui est d'une belle écriture ronde; et, d'une autre main que cette 63^e, les cinq maximes de la page 6, et, p. 89 et 90, les quatre antépénultièmes; ce sont nos neuf maximes suivantes : 33, 83, 48, 571, 601, 27, 28, 52 et 144. — De plus, en marge de la plupart des maximes, il y a, d'une autre main aussi que celle de l'auteur, l'initiale ou les initiales du mot dominant de la réflexion : ainsi *a* pour *amour-propre*, *affliction*, *aimer*, etc., *h* pour *heureux*, *s* pour *sage*, *o* ou *l'or* pour *orgueil*, *hu* pour *humilité*, *humeurs*, *confi* pour *confiance*, etc.; parfois le mot entier : *bonté*, *mort*, *vices*, etc.

Nous avons tout lieu de penser que ce manuscrit autographe des *Maximes* était celui dont M. Gilbert avait donné les variantes, en 1868, dans son commentaire de notre tome I, et que M. de Barthélemy avait reproduit dans son édition de 1863. Nous n'en connaissons et n'en connaissons encore aucun autre qui soit écrit de la main de l'auteur. Grande a donc été notre surprise quand nous avons vu, en comparant les trois textes, quelles différences, aussi nombreuses que considérables, les distinguaient les uns des autres. On trouvera ci-dessus : 1^o, dans l'*Avant-propos* de cet *Appendice* (p. 11-11), un long exposé de cette comparaison qui donne à résoudre une étonnante énigme, demeurée pour nous fort obscure; 2^o, dans la section I (p. 1-50), un relevé complet des variantes de l'authentique autographe que nous venons de décrire. Voyez, en outre, l'*Avis préliminaire* et l'annexe placés, l'un en tête du *Lexique* (tome III, 2^{de} partie) et l'autre à la fin (p. 455-464).

2. — Manuscrit Morgand (voyez ci-dessus la fin de l'*Avant-propos*,

1. Voyez ci-dessus, p. 103-104, n^o 1.

2. Ici depuis, biffé.

p. xi), contenant une copie du manuscrit autographe des *Maximes* qui vient d'être décrit sous le n° 1.

In-folio, relié en veau brun, portant au dos : « Manuscrit » ; de 116 feuillets, non numérotés : 1 blanc ; 27 pour les *Maximes* ; 3 blancs ; 33 pour les *Réflexions diverses*, intitulées ici : « Réflexions de l'auteur des *Maximes* » ; 1 blanc ; 14 pour le « Traité de l'Inconsistance par M. L. P. D. T.¹ » ; 37 blancs. Grande écriture du dix-huitième siècle.

Au verso du feuillet de garde, il est écrit au crayon : « Copie du manuscrit de la Rochefoucauld qui se trouve au château de la Rocheguyon » (maintenant au château de Liancourt). — Au folio 2, en tête des *Maximes*, ce nom, aussi au crayon, *La Rochefoucauld*, puis cet Avertissement :

« Ce manuscrit a été copié sur l'original de l'auteur des *Maximes*. Il m'en a paru d'autant plus précieux : on aime à voir les premières pensées d'un grand génie. L'ouvrage imprimé est plus concis et plus châtié ; mais le manuscrit est bien plus étendu², et son imperfection satisfait davantage une curiosité philosophique et raisonnée. »

A la suite viennent les 275 maximes du manuscrit autographe de Liancourt, rangées dans le même ordre, à cette seule différence près que les maximes 268 à 273 de l'autographe sont placées, dans le manuscrit Morgand, entre les maximes 25 et 26 de celui de Liancourt. Ce déplacement s'explique aisément par cette circonstance que le feuillet du manuscrit de Liancourt qui les contient (pages 89 et 90) est détaché et a pu, à une époque quelconque, se trouver hors de sa place ; il est aussi à remarquer que ces pages 89 et 90 ne sont pas de la main de la Rochefoucauld (voyez ci-dessus, p. 108).

On voit que le copiste transcrivait l'original avec une intention de servile exactitude : il en a reproduit jusqu'aux fautes (notées dans la section I de l'*Appendice* aux maximes LV, LXXXVIII, CLXXXI³).

A ces fautes il en a ajouté quelques-unes, fort rares, qu'il ne vaut pas la peine de relever (maximes LXVIII, LXXXVIII, CXCVIII, CCXXV, CCXXXIII, CCLXVIII).

Voyez ci-après, p. 111, à C, 3, la description de la seconde partie du manuscrit Morgand.

3. — Bon nombre de *Maximes* se lisent, écrites de la main de la Rochefoucauld, dans des lettres autographes, adressées soit à M. Esprit, soit, la plupart, à la marquise de Sablé.

Au tome III, 1^{re} partie, on trouvera, à la Table alphabétique, p. 299, le relevé des maximes citées, et, dans les notes préliminaires

1. Ces initiales pourraient bien signifier M. LE PRÉSIDENT DENIS TALON. Le P nous semble avoir été surchargé d'une R, peut-être pour faire LA ROCHEFOUCAULD, à qui, comme auteur des deux parties antérieures du manuscrit, on aura voulu attribuer aussi la troisième, sans se laisser arrêter par la difficulté d'expliquer, après ce changement, les deux dernières lettres D. T. Le morceau est probablement inédit. Au moins ne l'avons-nous pas trouvé ailleurs, ni aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, ni imprimé soit à part, soit dans les *OEuvres d'Omer et de Denis Talon*, publiées par D.-B. Rives (Paris, 1821, 6 vol. in-8°).

2. A prendre les maximes une à une.

3. A cette dernière, il y a *du goût* pour *de la fin du goût*, parce que le copiste n'a su combler le blanc, laissé à la place du mot *fin* dans l'original.

des lettres où elles sont insérées, l'indication des folios du tome II des *Portefeuilles de Vallant* (fonds français de la Bibliothèque nationale, n° 17045) où sont ces lettres.

4. — Le n° 18411 du même fonds français contient, parmi des pièces de sujets tout différents, une copie intitulée : « Sentences et maximes de morale, par Monsieur D. L. R. — 1663. »

In-folio, relié en parchemin jaunâtre; 268 feuillets; les *Maximes* vont du feuillet 29 actuel (il y a un premier numérotage biffé) au feuillet 63. Le millésime de 1663 que porte ce manuscrit est antérieur de deux ans à la 1^{re} édition donnée par l'auteur, à Paris, en 1665, et d'un an à celui de la 1^{re} impression de Hollande, de 1664. Le nombre des *Maximes* est de 217. Ce volume, qui faisait partie de l'ancien fonds Saint-Germain, sous le n° 561, porte la même indication de provenance (Coislin et antérieurement Séguier) que la première des copies des *Mémoires* mentionnées ci-dessus (p. 106) à la suite du n° 7. — Voyez, dans la section I de cet *Appendice* (p. 1-50), un relevé complet des variantes de cette copie.

5. — M. le baron de Ruble possède une copie des *Maximes*, intitulée « Réflexions morales », acquise à la vente Rochebilière.

M. Claudin, dans son catalogue de cette vente (n° 474, p. 254), nous apprend que ce manuscrit du dix-septième siècle, volume in-8° de 175 pages, contient 620 maximes, c'est-à-dire 302 de plus que la 1^{re} (1665) et 116 de plus que la 5^e (1678) et la plus complète des éditions publiées du vivant de l'auteur; il ajoute que ces maximes ne lui paraissent pas être toutes de la Rochefoucauld, et qu'en général celles qui sont de lui reproduisent le texte de sa 1^{re} édition (1665).

C. — RÉFLEXIONS DIVERSES.

1. — Manuscrit A¹ (163) de la Roche-Guyon.

Voyez, dans notre tome I, les pages 273-277 de la *Notice sur les Réflexions diverses*.

Petit in-folio, relié en maroquin rouge-brun; papier du dix-septième siècle, et belle écriture du temps; 4 pages initiales, non numérotées, dont les trois premières contiennent la note reproduite aux pages citées du tome I; puis 128 pages numérotées (60 à 78 et 95 à 98 sont blanches); à la suite 14 pages blanches non numérotées. En quelques endroits des corrections interlinéaires d'une écriture ancienne, que l'auteur de la note préliminaire affirme être celle de la Rochefoucauld et qui a en effet beaucoup de rapport avec elle; seulement elle est bien plus fine, comme au reste il le fallait pour tenir entre les lignes.

1. Le volume qui contient le manuscrit autographe des *Maximes* est également cote A dans une note préliminaire (voyez ci-dessus, p. 108). Cette cote lui a-t-elle été donnée dans une autre bibliothèque que celle qui est à la Roche-Guyon, ou bien, dans celle-ci, les cotes ont-elles été changées et y a-t-il eu successivement deux séries différentes de manuscrits?

2. — Manuscrit 325 *bis* de la Roche-Guyon.

In-4°, relié en veau brun, avec dorures au dos, plats marbrés et tranches rouges; papier (« 2 mains, » dit une note manuscrite placée sur la feuille de garde) du dix-septième siècle, et belle écriture du temps; 105 feuillets (1 de garde, 55 écrits et 49 blancs).

Au sujet de ce manuscrit récemment mis à profit, et de ce qu'il contient outre les *Réflexions diverses*, voyez ci-dessus, p. VIII et IX, l'*Avant-propos*, et p. 83-98 et p. 102, les sections VI-VIII de cet *Appendice*.

3. — Manuscrit Morgand (voyez plus haut, p. 109, B, 2).

Il contient, comme seconde partie, nous l'avons dit, une copie des *Réflexions diverses*. Ce sont les dix-neuf du manuscrit A (163) de la Roche-Guyon décrit (p. 110) sous le n° 1, et que nous avons suivi dans notre tome I. Elles y sont rangées, sans numérotage, dans le même ordre, mais ont presque partout le texte du n° 2, c'est-à-dire du manuscrit 325 *bis* récemment découvert dans la bibliothèque de la Roche-Guyon. Voici le relevé des

*Variantes communes au ms. 325 bis de la Roche-Guyon
et au ms. Morgand :*

Toutes celles des réflexions I et II; toutes celles de la réflexion III (y compris l'absence des deux phrases de la page 289); toutes celles des réflexions IV et V; une de la réflexion VIII (page 302, ligne 3); quatre de la réflexion X (sur six : manquent celles des pages 305, ligne 15, et 306, ligne 8); cinq de la réflexion XI (manquent les deux premières et les deux dernières); sept de la réflexion XIII (manquent la 2^{de}, la 3^e, la 6^e et la 9^e); toutes celles des réflexions XIV et XV; neuf (1, 2, 3, 5, 6, 10, 11, 16 et 18) de la réflexion XVII; toutes celles de la réflexion XVI (sauf la première); toutes celles de la réflexion XVIII; les deux premières de la réflexion XIX.

Nous avons, dans notre attentive collation, trouvé, en vingt-sept endroits, des différences entre le manuscrit 325 *bis* et la copie Morgand; mais, de ces différences, il n'y en a que deux qu'on puisse appeler des variantes dignes de remarque :

À la page 303, ligne 14 de notre texte : *sentiments*, pour *charmes*; à la page 348, ligne 1 : *inquiétudes*, pour *incertitudes*.

Sauf un *pas* pour *point* et ailleurs un *point* pour *pas*, trois fois *est* pour *c'est*, deux changements de construction (l'un de *pas*, l'autre de *se*), une addition et deux suppressions d'*et*, les différences sont ou des lacunes, laissées à peu près toutes par inadvertance sûrement, ou des fautes évidentes.

Malgré le rapport entre les deux manuscrits, on ne peut guère supposer que la copie n° 3 ait été faite directement sur le n° 2. D'abord celui-ci n'a pas les réflexions VI et XII, qui sont dans celui-là. Puis on s'expliquerait, tout en s'étonnant un peu, l'absence, dans le n° 3, du *Portrait de Retz* et des quatre morceaux, que nous croyons inédits, placés, dans le n° 2, à la suite des *Réflexions diverses*; mais moins bien l'omission de l'addition sur le mariage de Mademoiselle et de Lauzun intercalée dans la réflexion même des *Événements de ce siècle*. — Nous ne parlons pas, vu leur insignifiance, des variantes que nous avons énumérées dans l'alinéa qui précède.

D. — APOLOGIE DU PRINCE DE MARCILLAC.

Copie conservée dans le tome XXII des manuscrits in-folio de Conrart, p. 531-568, bibliothèque de l'Arsenal, Belles-Lettres françaises, n° 2817.

Voyez notre tome II, *Notice de l'Apologie*, p. 435-437.

E. — LETTRES.

Sur les 116 lettres qui composent la correspondance, contenue au tome III, 1^{re} partie, sans compter celles des deux appendices du même tome et les 2 lettres données, p. ciii, civ et cv, à l'appendice V de la *Notice biographique*, il y en a 81 écrites par la Rochefoucauld et 19 écrites en son nom; 52 paraissent pour la première fois; 12 seulement sont données d'après des imprimés; les autres, prises sur des manuscrits, sont autographes, sauf 6, reproduites d'après des copies. Nous avons indiqué exactement, dans les notes préliminaires de chaque lettre, les sources d'où elles sont tirées. Ces sources sont, pour la plupart, des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à savoir, pour 33 des 81 lettres autographes de la Rochefoucauld, le tome II des *Portefeuilles de Vallant*, et pour 22 autres (des mêmes 81), de tomes divers des *Manuscrits de Lenet*.

Nous avons dit ci-dessus (p. 98), que la lettre à Mlle de Scudéry ajoutée dans cet *Appendice* a été imprimée d'après un autographe qui appartenait à Rochebilière.

II. — IMPRIMÉS.

A. — MÉMOIRES.

Sur une première édition entreprise à Rouen par l'imprimeur Barthelin, qui fut saisie, avec arrangement à l'amiable, avant la mise en vente, peut-être même avant l'achèvement de l'impression, voyez au tome II, la *Notice sur les Mémoires*, p. viii et ix. De cette édition il ne s'est rien conservé, rien du moins retrouvé jusqu'ici.

1. — Mémoires de M. D. L. R. Sur les Brigues à la mort de Louis XIII, Les Guerres de Paris et de Guyenne, et la Prison des Princes. Apologie pour Monsieur de Beaufort. Mémoires de Monsieur de la Chastre. Articles dont sont convenus Son Altesse Royale et Monsieur le Prince pour l'expulsion du Cardinal Mazarin. Lettre de ce Cardinal à Monsieur de Brienne. (La sphère.) A Cologne, chez Pierre van Dyck, M.DC.LXII.

Petit in-12; 2 feuillets liminaires, l'un de titre, l'autre contenant l'*Avertissement* : « L'impatience que, etc. », dont nous avons donné

le commencement dans la *Notice sur les Mémoires* (p. xi); 400 pages de texte, et 1 feuillet d'errata, qui manque dans le tirage spécial dont il va être parlé quelques lignes plus bas, et dans les contrefaçons mentionnées au dernier alinéa de cette page.

Sur cette édition originale, de 1662, imprimée à Bruxelles par François Foppens, dont *van Dyck* est un des pseudonymes familiers, voyez l'excellente dissertation insérée par M. Alphonse Willems dans son savant ouvrage sur les Elzevier (p. 536-538, n° 1997), dissertation dont il maintient les conclusions, sauf deux modifications légères dues à de nouvelles découvertes, et qu'il a bien voulu nous communiquer. Dans ladite étude sur l'édition première de Foppens, le docte bibliographe rectifie, d'une manière irréfutable, une fausse assertion sur le lieu de l'impression et le nom de l'imprimeur, qui a été reproduite dans notre tome II (p. x et note 1), d'après une lettre inédite du temps, signée *de Wicquefort*. Brunet, dans son *Manuel du libraire* (tome III, col. 848), avait déjà dit vrai sur ces deux points, mais sans nous apprendre, de manière à nous convaincre, comme fait M. Willems, sur quoi il se fondait.

Il existe de l'édition originale un tirage spécial portant le titre suivant :

Memoires de M. D. L. R., contenant : Les Brigues pour le gouvernement à la mort de Loüys XIII. Guerre de Paris. Retraite de Monsieur de Longueville en Normandie. Recapitulation ou Abregé de tout ce que dessus, avec l'Emprisonnement des trois Princes. Ce qui s'est passé depuis la prison des Princes jusqu'à la guerre de Guyenne. Guerre de Guyenne, avec la dernière de Paris, etc. Ausquels sont adjoustez les Memoires de M. de la Chastre. (La Sphère.) A Cologne, chez Pierre van Dyck, M.DC.LXII.

Petit in-12; 1 feuillet de titre, 387 pages de texte.

C'est de ce « tirage spécial, » ainsi que l'appelle maintenant M. Willems, et non plus « seconde édition originale, » que M. Claudin, dans le catalogue dressé par lui de la vente de M. A. Rochebilière (n° 435, p. 230), fait la première édition. La vérité est, nous écrit M. Willems, que, « pour satisfaire au désir de quelques impatients, Foppens avait mis en vente un certain nombre d'exemplaires de son édition, avant qu'elle fût achevée. Ces exemplaires, pareils aux autres jusqu'à la page 384, ne renferment ni l'*Avertissement*, ni l'errata, ni les deux pièces finales, savoir : les *Articles et conditions dont sont convenus Son Altesse Royale et Monsieur le Prince*, et la *Lettre de Mazarin*.

« L'édition de Foppens, continue M. Willems, a été l'objet de trois contrefaçons publiées avec la même adresse. (La Sphère.) A Cologne, chez Pierre van Dyck, 1662, petit in-12. La première a 2 feuillets liminaires et 312 pages, à raison de 34 lignes à la page; la page 97 est cotée par erreur 67, et la page 244 est cotée 243. La seconde a 4 feuillets liminaires, dont le 4^e est blanc, 326 pages et 1 feuillet blanc, sans réclames, 33 lignes à la page; la page 191 est chiffrée par erreur 291, et la page 263 est chiffrée 623. La troisième, exactement copiée sur l'édition originale, a 2 feuillets liminaires et 400 pages. On la reconnaîtra aux pages 89, 276 et 382, chiffrées par erreur 98, 376 et 832. Ces trois contrefaçons ont été imprimées en France. Elles contiennent l'*Avertissement* cité ci-dessus, mais n'ont pas l'errata.

« Malgré ces contrefaçons, le débit du livre fut si rapide que Foppens le réimprima dès la même année :

2. — Memoires de M. D. L. R. Sur les Brigues à la mort de Louÿs XIII, etc. (*le reste comme au n° 1*). A Cologne, chez Pierre van Dyck, M. DC. LXII.

« Cette seconde édition originale, de 2 feuillets liminaires et 400 pages, reproduit, page pour page et ligne pour ligne, la précédente (le n° 1). On la reconnaîtra au fleuron à la tête de buffle de la page 1, lequel est imprimé à l'envers, et aux pages 237, 276 et 279, cotées par erreur 137, 376 et 379. »

L'année suivante (1663), Foppens publia une 3^e édition rangée, comme on le voit par le titre, dans un ordre différent :

3. — Memoires de M. D. L. R. Sur les Brigues à la mort de Louÿs XIII. Les Guerres de Paris et de Guyenne, et la Prison des Princes. Lettre du Cardinal à Monsieur de Brienne. Articles dont sont convenus Son Altesse Royale et Monsieur le Prince pour l'expulsion du Cardinal Mazarin. Apologie pour Monsieur de Beaufort. Memoires de Monsieur de la Chastre. (La Sphère.) A Cologne, chez Pierre van Dyck, M. DC. LXIII.

Petit in-12; 400 pages de texte, précédées de 2 feuillets liminaires, contenant le titre et un nouvel *Advis au lecteur sur cette seconde édition* : « Nous nous acquittons de la promesse que nous vous avions faite de vous donner une seconde impression (qui est, en réalité, une 3^e) de ce Recueil, plus correcte et plus exacte que n'avoit pu être la première, etc. »

Sur cette édition ont été faites les trois suivantes de 1664, de 1665 et de 1669, toutes imprimées par Foppens. — Pour celle de 1665, voyez, dans le *Catalogue Claudin* (n° 440, p. 233), une note de feu Rochebilière.

Sous la même rubrique, à la date de 1664, il existe, en outre, une contrefaçon de 320 pages, d'un format un peu plus grand.

4. — Memoires de M. D. L. R. Sur les Brigues à la mort de Louis XIII. Les Guerres de Paris et de Guyenne, et la Prison des Princes : augmentez de nouveau par le mesme. Lettre du Cardinal, etc. (*le reste comme au n° 3*). M. DC. LXXII.

Petit in-12; 330 pages, précédées de 2 feuillets liminaires. Autre *Advis au lecteur sur cette nouvelle édition* : « Puisque j'ay esté assez heureux d'avoir eu entre les mains l'original de Monsieur de la Rochefoucauld, depuis qu'il l'a réformé, etc. » — Sur cette édition, la 7^e, voyez (n° 442 du *Catalogue Claudin*, p. 233) une autre note de Rochebilière, qui en possédait un exemplaire avec cartons.

Ensuite viennent, toujours sous la même rubrique, mais à la date de 1677, deux éditions, l'une de 2 feuillets liminaires et 387 pages de texte, petit in-12, même *Advis* que celles de 1663, etc., imprimée à Bruxelles (M. Willems l'attribue à Lambert Marchant); l'autre d'un format plus grand, de 360 pages.

Sous la même rubrique encore : *Cologne, van Dyck*, reparait, avec la date, au titre, de 1717, et l'*Advis* de 1663, une dernière édition ou mise en vente, qui s'intercale dans la série toute nouvelle et

tout autre commençant à 1688 : voyez la *Notice sur les Mémoires*, p. xxv.

5. — Mémoires de la minorité de Louis XIV. Sur ce qui s'est passé à la fin de la vie de Louis XIII et pendant la Régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. A Villefranche, chez Jean de Paul, 1688.

In-12 ; 342 pages de texte, précédées de 2 feuillets liminaires ; de 1 feuillet d'errata, et d'un avertissement : « Ce n'est pas une des moindres, etc. »

Sous la même rubrique, à la date de 1689, il parut, en 2 volumes in-12, une « 2^{de} édition augmentée, dit le titre, de près d'un tiers. »

Sur ces deux éditions et la suivante (n^o 6), ainsi que sur une contrefaçon, de 1689, dont le titre attribue les *Mémoires* à Varillas, voyez la *Notice sur les Mémoires*, p. xviii-xxvii.

6. — Mémoires de la minorité de Louis XIV. Sur ce qui s'est passé à la fin de la vie de Louis XIII et pendant la Régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Corrigez sur trois copies différentes et augmentez de plusieurs choses fort considérables, qui manquent dans les autres éditions ; avec une Préface nouvelle, qui sert d'Indice et de Sommaire. A Villefranche, chez Jean de Paul, 1690.

In-12 ; 428 pages de texte, précédées de 11 feuillets liminaires, contenant le titre, 20 pages de Préface : « Ces Mémoires ayant déjà paru cinq ou six fois, etc. », et 2 pages de table ; à la fin, 1 page d'errata.

De cette édition nous avons un exemplaire où le titre a de moins les mots : « Sur ce qui s'est passé », jusqu'à « mère de Louis XIV. »

7. — Mémoires de M. le duc de la Rochefoucauld et de M. de la Châtre, contenant l'histoire de la minorité de Louis XIV. Corrigez sur, etc. (*le reste comme au n^o 6*). 1700.

In-12 ; 428 pages, et 1 feuillet d'errata ; même préface qu'au n^o 6.

— C'est la première édition qui donne en toutes lettres le nom de l'auteur, omis depuis 1688, et représenté dans les éditions de la première série par les initiales M. D. L. R.

8. — Mémoires de M. D. L. R. Sur les Brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et la Prison des Princes. Amsterdam, E. Roger, 1710.

In-12. — La Bibliothèque nationale possède de cette impression un exemplaire en 1 volume, divisé artificiellement en 2 tomes, mais avec pagination continue. En vue de cette division, on a réimprimé le feuillet de titre initial et l'*Avis au lecteur*, fait un second titre intercalé après la page 370 ; la page 371 commence le tome II.

9. — Édition sous la rubrique : *Cologne, van Dyck, M.DCC.XVII.*

In-12 ; 371 pages. — Voyez ci-dessus, p. 114 et 115, à la suite du n^o 4, 3^e alinéa.

10. — Mémoires de la minorité de Louis XIV ; corrigez sur trois

copies différentes, et augmentez de plusieurs choses fort considérables, qui manquent dans les autres éditions. Avec une Préface nouvelle, qui sert d'Indice et de Sommaire. Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, M.DCC.XXIII.

2 volumes in-12, le 1^{er} de 318 pages, le 2^d de 256; même préface qu'au n^o 6, et, comme l'on peut voir, même titre, avec l'omission marquée, 2^d alinéa, à la suite de ce n^o 6.

11. Mémoires de la minorité de Louis XIV.... Amsterdam, 1733.
2 vol. in-12.

12. Mémoires de la minorité de Louis XIV, corrigés et augmentés de plusieurs choses fort considérables, qui manquent dans les autres éditions. Avec une Préface nouvelle, qui sert d'Indice et de Sommaire. Par M. le duc D. L. R. A. Trevoux, aux dépens de la Compagnie, M.DCC.LIV.

2 volumes in-12. Préface de l'édition de 1690, avec substitution de « six ou sept fois » à « cinq ou six fois ».

Autre édition, 1754. *Ibidem*, 2 volumes in-12.

13. — Mémoires de M. le duc de la Rochefoucauld, publiés sur un manuscrit corrigé de sa main. Paris, Renouard, 1804.

In-12. — Pour cette édition et les deux qui suivent, voyez la *Notice sur les Mémoires*, p. xxvii-xxlii; et particulièrement pour le type auquel appartenait le manuscrit dont s'est servi Renouard, p. xli et xlii, p. xxxii (et note 4) et p. xxxiii.

14. — Mémoires du duc de la Rochefoucauld. Première partie jusqu'à ce jour inédite, et publiée sur le manuscrit de l'auteur. Paris, A.-A. Renouard, 1817, in-18.

15. — Mémoires du duc de la Rochefoucauld, augmentés de la première partie, jusqu'à ce jour inédite, et publiée sur le manuscrit de l'auteur. Paris, A.-A. Renouard, 1816.

In-12, avec portrait gravé par Aug. Saint-Aubin d'après un dessin de N. Monsiau.

16. — Mémoires de la Rochefoucauld. Paris, Foucault, 1826.

In-8°. Deux parties de volumes de la *Collection* (Petitot) *des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, 2^de série, tomes 51 et 52. — Voyez la *Notice sur les Mémoires*, p. xxxii et note 4, et p. xxxvi.

17. — Mémoires de la Rochefoucauld. Paris, imprimerie Éverat, 1838.

Grand in-8°. Une partie de volume de la *Nouvelle Collection* (Michaud et Poujoulat) *des Mémoires pour servir à l'histoire de France*, 3^e série, tome V. — Voyez la *Notice sur les Mémoires*, p. xxxvi-xxxviii.

Pour les éditions des *Mémoires* comprises dans celles des *Œuvres*, voyez ci-dessous, D. *ŒUVRES*, p. 140-142.

B. — MAXIMES.

1^o Éditions publiées du vivant de l'auteur.

Sentences et Maximes morales. A La Haye, chez Jean et Daniel Steucker, CID.IIC.LXIV. — Réimprimé en 1883 : voyez p. 131, n^o 71.

Petit in-8^o de 79 pages. — 189 *maximes*, dont 8 sont inédites, et dont, par suite de dédoublements et doublements postérieurs, les 181 autres en forment 193 des éditions suivantes.

M. Alphonse Willems a récemment découvert¹ cette édition hollandaise, de 1664, antérieure à la première française, et qu'on avait jusqu'à présent cherchée en vain. On se refusait à croire qu'elle existât, et on ne voyait qu'un prétexte de grand seigneur dans la mention que fait l'*Advis au lecteur* de 1665 d'« une méchante copie... qui avait passé en Hollande » (tome I, p. 26 et note 1). — Voyez ci-dessus, p. 1-50, le relevé complet des variantes fournies par cette édition; p. 51-52, ses 8 maximes inédites; p. 53-60, l'intéressante notice que lui a consacrée M. Willems; enfin, p. 66-82, nos tableaux de concordance. Trois exemplaires seulement de ce précieux livret se sont retrouvés jusqu'ici : celui que possède M. Willems; un autre, venant de la bibliothèque de feu Rochebilière (*Catalogue Claudin*, n^o 444, p. 234); un troisième, vendu, au mois de mars dernier, par la librairie Durel.

1 A. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. A Paris, chez Claude Barbin, vis-à-vis le Portail de la Sainte Chapelle, au signe de la Croix. M.DC.LXV. Avec privilege du Roy.

1 volume in-12, avec frontispice gravé par Picard²; 24 feuillets

1. Dans une *Causerie bibliographique* de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, août 1882 (p. 159-161), et dans un opuscule sur les *Traductions en langues étrangères des Reflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld* (p. 25), M. le marquis de Granges de Surgères nous apprend que, dans un manuscrit inédit qu'il possède (*Notice raisonnée des principales éditions des MAXIMES du duc de la Rochefoucauld, avec un projet d'une nouvelle édition plus correcte que les précédentes*, Paris, 1814, 1 vol. in-4^o de 190 pages), le P. Adry, bibliothécaire de l'ancienne maison de l'Oratoire à Paris, a mentionné déjà cette édition hollandaise « avec des détails assez circonstanciés, » dont le principal est que l'auteur relève quelques-unes des variantes du texte de 1664 comparé à celui de 1665.

2. Il est dit, dans l'opuscule, que nous venons de citer, sur les *Traductions en langues étrangères*, etc. (p. 13, n^o 11), que le dessin est de Nicolas Poussin; nous n'avons pu savoir sur quoi l'auteur fondait cette assertion. — Voyez, à la notice qui, dans notre *Album*, accompagne la reproduction de ce frontispice, un passage de la *Vie de Sénèque* par Diderot, qui s'y rapporte. Sur un exemplaire de la bibliothèque de l' Arsenal (coté 1779), qui a appartenu au collège des Jésuites de Paris, M. de Paulmy a mis au bas de la gravure :

Detrahere ausus

Hærentem larvæ multa cum laude coronam.

Horat. ^a

^a *Satires*, livre I, x, vers 48 et 49. On a changé dans le texte d'Horace *ausim* en *ausus* et *capiti* en *larvæ*.

liminaires non paginés : 1 pour le frontispice gravé, 1 pour le titre imprimé, 3 pour l'*Advis au lecteur* (voyez au tome I, p. 24-28) et 19 pour le *Discours sur les Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, deux pièces que donnent également toutes les impressions (édition originale et contrefaçons 1 B à 1 D) de l'année 1665; 150 pages chiffrées (à 23 lignes la page) pour le texte¹, et 5 feuillets non paginés pour la table et le privilège. — 312 *maximes* ou plutôt 314, parce qu'il y a un double n° 302 et de plus la réflexion finale, non numérotée, sur la mort². Le privilège et l'achevé d'imprimer sont, dans les impressions de 1665, qui toutes les contiennent, celui-ci du 14 janvier 1664 (par erreur 1644 dans 1 C), celui-là du 27 octobre 1664.

Cette édition 1 A, à pages de 23 lignes, est l'édition originale. C'était déjà l'opinion du très-expérimenté et regretté bibliographe, feu M. Potier, et M. Claudin en a, à deux reprises³, donné des preuves incontestables. Dans l'édition à pages de 22 lignes (ci-dessous 1 B), que Brunet (*Manuel du libraire*, tome III, col. 844) considérait à tort comme l'originale, l'absence du frontispice, le fleuron de la fin (fleuron du livre ouvert avec la lettre P) et surtout (aux endroits où, dans la plupart des exemplaires de 1 A qui nous restent, il y a des cartons) le texte même, qui est celui, non pas du premier état, mais du second, décèlent évidemment une contrefaçon. Au sujet de ces cartons et des exemplaires d'un second tirage où l'on a tenu compte des corrections faites sur les cartons, voyez ci-dessus la section IV de l'*Appendice*, p. 61-65.

Dans l'année même où fut publiée l'édition originale, il parut trois contrefaçons :

1 B. — *Reflexions ou Sentences et Maximes morales*. A Paris, chez Claude Barbin.... M.DC.LXV. Avec privilege du Roy.

In-12; 23 feuillets liminaires non paginés; 135 pages chiffrées (à 22 lignes la page) pour le texte; 6 pages non chiffrées pour la table alphabétique, et 2 pour le privilège. Pas de frontispice. — Cette contrefaçon, que Brunet, nous l'avons dit ci-dessus (à propos de 1 A), regarde à tort comme la première édition, est très-bien imprimée en caractères neufs; le fleuron du livre ouvert avec la lettre P qui se trouve à la fin est celui de François Provensal, imprimeur de Mgr l'évêque, à Grenoble⁴.

1 C. — *Reflexions ou Sentences et Maximes morales*. A Paris, chez Claude Barbin.... M.DC.LXV. Avec privilege du Roy.

In-12; 23 feuillets liminaires (à 22 lignes la page); 100 pages chiffrées (à 26 lignes) pour le texte; 6 pages non chiffrées pour la table

1. En réalité 148 et non 150, parce que les pages 145-146 n'existent pas, par suite d'une erreur typographique, dans les exemplaires de 1^{er} état non cartonnés (voyez le *Catalogue Claudin*, p. 239).

2. Les exemplaires cartonnés renferment en plus nos quatre *maximes* 285-288, donc en tout 318 (voyez ci-dessus, p. 63).

3. *Catalogue des livres... composant la bibliothèque de M. Victor Luzarche*, 1868, gr. in-8°, 1^{re} partie, tome I, n° 987, p. 149-150, et *Catalogue Rochebilière*, n° 451, p. 244.

4. *Catalogue Rochebilière*, *ibidem*.

alphabétique, et 2 pour le privilège. Pas de frontispice. — Cette contrefaçon paraît à M. Claudin (*Catalogue Rochebilière*, n° 452, p. 244 et 245) avoir été imprimée à Lyon ou à Avignon.

- 1 D. — Reflexions morales de Monsieur de L. R. Foucaut. A Paris, chez Claude Barbin... M DC LXV. Avec privilege du Roy.

Petit in-12; 18 feuillets liminaires non paginés; 113 pages chiffrées pour le texte; 5 pages non chiffrées pour la table, en petits caractères, et 2 pour le privilège. Pas de frontispice. — C'est une contrefaçon évidente, faite au fond de quelque province, curieuse par ce fait que le titre donne déjà, sous cette forme : *L. R. Foucaut*, le nom de l'auteur, que nous ne retrouvons plus tard, d'abord qu'à l'extrait du privilège, dans quelques exemplaires du supplément de 1678 : le « Sieur duc de la Rochefoucauld » (ci-après, p. 121, lignes 22-25); puis en initiales dans une traduction en vers français, de 1684 (ci-après, p. 132); en toutes lettres en 1705 (n° 7, p. 123), 1712 (n° 8, p. 124), 1748 (n° 11, *ibidem*); et enfin constamment à partir d'une réédition, de 1765, de l'abbé de la Roche (voyez p. 124, à la suite du n° 10).

Le texte de 1665 a été réimprimé en 1869 : voyez ci-après, p. 131, n° 66.

2. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Nouvelle edition. A Paris, chez Claude Barbin... M DC LXVI. Avec privilege du Roy.

In-12; 118 pages pour le texte, et 6 feuillets non paginés : 3 pour le titre, *l'Avis au lecteur* (voyez au tome I, p. 29 et 30), et le privilège (de même date que dans les éditions de 1665; achevé d'imprimer du 1^{er} septembre 1666), et 3 pour la table alphabétique. Frontispice. — 302 *maximes*, y compris la réflexion sur la mort. Pas le *Discours sur les Réflexions*.

3. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le Perron de la Sainte Chapelle. M.DC.LXXI. Avec privilege du Roy (du... février¹ 1671).

In-12; 132 pages pour le texte, et 9 feuillets non paginés : 4 pour le titre, « Le libraire au lecteur », et le privilège (pas d'achevé d'imprimer), et 5 pour la table alphabétique. Frontispice. — 341 *maximes*, y compris la réflexion sur la mort.

L'année suivante, 1672, parurent deux; non pas contrefaçons, car le privilège des *Maximes*, qui venait d'expirer, n'ayant pas été renouvelé en temps utile, des concurrents en avaient profité pour obtenir des « permis d'imprimer, » mais deux copies d'éditions de Paris :

- Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Dernière édition, revue et corrigée. A Rouen, chez Jacques Lucas. M.DC.LXXII.

In-12; 30 feuillets liminaires non paginés, 207 pages chiffrées pour le texte, et 4 feuillets non paginés pour la table. — 373

1. La date du jour est restée en blanc; de même dans la quatrième édition, de 1675 (ci-après, p. 120, n° 4).

maximes, formées des textes combinés de la 1^{re} et de la 2^{de} édition de Paris¹.

Reflexions ou Sentences et Maximes morales. A Lyon, chez P. Compagnon et R. Taillandier. M.DC.LXXII.

In-12; 24 feuillets liminaires non paginés; 100 pages chiffrées pour le texte, et 4 feuillets non paginés pour la table et le privilège. — 317 *maximes*. Copie de l'édition de 1665, dont elle reproduit le texte cartonné.

4. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée depuis la troisième. A Paris, chez Claude Barbin.... M.DC.LXXV. Avec privilège du Roy (du... février 1671).

In-12; 157 pages chiffrées pour le texte, et 8 feuillets non paginés : 4 pour le titre, « Le libraire au lecteur, » et le privilège, et 4 pour la table alphabétique (dont le commencement est au verso de la page 157). Achevé d'imprimer, pour la quatrième fois, du 17 décembre 1674. Frontispice. — 413 *maximes*, y compris la réflexion sur la mort.

Cette édition de 1675 paraît ne faire qu'une avec celle de 1671, à partir de la page 3 inclusivement, jusqu'à la page 120 comprise².

Voyez ce qui est dit ci-après, p. 121, à la suite du n° 5, d'un supplément à cette édition de 1675, publié en 1678.

Reflexions ou Sentences et Maximes morales. (La Sphère.) Suivant la copie imprimée à Paris. CIO.IOC.LXXVI.

Petit in-12; 20 feuillets liminaires, y compris le frontispice gravé et le titre; 104 pages pour le texte, et 4 feuillets pour la table. — Cette édition, attribuée faussement aux Elzevier, sort, comme celle de 1664, des presses des frères Steucker, à la Haye. C'est une copie pure et simple de l'édition parisienne de 1665 (contenant le *Discours sur les Réflexions ou Sentences et Maximes morales*). Elle n'est pas citée par les bibliographes; ils mentionnent seulement, aussi comme édition elzevirienne, sa réimpression, faite en 1679, du même texte de 1665. Voyez ci-dessus, p. 54, l'étude de M. Willems.

5. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Cinquième édition. Augmentée de plus de cent Nouvelles Maximes. A Paris, chez Claude Barbin, sur le second Perron de la Sainte Chapelle. M.DC.LXXVIII. Avec privilège du Roy (du 3 juillet 1678).

In-12; 195 pages pour le texte, et 9 feuillets non paginés; 3 pour le titre, « Le libraire au lecteur, » et le privilège, et 6 pour la table alphabétique (dont le commencement est au verso de la page 195). Achevé d'imprimer avec l'augmentation, pour la pre-

1. Rochebilière (*Catalogue Claudin*, n° 459, p. 247) possédait un exemplaire de cette édition, cartonné pour les pages 45 à 48.

2. Page 67 de l'exemplaire que possédait Rochebilière (*Catalogue Claudin*, n° 463, p. 244) se trouve un carton destiné à remplacer la 186^e maxime, qui est réimprimée avec des modifications : voyez ci-dessus, p. 65.

mière fois, du 26 juillet 1678. Pas de frontispice¹. — 504 *maximes*, y compris la réflexion sur la mort.

L'abbé Brotier, aux pages 246 et 247 de son édition de 1789 (ci-après, p. 125, n° 19), critique cette cinquième, de 1678, avec une sévérité qui implique une satisfaction quelque peu exagérée de la sienne : voyez au tome I, p. 239, et p. 240, note 2.

Il y a eu, à ce qu'il paraît, un double tirage du texte de 1678, ou peut-être correction sous presse : voyez au tome I, p. 169, note 3.

Outre cette 5^e édition complète, Barbin publia, en 1678, un supplément à la 4^e, ne contenant que les 107 *maximes* ajoutées dans la 5^e, et intitulé :

Nouvelles Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Seconde partie.

In-12 ; 4 feuillets liminaires non paginés : 1 blanc, 1 pour le titre, et 2 pour le privilège ; 76 pages chiffrées pour le texte, et 5 feuillets non paginés pour la table. Achievé d'imprimer du 6 août 1678. — 107 *maximes*.

Suivant M. Claudin (*Catalogue Rochebillière*, nos 461 et 462, p. 248 et 249²), cette seconde partie, imprimée, nous venons de le dire, pour compléter la 4^e édition, se trouve le plus souvent jointe à des exemplaires de la 3^e, dont il restait sans doute en magasin un certain nombre, et où, tantôt précédée d'un faux titre imprimé, tantôt d'un feuillet blanc, tantôt n'ayant ni l'un ni l'autre, elle présente de plus cette particularité que, dans les uns, l'extrait de son privilège indique comme auteur du livre le « Sieur duc de la Rochefoucauld, » et, dans les autres, ne porte pas de nom.

Reflexions ou Sentences et Maximes morales. (La Sphère.) Suivant la copie imprimée à Paris. CIO.IOC.LXXIX.

Petit in-12. — Réimpression de l'édition, dite elzevirienne, des Steucker, de 1676 : voyez ci-dessus, p. 120, entre les nos 4 et 5.

2^o Éditions publiées depuis la mort de l'auteur.

1. — Reflexions ou Sentences ou Maximes morales. Quatrième (*sic*) édition, revue, corrigée et augmentée depuis la troisième. Lyon, P. Compagnon et Rob. Taillandier. M.DC.LXXXV. — Nouvelles Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Seconde partie. *Mêmes lieu, libraire et date.*

2 tomes, en 1 volume in-12 : le premier, de 4 feuillets liminaires non paginés, et 83 pages chiffrées pour le texte ; le second, de 19 pages chiffrées et de 15 non chiffrées.

« Le second privilège des *Maximes*, dit M. Claudin (*Catalogue Rochebillière*, n° 468, p. 251), venait d'expirer et n'avait pas encore été renouvelé. Usant de cet avantage, les mêmes libraires de Lyon qui avaient imprimé, dans les mêmes conditions, les *Maximes* en 1672

1. Voyez l'Album à l'endroit indiqué ci-dessus, à la page 117, fin de la note 2.

2. Voyez le même *Catalogue*, nos 466 et 467, p. 250 et 251.

(voyez ci-dessus, p. 119-120, à la suite du n° 3) profitèrent de l'occasion pour obtenir permission de faire une édition nouvelle. »

2. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Sixième édition (*sic*; voyez la vraie sixième, ci-après, p. 123, n° 6). Augmentée de plus de cent nouvelles Maximes. Avec un Discours sur les Reflexions. A Toulouse, chez Marin Fouchac et Guillaume Bely. M.DC.LXXXVIII.

In-12; 16 feuillets liminaires non paginés; 140 pages chiffrées pour le texte, et 6 feuillets non paginés pour la table. — Copie de l'édition n° 5, avec reproduction du *Discours* de 1665, supprimé dès 1666, et un *Avis au lecteur* dans lequel on justifie la Rochefoucauld d'avoir attribué toutes nos actions et nos vertus même à nos mauvais penchants, en disant « qu'il n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue. »

3. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Quatrième (*sic*) édition. Reveuë, corrigée et augmentée depuis la troisième. Lyon, B. Vignieu, M.DC.XC. — Nouvelles Reflexions ou Sentences et Maximes morales. *Mêmes lieu, libraire et date.*

2 parties, en 1 volume in-12 : la première de 4 feuillets liminaires non paginés, 110 pages chiffrées pour le texte, et 1 feuillet blanc; la seconde, de 28 pages chiffrées. — Le titre, portant « Quatrième édition, » ne tient compte, on le voit, ni, et avec raison, de la précédente de Toulouse, intitulée à tort « sixième », ni de la « quatrième » de Lyon (ci-dessus, p. 121, n° 1), ni de la vraie cinquième de Barbin, de 1678 (plus haut, p. 120, n° 5).

Voyez, à propos de cette édition de Lyon, 1690, une note du catalogue de M. Duplessis (Paris, Potier, 1856, n° 93), et, dans le *Catalogue Rochebilière* (n° 470, p. 252), la description d'un exemplaire contenant, non pas deux, mais quatre parties, en un volume : d'abord celles que nous avons mentionnées; puis, comme troisième et quatrième : 1°, jointes pour la première fois aux *Maximes* de la Rochefoucauld, les « Maximes et Pensées diverses, » au nombre de 81, de Mme de Sablé; 2° d'autres « Pensées diverses », au nombre de 91, œuvre d'un anonyme. (Troisième partie : 1 feuillet non paginé pour le faux titre, 82 pages chiffrées; quatrième partie : pages 33 à 66, 11 feuillets non paginés pour les tables, et 1 feuillet blanc final.)

4. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales, augmentées de plus de deux cents nouvelles Maximes. Suivant la copie imprimée à Paris, chez Claude Barbin, M.DC.XC. — Maximes et pensées diverses (par Mme de Sablé).

2 parties, en 1 volume petit in-12 : la première de 15 feuillets liminaires non paginés, 178 pages chiffrées et 4 feuillets de table; la seconde de 4 feuillets liminaires non paginés, 49 pages chiffrées, et 7 pages non chiffrées de table (les « Pensées diverses » d'un anonyme commencent à la page 24 de la 2^{de} partie). Frontispice. — Jolie édition de Hollande, qui semble, d'après M. Claudin (*Catalogue Rochebilière*, n° 471, p. 253), faite sur la précédente.

5. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Suivant les

copies imprimées à Paris chez Claude Barbin et Mabre Cramoisy. M.DC.XCII.

2 parties, en 1 volume petit in-12 : la première de 15 feuillets liminaires non paginés, 168 pages chiffrées, 4 feuillets non paginés de table; la seconde de 4 feuillets liminaires non paginés, 49 pages chiffrées, et 7 pages non chiffrées pour les tables (les « Pensées diverses » d'un anonyme commencent à la page 24 de la 2^{de} partie). Frontispice. — Jolie édition de Hollande.

6. — Reflexions ou Sentences morales. Sixième édition augmentée. A Paris, chez Claude Barbin.... M.DC.XCIII. Avec privilege du Roy (du 28 décembre 1692).

In-12; 12 feuillets non paginés, et xxxv pages, puis 196 pages chiffrées pour le texte, pas de table. « Achevé de réimprimer pour la première fois le 3 septembre 1693. » — 504 *maximes*, comme dans la 5^e édition; et de plus, au commencement du volume, la réflexion sur l'amour-propre, suivie d'un *Supplément de 50 maximes*, dont la moitié est publiée pour la première fois, et du *Discours* de 1665, retranché dès 1666.

Au sujet de cette 6^e édition de Barbin, voyez, au tome I, la *Notice sur les Maximes posthumes*, p. 219-222.

7. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales. De Monsieur de La Rochefoucauld. Maximes de Madame la marquise de Sablé. Pensées diverses de M. L. D. (*l'abbé d'Ailly*). Et les Maximes chrétiennes de M^{me} (*Mme de la Sablière*). A Amsterdam, chez Pierre Mortier, libraire, M.DCC.V.

In-12; frontispice gravé; 310 pages chiffrées, dont 192, plus 30 feuillets non paginés (25 au commencement du volume, 5 de tables à la fin), sont pour la Rochefoucauld. — 571 *maximes*, et à leur suite les 50 du *Supplément* de 1693.

Pour cette édition, voyez encore, au tome I, la *Notice sur les Maximes posthumes*, p. 219 et 222, et de plus la *Notice sur les Maximes supprimées*, p. 239-242. — L'exemplaire de la bibliothèque de l' Arsenal porte, écrites de la main de M. de Paulmy, des remarques judicieuses sur les maximes d'auteurs divers contenues dans ce recueil. Sur le feuillet de garde, avant le frontispice : « La réputation du livre de M. de la Rochefoucauld est bien faite. Il est plein d'esprit, du plus subtil, du plus profond, et du plus juste à de certains égards; mais il ne faut pas prendre au pied de la lettre la morale de ces réflexions misanthropiques, qui finiroient par ne nous pas laisser croire plus à la vertu qu'aux sorciers, et par nous faire enfin douter de notre propre probité. » Au revers du titre des *Maximes de Mme la marquise de Sablé* : « Le mérite de ces maximes de Mme de Sablé est qu'elles sont toutes très-justes et très-sensées. » Sous le titre des *Pensées diverses de M. L. D.* : « Il y a plusieurs de ces pensées qui sont lumineuses et pleines d'esprit; beaucoup de médiocres et quelques-unes fausses. » Enfin, au-dessous du titre *Maximes chrétiennes* : « Ces maximes chrétiennes sont très-bonnes, mais bien au-dessous, pour l'esprit, des autres maximes, pensées et réflexions de ce livre. »

8. — Reflexions ou Sentences et Maximes morales du duc de la Rochefoucauld, avec Maximes de Madame la marquise de Sablé. Pensées diverses et Maximes chrétiennes. Amsterdam, 1712, in-12.

9. — Reflexions, Sentences et Maximes morales, mises en nouvel ordre, avec des notes politiques et historiques par M. Amelot de la Houssaye. Paris, E. Ganeau, 1714.

In-12. — Voyez aux endroits du tome I, indiqués ci-dessus, p. 123, à la suite du n° 7.

Autres éditions d'après celle d'Amelot de la Houssaye : Paris, 1725 (nouvelle édition corrigée et augmentée des *Maximes chrétiennes*), 1743, 1754; Amsterdam, 1765, toutes in-12; Paris, 1777 (ci-après, n° 13).

10. — Les Pensées, Maximes et Réflexions morales de M. le duc ***. Onzième édition, augmentée de remarques critiques, morales et historiques sur chacune des Réflexions; par M. l'abbé de la Roche. Paris, E. Ganeau père, 1737.

In-12. — Voyez au tome I, p. 220 et note 3, p. 239 et note 1.

Autres éditions de ou d'après l'abbé de la Roche, toutes in-12 : Paris, 1741, 1754, 1765 (Pissot), 1765 (Bauche), 1777 (notre n° 13). Il y a plusieurs inexactitudes dans les renseignements que la Préface de 1765 donne sur les éditions antérieures, celle-ci entre autres, que, jusqu'à cette édition de 1765, que l'éditeur nomme la 14^e, le livre des *Maximes* a été anonyme : voyez ce qui est dit, ci-dessus, à la suite du n° 1 D, p. 119.

11. — Réflexions, ou Sentences et Maximes morales de Monsieur de la Rochefoucauld. Nouvelle édition qui renferme, de plus, les Maximes de Madame la marquise de Sablé, les Pensées diverses de M. L. D., et les Maximes chrétiennes de M***. Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1748.

In-8°; frontispice gravé.

Autre édition : 1750. Lausanne, M. M. Bousquet, in-8°.

12. — Réflexions et Maximes morales de M. le duc de la Rochefoucauld. Nouvelle édition, plus correcte qu'aucune de celles qui ont paru jusqu'ici. Avec des commentaires par M. Manzon. Amsterdam et Clèves, J.-G. Baerstecher, 1772, in-8°.

13. — Les Pensées, Maximes et Réflexions morales de François VI, duc de la Rochefoucauld. Avec des remarques et notes critiques, morales, politiques et historiques sur chacune de ces pensées, par Amelot de la Houssaye et l'abbé de la Roche, et des maximes chrétiennes, par Mme de la Sablière. Paris, Bailly (ou Nyon l'aîné), 1777, in-12.

14. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Paris, de l'Imprimerie royale, 1778.

In-8°; avec une *Notice* (par Suard) sur le *Caractère et les écrits du duc de la Rochefoucauld*, et d'ordinaire le Portrait d'après Petitot, gravé par Choffard. — L'*Avertissement* (p. v) dit que cette édition a été faite d'après le manuscrit original et sur des exemplaires corrigés de la main de l'auteur. — Voyez, au tome I, la note 1 de la page 239, et Brunet, *Manuel du libraire*, tome III, col. 845.

On lit, au sujet de cette édition, dans les *Mémoires secrets* (de Bachaumont, etc.), tome XII, p. 29 et 30 : « 29 juin 1778. On vient de faire au Louvre une nouvelle édition des *Maximes de M. le duc de la Rochefoucauld*. Elle est d'une correction, d'une propreté, d'une élégance qui fait honneur au goût de celui qui en a dirigé l'exécution typographique. On croit que c'est M. Suard qui a fait précéder le tout d'une notice de sa composition sur le caractère et les écrits de l'illustre auteur. On n'en a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires¹, pour les philosophes amis, et il ne s'en vend aucun. »

15. — *Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld*. Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1779.

In-16. — La Bibliothèque nationale possède de cette édition, qui reproduit la précédente, deux exemplaires sur vélin.

16. — *Maximes et Réflexions morales de la Rochefoucauld, d'après l'édition du Louvre*. Amsterdam, 1780.

Très-petit in-18; avec la *Notice* de Suard sur le caractère et les écrits de la Rochefoucauld.

17. — *Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld*. Londres, 1784.

In-12. — Autre impression, mêmes lieu et date, d'un format plus petit, même nombre de *maximes* (528).

A la fin des maximes, à la suite de la réflexion sur la mort, l'éditeur de Londres remplace, pour la maxime 81 (83^e dans notre texte), la leçon, qu'il a d'abord adoptée, des quatre premières éditions, par la variante définitive de la 5^e (1678). Voyez, au tome I, la note 4 de la page 66, et la fin de la note 1 de la page 239.

18. — *Maximes ou Sentences et Réflexions morales de la Rochefoucauld*. Londres et Paris, Servières, 1785.

In-8°, de 268 pages, contenant un hors-d'œuvre de 90 pages, intitulé : *Manuel moral ou Maximes pour se conduire sagement dans le monde*.

19. — *Réflexions ou Sentences et Maximes morales de M. le duc de la Rochefoucauld*. Avec des Observations de M. l'abbé Brotier, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A Paris, chez J.-G. Merigot, libraire.... M.DCC.LXXXIX, avec approbation et privilège du Roi.

Petit in-12. — Sur cette édition, augmentée d'une partie des *Réflexions diverses*, voyez, au tome I, p. 239-242, la *Notice sur les Maximes supprimées*; et, p. 261, le commencement de la *Notice sur les Réflexions diverses*.

1. Brunet dit que le livre a été tiré à assez grand nombre pour n'être pas cher.

- 20.** — Maximes de la Rochefoucauld. Nouvelle édition augmentée de Vies et de Notices. Paris, an III de la République (1794).

2 vol. in-16; avec frontispice gravé. — L'exemplaire de la Bibliothèque nationale porte cette note manuscrite : « Par J.-B.-C. Delisle de Sales. »

- 21.** — Maximes et Œuvres complètes (*sic*) de François, duc de la Rochefoucauld, terminées par une table alphabétique des matières, plus ample et plus commode que celle des éditions précédentes. Paris, Desenne, an IV de la République (1796).

2 vol. in-12; publiés par Fortia d'Urban. Tome I : *Maximes de la Rochefoucauld*; tome II : *Principes et questions de morale naturelle*, par Fortia d'Urban. — Voyez diverses mentions de cette édition dans les *Notices* de notre tome I, sur les *Maximes posthumes*, les *Maximes supprimées* et les *Réflexions diverses*.

Autre édition, Paris, Delante et Lesueur, 1804, in-12. — Voyez ci-après, nos 23 et 28.

- 22.** — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Paris, imp. de P. Didot l'aîné, M.DCC.XCVII.

Grand in-4°; tiré à 250 exemplaires.

Autre édition, in-18, avec le même titre, sauf l'addition, avant la date, des mots : « l'an V^e ».

- 23.** — Œuvres morales de François, duc de la Rochefoucauld, suivies d'observations et d'un supplément, destiné à servir de correctif à ses Maximes, par Agricola de Fortia. Basle, J. Decker, 1798, in-8°.

- 24.** — Pensées, Maximes et Réflexions morales, avec le commentaire de l'abbé de la Roche. Nouvelle édition. Dresde, 1799, in-8°.

- 25.** — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld; d'après l'édition du Louvre, faite en 1778 sur un exemplaire corrigé de la main de l'auteur (voyez ci-dessus, n° 14, p. 24 et 25). Paris, imprimerie de Plassan, an VIII (1799-1800), in-12.

- 26.** — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld... Londres, Lhomme, 1799.

Grand in-8° vélin; avec portrait gravé par Ph. Audinet, d'après Petitot.

- 27.** — Maximes et Réflexions morales. Wien, 1800, grand in-8°.

- 28.** — Œuvres morales, ou Maximes et Réflexions de François, duc de la Rochefoucauld. Précédées de sa Vie, qui paraît pour la première fois, et terminées par une table alphabétique des matières plus ample et plus commode que celle des éditions précédentes. Avignon, V^e Seguin, et Paris, Pougens, etc., an X (1801-1802).

2 vol. in-18; publiés par Fortia d'Urban (voyez ci-dessus,

n° 21). Le faux titre porte : *OEuvres morales de la Rochefoucauld et Principes de morale naturelle.*

29. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Avignon, J.-A. Joly, 1801, in-12.
30. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Paris, imprimerie de P. et F. Didot, 1802, in-18.
31. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Parme, imprimerie de Bodoni, 1811, in-4°.
- Autre édition de 1811, grand in-folio; une troisième en 1812, grand in-8°. — Voyez Brunet, tome III, col. 846.
32. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld, ornées de son portrait gravé, d'après Petitot, par P.-P. Choffard, et d'un modèle de son écriture, par Miller. Paris, Blaise et Pichard, 1813.
- In-12; avec la notice de Suard et deux fables de la Fontaine.
33. — Maximes et Réflexions morales. Braunschweig, 1814, in-12.
- Autre tirage, même année, in-8°. — Nouvelle édition, 1820, *ibidem*.
Le portrait est celui qui accompagne ordinairement l'édition de 1778 (n° 14, ci-dessus, p. 124 et 125); le modèle d'écriture est le fac-similé de notre lettre 98, à Mme de Sablé.
34. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, 1815.
- In-8°; avec la notice de Suard. — *Collection des meilleurs ouvrages de la langue française, dédiée aux amateurs de l'art typographique ou d'éditions soignées et correctes*, tome XXII.
35. — Maximes et Réflexions morales. Karlsruhe, 1816, in-8°.
36. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Paris, Ménard et Desenne fils, 1817.
- In-18. — *Bibliothèque française*, tome XIII.
Autre édition, 1826.
37. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Avranches, imprimerie de le Court, 1818.
- In-12; avec la notice de Suard et deux fables de la Fontaine.
38. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Paris, Treuttel et Würtz, 1820.
- In-18; avec la notice de Suard.
39. — Réflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld, avec un examen critique par L. Aimé-Martin. Paris, Lefevre, 1822.
- In-8°; avec un portrait gravé par Bertonnier, d'après Petitot. Les

Maximes sont suivies d'un 1^{er} supplément contenant les pensées supprimées par l'auteur, d'un 2^d supplément contenant les pensées tirées des lettres manuscrites qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi ; des *Réflexions diverses*. — A la suite de l'*Examen critique*, on a réuni à un très-petit nombre d'exemplaires un choix (tiré à cinquante) des *Observations inédites de Mme de la Fayette sur les Maximes*, qui devaient d'abord entrer toutes dans l'édition, mais dont, à temps, l'authenticité parut plus que douteuse. — Voyez, ci-après (p. 129 et 130), les n^{os} 47, 57 et 61 ; au tome I, les *Notices sur les Maximes posthumes et sur les Maximes supprimées* ; et Brunet, tome III, col. 846 et 847, où est rapporté le jugement, entaché à la fois d'injustice et d'inexactitude, prononcé par Quérard sur l'*Examen critique*, dans la *France littéraire*, tome IV, p. 565 et 566.

40. — *Maximes de la Rochefoucauld*. Nouvelle édition, avec toutes les variantes et une notice sur sa vie. Par P.-R. Auguis. Paris, Froment, 1823.

In-18 ; avec portrait. — *Collection des classiques français*.

41. — *La Rochefoucauld et Vauvenargues. Pensées et Maximes*. Paris, Salmon, 1823.

In-32 ; avec portrait.

42. — *Pensées et Maximes inédites de la Rochefoucauld*, recueillies et publiées par E. L. Paris, Renard.

In-32, d'une feuille et demie. Sans date, mais annoncé dans le *Journal de la librairie* en 1824. Un avis porte : « Ces pensées sont tirées soit des manuscrits de M. de la Rochefoucauld, inconnus jusqu'à ce jour, soit de sa correspondance particulière. »

43. — *Réflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld*. Paris, de Bure, 1824.

In-12 ; avec portrait gravé par Pourvoyeur, d'après Petitot et Gaucher. — *Classiques français ou Bibliothèque portative de l'amateur*, tome XXXIII.

44. — *Maximes de la Rochefoucauld*, avec notes et variantes, précédées d'une notice biographique et littéraire. Paris, Malepeyre, 1825.

In-8^o ; avec portrait. Publiées par Gaëtan de la Rochefoucauld, avec une notice de lui. Même composition que celle qui a servi à l'impression des *Oeuvres* : voyez ci-après, p. 141, n^o 4.

45. — *Maximes de la Rochefoucauld*, avec leurs paronymes, par le baron Massias.... Paris, imprimerie de Didot, 1825.

In-16. Le texte est disposé sur deux colonnes ; celle de gauche contient les *Maximes* de la Rochefoucauld ; celle de droite, les *paronymes*, c'est-à-dire d'autres maximes où le baron Massias, qui a préféré, nous dit-il, « pour peindre l'homme, un profil différent, » contredit, restreint, modifie celles de notre auteur.

46. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Nouvelle édition. Paris, Peytieux, 1825.

In-18. — Il a paru, la même année, à Paris, chez Sanson, un volume in-32, intitulé : *le Petit la Rochefoucauld*, contenant un *Choix de pensées ou maximes morales* de divers auteurs.

47. — Réflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld. Paris, Lefevre, 1827.

Grand in-8°; avec portrait gravé par Roger, d'après Bertonnier. Texte d'Aimé-Martin (ci-dessus, p. 127, n° 39), avec quelques additions, sans l'*Examen critique*. — *Collection des classiques français*.

48. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. Paris, imprimerie de J. Didot le jeune, 1827.

In-64. D'après la 2^{de} édition d'Aimé-Martin (n° 47). Le revers du feuillet de garde porte : « Première édition, imprimée avec les caractères microscopiques de Henri Didot. »

49. — Réflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld. Paris, Froment et Berquet, 1827, in-32.

50. — Maximes de la Rochefoucauld. Nouvelle édition avec toutes les variantes et une notice sur sa vie, suivies d'un choix de pensées de Vauvenargues. Paris, Lemoine, 1827.

2 vol. in-32; avec portrait gravé par Couché fils, d'après Gaucher. — *Bibliothèque en miniature*.

51. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld, suivies des Réflexions et Maximes choisies de Vauvenargues. Paris, rue Saint-Jacques, n° 137, 1829.

In-18; avec portrait gravé par Allais, d'après Petitot. — *Bibliothèque des amis des lettres ou choix des meilleurs auteurs français*.
2^{de} édition la même année.

52. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld, Paris, Lecointe, 1829.

In-18; avec la notice de Suard, et un médaillon gravé par Boilly, d'après Gaucher. — *Nouvelle Bibliothèque des classiques français*.

Autre édition en 1839, Paris, Pougin, in-18.

En 1829 il a paru, en 2^{de} édition (nous n'avons pas vu la première), un volume in-32 (Paris, Salmon) qui n'a de la Rochefoucauld que le nom; le titre est : *Le la Rochefoucauld des Dames, Pensées et Maximes des femmes célèbres, depuis Héloïse jusqu'à nos jours*.

53. — Réflexions morales et pensées de la Rochefoucauld et de Vauvenargues. Paris, librairie des écoles, 1835, in-32.

54. — Choix de moralistes français avec notices biographiques par J.-H.-C. Buchon : Pierre Charron, *de la Sagesse*. — Blaise Pascal, *Pensées*. — La Rochefoucauld, *Sentences et Maximes*. — La

Bruyère, *les Caractères de ce siècle*. — Vauvenargues, *OEuvres*. — Paris, Desrez, 1836.

Grand in-8°. — *Collection du Panthéon littéraire*.
Autre édition en 1843, grand in-8°.

55. — Moralistes français : *Pensées* de Blaise Pascal. — *Réflexions, Sentences et Maximes* de la Rochefoucauld, suivies d'une réfutation par L. Aimé-Martin. — *Caractères* de la Bruyère. — Paris, Lefevre, 1836, grand in-8°.

56. — OEuvres choisies des Moralistes : *Pensées* de Pascal. — *Maximes* de la Rochefoucauld. — *Caractères* de la Bruyère. — Paris, Treuttel et Würtz [1836].

2 volumes in-8°. — Tomes LXII et LXIII de la *Nouvelle Bibliothèque classique*.

57. — *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* de la Rochefoucauld, suivies d'un examen critique par L. Aimé-Martin, et des œuvres choisies de Vauvenargues. Paris, Lefevre, 1844.

Grand in-16. — *Collection des classiques français*.

Voyez ci-dessus, p. 127 et 129, nos 39 et 47; ci-après, n° 61; et au tome I, les *Notices sur les Maximes posthumes* (p. 220 et note 5) et sur les *Maximes supprimées* (p. 241 et note 2).

58. — *Maximes* du duc de la Rochefoucauld, précédées d'une notice sur sa vie, par Suard. — *Pensées diverses* de Montesquieu. — OEuvres choisies de Vauvenargues. — Paris, Didot, 1850.

In-18. — *Collection des chefs-d'œuvre de la littérature française*.

59. — *Réflexions, Sentences et Maximes morales* de la Rochefoucauld. Nouvelle édition conforme à celle de 1678 et à laquelle on a joint les annotations d'un contemporain sur chaque maxime, les variantes des premières éditions et des notes nouvelles, par G. Duplessis, avec une préface par C.-A. Sainte-Beuve. Paris, Jannet, 1853.

In-12. — *Bibliothèque elzevirienne*.

Voyez, dans notre tome I, les *Notices sur les Maximes posthumes* (p. 220 et note 6) et sur les *Maximes supprimées* (p. 241 et note 2).

60. — *Les Caractères* de la Bruyère.... *Les Maximes* de la Rochefoucauld. Paris, Furne, 1853, in-8°.

61. — *Pensées, Maximes et Réflexions morales* de la Rochefoucauld. Avec les variantes du texte et l'examen critique des *Maximes*, par Aimé-Martin. Paris, Didot, 1855.

In-8°. — *Chefs-d'œuvre littéraires du XVII^e siècle*, collationnés sur les éditions originales et publiés par M. Lefevre.

Voyez ci-dessus, nos 39, 47 et 57.

62. — *Maximes* du duc de la Rochefoucauld, précédées d'une notice sur sa vie, par Suard. — *Pensées diverses* de Montesquieu. — Paris, Didot, 1864, in-12.

- 63.** — La Rochefoucauld. Maximes et Réflexions morales, précédées d'une étude par M. Émile Deschanel. Paris, 1866.

In-32. — *Bibliothèque dite nationale : Collection des meilleurs auteurs anciens et modernes.*

- 64.** — Réflexions, Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld, précédées d'une notice par Sainte-Beuve.... Œuvres choisies de Vauvenargues. — Paris, Garnier frères, 1867, in-18.

- 65.** — Réflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld. Édition Louis Lacour, imprimée par D. Jouaust. Paris, Académie des Bibliophiles, 1868, in-8°.

- 66.** — Le premier texte de la Rochefoucauld publié par F. de Marescot. Paris, Jouaust, 1869.

In-12. — *Cabinet du Bibliophile*, n° IV.

C'est la réimpression de l'édition originale, de 1665, avec des variantes des éditions postérieures, sous le nom de « Variantes Gilbert ».

- 67.** — Réflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld. Textes de 1665 et de 1678 revus par Charles Royer. Paris, Lemerre, 1870.

In-12; avec portrait, par M. Bracquemond.

- 68.** — Les Moralistes français : *Pensées* de Pascal. — *Maximes et Réflexions* de la Rochefoucauld.... Textes soigneusement révisés, complétés et annotés à l'aide des travaux les plus récents de l'érudition et de la critique.... Paris, Garnier, 1875.

Grand in-8°. — Une rapide comparaison suffira pour montrer combien, pour la Rochefoucauld, notre édition (1868) a épargné de peine à l'éditeur de 1875.

- 69.** — Deux moralistes. La Rochefoucauld et Vauvenargues. Barle-Duc, Contant-Laguerre, 1878.

In-8°; avec la notice de Suard. — *Bibliothèque des chefs-d'œuvre.*

- 70.** — Les Maximes de la Rochefoucauld, suivies des Réflexions diverses, publiées avec une préface et des notes par J.-F. Thénard. Paris, Jouaust, 1881.

In-8°. — *Nouvelle Bibliothèque classique.*

- 71.** — Maximes de la Rochefoucauld, premier texte imprimé à la Haye en 1664, collationné sur le manuscrit autographe et sur les éditions de 1665 et 1678, précédé d'une préface par Alphonse Pauly.... Paris, Damascène Morgand. 1883, in-8°.

M. le marquis de Granges de Surgères, dans son opuscule sur les Portraits de la Rochefoucauld, indique trois éditions des Maximes que nous n'avons pas vues : 1° (p. 38, n° 6) Cazin, 1784¹, avec portrait

1. Est-ce une réimpression du n° 16, de 1780 (ci-dessus, p. 125), format Cazin, dont nous avons vu un exemplaire, sans portrait ?

gravé par C. Duponchel, copié sur la gravure de Moncornet; 2° (p. 39, n° 7) Bleuet, an v (1796), avec portrait gravé par C. S. Gaucher d'après l'émail de Petitot; 3° (p. 41, n° 10) Dufart, Paris, 1817, avec portrait copié par Delvaux, 1809, sur celui de Gaucher.

3° Traductions des *Maximes*.

Nous avons dit, à la fin de l'*Avant-propos*, p. ix et x, ce que nous devons, pour cette section, à un opuscule de M. le marquis de Granges de Surgères, et à M. Émile Picot, auteur de la *Bibliographie cornélienne*.

Traduction en vers français.

Réflexions ou Sentences morales de M. L. D. D. L. R., mises en vers par Boucher. Paris, Ch. de Sercy, J. le Gras et G. Quinet, 1684.

In-12, de 6 feuillets liminaires non chiffrés, 115 pages chiffrées pour le texte, 6 pages non chiffrées pour la table, et 1 page non chiffrée pour le privilège.

Traductions allemandes.

1. — Gemüths Spiegel, durch die köstlichsten moralischen Betrachtungen, Lehrsprüche und Maximen die Erkenntniss seiner selbst und anderer Leute zeigend : aus der Frantzösischen in unsrer teutschen Sprache vorgestellt von Talandern. Leipzig, Joh. Ludwig Gledtisch, 1699. In-12, de 1 feuillet de titre et 314 pages.
2. — Gedanken des Herrn von Rochefoucault, der Marquisin von Sablé, und des Herrn L. D. (*l'abbé d'Ailly*) aus dem Französischen übersetzt. Zürich, Heidegger, 1749. In-8°, de 3 feuillets non chiffrés et 174 pages.
3. — Des Herzogs de la Rochefoucault moralische Maximen aus dem Französischen, mit Anmerkungen und einem Portrait [von W.-C.-V. Ueberacker]. Wien und Leipzig, 1785, in-8°.
4. — De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt-und Menschenkunde, Französisch und Teutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. Berlin, 1790. In-8°.
5. — De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt-und Menschenkunde, deutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. Wien, R. Sammer, 1793, in-8°, de 106 pages.
6. — De la Rochefoucault's Sätze.... (*même traducteur que les nos 4 et 5, et mêmes titre et année que le n° 5*). Breslau, W. G. Korn, in-16, de 219 pages.
7. — De la Rochefoucault's Sätze.... (*même traducteur que les trois*

n^{os} précédents), neue verbesserte Ausgabe. Breslau und Leipzig, 1798, in-8°, de 211 pages.

Texte français en regard de la traduction allemande.

8. — De la Rochefoucault's Sätze.... (*même traducteur que les quatre n^{os} précédents*). Wien, R. Sammer, 1702, in-12.

9. — De la Rochefoucault's Sätze.... (*même traducteur que les cinq n^{os} précédents*), neue verbesserte Ausgabe. Breslau und Leipzig, 1808, in-8°, de 221 pages.

10. — Rochefoucault's moralische Maximen mit Anmerkungen aus dem Französischen. Wien, Mösle, 1814, in-8°.

11. — Choix de maximes et de réflexions (*sic*) morales du duc de la Rochefoucauld. — Ausgewählte Maximen und moralische Betrachtungen des Herzogs de la Rochefoucauld. Wien, 1834.

In-12. — *Collection de Täuber*, intitulée : « Geist der französischen Classiker der 17^{ten} und 18^{ten} Jahrhunderts; oder Auswahl der Meisterwerke der französischen Literatur in ihrem goldnen Zeitalter. Mit deutscher Worterklärung. »

12. — Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld. — Des Herzogs von Rochefoucauld Tiefblicke in das Leben der Menschen und ihr Herz. Aus dem Französischen übersetzt, mit beigefügtem Originaltexte von Cajetan Ritter von Mamers, Wien, 1841.

Grand in-4°. — Texte français en regard de la traduction allemande.

13. — Herzog von Rochefoucauld : Maximen und moralische Betrachtungen. Aus dem Französischen übersetzt von Amanz Dürholz. Solothurn, Scherer, 1851, in-16, de viii et 108 pages.

14. — Psychologische Studien. Uebersetzt von A. Frei; bearbeitet und erklärt von C.-A. Schloenbach. Leipzig, W. Engelmann, 1852, in-16, de 124 pages.

15. — Lebensweisheit und Menschen-Kenntniss in Sprüchen von Rochefoucauld, Chamfort, etc. Gesammelt und herausgegeben.... von M. Ring. Berlin, 1871, in-16.

16. — Maximen und Reflexionen von de la Rochefoucauld. [V.-F. Hörlek.] Leipzig, Ph. Reclam [1875], in-16.

N° 678 de l'*Universal Bibliothek*.

Traduction allemande et hongroise.

Maximes et Réflexions morales. En trois langues : française, allemande et hongroise. — Herczeg Rochefoucauldnek Maximái és morális Reflexiói, három nyelven, németre fordította Schulz, magyarra Kazinczy Ferentz Bécsben és Triestben. Wien, 1810, in-8°.

Traductions anglaises.

1. — Miscellany, being a Collection of Poems by several hands. Together with Reflections on Morality or Seneca unmasked¹. London : printed for J. Hindmarsh, at the Golden Ball over against the Royal Exchange in Cornhil, 1685. In-8°, de 7 feuillets liminaires, 382 pages chiffrées et 7 feuillets non numérotés entre les pages 299 et 300.
 Les *Maximes* de la Rochefoucauld (dont le traducteur signe sa préface du nom d'*Astrea*) commencent à la page 301, qui porte le sous-titre suivant : « Seneca unmasked, or moral Reflections, from the french, by Mrs. A[phara] B[ehn]. »
2. — Seneca unmasked, by Mrs. Aphara Behn. London, 1689².
3. — Moral Maxims and Reflections, in four parts. Written in french by the duke of Rochefoucauld. Now made english. London, 1694. In-12, de 23 feuillets liminaires, non compris le frontispice gravé (celui de l'édition française de 1665) et 196 pages.
4. — Moral Maxims and Reflections.... The second edition. Revised and corrected with the addition of cxxxv maxims, not translated before. London, printed for Richard Sare, Daniel Browne, Richard Wellington, and William Gilliflover, 1706. In-12, de 4 feuillets liminaires, xxxi et 172 pages.
5. — Moral Reflections and Maxims, written by the late duke de la Rochefoucauld. Newly made english from the Paris edition. London, printed by D. Leach, for And. Bell, at the Cross Keys in Cornhil, etc., 1706. In-12, de 2 feuillets liminaires, xxxii et 225 pages pour le texte, et 14 pages pour la table des matières.
6. — Discourses on the deceitfulness of humane virtues by Monsieur Esprit of the french Academy at Paris. Done out of french by William Beauvoir A. M. and chaplain to His Grace James, duke of Ormond. — *Quis enim virtutem amplectitur ipsam?* Juvenal, *satire* 10. — To which is added the duke de la Rochefoucauld's moral Reflections. London, printed for And. Bell, etc. (comme ci-dessus, n° 5), 1706. In-8°. — *Pour Esprit*, 448 pages. *Pour la Rochefoucauld*, 2, xvi, 99 et 8 pages.
7. — Curious Amusements. Fitted for the entertainment of the ingenious of both sexes; writ in imitation of the count (*sic*) de Roche Foucauld, and rendered into english from the 15th edition printed at Paris. By a gentleman of Pembroke Hall in Cambridge [subscribed M. B.]. — To which is added some translations from

1. Ce titre est tiré du frontispice de 1665 (ci-dessus, p. 117, n° 1 A), lequel représente *Sénèque démasqué*, et dont nous donnons une copie dans notre *Album*.

2. M. de Granges de Surgères, à qui nous empruntons la mention de ce livre anglais, dit ne l'avoir pas vu, mais en avoir trouvé l'indication dans la préface du n° (ci-dessous, p. 136).

greek, latin and italian poets, etc. By F. Rymer, Esq. late historiographer-royal. London, printed for and sold by D. Browne, etc., 1714. In-12, de 14 et 132 pages.

C'est moins une traduction qu'une imitation des *Maximes*.

8. — Moral Maxims : by the duke de la Roche Foucault, translated from the french, with notes. London, printed for A. Millar, opposite Katharine-street, in the Strand, 1749. In-12, de vii, 198 et 9 pages.

9. — Maxims and moral Reflections.... A new edition (*du n° 8*), revised and improved. London, printed for Lockyer Davis, printer to the Royal Society, 1775. In-8°, de xvi et 199 pages.

Dédié au célèbre acteur Garrick.

10. — Maxims and moral Reflections.... A new edition, revised and improved. London, printed for Lockyer Davis.... 1781. In-8°, de xvi et 157 pages.

11. — Moral Maxims and Reflections. Paris, 1692. — Translated into english. Edinburg, 1783.

12. — Maxims and moral Reflections.... An improved edition. London, printed for Lockyer Davis.... 1791. In-8°, de xvi et 169 pages.

13. — Maxims and moral Reflections by the duke de la Rochefoucault. A new edition, revised and enlarged. Calais, printed for Lepoittevin-Lacroix, 1797. In-8°, de 1 feuillet, 175 pages chiffrées et 16 feuillets non numérotés.

Texte français en regard de la traduction anglaise.

14. — The duke de la Rochefoucault's celebrated Maxims and moral Reflections : translated (for the first time) into english verse. London, printed for J. Bell, Oxford-Street, 1799. In-16, de xv et 158 pages.

15. — The Gentlemens Library being a Compendium of the duties of live in youth and manhood. Containing.... observations on men and manners, Polite philosopher and Rochefoucault's Maxims, etc. London, published and sold by the Booksellers, and by Thomas Wilson and sons..., 1813. In-12, de 254 pages.

Les *Maximes de la Rochefoucauld* commencent à la page 159 et finissent à la page 216.

L'ouvrage suivant se donne, au titre, non pas pour une traduction de notre auteur, mais pour une imitation de sa manière :

Characteristics, in the manner of Rochefoucault's Maxims. [By W. Hazlitt, the elder.] London, 1823. In-12, de vii et 153 pages.

3^e édition, 1837. In-18.

Voyez ci-après, p. 139, la traduction grecque moderne de Wl. Brunet, publiée à Paris, avec une version anglaise, en 1828.

16. — The Maxims of F. Guicciardini, with parallel passages from the works of.... la Rochefoucauld.... S. l., 1845. In-4°.

- 17.** — Moral Reflections, Sentences and Maxims of Francis duc de la Rochefoucauld. Newly translated from the french, with an introduction and notes. London, Longman, Brown, Green and Longmans, Paternoster Row, 1850. In-16, de XLIX et 164 pages.
- 18.** — Moral Reflections, Sentences and Maxims of Francis duc de la Rochefoucauld. Newly translated from the french, with an introduction and notes. To which are added moral Sentences and Maxims of Stanislaus, king of Poland. New-York, William Gowans, 1851.
In-12, de XXXII et 189 pages, avec un portrait, gravé par H.-B. Hall.
- 19.** — Polonius : a Collection of wise saws and modern instances. London, Pickering, 1852. In-12.
Contenant des aphorismes d'auteurs anglais et étrangers, tels que Coleridge, docteur Johnson, Carlyle, la Rochefoucauld.
- 20.** — Maxims and moral Reflections, by the duke de la Rochefoucauld, with a memoir of the author by the chevalier de Chate-lain.... London, William Togg, 1868. In-12, de 1 feuillet, XXVI et 148 pages.
- 21.** — Reflections, or Sentences and moral Maxims, by François duc de la Rochefoucauld, prince de Marsillac. Translated from the editions of 1678 (n° 5, p. 120) and 1827 (n° 47, p. 129) with introduction, notes, and some account of the author and his times. By J. W. Willis Bund. M. A., LL. B., and J. Hain Friswel. London, Sampson Low, son, and Marston, 1871.
In-16, de XXXVII et 110 pages, avec un portrait. — Nouvelle édition en 1880, avec un titre nouveau et le même portrait.
- 22.** — Reflections and moral Maxims of la Rochefoucauld. With an introductory essay by Sainte-Beuve, and explanatory notes. London, John Tamden Hotten [1871].
In-8°, de xx et 140 pages; avec une copie du portrait gravé par Audinet, d'après Petitot (ci-dessus, p. 126, n° 26).
- 23.** — Maxims and moral Reflections by the duke de la Rochefoucauld, with a memoir of the author by the chevalier de Chate-lain.... London, William Tegg and Co.... 1875. In-12, de XXII et 147 pages.
- 24.** — Reflections and moral Maxims of la Rochefoucauld, with an introductory essay by Sainte-Beuve, and explanatory notes. A new edition. London, Chatto and Windus.... 1877. In-16, de xx et 140 pages.

Tout à la fin de sa monographie sur les Portraits (1882), M. de Granges de Surgères mentionne une dernière traduction anglaise de 1881 (Londres, Sampson Low), avec une petite gravure sur bois, d'après l'émail de Petitot reproduit par Choffard (ci-dessus, p. 125, n° 14). Il ne répète pas cette mention dans son opuscule sur les Traductions (1883).

Traduction danoise.

Moralske Betragtninger og Grundsætninger af Hertugen af Rochefoucauld (*sic*). Oversat af Chr. Top.... Kjøbenhavn, 1809.... In-8°, de 128 pages.

On n'a pas pu nous indiquer, bien que nous ayons pris nos informations en très-bon lieu, d'autre version néerlandaise que celle d'un certain nombre de maximes, traduites sur l'allemand de Schulz (voyez ci-dessus, p. 132 et 133, Traductions allemandes, n° 4-9), et contenues dans le recueil intitulé :

Max Ring (*nom de l'auteur*). Levenswijsheid en menschenkennis in spreuken van Rochefoucauld, Chamfort, Lichtenberg, Jean Paul en Börne. Naar het Hoogduitsch en met eene voorrede voorzien van Dr. E. Laurillard. Zwolle, 1871. In-8°, de 196 pages.

Sur une traduction suédoise indiquée dans l'Introduction d'une traduction anglaise de 1871 (notre n° 21 ci-dessus, p. 136), voyez l'opuscule sur les Traductions, de M. de Granges de Surgères, p. 29.

Traductions italiennes.

1. — Rifflessioni e Sentenze e Massime morali di la Rochefoucauld e altre Massime cristiane di Mme de Sablé, tradotte dal francese da Antonio Minnuni. Venezia, 1718. In-16.
2. — Rifflessioni ovvero Sentenze e Massime morali del Signore de la Rochefoucauld, tradotte dal franceze in italiano da Lodovico Coltellini.... In Firenze, 1763. Appresso Gio. Battista Stecchi, con approvazione. In-12, de xxx et 88 pages.
3. — Rifflessioni ovvero Sentenze e Massime morali del Signore de la Rochefoucauld, tradotte dal franceze in italiano. Parma, 1798. In-12.
4. — Massime e Rifflessioni morali del duca della Rochefoucauld. Recate dalla francese all' italiana favella dal cittadino V. [Giuseppe Valeriani] ex-Veneto e corredate di nuove osservazioni analoghe ai costumi presenti.... Milano, anno IX (1801).... In-12, de xxii et 273 pages.
Traduit sur l'édition du Louvre de 1778 (ci-dessus, n° 14, p. 124 et 125). En regard de la version italienne est le texte français revu par Suard.
5. — Goudar (L.). Grammatica francese..., arricchita di una sceltà di Massime de la Rochefoucauld.... S. l., 1847, in-12.
6. — Massime e Rifflessioni morali del duca de la Rochefoucauld.

Traduzione del Valeriani innovata da Francesco Ambrosoli, edita da Antonio Gussalli col testo originale. Milano, Francesco Sanvito, 1873. Grand in-16°, de xxxvi et 186 pages.

Cette traduction contient, en regard de la version de Valeriani (ci-dessus, n° 4, p. 137), la version revue d'Ambrosoli, et, au bas des pages, recto et verso, le texte français.

Traductions espagnoles.

1. — Reflexiones, Sentencias y Maximas morales de Mr de la Rochefoucauld. Con notas historicas y politicas, por Mr de la Houssaye. Puestas en nuevo orden, y traducidas del frances por D. Luis de Luque y Levia. Cadiz.... Año de MDCCLXXXIV. Petit in-12, de 389 pages.

Les Maximes de la Rochefoucauld vont de la page 69 à la page 389.

2. — Reflexiones o Sentencias y Maximas morales de M. el duque de Larocheffoucauld; traducidas del frances al castellano por D. Narciso Alvaro y Zereza. Edicion echa bajo la direccion de Jose René Masson. A Paris, chez Masson et fils [imprimerie de P. Renouard]. Madrid, libr. europea, 1824. In-8°.

C'est la réimpression d'une édition publiée sous le même titre à Madrid, en 1786, in-8°, de 312 pages.

Traduction portugaise.

Maximas e Sentenças moraes, pelo duque de la Rochefoucauld, traduzidas do francez pelo Dr. Caetano Lopes de Moura, natural da Bahia. A Paris, chez Aillaud, 1840, in-18.

Traductions polonaises.

1. — De la Rochefoucauld, Książę Franciszek, Maksymy i Uwagi moralne, przelozone z francuzkiego, przez Stan. Balinskiego. Wilno, Zawadzki, 1812. In-12, de xii, 132 et 4 pages.
2. — Maksymy i myśli moralne Księcia Franc. la Rochefoucauld. Na podstawie ostatnich wydan spolszyzył J. J. Finkelhaus, Warszawa, wydawnictwo A. Wislickiegi druk Przeglądu tygodniowego, 1880. In-16, de 82 pages.

Traductions russes.

1. Духъ изящнѣйшихъ мнѣній, избранныхъ большею частию изъ Сочиненій Рошефукольда и прочихъ лучшихъ писателей. Переводъ Н. С. Москва, въ Университетской Типографіи, 1788. In-8.

« L'Esprit des plus excellentes pensées, extraites pour la plupart des œuvres de la Rochefoucauld et des meilleurs autres écrivains. Traduction de N. S. Moscou, typographie de l'Université. »

2. **Нравоучительныя Мысли Герцога де-ла Рошефуко**, перевела съ Французскаго Е. Т. Москва, въ Университетской Типографіи, 1798. In-12.

« Pensées morales du duc de la Rochefoucauld, traduites du français par E. T. Moscou, imprimerie de l'Université. »

3. **Мысли Герцога де-ла Рошефуко**, извлеченныя изъ высшаго познанія міра и людей. Перевелъ съ Французскаго Иванъ Барышниковъ. Москва, въ Типографіи Селивановскаго, 1809. In-12.

« Pensées du duc de la Rochefoucauld, tirées de la connaissance du monde et des hommes, traduites du français par Ivan Barychnikov. Moscou, imprimerie de Selivanovski. »

4. **Нравственныя Разсужденія Герцога де-ла Рошефуко**. Перевелъ съ Французскаго Дмитрій Пименовъ. Москва, въ Типографіи Бекешова, 1809. In-8.

« Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld, traduites du français par Démètre Pimenov. Moscou, imprimerie Bekechov. »

5. **Свойства и Дѣйствія страстей человѣческихъ**, изъ сочиненіи Вольтера, Руссо, Рошефукольда, Вейса и другихъ новѣйшихъ писателей. Переводъ съ Французскаго. Санкт-Петербургъ, 1802. In-12.

« Les Propriétés et les Actes des passions humaines, d'après les œuvres de Voltaire, Rousseau, la Rochefoucauld, Weiss et autres écrivains modernes. Traduction du français. Saint-Pétersbourg. »

Traductions grecques modernes.

Γνωμαι και Σκέψεις ἠθικαὶ τοῦ δουκὸς τοῦ Λα-Ρωσφούκω γαλλο-αγγλο-ελληνικαί, μεταφρασθεῖσαι ἐκ τοῦ γαλλικοῦ εἰς τὴν νεωτέραν ἐλληνικὴν γλῶσσαν ὑπὸ Βλαδιμήρου Βρουνέτου....

En regard du titre grec est la traduction suivante :

« Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld, traduites en grec moderne par Wladimir Brunet; revues et corrigées par George Théocharopoulos, de Patras.... Avec une traduction anglaise en regard [au bas des pages sous la traduction grecque]. Paris, imprimerie de Firmin Didot, 1828. In-8°. »

Les Maximes sont précédées de la Notice de Suard (τοῦ κυρίου Σουαρδ), traduite également en grec moderne.

M. de Granges de Surgères signale, sous son n° 56, sans nommer l'auteur (qui est M. Gerasime Zochios, ancien député de Corfou), une traduction en grec moderne, à peu près complète, des Maximes, donnée par fragments (années 1875 et suivantes, une dizaine de maximes par numéro), dans un journal publié à Athènes, sous le titre de Έστια, le Foyer.

C. — ÉCRITS DIVERS DE LA ROCHEFOUCAULD.

1° Portrait du duc de la Rochefoucauld, fait par lui-même.

1^{re} édition 1659; adjonction à l'édition des *Maximes* de l'abbé Brotier, de 1789 : voyez la *Notice* au tome I, p. 5.

2° Portrait du cardinal de Retz.

1^{re} édition 1754; adjonction à l'édition des *Maximes* de l'abbé Brotier, de 1789 : voyez la *Notice* au tome I, p. 17, et ci-dessus l'*Avant-propos* et la section VIII de cet *Appendice*, p. I, II et 101.

3° Réflexions diverses.

1^{re} édition de sept *Réflexions* 1731; de douze autres, 1868. Voyez la *Notice*, au tome I, p. 271-278, et ci-dessus l'*Avant-propos* et la section VI de cet *Appendice*, p. I, VIII et 83-91.

4° Apologie de M. le prince de Marcillac.

1^{re} édition, 1855; voyez, au tome II, la *Notice*, p. 435-437.

5° Voyez ci-dessus, p. 92-98, dans la section VII de l'*Appendice*, les trois morceaux récemment découverts sur *Mme de Montespan*, sur les *Commencements du cardinal de Richelieu* et sur le *Comte d'Harcourt*.

6° Lettres.

Pour les éditions antérieures, soit partielles, soit collectives, de 1734, 1806, 1814, 1818 et 1820, 1825, 1838, 1855, 1862, 1863, 1869, voyez, au tome III, 1^{re} partie, la *Notice*, p. 7, note 1, et ci-dessus, p. 98-100.

Un extrait d'une des lettres à Mme de Sablé (ibidem, p. 150, note 17) a été publié sous ce titre :

Un dîner du siècle de Louis XIV (s. l. n. d.). In-8°, d'une page.

Voyez encore ce qui est dit au même tome III, 1^{re} partie (p. 8, note 1), d'une lettre à Mme de Longueville (publiée sous la rubrique de Rotterdam, 1650, in-4°) qui est comprise dans la liste des Mazarinades, et qui, parce qu'elle est signée LA FRANCHISE, pseudonyme par lequel on désignait la Rochefoucauld, lui a été à tort imputée.

D. — ŒUVRES.

1. — Œuvres de François duc de la Rochefoucauld. — Œuvres de Vauvenargues. — Paris, Belin, 1818.

2 vol. in-8°; avec *Notices* par G.-B. Depping. — Le tome I contient, de la Rochefoucauld, le *Portrait du duc de la Rochefoucauld fait*

par lui-même, les *Mémoires*, les *Maximes et Réflexions morales*, les *Pensées tirées des premières éditions du livre des Maximes*, les *Réflexions diverses*, des *Lettres*, et une *Table des matières*.

2. — Œuvres de François duc de la Rochefoucauld. Paris, Belin, 1820.

In-8°. — Réimpression de l'édition qui précède (n° 1). Le faux titre porte : *Œuvres complètes*.

3. — Œuvres de la Bruyère, de la Rochefoucauld et de Vauvenargues, avec les notes des divers commentateurs et des notices historiques sur la vie de chacun d'eux. Paris, Salmon, 1825.

In-18; avec trois portraits.

4. — Œuvres complètes de la Rochefoucauld, avec notes et variantes, précédées d'une notice biographique et littéraire. Paris, Ponthieu, 1825.

In-8°; avec portrait gravé par Fauchery, d'après Devéria. — Cette édition, donnée par le marquis Gaëtan de la Rochefoucauld, contient une *Notice de l'éditeur sur la Rochefoucauld*, le *Portrait de la Rochefoucauld par lui-même*, son *Portrait de Paul de Gondy cardinal de Retz*, les *Mémoires*, les *Maximes*, des *Lettres*, et une *Table*. Voyez, au tome II, la *Notice sur les Mémoires*, p. xxxv et xxxvi.

5. — Œuvres de la Rochefoucauld. Paris, Dufour, 1827.

In-48; avec planche. Le faux titre porte : *Classiques en miniature*.

6. — Œuvres complètes de la Rochefoucauld, contenant ses *Mémoires*, les *Sentences et Maximes morales*, et de nouveaux *Mémoires* inédits jusqu'à ce jour. Ornées de sept portraits. Paris, Desbleds, 1835.

2 vol. in-12. — L'avertissement du tome I est signé A.-A. R.; celui du tome II, Ant.-Aug. Renouard.

7. — Œuvres inédites de la Rochefoucauld, publiées d'après les manuscrits conservés par la famille et précédées de l'histoire de sa vie, par Édouard de Barthélemy. Paris, Hachette et C^o, 1863. In-8°.

8. — Œuvres complètes de la Rochefoucauld, précédées d'une notice inédite par M. Alexis Doinet. *Maximes*, *Mémoires* et *Lettres*. Paris, Chaix, 1865.

In-8°. — *Collection Napoléon Chaix, Bibliothèque universelle des familles*. — Cette édition contient : *Étude sur la Rochefoucauld*, par M. Alexis Doinet; *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*; *Réflexions diverses*, non publiées du vivant de l'auteur; *Lettre du chevalier de Méré*; *Portrait du duc de la Rochefoucauld fait par lui-même*; *Mémoires*; *Apologie de M. le prince de Marcillac*; des *Lettres* et un *Appendice : Discours sur les Réflexions*; *Article de Mme de Sablé sur les Maximes*; *Article de la Rochefoucauld imprimé dans le Journal des Savants*; et une *Table des matières*.

9. — Œuvres morales de la Rochefoucauld. Paris, Plon, 1869.

In-18; avec portrait. — *Collection des classiques français du prince impérial*. — Nous pouvons, pour cette édition, sauf les *Lettres*, répéter

justement ce que nous avons dit au sujet de l'édition des *Maximes* de 1875 (ci-dessus, p. 131, n° 68).

10. — Œuvres de la Rochefoucauld, précédées d'une Notice sur sa vie et le caractère de ses écrits. *Maximes, Mémoires, Lettres*. Tours, Cattier, 1875.

In-8°. — Compris, d'une part, dans la *Bibliothèque universelle des familles*, et, d'autre part, dans la *Bibliothèque choisie des écrivains français*, Collection Cattier.

Le contenu est : *Notice sur le duc de la Rochefoucauld et le caractère de ses écrits* (signée A. S[aucier]); *Portrait* par lui-même; *Portrait* par Retz; *Maximes*; *Mémoires*; des *Lettres*; et une *Table des matières*.

11. — Œuvres complètes de la Rochefoucauld, nouvelle édition, avec des notices sur la vie de la Rochefoucauld et sur ses divers ouvrages, un choix de variantes, des notes, une table analytique des matières et un Lexique, par M. A. Chassang, Paris, Garnier, 1883.

In-8°. — Le tome I^{er} (xl et 470 pages), le seul qui ait paru jusqu'ici, contient une *Notice biographique* sur la Rochefoucauld et une *Notice bibliographique* de ses Œuvres, les *Portraits* de l'auteur par lui-même, par Retz et par Saint-Évremond; le *Portrait de Retz* par la Rochefoucauld, les *Mémoires* et l'*Apologie de M. le prince de Marcillac*.

En rapprochant cette édition de la nôtre, nous avons constaté qu'il y avait entre les deux, pour le texte, le contenu des notices et des notes, un constant accord (il n'est avoué que pour le texte), qui ne peut manquer de frapper, à la première vue, quiconque y voudra regarder. Quand la confiance, et par suite la ressemblance, vont aussi loin, s'en faut-il féliciter comme a fait M. Servois au sujet de son *la Bruyère* (tome III, 1^{re} partie, p. 173)?

E. — ÉTUDES ET NOTICES.

1. — Notice sur la Rochefoucauld.

Tome II, p. 137 de l'*Histoire des philosophes modernes*, par M. Sauréien, avec leurs portraits gravés par François. Paris, 1773.

2. — Notice sur la personne et les écrits de la Rochefoucauld [par Suard]. Paris, imprimerie de Monsieur, 1782.

In-18. — Extrait de l'édition des *Maximes*, de 1779 (ci-dessus, p. 121, à la suite du n° 5).

A un exemplaire de cet opuscule était joint, dans la bibliothèque de feu Rochebilière (voyez le *Catalogue Claudin*, n° 489, p. 258), un autre opuscule, de même format, intitulé :

Examen du principe fondamental des *Maximes* de la Rochefoucauld. Riom, de l'imprimerie Landriot (sans date), 35 pages.

3. — Notice sur la vie et les ouvrages de la Rochefoucauld [par Depping]. Paris, 1822.

In-8°. — Extrait de l'édition des *Œuvres*, de 1818 (ci-dessus, p. 140 et 141, n° 1 et 2).

4. — Examen critique des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* de la Rochefoucauld, par Louis Aimé-Martin. Paris, Lefevre, 1822.
In-8°. Voyez ci-dessus, p. 127, n° 39. — Les pages 141-156 contiennent les « Observations inédites de Mme de la Fayette (*fausse attribution*) sur les *Maximes de la Rochefoucauld*. »
5. — Notice sur la vie de la Rochefoucauld, par Auguis, 1823.
Voyez ci-dessus, p. 128, n° 40.
6. — Notice bibliographique et littéraire sur François, duc de la Rochefoucauld [par Frédéric-Gaëtan de la Rochefoucauld]. Paris, 1825.
In-8°. — Extrait de l'édition des *Œuvres*, de 1825 : voyez ci-dessus, p. 141, n° 4.
7. — Notice biographique sur la Rochefoucauld, par J.-H.-C. Buchon, 1836.
Choix de moralistes français : voyez ci-dessus, p. 129 et 130, n° 54.
8. — Étude sur la Rochefoucauld, par A. Vinet, 1837.
Dans les *Essais de philosophie morale et de morale religieuse, suivis de quelques essais de critique littéraire*, Paris, Hachette (voyez ci-dessous, n° 10).
9. — Écrivains critiques et moralistes de la France. VII. M. de la Rochefoucauld, par Sainte-Beuve.
Revue des Deux Mondes, du 15 janvier 1840. — Réimprimé dans l'ouvrage anonyme ayant pour titre : « la Bruyère et la Rochefoucauld, Madame de la Fayette et Madame de Longueville. » Paris, imprimerie de H. Fournier, 1842, in-12. Une note du Catalogue de la vente Poulet-Malassis (n° 593) porte : « Les exemplaires de ce volume, imprimé d'abord pour l'auteur, puis vendu à un chef d'institution qui s'en serait servi comme livre de distribution de prix, sont devenus rares. » — Cette *Notice* a été reproduite aussi dans l'édition de Garnier frères, de 1867 (ci-dessus, p. 131, n° 64), et dans celle de 1875, *ibidem*, n° 68).
Il y a une *Préface* de Sainte-Beuve dans l'édition elzevirienne de Duplessis, de 1853 (voyez ci-dessus, p. 130, n° 59).
10. — La Rochefoucauld, par A. Vinet. Paris, 1859.
In-8°. — *Moralistes des seizième et dix-septième siècles*; pages 186 à 232 : voyez ci-dessus, n° 8.
11. — *Réflexions, Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld* (par Silvestre de Sacy). Paris, Didier, 1858.
Variétés littéraires, morales et historiques, 2 vol. in-8° (tome I^{er}, p. 319-334).
12. — Notice historique sur le duc de la Rochefoucauld, par Edouard de Barthélemy, 1863.
En tête des *Œuvres inédites de la Rochefoucauld*. Paris, Hachette et C^o, 1863, in-8° : voyez ci-dessus, p. 141, n° 7.

- 13.** — Étude sur la Rochefoucauld, par M. Alexis Doinet, 1865.
En tête de l'édition des *Œuvres*, Paris, Chaix, 1865, in-8° : voyez ci-dessus, p. 141, n° 8.
- 14.** — Étude sur la Rochefoucauld, par M. Émile Deschanel, 1866.
En tête de *la Rochefoucauld : Maximes et Réflexions morales*, Paris, 1866, in-32 : voyez ci-dessus, p. 131, n° 63.
- 15.** — La Rochefoucauld, par G. Levavasseur. Paris, Douniol, 1871.
In-8°. — Publié, à l'occasion de notre tome I, dans *le Correspondant* des 10 et 25 septembre 1871, tome LXXXIV, p. 918-934, et p. 1023-1039.
- 16.** — Notice sur le duc de la Rochefoucauld et le caractère de ses écrits. Signée A. S[aucier].
En tête de l'édition de Tours, de 1875 : voyez ci-dessus, p. 142, n° 10.
- 17.** — La première édition des *Maximes de la Rochefoucauld* imprimée par les Elzevier en 1664. Notice bibliographique par M. Alph. Willems. Bruxelles, G. A. Van Trigt, 1679.
Grand in-8°. — Voyez ci-dessus, p. 53-60, la section III de cet *Appendice*.
- 18.** — Œuvres de la Rochefoucauld. — Compte rendu, avec la reproduction dans leur forme originale inédite, de deux lettres de l'auteur des *Maximes*, par M. le marquis de Granges de Surgères. Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1881.
Ces lettres sont les nos 65 et 114 de notre tome III, 1^{re} partie, p. 148 et 223.
- 19.** — Les portraits du duc de la Rochefoucauld, auteur des *Maximes*. Notice et Catalogue, par le marquis de Granges de Surgères. Avec deux portraits inédits gravés par Ad. Lalauze. Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1882.
- 20.** — Traductions en langues étrangères des Réflexions ou Sentences et Maximes morales de la Rochefoucauld. Essai bibliographique par le marquis de Granges de Surgères. Paris, chez Léon Techner, 1883.
Voyez, au sujet de cet opuscule, un article de M. Ém. Picot, dans le numéro du 23 avril 1883 (p. 333-334) de la *Revue critique*.
- 21.** — La première édition des *Maximes de la Rochefoucauld*. Étude bibliographique et littéraire, par M. F.-A. Aulard, 1883.
Bulletin mensuel de la faculté des lettres de Poitiers, numéro de janvier.

X

ADDITIONS ET CORRECTIONS

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME I.

Page XLIV. — Ajoutez à la note 3 : « Cette démolition, qui n'est mentionnée que comme en passant dans les *Mémoires* (p. 207), est ainsi enregistrée par Loret, dans sa *Muze historique*, adressée à la future duchesse de Nemours. Quand on connaît les sentiments que cette belle-fille de Mme de Longueville avait pour sa belle-mère, le jugement qu'elle portait de la Rochefoucauld (voyez ci-dessus, p. xxxii), on peut douter qu'elle ait vivement éprouvé cette pitié à laquelle le chroniqueur croit devoir l'inviter :

Un exempt, assisté de troupes,
S'en va faire tout plein de coupes
Dans maint bois, tant taillis que haut,
Du duc de la Rochefoucault,
Que la cour, à toute heure, appelle
Ingrat, déserteur et rebelle;
Et pour ces sortes de raisons
On lui va raser deux maisons.
Je n'ai qu'avec regret écrite
Cette circonstance susdite.
En la lisant, un déplaisir
Vous viendra sans doute saisir :
Vous êtes bonne et pitoyable,
Et votre cœur incomparable
Est trop noble et trop généreux
Pour ne pas plaindre un malheureux.

(Lettre du 6 août 1650, vers 79-94, tome I, p. 33, édition de MM. Ravenel et de la Pelouze pour le tome I, continuée par M. Livet.) »

Page XLV, lignes 22 et 23. — Pour la phrase : « Toutefois.... n'est pas finie », ajoutez en note : « Loret, dans sa lettre du 8 octobre 1650, dit au sujet de la paix de Bordeaux :

Mais on n'est pas fort satisfait
De ce traité que l'on a fait ;
On a beau prendre des bézicles
Pour en éplucher les articles,
On n'y voit ni place ni rang
Pour Messieurs les Princes du sang.
Pour eux on avait fait la guerre,

Remué le ciel et la terre.
 Et les Marcillacs et Bouillons
 Ont donc en vain été brouillons,
 Puisque, à leur grande ignominie,
 La disgrâce n'est point finie
 Des trois prisonniers innocents.

(Vers 117-129, tome I, p. 47.) »

Page LXX, ligne 13. — Pour les mots : « il va rentrer dans sa vraie nature », ajoutez cette note : « Je me souviens d'avoir ouï dire au duc de la Rochefoucauld, celui qui avoit été un des principaux acteurs de la dernière guerre civile, qu'il étoit impossible qu'un homme qui en avoit tâté comme lui, voulût jamais s'y remettre, tant il y avoit de peines et d'extrémités à essayer pour un homme qui faisoit la guerre à son roi. (*Mémoires du marquis de la Fare*, p. 260.) »

Page LXXI, ligne 9. — Pour les mots « succès de ruelles », ajoutez cette note : « On lit dans *la Carte de la Cour*, par Gueret (Paris, M.DC.LXIII) : « Je connois le fameux Chrysante ; il occupe un beau rang chez l'Amour ; il a de cet esprit brillant qui fait tant de bruit de tous côtés, et les occupations de son cabinet lui donnent de bonnes places dans les ruelles. » A la marge est imprimée cette traduction du pseudonyme *Chrysante* : *Monsieur le duc de la Rochefoucauld*. »

Page LXXII, ligne 19. — Pour les mots : « labeur patient », ajoutez cette note : « Il y a des maximes qui ont été changées plus de trente fois », dit Segrais (*OEuvres diverses*, 1723, tome I, p. 166 et 167). »

Pages 19-21. — Pour le *Portrait du cardinal de Retz*, voyez la section VIII de cet *Appendice du tome I*, p. 101 et 102.

Page 26. — Remplacez la note 1 par la suivante : « Au sujet de cette copie infidèle et de l'édition hollandaise publiée en 1664 avant la 1^{re} donnée par l'auteur, voyez ci-dessus l'*Étude de M. Willems*, qui forme la section III de cet *Appendice* (p. 53-60). »

Pages 31-267. — Pour l'établissement du texte et les variantes des MAXIMES définitives, voyez ci-dessus, dans ce même *Appendice du tome I*, outre l'*Avant-propos*, les sections I à V, p. 1-82, et au tome III, 2^{de} partie (*Lexique*), l'*Avis préliminaire* qui précède la *Préface*, et les substitutions et additions réunies dans les pages 455-464.

Page 39, ligne 2. — Pour le mot *bandeau* (au lieu duquel il y a *mouchoir* dans les trois textes antérieurs à 1665 : ci-dessus, p. 4, 56 et note 5), ajoutez cette note : « Il y a là, l'on n'en peut guère douter, un souvenir de l'infortuné de Thou, dont l'auteur nous parle dans ses *Mémoires* (tome II, p. 45) et à qui se rapporte la lettre 3 de la correspondance (tome III, 2^{de} partie, p. 22) ; ces mots *bandeau* et *mouchoir* rappellent un triste et frappant incident de son supplice, qui est ainsi rapporté, avec une touchante simplicité, dans une pièce du temps, intitulée : *Particularitez remarquées de tout ce qui s'est fait et passé en la mort de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou, à Lyon, le douziesme de septembre mil six cens quarante et deux* (M.DC.XXXXII, in-8°, p. 43 et 44) :

« Mon Père, ne me veut-on point bander ? » (dit M. de Thou au P. Montbrun, son confesseur). Et comme le Père lui répondit que cela dépendoit de lui, il dit : « Oui, mon Père, il me faut bander. » Et, en souriant et regardant ceux qui étoient les plus proches, dit : « Messieurs, je l'avoue, je suis poltron, je crains de mourir. Quand je pense à la mort, je tremble, je frémis ; les cheveux me hérissent. Si vous voyez quelque peu de constance en moi, attribuez cela à Notre Seigneur, qui fait un miracle pour me sauver, car effectivement, pour bien mourir en l'état où je suis, il faut de la résolution : je n'en ai point, mais Dieu m'en

« donne et me fortifie puissamment. » Puis mit ses mains dans ses pochettes pour chercher son mouchoir, afin de se bander, et l'ayant tiré à moitié, il le resserra si bien qu'on ne le vit point, sinon ceux qui étoient près de lui sur l'échafaud, et pria de fort bonne grâce ceux qui étoient en bas de lui jeter un mouchoir. Aussitôt on lui en jeta deux ou trois ; il en prit un, et fit grande civilité à ceux qui lui avoient jeté, les remerciant avec affection.... L'exécuteur vint pour le bander de ce mouchoir, mais comme il le faisoit fort mal, mettant les coins du mouchoir en bas, qui couvroient sa bouche, il le retroussa et s'accommoda mieux. » Quant à Cinq-Mars, dont le supplice avait précédé celui de son ami, le bourreau le frappa du « couperet » sans qu'il eût les yeux bandés. »

Page 93. — Ajoutez à la note 3 : « La maxime se lit sous cette forme à la suite d'une lettre à la marquise de Sablé (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, fol. 158) ; voyez tome III, 1^{re} partie, p. 204. »

Page 112, note 3. — Voyez, dans cet *Appendice du tome I*, p. 58 et 59, la réponse que M. Willems, dans son *Étude sur l'édition de 1664*, fait à la seconde critique de Laharpe, le défaut d'accord ; et, dans la note 6 de la page 58, ce que M. Frédérix, dans un article de *l'Indépendance belge*, oppose à la partie de la première qui est relative à Sully.

Page 119, note 1, ligne 10. — Après : « d'un fort grand nombre de femmes », ajoutez : « Déjà J. Esprit avait dit (tome I, p. 234), car il ne se fait pas faute de se répéter : « La froideur excessive du tempérament est quelquefois la cause principale, pour ne pas dire l'unique, de l'honnêteté des femmes. »

Page 128, note 2, ligne 17. — Après « mérite. », ajoutez : « Le même J. Esprit dit encore (tome I, p. 192) : « Les grands découvrent leurs « plus secrètes pensées pour se décharger le cœur des chagrins et des « joies qu'ils ont, qu'il leur est impossible de retenir. »

Page 133, note 3, ligne 2. — Ajoutez, après « (*Manuscrit.*) » : « Cette maxime se trouve sous cette dernière forme dans une lettre à la marquise de Sablé (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, fol. 169) ; voyez tome III, 1^{re} partie, p. 160. »

Page 169, note 3, ligne 2. — « 1675 », lisez : « 1671 ».

Pages 217-235. — MAXIMES POSTHUMES. Voyez, p. 76 et 77 de cet *Appendice du tome I*, section v, le *Tableau de concordance B*, et les pages 81 et 82.

Pages 237-267. — MAXIMES SUPPRIMÉES. Voyez, dans ce même *Appendice*, p. 78-80, le *Tableau de concordance C*, et les pages 81 et 82.

Page 256. — Ajoutez en tête de la note 5, se rapportant à la maxime DCIII : « Comparez la première phrase du morceau sur le Comte d'Harcourt, qui est dans cet *Appendice du tome I*, p. 97. »

Pages 269-348. — RÉFLEXIONS DIVERSES. Voyez, dans ce même *Appendice*, p. 83-98, sections VI et VII, des variantes et des additions, l'une certaine et d'autres probables (*Avant-propos*, p. VIII et IX), à la *Réflexion XVII*.

Page 355, ligne 19. — A la suite de la *Notice du Discours sur les Maximes*, ajoutez : « A la fin de la préface (p. XIX) de sa réimpression du texte hollandais de 1664 (voyez ci-dessus, à la *Notice bibliographique*, p. 131, n° 71), M. Pauly cite cet extrait du folio 116 r° d'un manuscrit intitulé *Recueil de diverses choses*, qui avait été donné à Rochebilière par Monmerqué : « Dans la première édition des *Maximes*, M. de la Châpelle, qui demeure chez Monsieur le Premier Président, avoit fait la « préface, qui est pleine de fautes. » Du rapprochement de ces mots : « pleine de fautes », avec le passage de la *Promenade à Saint-Cloud* de Gueret, reproduit au commencement de notre *Notice sur le Discours*, on peut conclure que c'est bien à ce *Discours* que s'applique le mot *Préface*, et non à l'*Avis au lecteur* de l'édition de 1665. Ce témoignage contem-

porain vient confirmer celui de Gueret, mais ne nous paraît pourtant suffire à lever tout le doute. »

Page 415. — Ajoutez, à la suite des *Jugements des contemporains* : « Du manuscrit dont il est parlé à l'addition précédente, M. Pauly, à la même page de sa préface, a encore extrait les deux passages suivants : « M. de la Rochefoucauld a presque tout tiré ses maximes du livre de *la Sonde de la Conscience*. Il n'y en ajoute que le beau françois (fol. 99, r^o). » — « La plupart de ces maximes ont été prises d'un livre anglois, assez mal traduit en françois, intitulé *la Sonde de la Conscience*, fait par un ministre anglois. C'est un des bons livres que les huguenots aient fait au sentiment de MM. Bridieu et de la Chaise (fol. 116 v^o). » Le titre complet de ce livre, que M. Pauly a découvert « après de longues recherches, » et que nous lui devons d'avoir pu examiner, est : « *La Sonde de la Conscience*, par Daniel Dyke, jadis ministre de la parole de Dieu; traduit de l'anglois par Jean Verneuil. Seconde édition revue et corrigée. A Genève, pour Pierre Chouët. M.DC.XXXVI. Avec permission. » Petit in-8^o de 753 pages (Bibliothèque nationale, D² 2135). La 1^{re} édition est de 1634. Le livre ne nous paraît indigne, ni pour la nature et le tour de la pensée, ni pour le style, dans ce que la traduction, sévèrement estimée, croyons-nous, en conserve, de l'éloge que nous venons de rapporter. On en peut juger par les vingt-sept sentences que M. Pauly nous donne en appendice (p. 125-128), et auxquelles on en pourrait ajouter mainte autre. Quant à l'accusation de plagiat portée contre notre auteur, sans doute elle est fondée s'il suffit, pour la justifier, que les deux ouvrages partent de ce principe, que notre nature est abominablement corrompue, et qu'on puisse dire, de l'un comme de l'autre, ce que le moraliste anglais annonce dans son *Épître dédicatoire* (p. 8, non numérotée), qu'ils ne servent « qu'à nous convaincre des piperies par lesquelles nous nous trompons nous-mêmes. » Mais il faudrait alors ne pas s'arrêter à ce traité d'Outre-Manche, remonter au dogme même du péché originel et déclarer la Rochefoucauld plagiaire de tous les théologiens chrétiens, catholiques et réformés. »

TOME II.

Page VIII, note 3. — Au lieu de : « dès 1642 », lisez : « en 1646 », et voyez au tome III, 1^{re} partie, p. 227, note 1.

Page x, note 1. — Voyez, au sujet de cette note et des rectifications qu'y apporte M. Willems dans son savant ouvrage sur les Elzevier, notre *Notice bibliographique*, ci-dessus, p. 113, n^o 1.

* A l'avis, en partie inexact, donné par Wicquefort, on peut ajouter celui-ci, extrait d'une lettre du 5 août 1662, de l'imprimeur Antoine Vitré au chancelier Séguier (Bibliothèque nationale, Fonds français, 17 401, p. 23; imprimé dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 avril 1873, p. 213): « J'ai cru que V. G. n'auroit pas désagréable que je lui donnasse avis qu'on va vendre, si on ne les vend déjà ici, les *Mémoires de M. de la Rochefoucauld*. Hier, un de mes amis, qui est un honnête homme, m'assura qu'on lui avoit dit au Palais que les libraires en avoient reçu de

Hollande. V. G. sait qu'il y a beaucoup de personnes offensées, et vifs et morts¹.... »

Page XIII, note 3, lignes 1 et 3. — « Valant », lisez : « Vallant », et ligne 2, « 17046 », lisez : « 17045 ».

Page XIV, ligne 11. — « il ne paroît pas », lisez : « il ne me paroît pas. »

*Page XX, note 1, ligne 4. — Supprimez les mots : « archidiacre d'Angoulême, mort en 1663, et ». Ce titre, cette date se rapportent à Claude Girard, frère de Guillaume, qui fut bien, comme dit la suite, secrétaire du duc d'Épernon, dont il a écrit la *Vie*. On a souvent confondu les deux frères. Voyez une note des *Lettres de J.-L. Guez de Balzac* publiées par M. Tamizey de Larroque, dans les *Documents inédits de l'Histoire de France* (p. 26 du tirage à part).

*Page XXVI, lignes dernières. — « Le P. Lelong écrivait, etc. », lisez : « Les continuateurs du P. Lelong écrivaient de même, un peu plus tard, dans la seconde édition de la *Bibliothèque*, etc. » (5 volumes in-folio, 1768-1778).

*Page XXXVII, ligne 1. — Remplacez les mots : « (Bobée, nous assure-t-on) », par ceux-ci : « (Anaïs Bazin²) ».

Page LV, ligne 6 en remontant. — Ajoutez cette double note, au sujet de la comparaison à faire entre notre texte et celui d'autres anciens *Mémoires* :

1° « Le tome VII, 3^e série, de la Collection Michaud et Poujoulat se termine par les *Mémoires anonymes de M. de *** pour servir à l'histoire du XVII^e siècle*. Cet ouvrage, qui présente un tableau des affaires, non pas seulement de la France, mais de l'Europe depuis 1643 jusqu'à 1690, donnerait matière à maint rapprochement. Si l'on n'en a signalé aucun dans le commentaire, c'est que ces *Mémoires*, comme le dit l'éditeur A. B. (Bazin), dans sa Notice, n'ont rien d'authentique ni d'original. Les ressemblances viennent de ce que l'auteur, qui a puisé, pour composer son livre, à des sources diverses, a particulièrement résumé, copié même, en plusieurs endroits, le récit de la Rochefoucauld. Comparez, par exemple, pour l'entrevue avec Mme de Chevreuse, nos pages 71 et suivantes avec les pages 455 et 456 des *Mémoires... de M. de ****; pour le combat de la porte Saint-Antoine, nos pages 531-533 avec la page 520 de ceux-ci. »

2° « Nous réunissons ici l'indication d'un certain nombre de passages de la *Muze historique* de Loret qui peuvent s'ajouter, comme mentions contemporaines, à divers endroits de notre annotation :

Lettre du 24 septembre 1650, vers 23-34, tome I, p. 42 de l'édition citée (voyez ci-dessus, p. 147, l'addition à la page XLIV de notre tome I);

Lettre du 4 février 1651, vers 50-52, tome I, p. 90;

Lettre du 28 mai 1651, vers 141-152, tome I, p. 121;

Lettre du 10 décembre 1651, vers 19-48, tome I, p. 185;

Lettre du 7 juillet 1652, vers 38-40, tome I, p. 261;

Lettre du 30 octobre 1655, vers 133-176, tome II, p. 115 et 116;

Lettre du 23 septembre 1656, vers 79 et 80, tome II, p. 242;

Lettre du 6 avril 1658, vers 87-128, tome II, p. 464;

Lettre du 16 août 1659, vers 169-200, tome III, p. 91.

1. Nous tirons cette addition et plusieurs autres, dont nous sommes fort reconnaissants, et que nous marquerons comme celle-ci, d'astérisques, du docte et bienveillant article que M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, a bien voulu consacrer à notre tome II, dans la *Revue critique* du 29 août 1874, p. 138-143.

2. Au sujet des initiales A. B., nous nous étions adressés à M. Poujoulat lui-même, alors fort âgé, qui nous avait répondu qu'il n'était plus bien sûr de sa mémoire, mais croyait qu'elles désignaient Bobée, dont il ne se rappelait pas le prénom. La rectification de M. Tamizey de Larroque ne nous laisse aucun doute.

On trouvera dans trois autres additions (une ci-après, p. 153; deux plus haut, p. 147 et 148), d'autres citations du gazetier, que nous n'avons pas cru devoir nous borner à comprendre dans ce renvoi collectif. »

*Page 38, note 5. — Remplacez deux fois « Montluc » par « Monluc »; tout à la fin de la note « 1616 » par « 1633 »; et ligne 3 « Garmain » par « Caramain », dont on trouve les variantes *Carmain*, *Carmaing*, *Caraman*, mais nulle part *Garmain*. Dans la phrase suivante, aux mots mis entre parenthèses : « (1^{re} édition, etc.) », substituez ceux-ci : « Viollette-Duc (Bibliothèque elzevirienne, 1853, p. 12) observe qu'on lit *Cramail* dans toutes les éditions de Regnier postérieures à 1642 et *Caramain* dans toutes les éditions antérieures. »

Page 89, lignes 3 et 4. — Pour les mots : « Le cardinal (Mazarin) ne m'aimoit pas », ajoutez cette note : « Daniel de Cosnac, dans ses *Mémoires* (tome I, p. 237), exprime en ces termes l'idée que le ministre avait de notre auteur : « M. de la Rochefoucauld passoit auprès de lui pour un « homme qui vouloit, à quelque prix que ce fût, des intrigues. »

Page 98, note 2, ligne 3. — Voyez les *Additions et Corrections* placées à la fin de notre tome II, p. 558.

Page 159, ligne 14. — « par », lisez : « pas ».

Page 170, note 1. — Voyez les *Additions et Corrections*, à la fin du tome II, p. 558.

*Pages 185 et 186, lignes 11 et 12 de la note 3. — A la citation de Lemonxy, qui n'a inséré dans les *Pièces justificatives de la monarchie de Louis XIV*, au tome V de ses *OEuvres*, que les petits mémoires de Jean, comte de Coligny, marquis de Coligny, substituez un renvoi aux grands et petits *Mémoires du comte de Coligny-Saligny*, publiés par Monmerqué pour la Société de l'Histoire de France, Paris, 1841.

Page 186, suite de la note 3 de la page 185. — Voyez les *Additions et Corrections*, à la fin du tome II, p. 558.

*Page 198. — Ajoutez à la note 3 : « Sur Richon, gouverneur de Vayres, pendu par les royalistes, et sur Canolles (dont il va être parlé), commandant de l'île de Saint-George, pendu, à Bordeaux, par les Frondeurs, voyez les *Archives historiques du département de la Gironde* (1860-1874, 14 volumes in-4°), tome IV, p. 505, 507, 510 et 511. Le même recueil est à citer pour divers autres incidents de la guerre de Guyenne. Au tome III, p. 395-396, est une lettre du duc d'Épernon à Mazarin, du 29 mars 1650, où il est question d'une conférence entre la Rochefoucauld et le chevalier Todias, qui commandait pour le prince de Condé à Coutras et dans le Fronsadais; p. 410-412, une autre lettre du même duc au même ministre, du 18 avril 1650, où sont annoncés le départ de la Rochefoucauld pour Saumur et l'assemblée de gentilshommes qu'il convoqua à la faveur des funérailles de son père, etc. — Voyez aussi les pages 419, 420, 423, 424 du même tome (où se trouvent certains détails se rapportant aux faits contenus dans nos pages 184-187); enfin les pages 416, 417, 419, 420 et 425 du tome VI (paix de Bordeaux, nos pages 204-210). »

*Page 215, note 5, ligne dernière. — « Il a laissé des *Mémoires*, dont on attribue la rédaction à Segrais », lisez : « ... dont la rédaction a été attribuée à Segrais; mais cette attribution est des plus contestables, comme le montre M. Tamizey de Larroque dans le n° cité de la *Revue critique*, p. 142. »

Page 269, note a. — Voyez les *Additions et Corrections*, à la fin du tome II, p. 558.

*Page 328. — A la note 4, extraite du *Dictionnaire historique de la France* de M. Ludovic Lalanne, ajoutez : « Voyez les *Souvenirs du règne de Louis XIV* (1866, tome I, p. 346), où M. de Cosnac a révélé, d'après un document officiel du Dépôt de la Guerre, le véritable nom de famille

(Jacques de la Croix) de l'intrépide capitaine dont on ne connaissait que le nom de guerre. »

Page 347, note 3. — Voyez les *Additions et Corrections*, à la fin du tome II, p. 558.

Page 411, note 7. — Voyez ces mêmes *Additions et Corrections*.

Page 419, note 4. — Voyez ces mêmes *Additions et Corrections*.

Page 445, ligne 18. — « plutôt », lisez : « plus tôt. »

TOME III.

PREMIÈRE PARTIE.

Page 147. — Ajoutez à la note 4 : « On voit par divers passages de la *Muze historique* de Loret que les tricotets,

Qui ravissent (dit-il) *omnes gentes*,

étaient de son temps fort à la mode. Il raconte qu'on les dansa dans un bal donné à Bordeaux par Mademoiselle de Montpensier ; qu'elle-même a parmi ses divertissements de

Danser un peu de chaque danse,
Et les tricotets d'importance.

Ailleurs il raconte hardiment que

Monsieur le Coadjuteur,
Quittant son humeur sérieuse,
Pour plaire à la jeune Chevreuse,
Dansa, sans craindre les caquets,
Avec elle les tricotets.

Voyez les lettres du même gazetier, du 23 janvier 1655 (vers 237 et 238) ; du 8 octobre 1650 (vers 162) ; du 5 juin 1651 (vers 145 et 146) ; du 18 décembre 1650 (vers 90-94) : tome II, p. 10 ; tome I, p. 48, 123, 69.

Page 181. — Ajoutez à la note initiale de la lettre 85 : « Voici qui confirme notre conjecture de la date de 1665 : c'est en 1665 que fut assassiné, en même temps que sa femme, le lieutenant criminel Tardieu, et il est probable que ce fut lors des perquisitions faites à la suite du crime, que l'on trouva cette « vaisselle de Monsieur le Prince » dont il est question ici. Voyez au tome I, col. 205 et 211-214, des *Continueurs de Loret*, publiés par M. James de Rothschild, la lettre du 30 août 1665, et la complainte qui y est ajoutée. »

Page 193, note initiale de la lettre 93. — A la date approximative de 1667, substituez celle de 1666. Le fait mentionné à la ligne 9 est raconté longuement sous le même nom de « l'aventure du chariot, » dans l'ouvrage que nous venons de citer des *Continueurs de Loret*, lettre du 23 mai, tome I, col. 885-887. C'est l'aventure de deux amoureux qui, s'étant laissé, par inadvertance, enfermer dans le jardin du Palais-Royal, montent

... sur un chariot
Qu'ils ont vu dans un coin à l'ombre,

Pour attendre que la nuit sombre
Ait fait gile (*ait fui*) devant le jour.

A la rentrée d'une dame de qualité avec son escorte, ils sont pris de peur, se cachent sous le chariot, et sont découverts.

Page 227. — Ajoutez après la première phrase de la note 2 de la lettre I : « Voyez au tome III, 2^{de} partie, p. 352, à l'article QUI QUOI, l'explication complémentaire relative à ce sobriquet. »

Ibidem, note a, ligne 1. — Au lieu de : « p. VIII, note 1 », lisez : « p. VIII, note 3 ».

TOME III.

SECONDE PARTIE.

Page xxvii, lignes 20-22. — Sur l'erreur de fait à corriger dans ce passage, voyez ci-dessus, dans cet *Appendice du tome I*, la note 1 de la page 57.

Aux articles et exemples additionnels réunis dans les pages 462-464 du tome III, 2^{de} partie, ajoutez les suivants, à prendre tous, sauf le premier, aux pages de cet Appendice du tome I qui sont indiquées ici, entre parenthèses, à la fin des phrases :

a) Introduction grammaticale.

Page LXXVII, FORMES VERBALES. — Ajoutez cet exemple du conditionnel d'*envoyer* : ... s'il *envoyeroit* des députés pour demander la paix. (II, 198.)

Page LXXXVI. — Ajoutez en tête de XI, 1^o a) :

Cette présomption sans exemple lui fit employer (à Lauzun) à de vains préparatifs et à passer son contrat, tout le temps qui pouvoit assurer son bonheur. (89-90.)

Page LXXXVIII. — Ajoutez à la fin de 1^o :

... Après lui avoir donné cette pensée et que la proposition en fut faite au Conseil, Monsieur de Luçon témoigna de la désapprouver. (94 et note 6.)

Page xcvi, 3^o. — Ajoutez l'exemple précédé, ci-dessous, p. 155, de l'en-tête : OFFRIE QUE.

b) Lexique alphabétique. — Ajoutez :

ATTACHEMENT :

Monsieur de Luçon lui fit paroître.... (à M. de Luynes) un si grand *attachement* à la ruine du maréchal, etc. (95 et note 6.)

CONFIANCE, au pluriel :

... En les payant de légères *confiances*. (84 ; voyez *ibidem*, l. 17.)

CONSERVER, sauver de la disgrâce :

Les conseils qu'il (Monsieur de Luçon) avoit donnés à M. de Luynes, et l'animosité qu'il lui avoit témoigné d'avoir contre le maréchal le *conservèrent*, et firent que le Roi lui commanda de continuer d'assister au Conseil. (96.)

CROYANCE (Gagner) :

Il gagne *croyance* vers les maris. (85.)

DANS :

Mademoiselle écrit le soir *dans* du papier : « C'est vous. » (88.)

DE, où nous mettrions plutôt *pour* :

Au lieu de perdre Puyguilhem *d'avoir osé* lui découvrir ses espérances, il (le Roi) lui permit, etc. (89.)

DESTINÉ, ÉE, POUR :

Anne-Marie-Louise d'Orléans..., *destinée pour* les plus grands rois. (87.)

OFFRIR QUE :

Monsieur de Luçon... lui fit *offrir que*, s'il lui permettoit de retourner auprès de la Reine, qu'il se serviroit du pouvoir qu'il avoit, etc. (96.)

C'est, comme nous l'avons dit, un exemple à joindre aussi à l'article PLÉONASME de l'Introduction grammaticale du Lexique, p. xcviII, 3°.

Où :

Le lendemain, M. de Luynes et lui se virent, *où* (dans laquelle entrevue) Monsieur de Luçon lui dit, etc. (95 et note 4.)

POUR CE QUE, au sens de *parce que*. (94, l. II.)

PRODUIRE :

Monsieur de Luçon... *produisit* l'affaire du Pont-de-Cé, en suite de quoi il fut fait cardinal. (96-97.)

RENCONTRE, au sens de *circonstance* :

Les nouvelles *rencontres* demandent de nouveaux conseils. (95 et note 1.)

SERVITUDE :

Un esprit de *servitude*. (88.)

SUJETTE :

Anne-Marie-Louise d'Orléans..., la plus riche *sujette* de l'Europe. (87.)

SÛRETÉ :

(Puyguilhem) s'emporta contre elle (contre Mme de Montespan) avec tant de violence qu'elle douta de sa *sûreté*, et n'en trouva plus qu'à le perdre. (91.)

APPENDICE DU TOME I.

Page 83, ligne 3. — Au lieu de : « p. viII, ix, x », lisez : « p. I, viII, ix et xi. »



Addition supplémentaire au tome I.

L'impression achevée, nous nous hâtons de combler encore, avant la publication, une lacune du commentaire. On lit, au tome I, p. 363-365, dans le *Discours* qui a paru en tête de la 1^{re} édition donnée par la Rochefoucauld du recueil des *Maximes* (1665) et que nous avons reproduit en appendice, deux fragments, l'un de six (dans notre texte), l'autre de huit vers, tirés, dit une note imprimée en marge dans ladite édition, des *Entretiens solitaires* de Brebeuf.

M. Gilbert avertit en note, au sujet de ces vers, qu'il les a inutilement cherchés dans Brebeuf.

M. Aulard, que nous avons déjà eu occasion de citer (ci-dessus, p. VII, note 2), a mieux cherché et a trouvé. Dans un premier article inséré au *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, de janvier 1883, il avait, en appuyant sa supposition de raisons tout au moins très-spécieuses, conjecturé que le *Discours* préliminaire avait été corrigé par la Rochefoucauld, et qu'on pouvait lui faire honneur de certains « passages excellents. » De plus il était bien tenté de croire, se fondant sur la note de M. Gilbert, que l'auteur des *Maximes* avait lui-même fait les vers, qu'il donnait faussement pour l'œuvre du traducteur de *la Pharsale*. Ce qui aurait pu, en ce cas, étonner, c'est qu'il fût allé jusqu'à indiquer l'écrit d'où il prétendait les tirer. Mais il n'y a nulle supercherie : M. Aulard, comme nous venons de le dire, a trouvé les vers dans l'ouvrage cité, et, dans un nouvel article du *Bulletin*, de novembre 1883, intitulé *Brebeuf et la Rochefoucauld*, et fort intéressant à lire tout entier, il attribue, avec vraisemblance, à celui-ci, non plus les vers mêmes, mais, pour le second fragment surtout, d'importantes modifications « qui attestaient, sinon un grand talent, du moins une oreille juste et une main habile, » et donnaient « à Brebeuf plus d'harmonie et aussi plus de vigueur dans la pensée et de fermeté dans la forme. »

Voici les vers de Brebeuf, tels qu'ils se lisent au chapitre xxviii^e et dernier¹ de l'édition originale des *Entretiens solitaires*². On verra, en les com-

1. Et non chapitre xviii, comme on a imprimé par mégarde dans l'article de M. Aulard. Il y faut aussi corriger, au second des vers du premier fragment, « la nature, » en « de nature ». La Rochefoucauld n'a pas substitué l'article à la préposition.

2. L'édition originale a pour titre : *Entretiens solitaires ou Prières et Méditations pieuses, en vers françois*, par M. de Brebeuf. Imprimez à Rouen et se vendent à Paris, chez Antoine de Sommaville... M,DC,LX. In-12 de XL-228 pages. Le chapitre d'où sont tirés les vers est intitulé : « Des sujets que nous avons de nous mépriser. » — L'ouvrage a été réimprimé en 1666, 1669, 1670, 1671. Dans l'édition de 1660, les *Entretiens* ne sont divisés qu'en chapitres; dans les suivantes, au moins à partir de 1669 (nous n'avons pu voir celle de 1666), ils se partagent en livres, et l'ordre des poésies est changé : nos vers y sont au chapitre vi du livre I, p. 45.

parant aux vers du *Discours* réimprimés dans notre tome I, aux pages indiquées, que l'auteur des retouches, et nous aimons vraiment à croire, avec M. Aulard, que c'est la Rochefoucauld, en a usé fort librement avec le poète qu'il citait. Pour faciliter la comparaison, tout ce qui a été changé est imprimé en italique :

Ton esprit (dit Brebeuf)
Quitte le Créateur, cherche la créature,
Au bien qu'il semble aimer fait changer de nature,
Et sous ce faux amour dont il s'est revêtu,
Il devient criminel même par sa vertu.

Douze vers plus loin :

L'intérêt des honneurs, des biens ou des délices,
Produit seul ta vertu comme il produit tes vices,
Et tant que ses conseils guident tes actions,
Le Ciel n'a point de part à tes affections :
Peut-être autant de fois qu'on admire ses forces
A combattre le vice et vaincre ses amorces,
Au gré de cet amour et subtil et caché
Un péché se détruit par un nouveau péché.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'APPENDICE DU TOME PREMIER.

AVANT-PROPOS	I
I. VARIANTES DE TROIS TEXTES DES <i>MAXIMES</i> antérieurs à la 1 ^{re} édition publiée par l'auteur en 1665 :	
1 ^o Variantes se rapportant aux <i>Maximes</i> définitives	I
2 ^o Variantes se rapportant aux <i>Maximes posthumes</i>	40
3 ^o Variantes se rapportant aux <i>Maximes supprimées</i>	43
II. <i>MAXIMES</i> INÉDITES	51
III. ÉTUDE DE M. WILLEMS sur la première édition des <i>Maximes de la Rochefoucauld</i> , imprimée par les Elzevier, en 1664..	53
IV. VARIANTES fournies, pour le texte des <i>Maximes</i> , par la comparaison d'exemplaires qui sont totalement ou partiellement de premier état, avec les exemplaires de second état.	61
V. TABLEAUX DE CONCORDANCE :	
A. — Tableau comparant à l'édition définitive des <i>Maximes</i> , de 1678, 1 ^o les quatre autres éditions données par l'auteur, 2 ^o trois textes antérieurs	66
B. — Tableau de concordance des <i>Maximes posthumes</i>	76
C. — Tableau de concordance des <i>Maximes supprimées</i>	78
VI. RÉFLEXIONS DIVERSES :	
Variantes du manuscrit 325 bis de la bibliothèque du château de la Roche-Guyon	83
Addition (inéдите) à la <i>Réflexion XVII</i>	87
VII. MORCEAUX, QUE NOUS CROYONS INÉDITS, contenus dans le manuscrit 325 bis de la Roche-Guyon :	
Portrait de Mme de Montespan	92
Remarques sur les commencements de la vie du cardinal de Richelieu	94
[Le comte d'Harcourt.]	97
Lettre de la Rochefoucauld à Mlle de Scudéry	99

VIII. PORTRAIT DU CARDINAL DE RETZ :	
1° Copie d'une rédaction inédite.....	101
2° Variantes du manuscrit 325 <i>bis</i> de la Roche-Guyon...	102
IX. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE :	
I. — Manuscrits :	
A. — <i>Mémoires</i>	103
B. — <i>Maximes</i>	107
C. — <i>Réflexions diverses</i>	110
D. — <i>Apologie du prince de Marcillac</i>	112
E. — <i>Lettres</i>	112
II. — Imprimés :	
A. — <i>Mémoires</i>	112
B. — <i>Maximes</i> :	
1° Éditions publiées du vivant de l'auteur.....	117
2° Éditions publiées depuis la mort de l'auteur. . .	121
3° Traductions.....	132
C. — Écrits divers de la Rochefoucauld.....	140
D. — OEuvres.....	140
E. — Études et Notices.....	142
X. ADDITIONS ET CORRECTIONS.....	145

Quand nous adressions à M. le duc de la Roche-Guyon, en même temps qu'à son fils aîné et au chef actuel de la maison M. le duc de la Rochefoucauld, sa part de remerciements pour l'infatigable obligeance avec laquelle l'illustre famille nous a secondés dans notre tâche en tout ce qui dépendait d'elle, nous étions loin de prévoir qu'il ne pourrait, non plus que feu son père, lire l'expression de notre gratitude. Cet *Appendice*, mis enfin au jour avec le *Lexique* et l'*Album* qui forment le complément des *OEuvres*, venait d'être achevé d'imprimer quand nous avons reçu la nouvelle de sa mort, à l'âge de soixante-quatre ans, qui remonte déjà au 3 juillet de cette année.

Novembre 1883.

T 51a

D/c 6580 A.6





